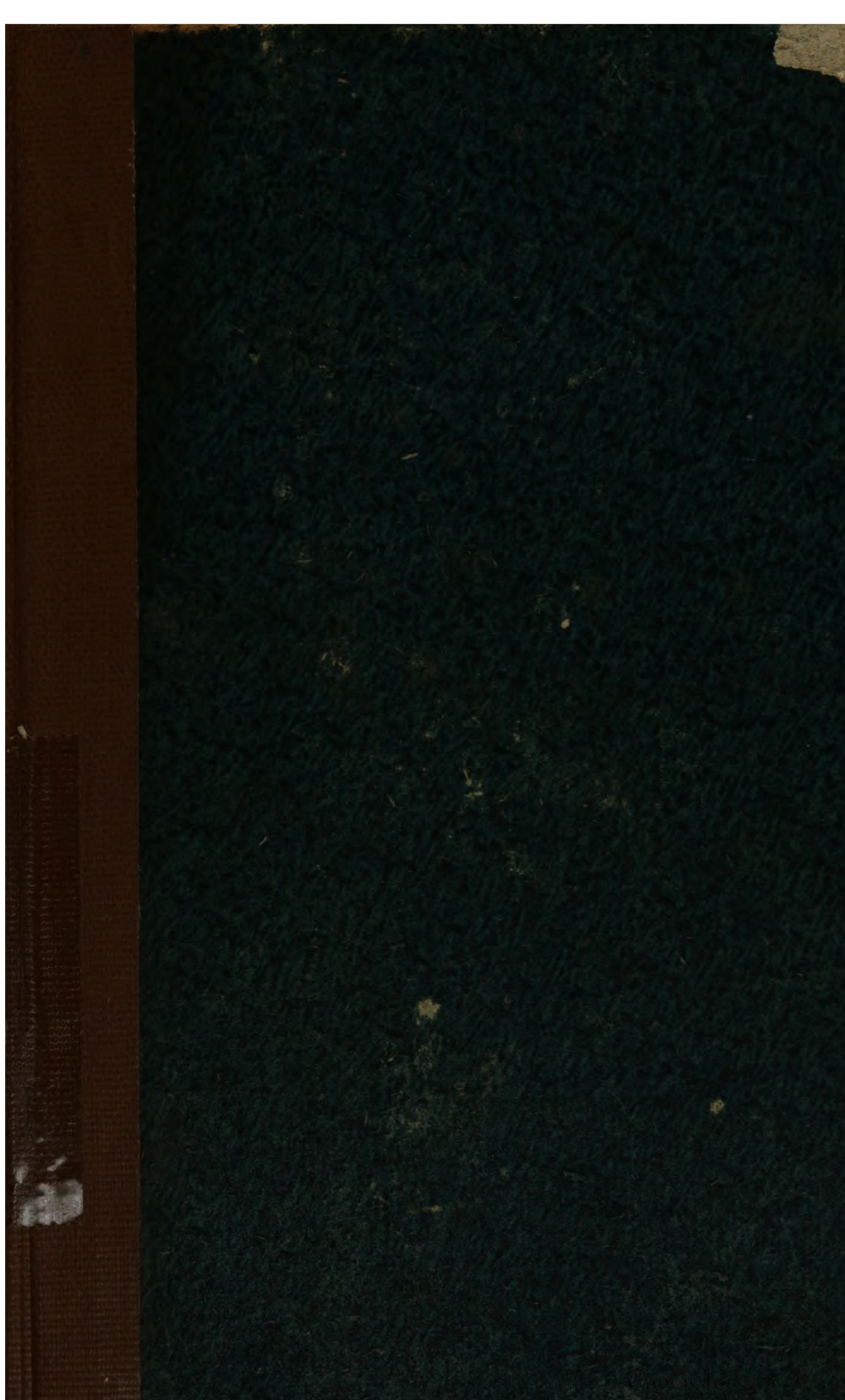
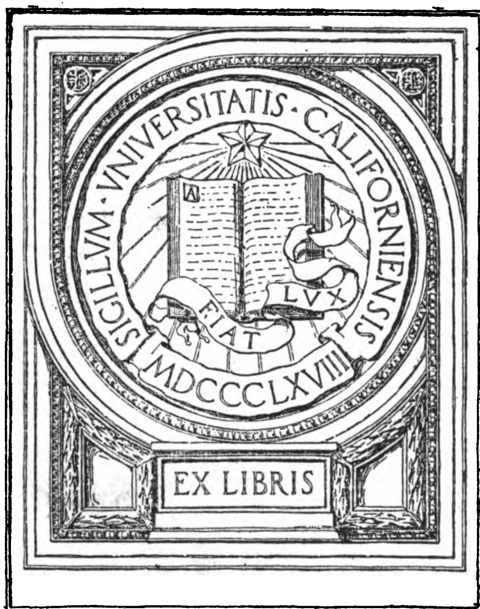



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE,

OU

COLLECTION DE TRAITÉS

SUR L'HISTOIRE, L'ÉTAT ACTUEL ET LES PROGRÈS DES CONNAISSANCES HUMAINES,

AVEC UN

MANUEL ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ DES SCIENCES ET DES ARTS,

CONTENANT

L'explication grammaticale de tous les mots de la langue française,
Un vocabulaire universel de géographie ancienne et moderne,
Une biographie complète et succincte des personnages célèbres de tous les pays,
Et le résumé général de tous les dictionnaires spéciaux des sciences exactes, naturelles, technologiques et industrielles, morales, politiques, historiques, etc.

PARIS,
AU BUREAU DE L'ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE,
RUE CHANTEREINE, N° 10,
Et chez tous les principaux libraires, directeurs de postes, etc.

1826.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8.

Lettre

de

Mr le Baron Ternaux

à l'Editeur

De l'Encyclopédie Progressive.

Monsieur,

Lorsque vous m'avez communiqué le plan de votre entreprise, j'ai applaudi à l'heureuse idée de réunir en un faisceau toutes les connaissances humaines, et d'en montrer surtout l'application à la vie pratique, d'ouvrir une lice à tous les talens, d'établir un concours

entre tous les Savans, et d'appeler ainsi à un même centre toutes les pensées grandes, généreuses et utiles. Un tel projet doit plaire à tous ceux qui aiment sincèrement leur pays : aussi, Monsieur, ai-je accepté avec empressement d'y concourir, et vous ai-je promis de déposer dans un article le fuit d'une expérience de quarante années.

Mais quand nous ne cessons de réclamer liberté et concurrence, quand nous sommes convaincus que les enquêtes sont le meilleur moyen d'arriver à la vérité, pourquoi n'appliquerions-nous pas ces principes à tous nos besoins, à toutes nos relations sociales, en faisant de la publicité l'emploi le plus étendu ! Ce serait fonder et consolider dans tous les esprits et dans nos mœurs l'habitude du gouvernement représentatif, garantie forte et durable des progrès de la civilisation.

Je voudrais appeler les esprits sur une question qui se rattache immédiatement au but que vous vous proposez, et je vous offre de mettre au concours un prix dont je ferai les fonds.

» Les droits et les limites des propriétés sont certainement un des points les plus importans de l'organisation sociale. La propriété des immeubles et

la transmission des valeurs mobiliaires sont déterminées d'une manière assez positive pour les besoins de notre époque; mais la propriété et la transmission des découvertes industrielles ne le sont que d'une manière imparfaite. Notre législation, incomplète à cet égard, ne garantit suffisamment aucun inventeur contre ceux qui l'imitent, n'assure pas au génie une récompense assez certaine pour ses plus importantes découvertes. »

Je propose donc pour sujet de prix la question suivante :

« Quels sont, en France, les obstacles qui » s'opposent à une bonne législation sur les Patentes » et les Brevets d'invention pour les découvertes indus- » trielles ? »

« Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour » neutraliser ou faire disparaître ces obstacles ? ».

« Quelles sont enfin les meilleures dispositions » à établir pour former sur cette partie le projet de » législation le plus complet et le plus en harmonie avec » les besoins et les progrès de l'Industrie ? »

Les Mémoires seront reçus jusqu'au 30 Juin 1827.

Un Prix de 3,000 francs sera donné à l'auteur du meilleur Mémoire, qui remplira toutes les conditions

du concours, et sera décerné par une Commission composée de Trois Pairs de France,

Trois Députés,

Trois Magistrats,

et Trois Manufacturiers.

Un rapport sera fait sur tous les Mémoires présentés. On y mentionnera les idées et les opinions émises par les divers concurrens.

Dans le cas où la Commission ne jugerait aucun Mémoire digne du Prix, le rapport, rendu public et distribué avec **l'Encyclopédie Progressive**, mettrait les auteurs à même de refaire leur ouvrage, en s'aidant ainsi des lumières données par tous les autres Mémoires. Le Prix serait alors renvoyé à l'année suivante.

Agréez, etc.

G.-L. Ternaux l'aîné.



Nous saurons répondre dignement aux vues généreuses de l'honorable M. Ternaux qui a si bien compris le but élevé de notre entreprise. Aidés et dirigés par les hommes distingués qui ont bien voulu nous promettre leur coopération, tous nos efforts tendront sans cesse à agrandir de plus en plus le cercle des découvertes en tout genre,

et à faciliter leur publicité. Il n'est pas difficile d'exciter la munificence de ceux que la France distingue dans les lettres, les sciences, les arts, le commerce, l'industrie ou les affaires publiques, etc. La simple communication de la lettre de M. Ternaux a suffi pour en déterminer un grand nombre à fonder des prix, qui, nous avons lieu de le croire, seront suivis de beaucoup d'autres. Tous les amis du bien public, tous ceux qui portent quelque intérêt à l'avancement des lettres, des sciences ou de l'industrie, voudront suivre le noble exemple donné par M. Ternaux, et s'uniront à nous pour marcher en commun vers un si noble but. C'est par cette concurrence de toutes les passions généreuses que nous espérons pouvoir coopérer au bien-être du pays et aux progrès de la civilisation.

PRIX FONDÉ par monsieur CASIMIR PÉRIER.

Un prix de 3,000 francs sera donné à l'auteur du meilleur mémoire qui remplira toutes les conditions du programme suivant :

« Quels sont en France les vices et les lacunes des dispo-
« sitions législatives et administratives concernant le prêt
« hypothécaire? »

« Quels sont les obstacles qui s'opposent à la direction des
« capitaux vers cette nature d'emploi? »

« Quelles seraient enfin les meilleures dispositions à éta-
« blir pour former sur cette partie le projet de législation
« le plus complet et le plus en harmonie avec les besoins
« du fisc, ceux des emprunteurs, et les garanties qu'ont
« droit d'exiger les prêteurs? »

Les concurrens devront surtout examiner les questions du libre taux de l'intérêt; de la transmission des contrats, de la vente à réméré, de l'expropriation forcée, etc.

La prochaine livraison de l'*Encyclopédie progressive* donnera le programme des prix dont les fonds sont fournis par

divers membres des deux Chambres, des Propriétaires, des Banquiers, des Manufacturiers de Paris et des Départemens, etc. En attendant, on pourra écrire à l'*Editeur de l'ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE* ou prendre communication, au Bureau, *rue Chantereine, n*° 10, des diverses questions mises au concours, et entre autres des suivantes : — sur les Prêts Hypothécaires, — les Chemins vicinaux, — l'Administration communale, — le Recrutement de l'armée, comme moyen plus général d'éducation, — l'état de l'Art chez les anciens et chez les modernes, — l'abolition de la Mendicité, — l'amélioration des Prisons et du sort des prisonniers, — la déportation et la colonisation des Condamnés, — les relations avec les Colonies et les pays d'outremer, — les Douanes, — les causes et les conséquences de la Crise commerciale, — l'augmentation des Débouchés à l'intérieur, — l'extension des Assurances de récoltes, — la fabrication dans les fermes du Sucre de betteraves, — l'application en grand de l'Iode, — le modèle le plus économique de Lampe, etc., etc., etc.

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE,

OU

COLLECTION DE TRAITÉS

SUR L'HISTOIRE, L'ÉTAT ACTUEL, ET LES PROGRÈS DES CONNAISSANCES HUMAINES.

ENCYCLOPÉDIE.

ENCYCLOPÉDIE (ἐν, en; κύκλος, cercle; παιδεία, instruction, enseignement, connaissance), enseignement *encyclique*, c'est-à-dire universel, dépôt de toutes les connaissances humaines (1).

Le titre seul prouve que, rigoureusement parlant, l'ouvrage est impossible. Le genre humain ne sait pas tout, et nul homme, nulle réunion d'hommes n'est capable de recueillir et d'enfermer dans un livre tout ce que sait le genre humain. Le mot *Encyclopédie*, dans son sens littéral et philosophique, n'est donc qu'un mensonge de l'ambition et de l'orgueil d'esprit.

---

(1) En tête de l'article *Encyclopédie*, Diderot définit ce mot : « enchaînement de connaissances », et l'Académie française a adopté cette définition : elle n'est point exacte ni conforme au sens étymologique : ἐγκύκλιος signifie *circulaire* et au figuré *complet, universel*. Les Grecs appelaient ἐγκύκλιος παιδεία, ἐγκύκλια μαθήματα, *une éducation complète, l'ensemble des connaissances que tout Grec libre devait acquérir*. On lit dans Strabon (l. 1, p. 34, édit. d'Amsterd. 1707), τῆς ἐγκυκλίου καὶ συνήθους ἀγωγῆς τοις ἐλευθέροις μετασχόντα, *les choses qui font partie de l'éducation complète et ordinaire des hommes libres :* dans Démosthène, τα ἐγκυκλία δικαία, *les droits qui appartiennent à tous les citoyens*, etc.

Cependant, depuis le milieu du siècle dernier, on persiste à tenter des Encyclopédies, et le public ne cesse pas de les bien accueillir. Dans les pays les plus divers d'institutions, de croyances, de mœurs, de telles entreprises ont été formées et accomplies. Et, loin de se ralentir, ce mouvement se propage et s'accélère de nos jours; en France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, malgré tant d'Encyclopédies déjà publiées, d'autres paraissent ou se préparent : sous des titres différens, des ouvrages de même nature se multiplient partout, et presque tous sont déjà en possession du succès (1).

N'est-ce là qu'un de ces caprices, un de ces accès d'enthousiasme, auxquels se livre quelquefois l'esprit humain? ou serait-ce que l'impossibilité d'une telle œuvre n'a pas même été soupçonnée, et que les écrivains et le public se flattent encore, les uns de resserrer, l'autre de posséder dans un seul livre tout ce qu'on peut savoir?

Il n'en est rien ; des caprices intellectuels n'ont pas tant d'étendue et de durée; la naissance de la mode encyclopédique est déjà loin de nous : une violente réaction a même eu lieu contre l'esprit qui, dans le siècle dernier, enfanta chez nous la première Encyclopédie; elle n'a point de défauts, point de lacunes, qui n'aient été mis au jour; on s'est élevé, même avec colère et injustice, contre l'arrogante vanité d'un pareil dessein : aucune illusion, aucune espérance chimérique ne peut subsister maintenant à cet égard.

Cependant les Encyclopédies continuent, et les hommes même qui s'en plaignent en font à leur tour pour guérir le mal qu'ils les accusent d'avoir produit (2).

---

(1) Voir la Bibliographie placée à la fin de cet article.

(2) Plusieurs ouvrages de ce genre, notamment l'*Encyclopædia britannica*, publiée par M. George Cleig (Edimbourg, 1814, 5e édit., 20 vol. in-4o), sont rédigés dans des principes directement opposés à ceux de la première Encyclopédie française.

Il y a évidemment, à cette invincible et universelle persévérance, une cause plus puissante que les prétentions de quelques philosophes. A coup sûr les Encyclopédies sont tout autre chose qu'une œuvre littéraire et savante; la popularité leur vient d'ailleurs.

Consultons l'époque où elles sont nées. On a beaucoup parlé de la philosophie du 18e siècle, de la nouveauté de ses idées, des immenses progrès qu'elle a fait faire à l'esprit humain. Sans doute il y a eu alors des idées nouvelles, d'habiles philosophes, des progrès intellectuels; mais ce n'est point là le grand côté du siècle ni son caractère dominant. Les théories de la sensation et de la souveraineté du peuple sont aussi anciennes que le monde; Descartes est un plus puissant métaphysicien que Condillac; Rousseau lui-même est plus original par son talent que par ses opinions. A part les sciences naturelles, le 18e siècle n'est pas celui qui a fait, dans le champ de la connaissance humaine, les plus importantes découvertes et les plus glorieux travaux.

Ce qui le distingue et fera sa gloire, c'est d'avoir recherché et accepté les conséquences pratiques de ses idées, d'avoir mis la science en contact avec la société. Dans l'étude de la vérité considérée en elle-même et sous un point de vue purement intellectuel, d'autres siècles ont porté plus d'originalité et de profondeur; le premier, celui-ci a proclamé que la vérité avait droit de gouverner le monde. C'est un siècle d'application bien plus que de théorie, de civilisation bien plus que de science. Peu de chose restera de ses doctrines; il a changé sans retour la condition de l'humanité.

Veut-on de ceci une preuve irrécusable? qu'on regarde sous quel aspect la science s'est présentée alors à l'esprit des hommes et dans quelles dispositions ils l'ont étudiée. Les siècles précédens, le 17e surtout, portaient dans cette étude un désintéressement naïf et sincère; les esprits marchaient à la recherche du vrai sans pré-

méditation, sans arrière-pensée, pour le seul plaisir de le connaître, sans en rien attendre ni lui rien demander de plus. Mais leurs connaissances et leurs idées n'avaient nul effet réel et pratique; ils ne songeaient point à s'en prévaloir pour influer sur le monde extérieur, pas même pour le juger; et, dans leurs rapports avec l'état social, les doctrines étaient sans conséquence et la vérité sans pouvoir. Le 18e siècle au contraire n'a point cultivé les sciences morales pour elles-mêmes et d'une façon désintéressée ; une intentiôn étrangère à la science y préoccupe évidemment les esprits; en philosophie, en histoire, c'est un but déterminé d'avance qu'ils poursuivent; ils ont besoin de certains résultats; la vérité est pour eux un moyen; ils la cherchent comme un argument au profit d'une cause, comme une arme pour un combat. En revanche la science est devenue pratique, la vérité puissante; elles ne se tiennent plus à l'écart du monde réel; elles l'examinent et le jugent, et le somment de se régler selon leurs lois : le droit réclame l'empire sur le fait; les doctrines sont des événemens.

Filles du 18e siècle, les Encyclopédies portent le même caractère; elles ont pour objet le progrès de la société plutôt que de la science; comme œuvre philosophique, leur valeur ne saurait être grande; comme moyen de civilisation, leur mérite est immense : c'est là leur vraie nature et la vraie cause de leur succès.

Comment une Encyclopédie serait-elle une œuvre philosophique? l'unité y manque nécessairement. Que des hommes, liés par la similitude de leurs opinions et de leurs vœux, mettent en commun leurs travaux pour agir ensemble et dans le même sens sur leurs contemporains, de là naît sans doute une sorte d'unité pratique, suffisante pour imprimer à cette œuvre collective une direction bien déterminée, et produire au dehors de grands résultats. Celle-là peut se rencontrer dans une

Encyclopédie. Mais il y a bien loin de cette unité imparfaite et grossière, bonne seulement pour l'action, à l'unité pure et véritable qui domine dans l'esprit du poëte, de l'artiste ou du philosophe, qui coordonne, pénètre, vivifie toutes les parties d'une grande composition, et en fait, pour ainsi dire, un corps harmonique et animé. Celle-ci ne peut naître que de la pensée d'un homme; aucune coalition, aucune combinaison factice ne saurait la produire; une société de philosophes ne peut pas plus enfanter un grand ouvrage philosophique qu'une société de poëtes une épopée ou une tragédie.

Nos encyclopédistes refusèrent d'accepter cette impossibilité; leur temps était celui de l'ambition et de l'espérance; ils se flattaient de réduire en système tout le savoir de l'homme, et voulaient faire, de leur ouvrage, non seulement un moyen d'influence, mais un monument. Ils imaginèrent de commencer par une classification systématique des connaissances humaines, et un tableau imité de celui de Bacon fut chargé d'imprimer à l'Encyclopédie un grand caractère d'ensemble et d'unité.

C'était une singulière idée que de placer un tel tableau en tête d'un dictionnaire où les articles sont jetés pêle-mêle, selon les hasards de l'alphabet, et d'inscrire ainsi un système au dessus du chaos. On essaya, par des renvois indiqués à chaque article, de remédier à cet inconvénient et d'établir, entre l'arbre encyclopédique et l'Encyclopédie elle-même, quelque relation. Mais l'unité ne peut être le résultat de tels artifices mécaniques; on aurait beau numéroter, selon leur ordre légitime, des membres épars, exécutés par des artistes différens et confusément entassés, nul n'y verrait une statue. En dépit des renvois, l'arbre encyclopédique et l'Encyclopédie sont demeurés étrangers l'un à l'autre; l'unité a été affichée sur le frontispice; elle n'a point pénétré dans le monument.

Elle y aurait pénétré en vain : quand, au lieu de suivre simplement l'ordre alphabétique, on aurait savamment distribué les matières et les articles selon la classification établie par Bacon ou d'Alembert, l'Encyclopédie n'en serait pas devenue une œuvre plus philosophique; l'unité véritable n'y aurait pas moins manqué.

Une classification ne suffit point pour la produire. Les classifications n'ont communément pour objet que d'établir entre les faits un certain ordre à l'aide duquel l'esprit les puisse voir, comprendre et retenir facilement. L'unité qui en résulte, purement extérieure et pratique, est presque toujours artificielle, arbitraire, et pourrait être obtenue par mille procédés différens. Qui ne sait que dans toutes les sciences, naturelles, historiques, morales même, on a imaginé et employé une multitude de classifications diverses qui toutes, une fois établies et acceptées, ont eu le même mérite; savoir de servir à l'intelligence de guide, à la mémoire de soutien? Les faits peuvent être considérés sous plusieurs aspects et se lient les uns aux autres par des rapports divers ; selon qu'on adoptera tel ou tel de ces rapports pour principe de la classification, elle variera sans cesser d'atteindre son but.

L'arbre encyclopédique de Bacon et de d'Alembert n'est qu'une classification de ce genre. Ils en ont cherché le principe dans la diversité des facultés humaines; ils ont distingué la mémoire, la raison et l'imagination, et classé les sciences et les arts selon leur rapport avec l'une ou l'autre de ces facultés. Sans examiner ici le mérite du principe même de cette classification, sans rechercher si de telles distinctions entre les facultés humaines sont autre chose qu'un moyen d'observation et d'étude, qui ne voit qu'on pourrait classer les sciences et les arts d'après un grand nombre de principes différens? On pourrait, par exemple, chercher le moyen de classification dans le monde extérieur, non dans l'esprit humain, et

distribuer les sciences et les arts selon leur objet; la distinction commune des trois règnes, c'est-à-dire de la nature inorganique, organisée et animée, deviendrait ainsi la base d'un arbre encyclopédique aussi complet, aussi régulier que celui qu'ont élevé Bacon et d'Alembert sur la distinction, plus arbitraire et plus vaine peut-être, de nos facultés. On pourrait trouver dans l'opposition de l'homme et du monde, du spectacle et du spectateur, du *moi* et du *non moi*, un principe de classification pris, comme le leur, au dedans de nous-mêmes et pourtant fort différent. On pourrait aussi distribuer les sciences et les arts selon leur généalogie et dans l'ordre de leur naissance et de leur développement. Considérées sous un point de vue vraiment philosophique, toutes ces classifications encourraient de graves reproches; mais pratiquement elles auraient toutes à peu près les mêmes avantages et produiraient le même résultat.

D'Alembert lui-même l'a fort bien senti et s'est empressé de le déclarer : « Comme dans les cartes générales « du globe que nous habitons, dit-il, les objets sont plus « ou moins rapprochés et présentent un coup d'œil dif« férent selon le point de vue où l'œil est placé par le géo« graphe qui construit la carte, de même la forme de « l'arbre encyclopédique dépendra du point de vue où « l'on se mettra pour envisager l'univers littéraire. On « peut imaginer autant de systèmes différens de la con« naissance humaine que de mappemondes de différentes « projections..... Nous sommes trop convaincus de l'ar« bitraire qui règnera toujours dans une pareille division « pour croire que notre système soit l'unique ou le meil« leur..... Il ne faut donc pas attribuer à notre arbre « encyclopédique plus d'importance que nous ne préten« dons lui en donner; c'est une espèce de dénombre« ment des connaissances qu'on peut acquérir, dénom« brement frivole pour qui voudrait s'en contenter,

« utile pour qui désire d'aller plus loin (1). » Dans l'article *Encyclopédie,* Diderot a exprimé la même idée (2) : esprits bien supérieurs à leurs propres ouvrages, l'un et l'autre ne voulaient pas qu'on pût les accuser de se méprendre sur le vrai caractère d'un travail dont l'Encyclopédie, comme œuvre philosophique du moins, attendait pourtant toute son unité.

Les classifications n'ont de valeur réelle et scientifique qu'autant qu'elles sont l'expression d'une idée, le résultat d'un système sur le fond même des questions que la science a pour objet ; et leur mérite dépend alors de celui de l'idée qu'elles expriment, du système qui les produit. Qu'un physiologiste, par exemple, découvrant la loi générale des phénomènes de la vie et de leurs rapports avec l'organisation, en déduise une classification des êtres animés, celle-ci ne sera plus une œuvre arbitraire et d'ordre purement extérieur, car elle mettra au jour, sous ses diverses formes et dans toutes ses ramifications, le fait simple et primitif qui régit cette portion de la nature. Mais des classifications de ce genre et vraiment philosophiques sont nécessairement d'une portée restreinte ; c'est seulement dans des sciences spéciales qu'on peut se flatter d'y parvenir. Une telle classification encyclopédique est impossible, car elle aurait pour objet la totalité des faits et des êtres; elle exigerait que l'homme pût comprendre le système général de l'univers et en démêler le principe, qu'il se fût posé au sein de l'unité suprême et infinie pour contempler de là toutes choses et saisir le lien qui les unit. Les limites de sa puissance et de sa science sont inconnues, mais elles ne vont point jusque là.

(1) *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, p. 15, 19, édit. in-fol. de 1751.

(2) *Encyclopédie*, t. 5, p. 640, au *verso*.

Une Encyclopédie ne saurait donc être un système régulier et complet, une œuvre vraiment philosophique; on ne parviendrait jamais à lui donner qu'une unité imparfaite, arbitraire, apparente : l'unité véritable qu'elle exigerait surpasse les forces de l'humanité.

Est-ce du moins un moyen direct de faire faire aux sciences de grands et rapides progrès?

Il est permis d'en douter, par deux raisons surtout qui, malgré leur opposition apparente, concourent au même résultat.

On ne sait pas quel degré de désintéressement, quel éloignement de toute vue étrangère au travail même, anime les hommes qui se vouent à la science, quel que soit son objet. Ils l'aiment et la cultivent pour elle seule, pour le seul plaisir de découvrir la vérité, par cette noble soif de connaître, privilége sublime de notre nature, sans aucune idée, je ne dis pas d'intérêt personnel, mais d'application quelconque, sans songer que leurs travaux pourront avoir quelque autre résultat. Il semble que l'homme, pour atteindre à la vérité, ait besoin de concentrer vers ce but toutes ses forces, et qu'aucune intention, aucune pensée ultérieure ne le vienne distraire d'un si grand dessein. En revanche ce n'est qu'à un tel désintéressement, à ce complet oubli du monde extérieur et de soi-même, qu'il a été donné de faire faire aux sciences leurs plus glorieux progrès. Qu'on cite un exemple de grandes découvertes scientifiques, de grandes vérités obtenues par un autre mobile que le seul amour de la science et de la vérité: dans les sciences morales, exactes et naturelles, dans les temps anciens et modernes, Platon et Archimède, Newton et Descartes, Lagrange et Haüy, tous les hommes dont le nom rappelle les conquêtes de l'esprit humain, peuvent être apportés en preuve que, par une dispensation admirable, la Providence attache en ceci le triomphe à la pureté de la passion.

Or une Encyclopédie est toujours, jusqu'à un certain point, une œuvre pratique, conçue dans un dessein applicable au monde extérieur, et dont la science n'est pas le but unique, ni même dominant. Ce n'est point de là que peut venir l'impulsion qui fait découvrir le système du monde, ou sonder les mystères de la destinée humaine. Il faut, à de tels travaux, une plus entière abnégation de tout projet, et toute la liberté de la pensée affranchie du fardeau des choses d'ici-bas.

Il y faut aussi la perspective d'une gloire personnelle, claire, sans partage. On ne fait point de grandes découvertes scientifiques par voie d'association et en commun; elles sont le fruit de méditations solitaires, et celui qui s'y livre a besoin, pour récompense, que sur lui seul aussi tombent et s'arrêtent les regards. Or une Encyclopédie est une œuvre immense et qui n'appartient à personne; chaque science s'y perd dans la foule des sciences, chaque homme dans la foule des hommes; chacun y peut apprendre quelle petite place il occupe, lui et son savoir, dans l'océan de la connaissance humaine: vue excellente pour rabattre l'orgueil d'Alcibiade, mais peu propre à échauffer les savans de ce zèle passionné qui leur fait oublier l'importance relative de leurs travaux pour ne songer qu'à leur noble but, la conquête de la vérité.

Enfin, les hommes qui font faire aux sciences de grands pas ne peuvent s'adresser et ne s'adressent guère en effet à ce vaste public auquel les Encyclopédies sont destinées; partant du point où la science est arrivée parmi les savans, c'est pour les savans seuls qu'ils écrivent, et leurs ouvrages sont spéciaux comme le public capable de les juger. Une Encyclopédie traite de toutes choses, et pour toutes sortes de lecteurs; ce n'est point là le lieu que l'auteur d'une découverte vraiment scientifique choisira pour la mettre au jour.

Mais si la lumière se concentre dans un foyer, c'est

pour se répandre sur le monde; la science a un autre but que de satisfaire une noble curiosité; la vérité est aussi féconde que belle; il est donné à peu d'hommes de la découvrir, mais il appartient à tous de la reconnaître et de recueillir ses bienfaits; aux progrès de l'esprit humain doivent correspondre ceux de l'espèce humaine; considéré dans son existence terrestre, c'est pour la civilisation, pour le développement et l'amélioration de l'état social, que l'homme vit et travaille. Ici commence la vraie tâche des Encyclopédies et se déploie toute leur utilité.

Et d'abord, pour ne parler que de leur effet le plus général, elles ont un noble mérite : par la grandeur seule du spectacle scientifique qu'elles exposent aux yeux du public, elles éveillent, propagent, fortifient ce respect et ce goût de la science qui est peut-être le premier moyen, et, à coup sûr, l'indispensable condition de la civilisation et de ses progrès. Comme de grands et hardis monumens donnent, du peuple qui les entreprit, une haute idée, et le font admirer de siècle en siècle, de même ce monument des travaux de l'esprit humain fait naître, dans l'âme de ceux qui le contemplent, un profond sentiment de sa puissance et de ses droits. En y regardant de près, on reconnaîtra les défauts de l'édifice, le manque de proportions, les lacunes, peut-être même l'instabilité des fondemens; il n'en est pas moins vrai que l'impression commune qu'il suscite est morale, utile, et, si je puis ainsi parler, civilisante; c'est une impression d'estime pour le savoir, d'affection pour la vérité, de respect pour l'ordre intellectuel, de zèle pour le service de l'humanité. Elle a ses périls comme toute chose; elle peut devenir orgueil, folle confiance; elle peut contribuer à jeter les hommes dans de funestes erreurs; mais, à tout prendre, le bien domine dans sa nature comme dans ses effets; elle appartient à des temps de progrès et de gloire; et le siècle qui

n'en serait pas susceptible serait bien près de la plus triste, de la seule vraie décadence; la vie intellectuelle lui manquerait.

Les Encyclopédies l'entretiennent, la fomentent, la développent, même dans des esprits qui ne l'auraient jamais connue, qui peut-être n'en auraient jamais conçu le désir. Un théologien philosophe, aujourd'hui l'honneur de l'Écosse, M. Chalmers, a fait cette judicieuse remarque, qu'il n'en est pas des besoins intellectuels comme des besoins physiques d'autant plus pressans qu'on tarde davantage à les satisfaire; la faim, la soif, ne cessent de croître si on ne les apaise pas, et deviennent enfin des tourmens intolérables : la nature morale de l'homme n'a point cette exigence invincible et spontanée; elle s'engourdit si rien ne la provoque, et, plus l'aliment qui lui convient lui manque, plus elle se résigne à s'en passer. C'est le fatal effet de l'ignorance comme de la servitude, que l'homme finit par y perdre le sentiment de sa misère et le désir d'y échapper. Que son intelligence au contraire ait approché de la vérité, elle en deviendra chaque jour plus avide; si notre nature morale a besoin d'être excitée, elle possède en revanche ce privilége qu'elle ne peut connaître ni épuisement, ni satiété, ni fatigue même, et que l'exercice redouble ses forces et la jouissance ses désirs. Or les Encyclopédies, plaçant une foule d'idées et de faits à la portée d'une foule d'hommes qui n'y songeaient point, qui sans cela peut-être n'en auraient jamais entendu parler, font pénétrer partout et arriver, pour ainsi dire, de toutes parts, cette provocation dont notre intelligence a besoin. Les ouvrages spéciaux ne parviennent qu'aux hommes qui les demandent et ont formé d'avance le dessein de s'en servir. Par la voie des Encyclopédies, les connaissances de tout genre vont au devant de tous les lecteurs; les regards de celui qui s'occupe d'histoire y tomberont sur un article de philosophie; y

cherchez-vous le sens de quelque terme? l'explication pratique d'un art appellera votre attention. C'est comme un vaste bazar intellectuel où les résultats de tous les travaux de l'esprit humain s'offrent en commun à quiconque s'y arrête un moment, et sollicitent à l'envi sa curiosité.

Je sais, et me suis hâté de le dire, qu'ainsi ne naîtra point une instruction profonde, et qu'à celui qui voudra faire, de telle ou telle science, l'objet de son étude, les traités spéciaux seront toujours nécessaires. Mais, dans l'ordre moral comme dans la société civile, le temps du privilége exclusif est passé sans retour; en fait de science comme de gouvernement, une classe nombreuse s'est formée qui, sans y consacrer sa vie, ne doit et ne veut plus y demeurer étrangère, empressée de cultiver son intelligence, capable de prendre plaisir, ne fût-ce qu'en passant, à la contemplation de la vérité. C'est à cette bourgeoisie du monde intellectuel que les Encyclopédies sont surtout destinées; elle y trouve réunies, résumées, taillées, pour ainsi dire, à sa mesure, des connaissances qu'elle n'aurait pas le loisir d'étendre plus loin ni de chercher ailleurs. On a beaucoup parlé, et avec raison, de ses conquêtes et de son influence dans l'ordre politique; chaque jour, dans nos manufactures, les produits de tout genre s'adaptent de plus en plus à ses besoins et à ses moyens : par quelle absurde exception n'aurait-elle pas aussi, dans l'ordre intellectuel, ses droits et son empire? Parce que la science n'est pas sa vocation spéciale et dominante, faut-il que ses convenances et ses goûts en fait d'étude ne soient pas consultés et satisfaits? Que l'aristocratie savante ne s'y trompe point; il y aurait pour elle, à s'isoler avec dédain, la même erreur, le même péril, qui ont perdu tant d'autres aristocraties; la prospérité des hautes sciences mêmes est étroitement liée aux progrès scientifiques de la classe moyenne; là ne réside point, il est vrai, le public spé-

cial auquel les savans s'adressent et dont le suffrage fait leur récompense; mais là se forme ce public général dont l'activité intellectuelle alimente et soutient celle de tous les autres, qui ne décide point des renommées, mais qui les accepte et les propage ; public véritable pour qui se font en définitif toutes choses, et qui ne peut languir dans l'ignorance ou l'apathie sans que la langueur atteigne bientôt ces régions supérieures du savoir, où un imprudent orgueil se permet quelquefois de le dédaigner.

Là même du reste les Encyclopédies exercent directement une influence salutaire ; elles font tomber les barrières qui séparent les sciences diverses, et les contraignent à ne pas s'ignorer réciproquement. Le régime des castes a long-temps prévalu dans le monde savant; de même qu'il n'y avait presque aucune relation entre les savans et le peuple, de même les savans demeuraient presque absolument étrangers les uns aux autres ; médecins, jurisconsultes, théologiens, érudits, artistes, chacun vivait renfermé dans son étude comme un moine dans son ordre ; les sciences même les plus étroitement liées par leur objet et leurs moyens, la médecine et la chirurgie par exemple, étaient rigoureusement séparées ; aussi, à l'exception des hommes de génie, comme Descartes, Gassendi, Leibnitz, l'esprit des savans manquait en général d'étendue et de liberté; et plus on pénétrait dans les professions qui appliquent la science aux besoins de la vie commune, plus les inconvéniens de cette classification monacale devenaient choquans et fâcheux. Les Encyclopédies la font disparaître ; elles établissent entre les sciences une sorte de communauté, y introduisent l'esprit d'association, rapprochent les artistes des lettrés, les praticiens des philosophes, mettent enfin chaque savant en mesure de s'instruire, sans de trop longs efforts, de ce qui n'est point l'objet spécial de son étude, assez du moins pour que l'étendue nouvelle de son instruction et de ses idées tourne ensuite au profit

de ses travaux. C'est le principal avantage des Universités et des Académies que tous les savans y vivent ensemble, communiquent, s'interrogent, discutent, et s'animent et s'éclairent tour à tour. Autant qu'un livre peut suppléer à la société vivante, les Encyclopédies ont cette vertu; elles entourent, pour ainsi dire, le savant solitaire de doctes et bienveillans collègues qu'il peut consulter à toute heure, et empêchent ainsi que l'isolement de sa vie et la spécialité de ses études ne resserrent dans d'étroites limites ses idées et son savoir.

Parlerai-je enfin de leur utilité commune et pratique, de l'abondante instruction, des innombrables renseignemens qu'elles fournissent et qui s'appliquent à tant de circonstances, à tant de besoins de la vie? Dans les grandes villes, au milieu de toutes les facilités, de toutes les richesses de la société humaine, on oublie trop qu'une multitude de familles indépendantes, aisées, dont le travail n'absorbe point le temps ni les facultés, vivent dans une situation toute différente, celles-ci à la campagne, celles-là dans de petites villes, éloignées de toutes ces ressources de la science et de l'industrie qui se pressent autour de nous. C'est là qu'on apprend à connaître le prix de cette science domestique qui se transporte en quelques volumes dans la solitude la plus profonde. Sans doute elle est incomplète et fautive; on se trompe souvent dans l'application qu'on en fait; mais, à tout prendre, elle éclaire et dirige plus souvent encore; elle diminue les embarras, les ennuis de l'isolement; elle rassure les imaginations; elle établit enfin, entre des milliers d'individus dispersés et les grands foyers de la science, une sorte de lien intellectuel dont l'importance et les effets se laissent difficilement apprécier.

Qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de civilisation, sinon la civilisation elle-même? Les Encyclopédies sont au nombre des innombrables procédés qu'emploie, pour accomplir son œuvre, cette puissance de perfection-

nement et de progrès, qui est l'apanage du genre humain; elle les a fait inventer comme elle a fait inventer l'écriture, l'imprimerie, les journaux, la navigation, les canaux, tous les moyens de communication, matérielle ou intellectuelle, entre les hommes; et c'est ainsi qu'elle poursuit incessamment son but, qui est de développer de plus en plus la nature humaine, d'appeler chaque jour un plus grand nombre d'individus à l'activité de l'intelligence, à la jouissance des biens de l'état social.

Veut-on s'assurer, par une dernière voie, que telles sont en effet l'utilité des Encyclopédies et leur vraie destination? Qu'on examine les divers reproches qu'elles ont encourus: les uns tombent sur les Encyclopédies considérées comme œuvre philosophique, et ils sont presque tous fondés; les autres s'adressent aux Encyclopédies considérées comme moyen de civilisation, et ils sont tous illégitimes, car on pourrait aussi bien les adresser à la civilisation elle-même. Sous le premier point de vue, on a reproché aux Encyclopédies l'impossibilité de tenir ce que promet leur nom, le manque d'unité qui y règne dans les doctrines, même lorsqu'elles ont une tendance pratique bien déterminée, la disproportion des parties, celles-ci maigres et mutilées, celles-là portées à un excessif développement, etc., etc. Tout cela est vrai, et on ne m'accusera pas d'avoir cherché à le dissimuler. Sous le second point de vue, les Encyclopédies, dit-on, répandent une science incomplète, et la répandent au hasard, sans savoir si les esprits sont préparés à la recevoir, quel usage ils en feront, si même ils en ont envie et la demandent; elles provoquent par là, ou du moins elles favorisent une activité intellectuelle intempestive et mal répartie; elles propagent trop vite, dans la société tout entière, les idées qui naissent dans la région supérieure, et ne devraient pas en sortir avant d'avoir subi l'épreuve du temps; elles font ainsi beaucoup de demi-

savans, enfantent la présomption, la légèreté des opinions, des études, et tous les défauts qui en résultent pour les individus, et tous les dangers qui en peuvent naître pour les peuples. Je ne discuterai point ici tant de graves accusations; je me bornerai à demander s'il en est une seule qu'on ne puisse intenter également contre l'imprimerie, la liberté de la presse, les journaux, l'active circulation des idées et des capitaux, en un mot contre la civilisation elle-même. Il est vrai, elle ne purge point l'homme de tout vice et n'affranchit point la société de tout péril; elle développe, au contraire, toutes les dispositions de sa nature, toutes les chances de sa destinée. Mais cela convenu, il n'en reste pas moins évident que la civilisation est la vie même de l'espèce humaine, la loi, le but, la gloire de son activité sur la terre; que les peuples chez qui elle prospère surmontent les plus dures épreuves, survivent aux plus grands revers; que ceux chez qui elle s'arrête dépérissent et meurent, même au sein de la paix, sans accidens et sans ennemis. Qui osera dire qu'il faut l'étouffer? Qui repoussera les moyens de seconder son développement?

Puisque c'est là le mérite des Encyclopédies, de là aussi doivent dériver les lois de leur composition; et c'est comme moyen de civilisation, non comme ouvrage philosophique, qu'elles doivent être conçues et exécutées.

Dans ce dessein, deux conditions fondamentales leur sont imposées: il faut qu'elles soient 1° à la portée du public auquel elles s'adressent; 2° au niveau des connaissances et des idées qu'elles veulent lui communiquer.

Le simple énoncé de ces deux conditions laisse voir que les premières Encyclopédies, entre autres l'Encyclopédie française, n'y ont point satisfait, ou du moins n'y satisfont plus aujourd'hui.

D'une part, en effet, elles sont si considérables et si

chères qu'elles ne sauraient pénétrer partout où le besoin s'en fait sentir; d'autre part, elles sont stationnaires au milieu d'une civilisation progressive, pareilles en quelque sorte à ce travail du cadastre, si vaste et si lent qu'à peine terminé, il ne représente déjà plus l'état de la propriété territoriale, et a perdu, en partie du moins, son mérite et son utilité.

Au premier aspect, il semble que ce double vice soit inhérent aux Encyclopédies, et qu'on ne puisse se flatter de les rendre jamais accessibles à un très grand nombre d'hommes, et susceptibles, comme la science et la civilisation elles-mêmes, de perfectionnement et de progrès. Il n'en est rien; si elles n'ont pu encore suffire pleinement à leur vraie destination, c'est qu'on a méconnu leur vraie nature; c'est qu'on a prétendu en faire à la fois une œuvre philosophique et un moyen de civilisation, un monument et un instrument.

Pour qu'une Encyclopédie fût en effet une œuvre philosophique, pour qu'elle en offrît du moins l'apparence, il fallait non seulement que l'universalité des connaissances humaines y parût déposée, c'est-à-dire que chaque mot de la langue y fût l'objet d'un article, mais encore que tous les articles, presque tous du moins, eussent une certaine étendue, une certaine valeur philosophique. Sous le point de vue purement pratique, et dans l'intérêt de la civilisation commune, la plupart des articles n'auraient dû contenir qu'un résumé fort élémentaire des idées et des faits les plus importans sur la matière en question; c'était déjà une assez vaste entreprise que de donner, sur toutes choses, quelques notions à tous les lecteurs. Mais les premiers encyclopédistes, préoccupés de la grandeur systématique de leur conception, ne se seraient point résignés à n'écrire ainsi que pour le public proprement dit; ils voulaient écrire pour les savans, pour le monde lettré. L'intention pratique et civilisante (pour me servir encore de cette expression

qui rend seule toute ma pensée), dominait au fond dans l'idée primitive et générale de l'ouvrage ; mais, dans l'exécution de chaque article en particulier, l'intention philosophique et littéraire prévalait ; et, que le sujet le méritât ou non, chaque auteur voulait être lu pour son compte, et que ce qu'il écrivait le mît en réputation d'esprit ou de savoir. De là tant d'articles, d'un intérêt médiocre ou très spécial, portés à une longueur démesurée ; tandis qu'en revanche, et par un effet contraire de la même cause, des matières graves, et d'un intérêt vraiment public, ne furent point traitées avec les développemens qu'elles exigeaient. L'étendue relative des articles fut donc, pour ainsi dire, en raison inverse de leur importance, et l'Encyclopédie eut le double inconvénient d'être à la fois incomplète et excessive, trop élémentaire et trop savante.

Au premier moment, les effets de ce double défaut furent peu remarqués, et même assez peu réels. L'œuvre était nouvelle et hardie ; elle imprimait aux esprits un mouvement prodigieux ; elle jetait, pour ainsi dire, à pleines mains, sur la place publique, des idées et des faits jusque là renfermés dans une étroite sphère. On fit, pour se procurer l'Encyclopédie, des efforts inouis ; elle éleva rapidement le taux moyen des connaissances communes. L'ardeur était si vive et le progrès déjà si grand que tous les besoins purent se croire satisfaits.

Aujourd'hui les dispositions ne sont plus les mêmes : d'une part, le mouvement s'est ralenti, parce qu'il a, en France du moins, atteint en partie son but ; de l'autre, les esprits sont devenus plus exigeans ; les difficultés des questions sont mieux connues ; on veut des méditations plus fortes, une science plus exacte et plus complète ; le temps de l'ambition démesurée et de la confiance passionnée n'est plus. Les défauts des premières Encyclopédies sont beaucoup plus sentis et plus réels en effet qu'ils ne le furent au moment de leur publication.

Ce n'est pas tout, le public lui-même a changé de nature. Avant 1789, les principes et les besoins nouveaux prévalaient, mais les faits étaient anciens, et nulle portion de la société n'avait échappé à leur empire. A la ville comme à la cour, dans l'ordre civil aussi bien que dans les institutions politiques, parmi les bourgeois comme entre les bourgeois et les gentilshommes, sous les noms d'hérédité des charges, de jurandes, de corporations comme sous ceux de droits féodaux, seigneuriaux, etc., le privilége avait toujours régné; et partout il avait eu ses conséquences accoutumées, une inégalité factice dans la répartition des avantages sociaux, une concentration excessive de la richesse, de l'influence, du savoir. La classe moyenne elle-même était ainsi très aristocratiquement constituée; et quel que fût son élan vers un autre avenir, elle portait l'empreinte du passé, car elle avait grandi sous ses lois.

Ces lois sont tombées, et à leur suite les résultats qu'elles avaient enfantés; une nouvelle classe moyenne s'est formée, bien plus nombreuse, bien plus riche dans son ensemble qu'elle n'était jadis, mais où la richesse individuelle est plus rare. Dans l'ordre moral, une révolution de même nature s'est opérée : le goût et la nécessité de l'instruction se font sentir dans une sphère beaucoup plus étendue; mais on rencontre moins d'hommes à qui de longs et commodes loisirs aient déjà permis de se livrer à la méditation, à l'étude, sans autre but que de cultiver leur intelligence et de se distinguer par le savoir. Il y a donc beaucoup plus de familles qui ont besoin d'une Encyclopédie élémentaire; il y en a moins peut-être qui soient disposées à accueillir avec empressement, et tout entière, une grande Encyclopédie comme celle du siècle dernier.

Les mêmes phénomènes se laissent observer dans la plupart des pays de l'Europe, soit qu'ils aient subi des secousses pareilles à la révolution française, soit que le

cours naturel de la civilisation ait suffi pour y amener des effets analogues bien que moins marqués.

Nulle part on ne les a clairement démêlés; mais partout l'instinct des besoins sociaux s'est fait jour; partout on a senti, sans en bien expliquer les raisons, que les premières Encyclopédies avaient cessé d'y répondre, et qu'il fallait agir sur un plan nouveau.

Deux tentatives, contraires en apparence et pourtant émanées des mêmes causes, ont eu lieu depuis trente ans en France, en Angleterre, en Allemagne; partout ont paru à la fois des Encyclopédies plus populaires et des Encyclopédies plus savantes.

En France, pendant que les éditeurs de l'*Encyclopédie méthodique* entreprenaient de donner, pour chaque science, un dictionnaire aussi étendu, aussi complet que si elle eût été la seule dont ils se fussent occupés, on publiait sous les noms d'*Esprit de l'Encyclopédie*, *Dictionnaire portatif*, *Encyclopédie portative*, *Manuel lexique*, *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, etc., un grand nombre d'ouvrages destinés à devenir des Encyclopédies élémentaires, à la portée de la plupart des lecteurs.

En Angleterre, on rencontre d'une part une *Encyclopédie des Familles*, un *Dictionnaire abrégé des Sciences et des Arts*, une *Encyclopédie britannique*, en 6 vol. in-8°, des *Élémens de toutes les sciences*, etc.; de l'autre, trois vastes Encyclopédies, dont la dernière, celle d'Édimbourg, contient, sur les principales questions de la science humaine et de l'état social, des articles qui sont de grands ouvrages.

En Allemagne, à côté de l'*Encyclopédie générale des Sciences et des Arts*, publiée par MM. Ersch et Gruber, et encore bien éloignée de son terme, ont paru un *Manuel encyclopédique*, une *Encyclopédie économique*, un *Abrégé de l'Encyclopédie économique*, un *Lexique* ou *Dictionnaire de la Conversation*, etc., etc. (1)

(1) Voyez *la Bibliographie* placée à la fin de cet article.

Partout, comme on voit, les travaux encyclopédiques ont eu la même tendance, la réforme du double vice que j'ai signalé dans les premières Encyclopédies, trop savantes pour le public en général, trop abrégées dans les grandes questions.

De ces diverses tentatives, deux surtout, le *Dictionnaire de la Conversation* en Allemagne, l'*Encyclopédie d'Édimbourg* en Écosse, ont obtenu un immense succès: par quelles raisons?

Le *Dictionnaire de la Conversation*, publié à Leipzig par le libraire Brockhaus, est la plus complète des encyclopédies populaires. L'éditeur ne s'est rendu compte bien nettement ni de son dessein, ni des besoins auxquels il s'adressait; son ouvrage n'est point exécuté d'après une idée simple et suivie avec persévérance dans toutes ses applications : beaucoup d'articles y manquent; certaines parties, la Biographie des hommes vivans par exemple, y occupent une fort grande place, tandis que d'autres, comme les arts et métiers, y sont très incomplètes. Cependant le livre est conçu dans une vue vraiment pratique, l'instruction générale des classes qui n'ont pas le temps de devenir savantes; l'éditeur ne s'est laissé détourner de ce but par aucune prétention scientifique ou littéraire; il s'est appliqué à recueillir, sur une infinité de sujets, les explications, les faits, les connaissances de l'usage le plus étendu et le plus journalier; il a resserré dans un étroit espace cette masse énorme de notions élémentaires; et malgré les défauts de son travail, bien qu'il pût être beaucoup plus complet, beaucoup plus constamment fidèle à l'idée première dont il émane, il en est déjà à sa sixième édition (1), se trouve presque dans toutes les familles un peu aisées, et a puissamment contribué à cette civilisation com-

(1) Douze volumes, fort in-8°. — Leipzig, 1824.

mune, à cette instruction domestique, plus répandues en Allemagne que partout ailleurs.

Les auteurs de l'*Encyclopédie d'Édimbourg*, publiée sous la direction de M. Brewster, ont travaillé sur un plan et dans un but directement contraires : que sert, ont-ils pensé, cette multitude de petits articles dont les grandes Encyclopédies sont surchargées? ils se rapportent en général à des mots insignifians ou d'un emploi rare, qu'on trouve expliqués partout, ou dont on n'est presque jamais conduit à chercher l'explication; et cependant ils occupent un espace immense, et ne permettent pas, même dans les plus volumineuses Encyclopédies, de traiter les matières importantes avec l'étendue et le soin qu'elles exigeraient. Il faut écarter ce remplissage, sans utilité comme sans mérite, qu'on n'insère dans les Encyclopédies que pour leur donner la trompeuse apparence d'une exposition complète de la science humaine; il faut choisir les sujets d'un intérêt vraiment général, auxquels se rattachent beaucoup de faits ou d'idées, et les traiter de manière à donner satisfaction même aux hommes instruits et d'un esprit exigeant.

Ce plan a été exécuté. Sur toutes les grandes questions des sciences morales, politiques, historiques, naturelles, exactes, sur tous les sujets de quelque importance philosophique ou pratique, l'Encyclopédie d'Édimbourg contient de vrais traités où les hommes les plus distingués ont déposé le fruit de leurs méditations et de leurs travaux. Et le succès a couronné l'entreprise : comme le *Dictionnaire de la Conversation* a pénétré, en Allemagne, jusque dans la plus petite bourgeoisie, de même l'*Encyclopédie d'Édimbourg* est devenue, en Écosse, le manuel des hommes éclairés ; et partout où se forme une bibliothèque commune, une société de lecture, c'est l'un des premiers ouvrages qu'on a soin d'y placer.

Quel est le caractère commun de ces deux Encyclopédies si diverses d'origine, d'intention, de but, de mé-

rite? l'une et l'autre ont été conçues dans un dessein purement pratique, sans vue systématique, uniquement pour satisfaire à certains besoins sociaux, pour propager l'instruction et hâter la marche de la civilisation, l'une parmi les hommes déjà instruits ou qui peuvent consacrer assez de temps à s'instruire, l'autre dans cette classe si nombreuse qui ne veut pas rester ignorante, quoiqu'elle ait, pour étudier, peu de loisir.

En ceci donc, comme il arrive presque toujours, le fait a précédé la théorie et résolu la question de la vraie nature des Encyclopédies avant qu'on eût songé à la poser.

Il faut croire aux faits, surtout quand ils se développent spontanément et avec liberté, comme le résultat du cours naturel des choses, non comme l'œuvre de la préméditation humaine, toujours étroite et arbitraire. Les vices qu'ils ont mis au jour dans le plan des premières Encyclopédies n'ont rien qui doive surprendre, car ce sont les vices du 18ᵉ siècle tout entier, et dans tous ses travaux. Ce fut l'erreur générale de cette époque de se croire en possession d'une science complète, capable de suffire à tout, et à laquelle tout devait s'assujettir. Par une contradiction qui n'est étrange qu'en apparence, jamais les esprits n'avaient été si préoccupés d'intentions pratiques et du besoin d'appliquer les idées aux faits, et en même temps jamais ils n'avaient ressenti pour les faits tant de dédain; jamais ils n'avaient tenu si peu de compte des exemples, des souvenirs, des diversités, des obstacles, de toutes les circonstances réelles et extérieures. Au milieu d'espérances et de projets fort étrangers à la science, un désir passionné de rigueur et d'unité scientifique prévalait partout; et, de tous les grands siècles, celui qui peut-être a le moins cultivé la théorie pure est précisément celui où les théories ont obtenu la foi la plus aveugle et la plus fanatique soumission. L'expérience a promptement fait voir combien de mécomptes

traînait à sa suite cette unité factice et prématurée; les faits méconnus se sont vengés en démentant les doctrines, et l'esprit humain a été forcé de s'avouer que les choses n'étaient pas si simples, ni sa science aussi complète, ni sa puissance aussi irrésistible qu'il s'en était flatté. Ce qui s'est passé à l'égard des Encyclopédies n'est qu'une petite scène de ce vaste spectacle, un corollaire de cette grande erreur. Là, comme en matière de gouvernement, on n'a point songé à la diversité des situations, des dispositions, des besoins, à l'inégalité des lumières, des fortunes; on a voulu croire que le public auquel on s'adressait était un et homogène, et qu'un seul et même ouvrage devait convenir et suffire également à tous les lecteurs. La méprise était profonde. Sous ces noms de *public, peuple, société*, se cachent une multitude de sociétés, de publics, de peuples prodigieusement divers, dont les besoins et les moyens intellectuels diffèrent peut-être davantage que leurs costumes et leurs manières. Le poëte, l'artiste, le philosophe même, s'inquiètent peu de ces différences: librement abandonnés à leur imagination ou à leur pensée, leur travail seul les préoccupe: les uns recherchent la vérité pure; les autres s'adressent aux dispositions universelles et permanentes de la nature humaine, à des sentimens toujours semblables dès qu'ils existent, à des facultés qui, pareilles aux dieux d'Homère, touchent à leur but dès qu'elles se mettent en mouvement. Mais quand on descend de cette haute région où il ne s'agit que d'émotions ou d'idées, quand on veut exercer sur le monde réel une influence directe et pratique, quand il faut gouverner, civiliser, instruire, alors la condition sociale, le degré de civilisation, de loisir, de lumières sont des faits impérieux qu'il faut bien prendre en considération; et la même Encyclopédie ne convient pas plus que les mêmes écoles à toutes les classes de citoyens.

Le temps est venu de comprendre cette infinie variété

des faits et de lui rendre hommage : les esprits y sont enclins ; ils sentent que la liberté est à ce prix, que toute unité factice n'est que vanité ou tyrannie ; ils reconnaîtront sans peine que la publication d'Encyclopédies diverses, de science et d'étendue fort inégales, est une conséquence des faits mêmes, une loi imposée par la nécessité de satisfaire à des besoins très différens et également réels.

Mais notre siècle a bien plus à faire que de constater les erreurs du 18e et de les fuir : ce travail de critique terminé, il faut qu'à son tour il se porte en avant, entre en possession de vérités nouvelles, et les manifeste par ses œuvres. Si nous nous bornions à reconnaître les diversités sociales et le devoir d'en tenir compte, nous ne ferions que répéter ce que disaient aux philosophes leurs adversaires ; il y a long-temps que leur erreur en ceci a été signalée ; mais elle l'a été presque toujours à mauvaise intention, dans le seul dessein de rendre la société stationnaire, en lui imposant le respect de toutes les diversités, de toutes les inégalités, de tous les faits sans exception ni examen. Il est réservé à notre temps de déjouer ce perfide emploi de la vérité, de mettre le respect des faits en accord avec les progrès de l'état social, de faire servir la révélation des méprises de la philosophie au triomphe de la raison.

Il est vrai : dans toute société, grande surtout et ancienne comme la nôtre, se rencontrent une multitude de situations diverses, de développemens inégaux de la nature humaine, qu'on peut considérer comme autant de degrés de l'échelle de la civilisation. Cependant un certain lien subsiste entre toutes ces classes, car elles forment un seul peuple, et, quelque inégales qu'elles puissent être, elles ne sont point étrangères l'une à l'autre ; une même destinée les domine ; elles peuvent se craindre ou se respecter, se servir ou se nuire, mais non s'isoler.

Or qu'arrive-t-il, sans secousse, sans dessein, par le simple cours des choses, partout où la société grandit et prospère? les relations des diverses classes se multiplient; des croyances, des sentimens, des intérêts communs les rapprochent et les unissent de plus en plus; on passe plus aisément, plus fréquemment de l'une dans l'autre; un mouvement général et ascendant règne sur toute l'échelle; les rangs supérieurs deviennent plus pressés, et pèsent cependant moins durement sur les rangs inférieurs. Qu'on interroge l'histoire; qu'on jette les yeux sur l'âge de croissance, de force, de gloire de tous les peuples; c'est là ce qui s'est toujours passé dans leur sein.

Le rapprochement progressif de toutes les classes, la tendance à l'unité par le libre développement des diversités, telle est donc la loi ou plutôt le fait même de la civilisation; tel est le cours naturel de la vie dont il a plu à la Providence d'animer ces êtres collectifs qu'on appelle des sociétés.

Toute organisation sociale qui, après avoir reconnu les différences de situation, de civilisation, de lumières, par où se distinguent les diverses classes de citoyens, tendrait d'une part à isoler ces classes l'une de l'autre, parce qu'elles sont diverses, d'autre part à les rendre stationnaires dans leurs diversités, serait donc radicalement vicieuse et en contradiction avec la marche spontanée, la force vitale du genre humain.

Le problème de l'organisation sociale consiste donc en ceci : respecter les diversités, les inégalités de fait, en tenir compte en toute occasion; et, en même temps, établir, entre les classes qu'elles séparent, des liens nécessaires, des rapports tels qu'elles ne puissent s'ignorer réciproquement, que la circulation demeure toujours libre et ouverte de l'une à l'autre, qu'elles se sentent enfin constamment sollicitées et même contraintes l'une par l'autre à marcher ensemble dans la carrière du perfectionnement.

C'est, je crois, la mission spéciale, et ce sera le mérite

nouveau de notre siècle, de bien comprendre et de poser nettement ce grand problème, d'en accepter franchement toutes les conditions, de ne sacrifier ni la tendance à la réalité, ni la réalité à la tendance, d'assurer enfin les libertés en repoussant toute unité factice, mais sans cesser de croire et d'aspirer à cette unité véritable et pure vers laquelle l'humanité s'avance constamment, quoiqu'il ne lui soit pas donné de l'atteindre.

Je redescends de l'organisation des sociétés à la composition des Encyclopédies, et je reconnais que, dès qu'on veut agir sur le public entier et servir la civilisation en général, quelque moyen qu'on emploie, qu'on procède par des lois ou par des livres, le même problème se rencontre et réclame la même solution.

De même qu'il est indispensable de publier des Encyclopédies diverses et inégales, en rapport avec les besoins divers et les moyens inégaux des diverses classes de lecteurs, de même il convient de les rapprocher, de les lier, d'établir entre elles une correspondance telle qu'elles se soutiennent et se complètent réciproquement, que l'une mène à l'autre, et qu'à côté des sources d'une instruction moyenne coulent parallèlement les sources d'une science plus profonde, toujours voisines bien que séparées, toujours accessibles à quiconque y voudra puiser.

Je suppose l'existence d'une bonne Encyclopédie élémentaire, contenant sur tous les mots de la langue, tant usuelle que scientifique, les notions et les renseignemens les plus utiles au plus grand nombre des lecteurs. Elle est, dans une multitude d'occasions, prodigieusement incomplète ; mais, loin de cacher son insuffisance, elle la proclame hautement ; car, dans tous les articles dont l'importance surpasse évidemment l'étendue, elle prend soin de l'indiquer, et renvoie le lecteur à une autre Encyclopédie, fort incomplète à son tour quant au nombre des mots, mais qui en revanche traite avec détail tous

les sujets qu'elle admet dans son enceinte, s'adresse à quiconque veut faire des grandes questions une étude plus attentive, et peut même, si la convenance s'en fait sentir, livrer séparément au public les petits traités qu'elle rassemble sous un même lien. Les richesses de la connaissance humaine sont ainsi classées de telle sorte que chacun les trouve à sa portée, est libre d'en prendre ce qu'il en peut employer; et cependant les parts n'en sont point faites, mesurées, distribuées à chacun d'une façon définitive, comme s'il n'avait droit à rien de plus. Des différences sont reconnues et prises en considération ; aucune barrière n'est élevée ; une intime et continuelle correspondance s'établit au contraire entre les divers degrés de science et de développement intellectuel : dans l'ouvrage même où une instruction élémentaire s'offre à ceux dont la position ne semble pas demander davantage, ils sont à chaque instant avertis que la science mise ainsi sous leur main est bornée, incomplète, propre seulement à dissiper l'ignorance, que, sur tous les sujets un peu importans, il faut aller chercher la vraie science ailleurs. Et cette instruction plus étendue, plus précise, leur est rendue aisément accessible; ils la peuvent puiser dans un second ouvrage dont la mission est, pour ainsi dire, de répondre aux questions que le premier lui adresse, qui même, s'ils veulent pousser plus loin leurs études, leur indiquera à son tour les grands traités spéciaux où chaque matière est approfondie. Par là est prévenue la présomption dans la science légère, vice qui naît aisément de l'emploi des Encyclopédies; et en même temps la perspective d'une science plus haute, toujours ouverte devant ceux qui ne recherchent qu'une instruction moyenne, étend l'horizon de leurs idées, suscite en eux de nouveaux besoins intellectuels, peut même provoquer le développement de ces dispositions, de ces facultés naturelles auxquelles il ne manque peut-être, pour prendre

leur essor, qu'une circonstance qui les révèle à elles-mêmes, et les mette une première fois en mouvement.

Toutes les conditions du problème ne sont-elles pas remplies? Ainsi adaptées aux faits, modelées en quelque sorte, dans leur diversité comme dans leurs rapports, sur le plan de la bonne et légitime organisation de la société même, n'a-t-on pas droit d'espérer que les Encyclopédies atteindront pleinement leur but véritable, qu'elles déploieront, au profit de la civilisation, toute la puissance qui peut leur appartenir?

Elles y réussiront en effet si elles demeurent constamment fidèles à l'idée première dont elles émanent, si dans tous les détails de leur exécution se retrouve et domine la pensée du public auquel elles s'adressent et des services qu'il en attend.

Quant à l'Encyclopédie élémentaire, il est clair que toute apparence de prétention scientifique ou littéraire en doit être bannie. Ce n'est point à fournir une lecture suivie, ni à donner, sur tel ou tel genre de faits ou d'idées plutôt que sur tel autre, des moyens d'instruction, qu'un tel ouvrage est destiné. Il s'adresse à un public dont la vie est pleine et occupée, qui n'a que peu de loisirs à consacrer à l'étude, qui même, à proprement parler, n'étudie rien en particulier, mais qui, ne voulant pas rester dans l'ignorance, désire un livre où il trouve promptement, sur tous les sujets qui se peuvent présenter dans le cours de la conversation ou de la vie, des renseignemens, des notions suffisantes pour dissiper en quelque sorte devant lui le gros des ténèbres et satisfaire sa curiosité. Ce public ne demande ni qu'on expose et débatte longuement sous ses yeux les opinions diverses, ni qu'on mette sa pensée en mouvement par des idées neuves et hardies, ni qu'on lui procure le plaisir trompeur de se croire savant sans travail; il veut une réponse positive aux questions peu ambitieuses, peu

compliquées, mais innombrables, qu'il peut avoir à faire sur l'histoire, la géographie, les sciences morales, exactes, naturelles, médicales, les arts, les métiers, etc. Dans une telle Encyclopédie, aucun article ne peut donc prétendre à se faire spécialement remarquer; aucune science ne doit se promettre, se proposer même d'exciter un intérêt particulier; mais en revanche toutes les sciences y doivent prendre place, et des explications s'y doivent rencontrer sur un aussi grand nombre de mots qu'elle en pourra contenir en demeurant accessible à un grand nombre de lecteurs. On ne lui adressera point de questions savantes, mais on peut l'interroger sur toutes choses, et il faut qu'elle soit toujours prête à répondre, qu'elle offre, pour ainsi dire, le résumé populaire de tous les dictionnaires spéciaux dont les connaissances humaines ont été l'objet. Moins, dans chaque article, elle prétend à la science, plus elle doit aspirer, dans son ensemble, à l'universalité. Le vrai mérite d'une Encyclopédie élémentaire, c'est d'être aussi complète, aussi encyclopédique qu'il est permis de l'espérer.

C'est assez dire que les articles seront nécessairement fort courts; leur nombre importe beaucoup plus que leur étendue : ils ne pourront guère contenir que 1° la définition du mot; 2° l'exposé de ses diverses acceptions, s'il en admet plusieurs; 3° l'indication sommaire des principaux faits et des principales idées qui s'y rapportent. Dans la Biographie, par exemple, on se contentera d'indiquer le lieu et l'époque de la naissance et de la mort des individus, l'emploi qu'ils ont fait de leur vie, et leurs actions ou leurs ouvrages les plus notables : en Géographie, on assignera la position des villes, leur population, les grands établissemens qu'elles peuvent contenir. S'il s'agit d'une plante, d'un animal, on fera connaître le genre auquel il appartient dans les classifications de la science, sa patrie, son utilité pratique, s'il en est susceptible, etc. On évitera soigneusement toute préfé-

rence pour telle ou telle science, tout développement partial de tels ou tels articles aux dépens de tels autres; on ne perdra jamais de vue que l'ouvrage n'a rien de spécial ni dans son public ni dans son objet, et que, destiné à être consulté plutôt que lu, c'est surtout par des faits, par des résultats clairs et précis qu'il doit répondre aux questions.

Naturelle et commode dans les sciences qui traitent des phénomènes de l'ordre matériel, cette méthode s'applique moins aisément aux sciences morales qui s'occupent de faits plus difficiles à démêler, plus contestés, et à l'occasion desquels se sont élevés tant de systèmes divers. Quand on raconte la vie d'un homme, quand on décrit une contrée, quand on expose les résultats de l'observation de la nature physique ou les procédés d'un art, il n'y a communément point de choix à faire, point de discussion à établir; on dit ce qui est, ce qu'on peut regarder du moins comme généralement adopté. Mais dans les matières philosophiques, s'il s'agit, par exemple, du mot *âme* ou du mot *souveraineté*, il n'y a pas moyen d'échapper à la nécessité de choisir entre les opinions diverses; le rôle d'historien des idées humaines, le seul qui pût en dispenser, n'est point admissible dans une Encyclopédie élémentaire, car il donnerait aux articles beaucoup trop d'étendue; il faut prendre un parti, et rédiger tous les articles de ce genre d'après une opinion et dans une direction déterminées. C'est au succès seul qu'il appartient alors de justifier le choix.

Du reste ce n'est pas sur les matières philosophiques qu'une Encyclopédie élémentaire sera le plus souvent consultée; elle ne doit omettre aucun des mots qui s'y rapportent; mais, placée entre la nécessité d'adopter à ce sujet des opinions systématiques et l'impossibilité de les prouver, il lui convient de se renfermer, sur ces graves questions, dans les termes les plus simples, et d'en référer chaque fois à l'Encyclopédie savante qui lui correspond.

Celle-ci sera un ouvrage non seulement de dimensions fort différentes, mais d'une autre nature; ce n'est plus un besoin d'instruction générale et moyenne, ce sont des besoins de connaissances spéciales et plus précises qu'il s'agit de satisfaire. On cherche dans une Encyclopédie élémentaire des renseignemens, des explications sur ce qu'on ignore; on attend d'une Encyclopédie savante qu'elle traite avec exactitude et détail des questions dont on s'est déjà occupé. Le principal mérite de la première est l'universalité; chaque article, pris à part, a nécessairement peu de valeur; dans la seconde ce n'est pas de l'ensemble de l'ouvrage, mais du mérite de chaque article en particulier qu'il faut s'inquiéter; elle ne prétend point à traiter de toutes choses, car elle méconnaîtrait les limites de sa puissance et retomberait dans les vices dont les premières Encyclopédies sont entachées; mais elle s'engage à donner, sur les matières dont elle s'occupe, des notions exactes et assez étendues. Sans doute il est à désirer que toutes les questions importantes y prennent place; sans doute il convient de déterminer d'avance, dans chaque lettre de l'alphabet, quels sont les mots qui exigent ou comportent d'assez longs développemens pour qu'elle soit tenue de les accueillir; mais il faut surtout que chacun de ces mots devienne ensuite, entre les mains d'un homme versé dans la science à laquelle il appartient, le sujet d'un petit traité qui résume et livre en substance au public les ouvrages spéciaux des savans de profession. Publiés ensemble et sous un titre commun, ces traités feront partie, il est vrai, d'une même collection; mais ils n'auront point été faits l'un pour l'autre, ni dans une vue systématique et sous la loi d'une prétendue unité. Il faut même qu'ils se détachent au besoin de la collection, et que tout homme, qui voudra acquérir, sur telle ou telle matière, des notions un peu précises, le puisse faire en se procurant l'article seul qui s'y rapporte, sans être contraint d'acheter l'En-

cyclopédie tout entière. Il faut aussi qu'au moment où telle ou telle étude, telle ou telle question occupera spécialement l'attention du public, elle devienne aussitôt le but vers lequel les publications périodiques de l'Encyclopédie se dirigent de préférence ; non seulement on satisfera ainsi aux besoins sociaux dès qu'ils se déclareront, mais l'instruction pénètrera bien plus aisément et se fixera plus sûrement dans les esprits, car elle se rattachera à des faits actuels, et se présentera au nom de la nécessité. Il faut enfin que, lorsque le progrès des études, des découvertes, des idées, aura répandu, sur tel ou tel sujet, de nouvelles lumières et fait vieillir l'article qui y avait été consacré, on puisse le remplacer par un article nouveau, et que la Collection demeure toujours perfectible et progressive comme la science et la société.

A ces conditions seulement, une Encyclopédie savante sera vraiment utile et pourra déployer, au profit de la civilisation, une grande influence. Elle en suivra, pour ainsi dire, le cours, distribuant la science selon le besoin et la demande, portant la lumière du côté où se dirigeront les regards, servant d'intermédiaire et de lien entre les hommes qui vouent à des études spéciales leur vie entière et ceux qui veulent en appliquer, ou du moins en connaître les résultats. Beaucoup d'hommes aussi qui, par goût ou par nécessité, se sont occupés avec soin de tel ou tel sujet, mais n'en auraient jamais fait la matière d'un ouvrage, déposeront volontiers dans une collection pareille le fruit de leurs méditations ou de leur expérience ; et des idées, des recherches, qui peut-être auraient été perdues, ou utiles seulement dans une étroite sphère, entreront dans la circulation générale. Ainsi, sur l'indication des besoins de la société, et à mesure que se présenteront les moyens d'y satisfaire, les traités s'ajouteront aux traités ; les mots marqués d'avance, dans l'Encyclopédie élémentaire, comme exigeant des développemens plus étendus, s'épuiseront peu à peu ;

et l'Encyclopédie savante se fera naturellement, progressivement, toujours en rapport avec les faits, toujours contenue dans les limites de la possibilité et de sa mission.

Il est difficile d'indiquer par avance et d'une manière générale sur quel plan doivent être composés les traités qu'elle est destinée à réunir; quand il s'agit d'articles courts et simples, comme dans une Encyclopédie élémentaire, on peut, jusqu'à un certain point, les jeter dans un même moule, et donner quelques règles partout applicables; mais avec les développemens les diversités se prononcent, comme les enfans, dont les traits sont si pareils au berceau, cessent de se ressembler en grandissant. Comment les mêmes procédés de composition conviendraient-ils à une biographie, à une question d'économie politique et à un traité sur quelque point des sciences naturelles, par exemple, aux articles *Aristote*, *anatomie*, *capital*, *mammifères*, *machine à vapeur?* Dans certains cas, c'est surtout sous son aspect pratique, dans les applications de la science à la société, que le sujet veut être considéré; dans d'autres, au contraire, les idées générales doivent dominer, et le champ appartient à la théorie. S'il s'agit de la biographie d'un grand homme, de Platon, de Descartes, de Cromwell, de Luther, de Sully, de Bossuet, quelle valeur auraient, dans un ouvrage qui ne pourrait les recueillir complètement, des détails anecdotiques sur sa personne et sa vie? C'est à raison de l'influence qu'il a exercée sur la destinée des peuples ou le développement de l'esprit humain, parce que son histoire fait partie de l'histoire de l'humanité, qu'il prend place dans l'Encyclopédie savante; c'est sous ce point de vue et dans ses rapports avec son siècle qu'il faut le peindre et le juger. Dans les sciences morales, comme la psychologie, la philosophie politique, etc., les principes généraux peuvent seuls être exposés, et il importe bien davantage de donner des modèles de méthode, ou de

jeter, s'il se peut, sur les grands problèmes de la science, quelques vues nouvelles qui mettent les esprits en mouvement, que de s'appesantir sur des questions particulières qui ne sauraient être résolues qu'en présence des faits, et dont le nombre surpassera toujours de beaucoup l'espace qu'on pourra leur accorder. Traite-t-on, au contraire, de quelque sujet qui appartienne aux sciences exactes ou naturelles, à la mécanique, à la physique, à la chimie, à la botanique? c'est probablement aux applications, aux conséquences usuelles de la science qu'il faudra préférablement s'attacher, car c'est là surtout ce qu'on cherchera dans l'Encyclopédie ; les savans de profession, ou les hommes qui voudraient faire, de la science pure, une étude approfondie, auraient recours aux grands traités spéciaux. Les articles auront ainsi, selon la nature des sujets et des besoins auxquels l'Encyclopédie s'adresse, un caractère tantôt philosophique, tantôt pratique, et la théorie ou l'application y dominera tour à tour.

Cependant, s'il fallait absolument donner, sur la méthode à suivre dans la composition de ces petits traités, quelques préceptes généraux, je dirais qu'il me paraît désirable qu'ils contiennent : 1° l'histoire du sujet, c'est-à-dire un précis historique des faits ou des idées qui s'y rapportent, afin que le lecteur sache bien comment la question s'est progressivement démêlée, et la science formée avant d'arriver à lui ; 2° une exposition de l'état actuel des connaissances et des principes généralement adoptés sur le point dont il s'agit, et des idées propres de l'auteur ; 3° l'indication des lacunes qui subsistent encore, des difficultés qui restent à résoudre et des progrès désirables ou possibles qui se laissent entrevoir ; 4° enfin l'énumération des principaux ouvrages où la matière a été traitée dans les divers pays, avec une appréciation sommaire de leur mérite. Des articles exécutés d'après ce plan répondraient, ce me semble, à tous les

besoins qu'une Encyclopédie savante se propose de satisfaire.

Du reste, de tels préceptes ne sont, je le répète, que de vagues indications : la manie réglementaire ne s'appliquerait pas plus heureusement à la composition d'une Encyclopédie que partout ailleurs ; là aussi elle ferait sans cesse violence à la nature des choses et à la liberté des esprits, seules puissances respectables et fécondes. C'est à la raison de chaque écrivain à régler, dans chaque occasion, la méthode selon le sujet. La détermination des matières qui, à raison de leur importance ou du vœu public, doivent être traitées dans l'Encyclopédie progressive, et le choix des hommes capables de les traiter, de là dépend le succès. Il n'y a point de préceptes à donner à cet égard.

J'ai essayé de mesurer la puissance des Encyclopédies, de définir leur vraie nature, d'en déduire les lois de leur composition, de poursuivre dans l'application les conséquences de ces lois jusqu'à ce point où la prévoyance législative de l'esprit s'arrête devant l'infinie variété des faits, et ne peut plus prétendre à les régler *a priori* ni en général. Si je ne m'abuse, il suffit de jeter les yeux sur l'état actuel de la société en France pour se convaincre que, bien loin d'être une entreprise conçue arbitrairement et au hasard, une invention de cette activité qui cherche en tous sens de quoi s'exercer et se répandre, les deux ouvrages dont je viens de tracer le plan, sont naturellement appelés par les faits, impérieusement provoqués par la nécessité. Ils ne prennent pas seulement leur source dans ce désir d'instruction et de science qui anime tous les siècles un peu actifs, toutes les sociétés en progrès ; ils répondent à des besoins encore plus pressans, plus directs, à des besoins qui naissent de la situation sociale des hommes aussi bien que de leur disposition morale. L'organisation

actuelle de la société parmi nous est bonne, raisonnable, légitime; la plupart des hommes ont lieu d'être contens de la justice des relations qu'elle établit entre eux, de la liberté des carrières qu'elle leur ouvre, de l'ensemble des faits au milieu desquels s'écoule leur vie. Mais il manque à cet état social quelque chose dont l'absence se fait partout sentir, que tout le monde cherche, souvent même sans le savoir : c'est un état intellectuel qui lui corresponde et le complète. Les révolutions ne changent pas le monde intérieur et moral aussi promptement que le monde extérieur et matériel; on s'enrichit plus vite qu'on ne s'éclaire; on monte sans grandir à proportion. Il y a maintenant un nombre immense de citoyens honnêtes, influens, importans par leur fortune, leur activité, leur clientèle, et dont l'instruction n'est pas au niveau de leur situation, qui n'ont pas les lumières de leur influence, ni les principes de leur conduite, ni les croyances de leurs sentimens. La civilisation intellectuelle, en un mot, est moins avancée que la civilisation sociale. C'est donc de la civilisation intellectuelle qu'il faut seconder les progrès; il faut se hâter de répandre des connaissances, des principes qui rétablissent entre les pensées et les situations, les esprits et les existences, cet équilibre, cette harmonie qui fait l'éclat et assure le repos de la société. C'est là le premier et le plus noble besoin de notre époque. Il y a un étrange aveuglement à lui en contester la satisfaction. Le désir de l'instruction, la soif du développement intellectuel, peuvent être, dans certains temps, des besoins révolutionnaires; ils peuvent provenir d'un contraste malheureux entre le droit et le fait, les conditions légales et les capacités réelles, et ils provoquent alors des bouleversemens. Tel était, il y a quarante ans, le sort de la France : une foule d'hommes, des classes entières de citoyens ne possédaient pas en fait ce dont ils étaient moralement capables; les lumières étaient pour eux un

moyen de renverser les obstacles qui les tenaient écartés de la place à laquelle ils avaient droit, et c'était surtout dans ce dessein qu'ils recherchaient avec passion les moyens d'en acquérir. Aujourd'hui tout est changé ; le phénomène contraire se présente; les classes diverses se trouvent dans la situation qui leur convient; le fait est bon, invinciblement bon; rien ne le prouve mieux que sa résistance paisible à des passions ennemies et qui semblent souveraines. C'est l'état moral qui aspire à se développer, à se perfectionner pour se mettre en accord avec l'état réel; ce ne sont point des pauvres qui veulent s'instruire pour s'enrichir, ce sont des riches qui recherchent aussi la richesse intellectuelle. Bien loin donc que l'instruction, la propagation des connaissances positives, le développement complet et libre des esprits, soient maintenant une source de révolutions, c'est au contraire un élément d'ordre, de stabilité, un moyen d'affermir, de compléter ce qui est, d'assurer l'exercice régulier des forces qui possèdent l'empire. Ceci est encore un exemple de cet éternel anachronisme des passions et des préjugés, qui pousse tant d'hommes à s'effrayer de périls depuis long-temps évanouis avec l'ordre de choses qu'ils menaçaient. C'eût été, il y a cent ans, une grande injustice, et probablement une injustice vaine, que de vouloir empêcher, par crainte des révolutions, le progrès de l'instruction publique: aujourd'hui c'est une sottise. Les changemens dans l'état social, auxquels la France aspirait depuis plusieurs siècles, que l'administration de Louis XIV a favorisés et mûris plus efficacement peut-être que toute autre cause, sont accomplis et irrévocables; le public est en possession de la liberté et de l'influence; il ne s'agit plus que de savoir si, libre et influent, il doit être condamné à l'ignorance qui convient à la servitude. Un tel état serait, à coup sûr, le pire de tous, et personne n'a rien à y gagner. La propagation des lumières de tout genre et

tous les moyens d'y concourir, Encyclopédies ou autres, sont donc maintenant au nombre de ces besoins pacifiques, réguliers, qui s'élèvent au dessus des querelles de parti, qu'on ne saurait sans absurdité refuser de satisfaire, et dont nul homme de sens ne peut raisonnablement s'alarmer.

Mai 1826. GUIZOT.

L'idée de réunir en un seul ouvrage toutes les connaissances humaines n'a pas été étrangère à l'ancienne Europe. On peut croire qu'elle était présente à l'esprit de Varron (1), lorsqu'il écrivait ses *Rerum humanarum et divinarum antiquitates*, et ses *Disciplinarum libri IX*, malheureusement perdus pour nous, et à celui de Pline l'ancien (2), lorsqu'il faisait entrer dans son *Historia naturalis* tous les résultats de ses immenses études. Plus tard Stobée (3) et Suidas (4) composèrent, dans un dessein analogue, les recueils dont il ne nous reste que quelques parties. On a rangé parmi les tentatives du même genre le bizarre ouvrage mêlé de prose et de vers, où, sous le titre de *Satyricon*, Marcianus Capella (5), vers le milieu du 5me siècle, traita des sept sciences qui formaient alors toute la science humaine, la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'astrologie, l'arithmétique, et la musique qui comprenait la poésie. En avançant dans le moyen âge, on rencontre ces Encyclopédies spécialement consacrées à telle ou telle science, et connues sous le nom de *Summæ* ou *Specula*, comme la *Summa theologiæ* de saint Thomas d'Aquin (6), et plusieurs autres. Un évêque de

---

(1) Né l'an 116 et mort l'an 27 avant J.-C.

(2) Né l'an 23 et mort l'an 79 de J.-C.

(3) Jean de Stobi, ville de Macédoine, vivait dans le 5e siècle de l'ère chrétienne.

(4) Grammairien grec qui vivait à Constantinople, selon les uns au 10e, selon les autres au 11e siècle.

(5) Né à Madaure en Afrique, et selon d'autres à Carthage.

(6) Né en 1224, mort en 1274.

Constance, du nom de Salomon, tenta même, au 9me siècle, un *Dictionarium universale*, et au 13me siècle, sous le règne de Saint-Louis, le dominicain Vincent de Beauvais composa, à la demande, dit-on, du roi lui-même, et sous le titre de *Speculum historiale, naturale, doctrinale et morale*, un vaste recueil destiné à reproduire textuellement ce qu'avaient pensé et enseigné, sur tous les sujets, les plus illustres écrivains.

Mais, dans tous ces travaux, l'idée d'une Encyclopédie était vague et incomplète; les auteurs ne se rendaient pas bien compte eux-mêmes de leur dessein. Au commencement du 17me siècle, les rapides progrès de la civilisation suscitèrent à ce sujet des tentatives plus directes et plus précises. En 1606, Mathias Martins, recteur du Gymnase de Brême, traça, sous le titre de *Idea methodica et brevis Encyclopædiæ, sive adumbratio universitatis*, le plan d'une Encyclopédie. En 1620, Jean-Henri Alsted publia à Herborn une *Encyclopædia VII tomis distincta*. Vers le milieu de ce siècle enfin, Bacon, en donnant, sous le nom d'*Arbre encyclopédique* (1), une classification complète et raisonnée des connaissances humaines, sema le germe qui devait, dans le siècle suivant, produire les véritables Encyclopédies.

L'idée en est donc fort ancienne; mais c'est le génie de Bacon qui l'a fécondée, et, dans le 18me siècle, qu'elle a porté ses fruits. Depuis cette époque ont paru un grand nombre d'Encyclopédies ou recueils de même nature, dont nous joignons ici l'indication, en les classant selon le lieu et la date de leur publication.

FRANCE.

1° *Dictionnaire universel français et latin*, connu sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux;* contenant la signification et la définition des mots de l'une et de l'autre langue, avec leurs différens usages, les termes propres de chaque état et de chaque profession, la description de toutes les choses naturelles et artificielles, leurs figures, leurs espèces, leurs propriétés, l'explication de tout ce que renferment les sciences et les arts, soit libéraux, soit mécaniques, etc., avec des remarques d'érudition et de cri-

---

(1) Dans son *Novum organum scientiarum* (in-12, Leyde, 1650), et dans ses *De augmentis scientiarum lib.* IX (in-12, Leyde, 1652).

tique : le tout tiré de plusieurs excellens auteurs, etc. Trévoux, 1704; 3 vol. in-fol. — Il a eu depuis cinq autres éditions; la dernière, et la plus complète, est de Paris, 1771; 8 vol. in-fol.

Cet ouvrage ne conserve guère aujourd'hui que le mérite d'avoir été le premier de ce genre, et d'indiquer par le rapprochement de deux langues un grand nombre d'étymologies.

2° *Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de gens de lettres, mis en ordre par Diderot, et, quant à la partie mathématique, par d'Alembert;* Paris, 1751 à 1772; 28 vol. in-fol., dont 11 de planches. On ajoute à ces 28 vol. un *Supplément,* Amsterdam (Paris), 1776-77; 5 vol. in-fol., dont un de planches; et la *Table analytique et raisonnée des matières* (par Mouchon); Paris, 1780; 2 vol. in-fol. — En tout, 35 vol.

On a réimprimé les 28 premiers volumes à *Genève,* sous la même date; mais cette réimpression est peu estimée (1).

Nouvelle édition; Genève, 1777; 39 vol. in-4°, dont trois de planches. — Dans cette édition et la suivante, le supplément est fondu dans le corps de l'ouvrage. On joint à celle-ci 6 vol. de tables, imprimés à Lyon, en 1780.

— *Nouvelle édition;* Lausanne, 1778; 36 vol. grand in-8°, et 3 vol. in-4° de planches.

— *Nouvelle édition;* Lucques, 1758-1771; 28 vol. in-fol. avec des notes d'Octavien Diodati.

— *Nouvelle édition;* Livourne, 1770; 33 vol. in-fol.

Malgré ses défauts, cet immense ouvrage contient une foule d'articles très remarquables, et conservera éternellement le mérite d'avoir imprimé un grand mouvement à la propagation des idées

---

(1) Elle se reconnaît : 1° à la page 241 du premier volume du *Discours préliminaire,* où le mot *différence,* qui termine la deuxième colonne, est imprimé en entier, tandis qu'il ne l'est qu'à moitié dans l'édition originale; 2° au tome VIII des planches, dans lequel, au lieu du portrait de Louis XV, qui se trouvait à l'article *monnaie* de l'édition de Paris, on a mis celui de Louis XVI dans l'édition de Genève. Il faut encore voir si, sur les frontispices des huit premiers volumes de planches, se trouve le mot *livraison,* précédant l'indication du nombre des planches contenues dans le volume. Ce mot n'est point dans l'édition de Genève.

et des connaissances. Les deux premiers volumes, publiés en 1751, excitèrent de vives réclamations par leur hardiesse en matières religieuses. Un arrêt du conseil du roi, du 7 février 1752, les supprima, et l'impression des volumes suivans resta suspendue pendant dix-huit mois. Les éditeurs promirent plus de circonspection pour l'avenir, et cinq nouveaux volumes parurent successivement. Mais ils donnèrent lieu à des plaintes encore plus vives. Un nouvel arrêt du conseil du roi, du 8 mars 1759, révoqua le privilége. On crut un moment l'entreprise perdue. Diderot lutta énergiquement contre tous les obstacles. M. de Malesherbes, alors directeur-général de la librairie, protégeait assez ouvertement l'Encyclopédie. Par son crédit et par celui du duc de Choiseul, principal ministre, l'on obtint pour la suite de l'ouvrage ce que l'on appelait alors une *permission tacite*, c'est-à-dire que, moyennant un nouveau frontispice, avec l'indication d'Amsterdam, les Encyclopédistes furent affranchis de toute censure. Dès lors Diderot redoubla d'ardeur, et l'entreprise fut menée à fin plus tôt qu'il ne semblait permis de l'espérer.

M. Pierre Mouchon, ministre du saint Évangile, à Genève, rédigea en cinq années la table de l'*Encyclopédie*. Les divers articles disséminés dans ce grand dictionnaire, et qui se rapportent à un même sujet, toutes les idées éparses dans des articles où l'on ne songerait pas à les chercher, sont rapprochés dans cette table avec ordre et exactitude.

Nous plaçons immédiatement à la suite de l'Encyclopédie de Diderot, et sans tenir compte de l'ordre des dates, l'indication des ouvrages suivans, qui n'en sont que des extraits :

3° *L'Esprit de l'Encyclopédie* ou *Choix des articles les plus curieux de ce Dictionnaire*, par l'abbé de Laporte; Paris, 1758; 5 vol. in-12, ou 7 vol. in-12, y compris 2 vol. de supplément.

4° *L'Esprit de l'Encyclopédie* ou *Choix des articles les plus curieux, etc.*, par M. Olivier; Paris, Fauvelle et Saguier, an 8 (1800); 12 vol. in-8°, plus un vol. de supplément.

5° *Esprit de l'Encyclopédie* ou Recueil des articles les plus curieux et les plus intéressans de l'Encyclopédie, en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie, réunis et mis en ordre par M. Hennequin. Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre d'articles; Paris, Verdière, 1822 et années

suivantes; 15 vol. in-8°. Les sciences naturelles n'entrent pas dans le plan de cette compilation.

6° *Encyclopédie portative* ou *Science universelle à la portée de tout le monde*, par un citoyen prussien; Berlin, 1758; in-12. — Attribuée à Samuel Formey, connu par plusieurs ouvrages de bibliographie et d'histoire littéraire.

7° *Dictionnaire portatif, comprenant la géographie, l'histoire universelle, la chronologie, etc.*, par F. Morenas; Avignon, Chambeau, 1760-62; 8 vol. in-8°.

C'est une espèce d'Encyclopédie compilée par les soins et aux frais des PP. Capucins d'Avignon, d'après les premiers volumes de l'*Encyclopédie* de Diderot, et le *Dictionnaire de Trévoux*.

8° *Encyclopédie* ou *Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, par le professeur de *Felice*; Yverdun, 1770-1775; 42 vol. in-4°. — *Supplément*, 6 vol. in-4°, 1775 et 1776. — *Planches*, 10 vol. in-4°; 1775-1780.

L'Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert a servi de base à l'Encyclopédie d'Yverdun; mais Felice en a refondu et souvent amélioré les articles. Tous les articles signés D. F., et toutes les additions placées entre deux astérisques sont de lui. Le *Courrier de l'Europe* (N° du 25 avril 1780) donne les noms des collaborateurs de Felice, avec l'indication des matières traitées par chaque auteur. Les principaux sont: Euler, Lalande, Portal, Haller, etc.

9° *Dictionnaire des gens du monde, historique, littéraire, critique, moral et physique*, par Sticotti; Paris, Costard, 1770; 5 vol. in-8°.

10° *Encyclopédie élémentaire* ou *Rudiment des sciences et des arts*, par Crommelin; Autun, Dejussieu, 1773; 3 vol. in-8°.

11° *Manuel lexique*, par l'abbé Prévost; 2 vol. in-12., sur deux colonnes. — Souvent réimprimé.

12° *Encyclopédie méthodique* ou *Dictionnaire universel de toutes les connaissances humaines, classées méthodiquement par dictionnaires*.

Cette Encyclopédie, formée d'une série de dictionnaires présentant chacun ses articles par ordre alphabétique, et rangés eux-mêmes alphabétiquement, depuis l'agriculture jusqu'à la théologie, a été entreprise par le libraire C.-J. Panckoucke, qui en publia le *plan*, en 1781, in-4°. Madame Agasse, sa fille, en

poursuit avec constance l'achèvement : 46 Dictionnaires sont complets ; il en reste 6 à terminer. Les volumes au nombre de 124, y compris les volumes de planches, sont de format in-4°, de 900 pages environ, sur deux colonnes. Les planches, au nombre de 6,367, sont gravées au burin.

On trouve partout l'indication des diverses parties de l'Encyclopédie méthodique.

13° *Dictionnaire des Sciences et des Arts*, par Lunier ; Paris, 1805 ; 3 vol. in-8°.

14° *Encyclopédie moderne* ou *Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les différens sujets sont développés et approfondis*, par M. Courtin, ancien magistrat, et par une société de gens de lettres ; Paris, 1823 et années suivantes. Cette Encyclopédie, dont il a paru 9 volumes, doit en comprendre 24, plus un vol. de planches.

15° *Encyclopédie des dames*, par une société de savans, de gens de lettres et de dames ; Paris, 1821 et années suivantes ; in-18.

Angleterre.

1° *Lexicon technicum* ou *Dictionnaire universel des sciences et des arts*, par James Harris ; Londres, 1708 ; 2 vol. in-fol. — On regarde ce lexique comme ayant été en Angleterre le premier essai d'une Encyclopédie en langue vulgaire.

2° *Chamber's Dictionary of arts and sciences* ; Londres, 1728 ; 2 vol. in-fol.

Quoique ce dictionnaire eût été précédé par le *Lexicon technicum* de Harris, il excita dans le public une attention que celui-ci n'avait point obtenue, et c'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir donné la première idée de l'Encyclopédie française (voyez le *Prospectus* et le *Discours préliminaire* de d'Alembert).

3° *Encyclopædia britannica* ; Londres, 1788 ; 10 vol. in-4°. La cinquième édition (Édimbourg, 1814 ; 20 vol in-4° ;) contient des supplémens considérables, en tête desquels sont placées les dissertations sur les progrès des sciences philosophiques et politiques, par M. Dugald Stewart, des mathématiques, par M. Playfair, de la chimie, par M. Brandes ; dissertations qui forment de grands ouvrages.

4° *Encyclopædia Londinensis*, publiée par John Wilkes ; Londres, 1797. Elle n'est pas encore terminée ; il en a paru 18 v. in-4°.

5° *The new Cyclopædia* or *Universal Dictionary of arts, sciences and literature.* — Nouvelle Encyclopédie ou Dictionnaire universel des arts, des sciences et de la littérature; 1802–1819; 76 livraisons formant 38 vol. in-4°, et 3 livraisons de supplémens et de tables, outre les planches.

Le Dr Rees est l'éditeur de cette Encyclopédie, et l'auteur d'une foule d'articles historiques et littéraires. L'esprit général de la rédaction est impartial et modéré.

6° *Elements of general Knowledge, etc.* — Élémens de connaissances générales pour servir d'introduction aux livres les plus estimés, etc., par Henri Kett; Londres, 1802; 2 vol. in-8°; supplément un vol. in-8°. — *Nouvelle édition;* Londres, 1809; 2 vol. in-8°. — 8me *édition;* 1815, 2 vol. in-8°.

7° *Edinburgh Encyclopædia,* publiée à Édimbourg sous la direction du Dr Brewster. — Elle n'est pas encore terminée; il en a paru 20 vol. in-4°.

8° *Pantologia* or *New Dictionary of arts and sciences, etc.* — Pantologie ou Nouveau Dictionnaire des arts et des sciences, rédigé par C. Gregory et J. Mason Good; Londres, 1806–1813; 12 vol. in-8°.

9° *The British Encyclopædia.* — Encyclopédie britannique, rédigée par W. Nicholson; Londres, 1807–1809; 6 vol. in-8°.

10° *Encyclopædia metropolitana.* Elle doit former 12 vol. in-4°. — Il n'en a paru encore que 8 parties.

11° *Encyclopædia Edinensis,* publiée par John Millar, depuis 1816. — Elle doit former 6 vol. in-4°.

12° *The english Encyclopædia being a collection of treatises, and a Dictionary of terms illustrative of the arts and sciences, etc.* — Encyclopédie anglaise ou Dictionnaire explicatif des mots des arts et des sciences, etc., ornée de 400 planches; Londres, 1821; 10 vol. in-4° en 20 livraisons d'environ 800 pages, sur deux colonnes, petit caractère.

13° *The family Cyclopædia, etc.* — Encyclopédie de famille ou Manuel de toutes les connaissances utiles, classées par ordre alphabétique, etc., par James Jennings; Londres, Sherwood, 1821; un gros vol. in-8° d'environ 1,200 pages.

14° *Methodical Cyclopædia,* par Mitchell; Londres, 1823. — Elle doit former 12 vol. in-12.

15° *The London Encyclopædia, etc.,* Encyclopédie de Lon-

dres ou Dictionnaire universel des sciences, des arts, de la littérature et de la mécanique, par l'éditeur primitif de l'*Encyclopædia metropolitana;* Londres, 1826; in-8°. — Il n'a encore paru que la première partie du tome Ier.

ALLEMAGNE.

1° *Grosse Vollstændige universal lexicon, etc.*, Grand Dictionnaire universel des sciences et des arts, par Zedler; Halle et Leipzig, 1732-1750; 64 vol. in-8° avec les supplémens. — Seconde édition; 1751-1754; 4 vol. in-folio.

La généalogie est la seule partie de ce grand ouvrage qui soit encore estimée.

2° *Deutsche Encyclopædie, etc.*, *Encyclopédie allemande* ou Dictionnaire universel des arts et des sciences; Francfort, 1778-1804. — Cette Encyclopédie, publiée d'abord par Kœster, et ensuite par J.-F. Roos, est demeurée incomplète. Il en a paru 23 vol. in-4°.

3° *Æconomische Encyclopædie, etc.*, *Encyclopédie économique* ou Système général de l'économie politique, rurale, domestique, et de l'histoire des arts, publiée par J.-G. Krünitz, et continuée par Floërke; Berlin, 1782-1816; 125 vol. grand in-8°; publiée jusqu'à la lettre *S* (se continue). — Deuxième édition; Berlin, 1786 et années suivantes.

Le Dr Krünitz se proposa d'abord de faire une simple traduction de l'Encyclopédie d'Yverdun; mais il y trouva tant de lacunes à remplir, qu'il résolut de faire un ouvrage nouveau. Dès lors il compila, durant l'espace de vingt ans, 72 gros vol. in-8°; et si la mort ne l'eût surpris, en 1796, il aurait peut-être achevé seul cet ouvrage, qui a été continué par F.-J. Floërke et par son frère H.-G. Floërke. On a depuis long-temps entrepris la publication d'un *Abrégé;* commencé par Schütz, en 1786, il a été continué successivement par Grassmann et Floërke; il devient lui-même un recueil volumineux susceptible d'obtenir à son tour les honneurs de l'Abrégé.

4° *Conversations lexicon, etc.* Lexique de la conversation ou Encyclopédie usuelle et universelle; première édition; Leipzig, 1796-1809; 6 forts vol. in-8° et 2 vol. de supplément. — 6me édition; Leipzig, 1824; 10 forts vol. in-8°, et 2 vol. de supplément.

Il a été vendu en vingt-sept ans plus de 70,000 exemplaires de

cette Encyclopédie. Le D[r] Hain, qui y avait travaillé, en a publié un abrégé sous le titre de *Allgemeines, etc.*, ou *Dictionnaire Encyclopédique des sciences, des arts et des métiers;* Leipzig, 1820-1823; 4 vol. in-8°, en huit parties.

5° *Allgemeine Encyclopedie der wissenschaften und künste* ou *Encyclopédie générale des sciences et des arts*, publiée par F.-S. Ersch et F.-G. Gruber, professeurs de l'université de Halle; Leipzig, Gleditsch; in-4° avec cartes et gravures; 1818 et années suivantes.

Cette Encyclopédie est remarquable par l'exactitude et la profondeur des recherches. Sept volumes seulement ont paru.

6° *Krugs Encyclopædisches handbuch der wissenschaftlichen literatur.*—Manuel encyclopédique de la littérature scientifique, par N.-F. Krug; Zullichau; 1819; 3 vol. in-8°.

Le troisième volume est le supplément des deux premiers.

—Depuis 1821 on publie en Hollande, sous le titre de *Algemeen Woordenboek van kunsten en wetenschappen, etc.*, un Vocabulaire universel des sciences et arts, par une société de savans Hollandais, sous la direction de Gérard Nieuwenhuis; Zuphten, Thieme; 1821 et suivantes; in-8°.

ITALIE.

1° *Dizionario scientifico e curioso sacro profano*, par G.-P. Pivati; Venise, 1746-1751; 10 vol. in-fol.

2° *Encyclopædia metodica-critico-ragionata delle belle arti.*—Encyclopédie méthodique, critique et raisonnée des beaux arts, par l'abbé Pietro Zani; Parme, 1815-20.

Ce n'est qu'un dictionnaire des plus belles gravures classiques; mais il n'en forme pas moins, comme le prouvent les divisions de l'ouvrage, une véritable Encyclopédie figurée. L'auteur classe ces gravures en neuf divisions, savoir: 1° sujets tirés de la Bible; 2° sujets sacrés et moraux; 3° sujets historiques; 4° sujets mythologiques; 5° sujets familiers; 6° sujets appartenant à l'histoire naturelle; 7° architecture; 8° sculpture; 9° portraits. Chaque division est subdivisée en sections.

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE.

LAW.

LAW, ET DE SON SYSTÈME DE FINANCES. — Jean Law de Lauriston naquit à Edimbourg, en avril 1671. Sa mère, Jeanne Campbell, descendait de la célèbre maison ducale d'Argyle ; son père, William Law, exerçait à Edimbourg la profession d'orfévre, qui, par les attributions, la considération et les richesses, équivalait alors à celle de banquier. William Law acquit une fortune considérable, et acheta en Écosse les deux terres de Randleston et de Lauriston. Il mourut fort jeune, et laissa son fils aîné, Jean Law, à peine âgé de quatorze ans. Ce fils reçut une éducation soignée, et montra une rare aptitude à tous les genres d'étude. Il se hâta de jouir de son indépendance et de sa fortune, ne voulut point embrasser la profession de son père, et préféra, à une vie sédentaire et laborieuse, les plaisirs, les voyages et les sciences librement étudiées. Il étoit beau, grand, bien fait, plein de grâce et d'agilité ; il excellait dans tous les exercices du corps, et particulièrement dans le jeu de paume, fort en vogue alors en Écosse. Son esprit n'était pas moins distingué que sa personne ; il s'exprimait avec facilité et avec force ; il avait pour le calcul et les sciences exactes des dispositions extraordinaires.

A vingt ans il quitta sa mère et se rendit d'Edimbourg à Londres. Il employa son temps à jouer, à plaire aux femmes, et à étudier les secrets du crédit et du commerce. Tout à la fois curieux et passionné, il commit beaucoup de fautes et acquit de vastes connaissances. Appliquant le calcul aux jeux, il faisait sans déloyauté des gains considérables; mais ses dépenses étaient encore plus considérables que ses gains, et il finit par contracter beaucoup de dettes. Il se résolut alors à vendre la terre

de Lauriston, que lui avait laissée son père. Heureusement pour lui, Jeanne Campbell, qui veillait sur sa conduite en mère tendre et prudente, vint à son secours, paya ses dettes, et lui conserva la terre de Lauriston.

Le mérite de Law, la grâce de ses manières, sa fortune, l'avaient lié avec les grands seigneurs de Londres. Une jeune dame lui valut un duel avec un gentilhomme, et il eut le malheur de tuer son adversaire d'un coup d'épée. Traduit devant les commissaires du roi, il fut condamné à mort. Il obtint sa grâce; mais, sur une réclamation de la famille de son adversaire, il fut rejeté en prison. Il parvint à s'évader, et passa sur le continent.

Law avait alors vingt-quatre ans: il parcourut diverses contrées, visita la France, toute brillante des prospérités dues à l'administration de Colbert, et se rendit en Hollande pour étudier le génie de ces républicains si fiers et si riches, qui venaient de recueillir l'héritage des Vénitiens, et faisaient le commerce du monde. Amsterdam était alors la première place commerçante de l'Europe; l'intérêt y était entre 2 et 3 pour cent; elle avait une banque célèbre et mystérieuse, dont le crédit avait résisté à l'invasion de Louis XIV, dont la caisse semblait inépuisable, et dont le système était une énigme pour les hommes occupés de l'étude du crédit. Law, pour mieux observer le mécanisme de cette banque, se fit commis du résident anglais, et augmenta beaucoup ses connaissances en matière de commerce et de haute administration.

Law rentra en Ecosse vers 1700, âgé de près de trente ans, et plein de la plus vaste instruction. Il fut frappé du contraste que présentait sa patrie avec les pays qu'il venait de parcourir. Au lieu de ce grand commerce, de cette immense et rapide circulation qu'il avait remarquée en Angleterre et en Hollande, il n'aperçut qu'un pays pauvre et dépourvu de capitaux. L'Écosse, contrée montagneuse et presque insulaire, offrait une assez belle culture; elle était peuplée d'habitans ingénieux et actifs,

mais elle manquait d'avances pour améliorer son agriculture, étendre son commerce, et multiplier ses manufactures. Les Écossais, comme tous les montagnards, doués de facultés actives, et ne trouvant pas à les exercer chez eux, s'expatriaient pour aller faire fortune dans des contrées plus riches. Law attribua au dénûment des capitaux l'état languissant de l'Écosse. Il avait raison sans doute : mais confondant les capitaux avec le numéraire, qui est leur moyen d'échange, il s'imagina que l'abondance du numéraire était la cause de la richesse des états ; que le numéraire seul amenait le développement de leur industrie et de leur prospérité. Il se disait : « que « manque-t-il au propriétaire pour défricher ses terres, « au manufacturier pour multiplier ses métiers, au né« gociant pour étendre ses expéditions? Des avances, « c'est-à-dire du numéraire, pour payer la main-d'œuvre « et la matière première. Avec quelques millions de « plus, on aurait de quoi payer l'ouvrier qui veut s'ex« patrier; on le fixerait sur le sol de l'Ecosse, on se pro« curerait la matière nécessaire à toutes les exploitations. « La Hollande, placée sur le sol le plus ingrat et sur les « rivages les plus dangereux, est la plus riche nation du « monde. Pourquoi? parce qu'elle regorge de numéraire. « Quel est le moyen de suppléer au numéraire? C'est le « crédit, c'est l'institution des banques, qui procurent « au papier la valeur et l'efficacité de l'argent. »

Law s'engagea dans une erreur que l'aspect d'une grande circulation produit souvent. Il crut que la prospérité d'un pays tenait à la masse du numéraire, et qu'on pouvait accroître cette masse à volonté. Le numéraire n'est point l'aliment dont se nourrit l'ouvrier, l'étoffe dont il s'habille, l'outil qu'il emploie dans ses travaux ; le numéraire est l'équivalent qui sert à se procurer toutes ces choses par la voie des échanges : mais il faut que ces choses existent. Couvrirait-on une île déserte de tout l'or du Mexique ou de tout le papier de la banque d'Angle-

terre, on n'y ferait pas naître tout à coup des usines, des canaux, une industrie. Quand on augmente dans un pays la masse du numéraire, sans augmenter en proportion la masse de toutes choses, on ne fait qu'élever les prix sans accroître la richesse réelle, parce qu'une plus grande quantité d'espèces se balance avec la même quantité d'objets achetables.

La masse du numéraire n'est donc pas la cause de la richesse; mais cette masse s'agrandit avec la richesse générale. A mesure que l'activité du travail augmente dans un pays, que l'industrie et le commerce y acquièrent plus de développement, les produits plus multipliés doivent s'échanger avec plus de rapidité; la circulation doit augmenter dans la même mesure que la production. Alors le numéraire moyen des échanges doit devenir plus abondant, parce qu'il est toujours attiré là où il est nécessaire. Bientôt au numéraire, moyen lent et coûteux, doit succéder le papier, moyen facile, prompt et très économique. Les banques doivent s'établir; elles résultent d'une prospérité antérieure, servent puissamment à l'accroître, mais ne la précèdent jamais, car la création des produits doit précéder leur circulation.

L'abondance du numéraire n'est donc pas la cause de la richesse des états : elle en résulte, elle y contribue à son tour, mais elle ne la produit pas. Aurait-elle d'ailleurs ces effets, on ne couvre pas tout un pays d'or à volonté; on pourrait tout au plus le couvrir de papier, mais on créerait alors un papier sans valeur, qui ne répondrait à rien, et qui amènerait d'épouvantables catastrophes.

Si Law, abusé par le premier aspect d'une grande circulation, attribuait au numéraire des effets si étendus, il ne se trompait pas dans les moyens de le multiplier par le crédit; il avait compris et développé dans un écrit le mécanisme des banques, mieux qu'on ne l'a jamais fait à aucune époque.

Il y a, comme chacun sait, *banques de dépôt* et *banques de circulation :* on dépose dans les premières des sommes métalliques, et on prend un certificat du dépôt, qui sert comme la monnaie même dans les paiemens. L'avantage de ces banques est de remplacer le métal par le papier, pour la plus grande commodité du commerce. Les banques de circulation ont des résultats bien plus étendus : une banque de ce genre examine les effets de commerce, c'est-à-dire les promesses de payer faites par un individu à un autre individu ; et si elle les juge solides, elle en donne la valeur en billets, portant sa propre garantie, et ayant cours de monnaie : c'est là ce qu'on appelle escompter. Son office consiste donc à changer les effets de commerce ou les promesses de payer, qui n'ont pas cours de monnaie, en ses billets qui ont cours, et de leur donner ainsi une véritable circulation, où faculté de s'échanger contre toutes choses. Pour pouvoir le faire avec sûreté, il faut qu'elle ait un fonds qui réponde des erreurs qu'elle peut commettre, en acceptant pour bonnes des valeurs qui ne le seraient pas. En outre, comme ces billets n'ont cours que par la confiance, il faut qu'elle soit prête à les convertir en argent à la volonté du porteur : il lui faut une réserve métallique ; son fonds doit représenter la moyenne des pertes qu'elle peut faire, et sa réserve métallique la somme des billets que les porteurs viennent réaliser. Lorsque la confiance est établie, les porteurs des billets ne cherchent à les changer en métal, que pour les diviser en sommes moindres. Si une banque n'émet pas de billets au dessous de 500 livres, on ne va changer les billets que pour avoir des sommes moindres de 500 livres. Ainsi, la réserve ne doit être que de la quantité de métal dont le commerce a besoin, pour payer les sommes inférieures au billet.

Une banque de circulation opère donc une véritable multiplication du numéraire, ou si l'on veut, augmente le moyen des échanges en métamorphosant les effets de

commerce en billets circulans, comme la monnaie même. Ces billets augmentent d'autant la masse du numéraire, en remplaçant les métaux dans tous les paiemens d'une certaine valeur.

Un avantage que Law appréciait dans les banques, autant que la multiplication même du numéraire, c'était l'introduction de la monnaie de papier : Law en faisait un cas singulier. Le papier en effet peut se transporter sans aucun embarras aux plus grandes distances ; il peut se compter rapidement, il n'est pas, comme les métaux précieux, une marchandise dont la valeur varie suivant sa quantité dans le commerce. Par toutes ces raisons, Law le croyait préférable à l'or et à l'argent pour le service des affaires : il avait raison, sans doute, et malgré cette estime pour les qualités du papier, il n'était pas tombé dans une erreur, que ses commentateurs et ses ennemis lui ont injustement attribuée. Cette erreur, assez commune d'ailleurs, consiste à croire que, la valeur d'une monnaie étant imaginaire, et ayant pour unique effet de s'échanger contre des objets utiles, le papier qui aurait cours, et qui pourrait se changer en pain, en viande, en draps, serait une valeur aussi réelle que l'or et l'argent : mais Law avait très bien compris que l'or et l'argent ont une valeur intrinsèque qui manque au papier; qu'un morceau d'or privé des formes de monnaie vaut encore comme lingot, ce que ne vaut plus un morceau de papier qui a cessé d'être un billet, et que cette valeur intrinsèque des métaux précieux en a fait le moyen le plus sûr et le mieux garanti des échanges. Il avait formellement expliqué sa pensée à cet égard dans un écrit qui nous est resté; mais il croyait que les banques pouvaient donner au papier une valeur réelle. En effet, les papiers qu'escompte une banque sont des délégations dans un produit à venir ; une banque en les acceptant, et en donnant ses billets à la place, garantit le produit à venir ; si elle se trompe, son capital est là

pour répondre : c'est un *fonds d'assurance* contre ses erreurs. Le papier arrive donc par les banques à la réalité de l'or. C'est à ces conditions seulement que Law le croyait préférable aux métaux précieux, pour l'office de monnaie.

Par la comparaison de ce qu'il avait observé dans les différens pays de l'Europe, ses idées s'étaient singulièrement agrandies, et il avait conçu le plus vaste système de crédit qu'on ait jamais imaginé. Il avait vu que les banques existaient dans les capitales de quelques états, comme Londres ou Amsterdam, mais que les provinces de ces états ne prenaient aucune part aux avantages du crédit : il pensa donc qu'en établissant une banque générale, qui aurait des bureaux correspondans dans les villes d'une importance secondaire, on pourrait étendre à tout un empire les avantages du papier, et le faire pénétrer même jusques dans les bourgs et les campagnes. Si une banque pouvait, dans une ville, avec 100 millions d'espèces, émettre 200 millions de billets, la banque générale qu'il imaginait pouvait, dans un pays qui aurait un milliard de numéraire, émettre deux milliards de billets, et tripler ainsi le moyen des échanges. De cette manière, les billets suffisant à la grande circulation, le numéraire tout entier devenait réserve métallique de la banque, pour le service des moindres échanges. Le projet de Law était fort bien conçu et fort exécutable. On peut dire seulement qu'il s'exagerait la possibilité d'étendre le service du papier, et qu'il croyait trop à la facilité de le faire pénétrer dans les régions inférieures.

Law voulait qu'une banque aussi vaste fut un établis sement public, et que les hotels des monnaies devinssent ses bureaux correspondans. Cela posé, il en tirait des conséquences immenses. D'abord tous les états affermaient la perception de leurs revenus à des compagnies de traitans, qui faisaient des profits considérables, et exerçaient d'affreuses vexations sur les contribuables. On pouvait

donner à la banque générale la perception des revenus, et réserver à l'État les profits de cette perception. On pouvait donner aussi à cette même banque le soin de solder les dépenses, au moyen de la correspondance de ses bureaux : elle obtenait ainsi l'administration de tous les deniers publics. Ces traitans auxquels on affermait les impôts, faisaient payer à l'État un intérêt énorme, quand il avait besoin d'avances. Elle pouvait escompter l'impôt comme elle escomptait les lettres de change, et le faire à un taux d'autant plus modique, qu'en augmentant la masse du numéraire elle aurait fait baisser l'intérêt. On pouvait la charger encore du soin des emprunts, et se sauver ainsi des usuriers. Ce n'est pas tout : le système des monopoles étant généralement admis en Europe, et tous les commerces se faisant par compagnies privilégiées, auxquelles les gouvernemens abandonnaient, moyennant une légère somme, le droit d'exclusion, la même banque générale pouvait bien avoir le privilége des différens commerces, et joindre à ses immenses attributions celle du négoce. Réunissant ainsi les profits de l'escompte comme banque, ceux de l'administration comme fermière des revenus publics, ceux enfin du commerce comme compagnie privilégiée, elle pouvait diviser son énorme capital en actions, et leur répartir ses profits. De cette manière elle aurait offert son papier à ceux qui voulaient une monnaie circulante, et ses actions à ceux qui voulaient un placement.

Tel est le système conçu par Law ; système qui ramenait à un seul et unique crédit, le crédit privé et public, qui changeait toutes les liquidations lentes, pénibles et compliquées, soit des particuliers, soit de l'État, en une seule, laquelle devait se faire en monnaie pour les sommes minimes, et en papier pour les sommes fortes ; système enfin qui semblait multiplier les capitaux en simplifiant seulement la circulation, qui devait faire baisser l'intérêt, et joindre à la création d'une monnaie, celle de place-

mens sûrs et avantageux. Aujourd'hui encore nous ne retrancherions de ce système que les fermes, qui ne sont plus admises dans la perception des revenus, et les monopoles qui étaient alors nécessaires, car il fallait de puissantes compagnies pour traverser le monde encore inconnu et peu fréquenté. Ce système, du reste, est réalisé en partie en Angleterre, et il n'a qu'une objection à craindre, celle qu'on pourra éternellement adresser à un crédit trop bien organisé, c'est la faculté d'abuser de la richesse qu'il procure aux gouvernemens; à quoi on pourra faire une réponse : les fils de famille, et les états dissipateurs qui n'ont pas de crédit, trouvent des usuriers qui les ruinent. Ils se procurent donc les mêmes moyens de dépenser; seulement ils les paient plus cher. Louis XIV sans crédit avait pu dépenser autant que l'Angleterre et la Hollande, mais il avait payé l'argent 10, 20, et jusqu'à 50 pour cent.

Plein de ces idées, Law présenta un plan applicable à sa patrie, à-peu-près en 1700. Ce plan tendait à réunir dans les mains d'une seule compagnie, l'administration des revenus publics, les commerces privilégiés, la direction des manufactures, des expéditions commerciales, de la pêche, etc... Son plan, qui ne fut point adopté, le fit cependant connaître, et le mit en relation avec les premiers personnages de l'Écosse. En 1705, il s'agissait d'établir une banque territoriale. Law en proposa une dont le plan était fort bien conçu, dans un écrit très-curieux, intitulé *Considérations sur le numéraire*. A part l'erreur que nous avons signalée, et qui consiste à imputer la prospérité des états à l'abondance du numéraire, les moyens de l'augmenter par les banques y sont parfaitement exposés, et mieux qu'ils ne l'ont jamais été dans aucun ouvrage de cette nature. Le nouveau plan de Law ne fut pas mieux accueilli que le précédent; il fut rejeté dans la crainte, dit-on, de donner trop d'influence à la cour.

Law quitta dès-lors sa patrie pour recommencer ses voyages, et aller offrir son système à quelques uns des grands états du continent, ruinés par les guerres de Louis XIV, et fort ignorans en matière de crédit. Il se rendit à Bruxelles, et de Bruxelles à Paris. Il joua beaucoup dans cette dernière capitale, et, grâce à son génie calculateur, il gagna des sommes considérables. Il taillait le pharaon chez la *Duclos,* célèbre courtisane de ce temps, et n'entrait jamais au jeu avec moins de 100 mille livres. Pour arriver à compter plus vite, il avait fait fabriquer des jetons en or de 18 louis. Il se lia avec plusieurs seigneurs de la cour, et surtout avec le jeune duc d'Orléans, qui aimait les esprits inventifs, et qui parut disposé à adopter ses idées. C'était le moment de la guerre de la Succession. Chamillart, accablé du fardeau des finances, était prêt à s'en démettre. Law fit proposer ses plans, mais personne n'était en état de les comprendre; d'ailleurs il était huguenot, et Louis XIV ne voulut pas en entendre parler. Bientôt même on suspecta un étranger qui étalait le plus grand luxe, qui gagnait de fortes sommes aux seigneurs de la cour, et l'intendant de police, d'Argenson, fit signifier à Law de quitter Paris sous vingt-quatre heures. Law se rendit en Italie, joua encore à Gênes, à Venise pendant le carnaval, et gagna des sommes immenses. Il passa ensuite à Turin, où il prêta de l'argent au célèbre Vendôme, et parvint à se faire présenter à Victor Amédée, auquel il proposa son plan de finances. Amédée lui répondit que ce système n'était pas applicable au milieu des Alpes, et il le renvoya en l'engageant à le porter en France ou en Allemagne. L'empereur s'occupait en ce moment de l'établissement d'une banque. Law courut pour lui présenter ses idées, ne réussit pas mieux qu'auprès des autres princes auxquels il les avait déjà proposées, et retourna encore une fois dans sa patrie. On évalue à 2 millions les sommes qu'il avait acquises au jeu. Il fit passer ces 2 millions en France, et se prépara à y

venir lui-même. La mort de Louis XIV, l'avènement du duc d'Orléans au pouvoir, et l'état déplorable de nos finances, lui faisaient espérer qu'il trouverait enfin un pays prêt à se soumettre à ses expériences.

Le vieux roi venait d'expirer en 1715. La guerre de la Succession était finie. Pendant cette guerre ruineuse, Demarest, qui avait succédé à Chamillart, avait eu recours à tous les moyens pour se procurer de l'argent. Il avait renouvelé sans cesse la forme des engagemens pour réveiller la confiance des usuriers : *Promesses de la caisse des emprunts, Billets de Legendre, Billets de l'extraordinaire des guerres,* il avait donné tous les noms et toutes les formes aux effets émis par le gouvernement, afin de leur rendre un peu de crédit ; mais les expédiens étaient épuisés ; les effets royaux de toute espèce perdaient de 70 à 80 pour cent. Demarest présenta le 20 septembre un tableau désespérant de l'année, dont voici le résumé : — Dépense de 148 millions; — Recette absorbée d'avance à 3 millions près; — 710 millions d'effets royaux exigibles dans le courant de l'année ; — Des campagnes dépeuplées, un commerce ruiné, des troupes non soldées et prêtes à se révolter.

Dans cette extrémité on proposa la banqueroute au régent. On lui disait qu'un souverain n'était pas garant des fautes de ses prédécesseurs, et qu'un exemple sévère rendrait les capitalistes moins faciles à se prêter aux caprices d'un roi dissipateur. Les courtisans qui voulaient que la libération du trésor permît de nouvelles faveurs, insistaient pour la banqueroute. Le régent résista noblement, et se regarda comme lié par les engagemens du feu roi. Il refusa aussi de donner cours forcé de monnaie aux effets exigibles, car c'était créer un papier-monnaie discrédité d'avance.

Il pourvut d'abord au paiement de la solde des troupes, et à celui des arrérages des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville. Pour cela il ordonna que les revenus de l'année,

aliénés d'avance, fussent néanmoins apportés au trésor, ce qui était une portion de banqueroute, mais inévitable; il ordonna la réduction des rentes non constituées sur l'Hôtel-de-Ville, et presque toutes constituées à un intérêt excessif; il ordonna que les effets exigibles de toute espèce fussent soumis à un *visa* et à une réduction; qu'ils fussent ensuite convertis en 250 millions de billets de même forme, appelés *billets d'État,* successivement remboursables, et jouissant d'un intérêt de 4 pour cent; il ordonna enfin l'établissement d'une chambre de justice, afin de poursuivre et de taxer les agioteurs qui avaient fait des fortunes excessives dans le commerce du papier. Les gouvernemens n'en agissaient pas autrement à cette époque. Pressés par le besoin, ils consentaient aux dures conditions que leur imposaient les usuriers; mais, une fois le moment de détresse passé, ils reprenaient violemment ce que l'usure leur avait arraché.

On voit que le régent, sans admettre la banqueroute générale et absolue, eut recours à des banqueroutes partielles et proportionnées à l'importance et à la qualité des dettes. Dans l'impossibilité de remplir toutes les obligations, il sut discerner entre elles, et réduisant les unes, ajournant les autres, il manqua seulement aux obligations inexécutables. Entre toutes les mesures qu'il adopta, il y en eut une cependant qui était aussi coupable que maladroite; c'est un changement dans la valeur des monnaies. La grande habitude qu'on avait prise de l'employer peut seule excuser le régent. Les gouvernemens, à cette époque, oubliant que la valeur des matières d'or et d'argent ne dépendait pas d'eux, mais du commerce, refondaient les monnaies, en élevaient la valeur nominale, et les émettaient ensuite pour beaucoup plus qu'elles ne valaient réellement. Mais ces expédiens n'aboutissaient qu'à une perturbation des valeurs, sans profit pour l'État. La mention exagérée que portaient les monnaies n'élevait pas leur valeur réelle; le prix de toutes choses s'élevait

à proportion du mensonge, et il fallait autant d'or ou d'argent pour se procurer les mêmes objets. Il n'y avait de lésés que les créanciers de toute espèce, obligés par contrat de recevoir les monnaies d'après leur valeur nominale. L'État ne recueillait aucun prix de ce désordre, parce que des monnayeurs clandestins refondaient eux-mêmes les monnaies, et faisaient le profit de la réduction du poids. C'était là ce qu'on appelait le crime de *billonnage*, inutilement poursuivi des peines les plus sévères. Le régent ordonna de convertir le milliard de numéraire circulant en France, en 1,200 millions. L'État devait faire un profit de 200 millions, puisqu'il allait rendre pour 12 ce qu'il avait reçu pour 10. Mais il ne rentra qu'une petite partie du milliard aux hôtels des monnaies; les Hollandais et les monnayeurs clandestins firent la plus grande partie du profit.

Malgré ces mesures, les difficultés n'étaient qu'ajournées. L'intérêt de la dette réduite et réformée s'élevait encore à 80 millions, c'est-à-dire à la moitié environ du revenu. Les effets royaux, changés en 250 millions de *billets d'État*, perdaient encore 70 ou 80 pour cent. Le crédit public et privé était entièrement ruiné. Le régent, qui avait adopté la polysinodie de l'abbé de Saint-Pierre, et divisé l'administration de l'État en plusieurs conseils, avait mis le duc de Noailles à la tête du conseil des finances. Celui-ci proposait des plans d'économie fort sages, mais fort lents. Il importait cependant d'employer des moyens prompts, pour sortir de cette situation. C'est dans ce moment que Law proposa son système. Law concevait de grandes espérances de ce beau royaume de France, le plus étendu, le plus fertile, le mieux peuplé du continent, et déjà l'un des plus industrieux de l'Europe. Quoique dans une situation momentanément malheureuse, il avait encore un revenu trois fois supérieur à celui de l'Angleterre. Il ne fallait pour y réveiller l'industrie, et alléger les charges dont il était accablé, que

rétablir la confiance et la circulation au moyen d'un bon système de crédit. L'esprit et la hardiesse de ses habitans le rendaient singulièrement propre à une conception nouvelle et grande. Repoussé sous le vieux roi, Law avait toute espérance sous le régent. Ce prince, d'un esprit pénétrant et supérieur, ennemi des préjugés et des routines, sous lesquels il avait été opprimé dans sa jeunesse, aimait les esprits novateurs et les hommes savans en tout genre. Il s'était occupé de sciences naturelles, de chimie et d'alchimie, ce qui l'avait fait accuser de complicité avec les empoisonneurs. Il avait étudié surtout les matières de gouvernement; il avait connu Law, apprécié son esprit, aimé sa personne, et compris ses théories. Un système, en effet, dont les principes étaient sûrs, et qui ne pouvait pécher que par l'exécution, avait dû saisir le génie ouvert du prince, et l'avait entièrement séduit. L'indépendance des esprits, le goût de la nouveauté, la licence des mœurs, résultats d'une émancipation soudaine après une tutelle trop dure, tout se prêtait merveilleusement à un système qui allait changer pour un moment la face du pays.

Law ne fit pas de demi-proposition, il offrit son projet tout entier : une banque générale administrant tous les revenus, exploitant tous les monopoles, présentant à la fois une monnaie et des placemens. Le conseil des finances, composé d'esprits sages mais peu intelligens, ne saisit pas le projet de Law ou s'en effraya, et en décida le rejet. Law se réduisit alors. Il proposa une banque privée, et offrit même de l'établir à ses frais. Il présenta plusieurs mémoires qui nous apprendraient peu de chose aujourd'hui, mais qui sont des modèles de discussion. Il soutenait qu'une banque multiplierait le numéraire par l'émission des billets, rendrait les remises plus faciles de province à province, rétablirait la confiance par la création d'une monnaie fixe, l'*argent de banque;* permettrait aux étrangers de stipuler en France d'après des va-

leurs certaines, et contribuerait par toutes ces raisons au rétablissement du crédit public et privé. Law proposait d'en faire l'essai à ses frais, et offrait ses biens en garantie, si des dommages étaient possibles.

Un membre du parlement de Paris, chargé de discuter le projet de Law, lui faisait des objections qu'il serait curieux de rapporter pour l'histoire de l'esprit de routine. Entre autres inconvéniens, il lui citait ceux-ci : Une banque ne pourrait pas payer si tout le monde voulait réaliser à la fois ses billets; sa caisse doit tenter l'avidité du gouvernement; enfin les billets ont un danger attaché au papier, celui de pouvoir être plus facilement perdus ou volés que l'argent.

On voit à quels financiers Law avait affaire. Il répondit à tout, et réussit à convaincre le régent. Son projet de banque privée fut adopté, et il lui fut permis d'en établir une à ses propres frais. L'autorisation lui fut accordée par édit du 2 mai 1716. Le fonds de la banque fut de 6 millions divisés en 1200 actions de 5 mille livres chacune. Elle était autorisée à escompter les lettres de change, à se charger des comptes des négocians au moyen des *viremens de parties,* et à émettre des billets payables au porteur, en écus *du poids et titre de ce jour,* disait l'édit. Grâce à cette dernière clause, les variations de monnaie n'étaient plus à craindre pour ceux qui stipuleraient en *argent de banque,* puisqu'ils étaient assurés de traiter d'après l'état des monnaies, le 2 mai 1716. Outre cette garantie donnée aux étrangers, il leur en était accordé encore une autre : les billets de banque et les valeurs qu'elle avait en dépôt étaient affranchis du droit d'aubaine. Les bureaux furent établis dans la maison même de Law. Le duc d'Orléans accepta le titre de protecteur.

Tout rendait en France une banque nécessaire, soit le haut prix de l'escompte, soit l'incertitude des monnaies. Aussi l'établissement de Law ne pouvait-il man-

quer de réussir. Le gouvernement fit, le premier, usage des billets. Il en reçut, et il en donna en paiement. Ceux qui en étaient porteurs, ayant trouvé la plus grande facilité à les réaliser à la banque, acquirent de la confiance, et la communiquèrent. On commença à se fier à ce papier si facilement réalisable en argent, et on aima à s'en servir, à cause de la promptitude qu'il introduisait dans les paiemens. Il avait surtout un avantage extrêmement senti, c'était d'être payable en monnaie fixe. La continuelle variation des monnaies était cause qu'on ne savait jamais d'après quelle valeur on traitait. En stipulant en billets on savait que c'était en écus *du titre et poids du 2 mai* 1716. Ce fut une raison puissante pour tout le monde de stipuler ainsi, et de venir même à la banque déposer de l'argent pour avoir des billets. Les étrangers qui n'osaient plus traiter avec Paris, à cause de cette incertitude des valeurs, stipulèrent aussi en billets, et recommencèrent leurs affaires avec la France. La circulation commença à se rétablir. Le taux modéré de l'escompte eut aussi la plus heureuse influence. On vit l'usure diminuer et le crédit se rétablir. Enfin en moins d'un an, tous les effets prédits par Law furent réalisés.

Ces heureux résultats commencèrent à lui attirer la faveur du public, et lui valurent toute la confiance du régent. Ce prince se décida à s'abandonner entièrement à ses plans et à lui fournir les moyens de les exécuter. La première chose à faire était d'étendre les relations de la banque et d'introduire les billets en province, afin de la changer de banque particulière en banque générale. Pour cela il fallait que les billets transportés en province, pussent s'y changer en espèces ou y trouver un emploi. C'est ce qui fut fait par l'édit du 10 avril 1817, rendu un an après l'institution de la banque. En vertu de cet édit, les billets pouvaient être donnés en paiement des impôts, et les fermiers, sous-fermiers, receveurs, etc., tous les officiers enfin dépositaires des deniers publics,

Le conseil des finances jalousait l'influence croissante de Law, et le duc de Noailles, président de ce conseil, qui avait toujours opiné pour les économies, sans la ressource hasardeuse du crédit, donna sa démission. Il fut remplacé par d'Argenson, ancien chef de la police, homme ferme, habile, dévoué au régent, mais du reste peu versé dans les matières de finances. Law rencontrait encore une autre opposition, c'était celle du parlement. Ce corps avait vu, dans la minorité actuelle, une occasion toute naturelle de recouvrer son influence perdue sous Louis XIV; il fatiguait le régent de tracasseries de toute espèce, et témoignait surtout la plus vive animosité contre les projets du financier écossais. La haine des nouveautés, naturelle à un vieux corps, n'était pas la seule raison de cette animosité. Law avait dit assez hautement que, par son système de crédit, il rendrait la cour indépendante des parlemens, en la dispensant de recourir à des impôts extraordinaires; il avait même ajouté qu'il fournirait au régent les moyens de rembourser les charges de judicature. A des vues étroites se joignaient donc des motifs tout personnels, chez les vieux magistrats, et ils résolurent de fulminer un arrêt contre le système naissant.

Le parlement ne voyait pas moyen de sévir contre la compagnie d'Occident, car il n'avait aucune raison à opposer à l'établissement d'une compagnie de commerce. Il résolut de frapper la banque. Établie en mai 1716, il y avait un an et demi qu'elle rendait de grands services au crédit; devenue banque générale en avril 1717, il y avait cinq mois qu'elle faisait circuler ses billets par toute la France. Ce fut l'édit qui donnait à ses billets la faculté de payer les impôts, et qui enjoignait aux officiers chargés des caisses publiques de les échanger en espèces, à la volonté des porteurs, que le parlement résolut d'annuler. Par arrêt du 18 août 1717, il cassa le dispositif de cet édit, et défendit à tous les officiers dé-

positaires des deniers publics de recevoir les billets de la banque de Law.

Le régent, qui avait plusieurs choses à exiger du parlement, soit au sujet des princes légitimés, soit au sujet des finances, se décida enfin à tenir un lit de justice. Le roi enfant fut amené de Vincennes à Paris, et le parlement, obligé de venir à pied jusqu'au Louvre, consentit à tout ce que lui imposa la volonté du régent. Son arrêt contre la banque fut cassé; il fut établi en outre, que ses remontrances aux édits royaux, devraient êtres faites sous huit jours, après lequel délai les édits seraient censés enregistrés : le parlement se soumit, et Law put continuer ses opérations.

Pendant la fin de l'année 1717 et le commencement de l'année 1718, les choses demeurèrent dans le même état. La banque continuait de rendre de grands services à la circulation, et la compagnie d'Occident travaillait à son établissement. Les actions s'élevaient lentement et se trouvaient encore au dessous du pair : mais il était évident que Law, en pleine faveur, allait se rendre maître absolu des finances. D'Argenson était devenu jaloux à son tour de l'Écossais, et il médita un projet à l'encontre de la compagnie d'Occident. Il existait alors, dans le commerce, quatre frères nommés Paris, fort connus depuis par leur fortune, leurs opérations financières et les éloges de Voltaire : c'étaient des Grenoblois, fins, actifs et d'une probité estimée. D'Argenson s'entendit secrètement avec eux, et ils formèrent ce qu'on appela *l'anti-système*. On affermait alors une partie des revenus de l'état, consistant dans les droits sur le sel, sur le contrôle des actes, sur les consommations, etc., etc. : c'est là ce qu'on appelait les fermes générales. D'Argenson les fit de nouveau mettre à l'enchère, et adjuger aux quatre frères Paris, sous le nom d'Aymard-Lambert, et pour le prix annuel de 48 millions 500 mille livres. Le capital exigé pour l'entreprise des fermes fut porté à 100 mil-

lions, comme celui de la compagnie d'Occident; il fut divisé en actions de même forme et de même valeur. Ces actions offraient un dividende considérable, car on évaluait à 12 ou 15 millions le profit des fermes, ce qui faisait 12 ou 15 pour cent du capital; de plus, ce dividende était certain, car il n'était pas fondé sur les succès éventuels du commerce, mais sur la perception infaillible des revenus de l'état. Il est vrai, ces actions coûtaient plus cher, car au lieu d'être payables en *billets d'État*, qui perdaient trois quarts, elles étaient payables en bons contrats de rente sur l'hôtel de ville, sur les postes, les tailles, etc.; mais leur revenu était si considérable et si assuré qu'elles devaient avoir l'avantage sur les actions d'Occident : elles l'obtinrent en effet, et furent connues sur la place sous le nom d'actions de *l'anti-système*.

La faveur de la banque était toujours plus grande; mais les actions d'Occident ne s'élevaient pas et restaient fort au dessous du pair, tandis que les actions de l'anti-système étaient très recherchées : Law ne se déconcerta pas, et compta sur l'achèvement de ses projets pour triompher des frères Paris. D'abord il changea la banque d'établissement privé en établissement public, comme il le projetait depuis long-temps. Le 4 décembre 1718, c'est-à-dire deux ans et demi après sa création, elle fut déclarée banque royale. Le roi devint garant des billets; Law fut nommé directeur; le capital fut remboursé en espèces aux actionnaires. En janvier, février, mars et avril 1719, la demande croissante des billets en fit augmenter l'émission jusqu'à 110 millions; ils se répandirent dans toute la France, et, pour en étendre encore l'usage, il fut défendu de faire des transports de numéraire entre les villes où existaient des bureaux de la banque. Les remises entre ces villes devaient se faire en billets : ce moyen forcé aurait été dangereux si la confiance n'avait été très grande : il tenait à cette impatience de succès qui caractérisait le génie de Law.

Law méditait de bien autres projets pour sa compagnie d'Occident : il commença à parler d'une manière mystérieuse des avantages qu'il lui préparait. Il était lié avec un grand nombre de seigneurs, attirés auprès de lui par son esprit, sa fortune et les profits qu'on espérait en s'associant à un financier aussi habile. Il les engagea à acheter des actions en assurant qu'elles allaient s'élever rapidement. Lui-même s'obligea bientôt à les acheter au dessus du pair. Il contracta l'engagement d'en acheter à une époque rapprochée deux cents au pair. Le pair étant de cinq cents livres, les deux cents faisaient une somme de 100 mille livres. Le prix du jour était 300 livres, et par conséquent le prix des deux cents, 60 mille livres. Il supposait donc qu'elles s'élèveraient de 60 à 100 mille livres, et qu'elles en gagneraient 40 mille. Il s'engagea, pour rendre le pari plus sûr, de payer la différence de 40 mille livres d'avance, et consentit à la perdre s'il ne faisait pas l'acquisition convenue : ce fut là le premier exemple du marché à *prime*. Ce marché consiste à donner une arrhe appelée *prime*, qu'on perd si l'on n'achète pas : celui qui traite a la faculté de ne pas exécuter le marché s'il perd plus à l'exécuter qu'à l'abandonner. Law n'avait ici d'avantage à donner les 40 mille livres, que si les actions tombaient au dessous de 60 mille.

Cette forte *prime* éveilla beaucoup de gens, et on commença à acheter des actions d'Occident. Elles s'élevèrent sensiblement pendant le mois d'avril 1719, et s'approchèrent du pair. Enfin, au mois de mai, Law dévoila ses projets ; le régent lui tint la promesse qu'il avait faite, et lui permit de réunir au commerce des Indes occidentales celui des Indes orientales.

Les deux compagnies des Indes orientales et de la Chine, établies en 1664 et 1713, avaient fort mal administré leurs affaires ; elles avaient cessé de faire le commerce, et revendu leur privilége à des particuliers, à un taux qui rendait ce commerce très onéreux. Ces négo-

étaient tenus d'en acquitter la valeur en espèces, lorsqu'il leur en serait présenté. C'était là le meilleur moyen de rendre le service de la banque général, puisque les billets envoyés en province pouvaient ou servir à l'acquittement des impôts, ou se changer en numéraire. Dès cet instant, les billets furent employés à toutes les remises de Paris sur les provinces, et des provinces sur Paris. Il devint inutile de faire voyager les espèces ; toutes celles qui auraient eu à circuler de ville à ville étaient déposées soit à la banque, soit dans les caisses publiques, et changées contre des billets qui voyageaient à leur place. De cette manière la réserve générale de la banque s'augmentait de tout le métal qui aurait été déplacé, et Law approchait de son projet d'une banque ayant pour réserve tout le numéraire de l'État. Les frais de transport étaient économisés, la circulation était accélérée ; et, pour la rendre plus sûre, Law avait imaginé un moyen fort simple, c'était de faire endosser les billets par ceux qui les envoyaient, sans que l'endossement entraînât aucune garantie. Cette précaution empêchait qu'ils fussent ou perdus ou volés. Bientôt ils circulèrent par toute la France en quantités considérables ; ils rentraient dans les caisses de Paris chargés d'endossemens, et on les détruisait sur le champ pour les remplacer par d'autres.

Le succès de la banque fut extraordinaire. Avec un fonds qui n'était que de 6 millions, elle put émettre jusqu'à 50 et 60 millions de billets, sans que la confiance fût le moins du monde ébranlée. La demande des billets s'élevait au contraire chaque jour, et les dépôts d'or et d'argent s'augmentaient à vue d'œil. Si Law s'en était tenu à cet établissement, il serait considéré comme un des bienfaiteurs de notre pays, et le créateur du plus beau système de crédit ; mais son impatience, jointe à celle de la nation chez laquelle il opérait, amena un établissement gigantesque et désastreux.

Law songeait toujours à réunir, en un même ensemble,

la banque, l'administration des revenus publics, et les monopoles. Il résolut, pour arriver à ce résultat, de constituer à part une compagnie de commerce, à laquelle il rattacherait successivement différentes attributions, à mesure qu'elle réussirait; et qu'il finirait par réunir à la banque générale. Composant ainsi séparément chaque pièce de sa vaste machine, il se proposait de les réunir ensuite, et d'en former le grand ensemble, objet de ses méditations.

Un immense territoire, récemment découvert par un Français dans le Nouveau-Monde, s'offrait aux spéculations de Law. Les Espagnols s'étaient établis depuis long-temps autour du golfe du Mexique, les Anglais le long des rivages de la Caroline et de la Virginie, les Français dans le Canada. Mais tandis que les bords de l'Amérique septentrionale étaient ainsi occupés par les Européens, l'intérieur de cette belle contrée restait inconnu et soumis aux peuplades indiennes. Le chevalier de Lasalle, célèbre voyageur, ayant pénétré par le haut Canada, descendit la rivière des Illinois, arriva au milieu d'un grand fleuve d'une demi-lieue de largeur, et, s'abandonnant à son cours, se trouva jeté tout à coup au milieu du golfe du Mexique. Ce fleuve qu'il avait parcouru était le *Mississipi*. Le chevalier de Lasalle prit possession de la contrée qu'il avait traversée, au nom du roi de France, et lui donna le nom de Louisiane. Une colonie y fut aussitôt envoyée. Un célèbre commerçant, nommé Crozat, obtint le privilége d'y commercer, et essaya un établissement, que la jalousie des voisins, la négligence des nouveaux colons, l'indiscipline des troupes, empêchèrent de réussir; il demanda à être déchargé d'un privilége devenu onéreux. Law songea à lui succéder. On parlait de la magnificence et de la fertilité de cette nouvelle contrée, de l'abondance de ses produits, de la richesse de ses mines, qu'on disait bien plus considérables que celles du Mexique et du

Pérou; Law, profitant de la disposition des esprits, forma le projet d'une compagnie qui réunirait au commerce de la Louisiane la traite du castor dans le Canada. Le régent lui accorda ce qu'il demandait par un édit du mois d'août 1717, quinze mois après le premier établissement de la banque.

La nouvelle compagnie devait s'appeler *Compagnie des Indes-Occidentales*. Elle avait la souveraineté de toute la Louisiane, à la seule condition de l'hommage-lige envers le roi de France, et d'une couronne d'or de 30 marcs à chaque changement de règne. Elle avait tous les droits de souveraineté, tels que ceux de lever des troupes, d'armer des vaisseaux, de construire des forts, d'instituer des tribunaux, d'exploiter les mines, etc. Le roi lui donnait les vaisseaux, forts et munitions qui avaient appartenu à la compagnie Crozat; elle avait en outre le privilége de faire exclusivement dans le Canada le riche commerce des castors. Les armes de cette compagnie souveraine devaient représenter un vieux fleuve appuyé sur une corne d'abondance.

Le capital fourni par les actionnaires dut être de 100 millions. Il fut divisé en 200 mille actions de 500 livres chacune : ces actions avaient la forme de billets au porteur; elles se transféraient au moyen d'un simple endossement. A toutes ces dispositions Law en ajouta une fort adroite et fort importante, dans le double but d'assurer le débit des actions, et de relever le crédit de l'État. On a vu que les effets royaux de toute espèce avaient été convertis en 250 millions de *billets d'État*, qui perdaient 70 ou 80 pour cent, et que le trésor était dans l'impossibilité de rembourser. Law fit stipuler dans l'édit, que les actionnaires pourraient fournir un quart en argent, et trois quarts en *billets d'État* : 25 millions en espèces suffisaient pour la première mise de fonds de la compagnie, et 75 millions de *billets d'Etat* trouvaient ainsi un débouché avantageux; ce qui ne pouvait

manquer de relever singulièrement les 175 millions restant sur la place. Le trésor devait continuer de payer l'intérêt de 4 pour cent alloué aux *billets d'État;* ce qui faisait 3 millions annuellement dus par l'État à la compagnie. La première année, ces 3 millions devaient être consacrés aux frais de premier établissement; les années suivantes, ils devaient être répartis aux actionnaires avec les profits du commerce. Cette opération revenait à celle-ci : l'État abandonnait à une partie de ses créanciers la propriété et le commerce de la Louisiane et du Canada, moyennant qu'ils ajoutassent à leur créance une avance en argent pour l'établissement de la colonie.

Les actions de la compagnie d'Occident n'excitèrent pas d'abord une grande ardeur, excepté chez ceux qui avaient des *billets d'État* à employer. Le reste du public demeura froid, malgré les merveilles qu'on racontait du pays cédé à la compagnie. Les actions se vendaient en argent au dessous du pair, ce qui n'avait rien d'étonnant, à la vérité, puisqu'elles avaient été payées 25 millions en argent, et 75 millions en billets, valant tout au plus 25 millions : le tout ne formait donc que 50 millions effectifs, et il est naturel qu'elles fussent au dessous du pair. Cependant elles avaient contribué à relever le crédit des effets publics. La banque en acheta un certain nombre, et plaça son capital de 6 millions en actions *d'Occident.*

Law se hâta de faire commencer les travaux de l'établissement projeté en Amérique. On arma des vaisseaux, on embarqua des troupes, on recueillit, comme d'usage, des filles perdues et des vagabonds pour les envoyer sur les lieux; on fit des concessions de terres, et Law appela même du fond de l'Allemagne des cultivateurs qui durent s'embarquer à Brest.

Law gagnait tous les jours dans l'esprit d'un prince épris de tout ce qui était ingénieux et grand, et obligé par la détresse actuelle de vivre beaucoup d'espérances.

qui avait été très favorisé dans les souscriptions, mais qui avait fini par devenir trop exigeant, et que Law avait été obligé d'éconduire, s'était joint aux adversaires de ce qu'on appelait le *système*. Ils se réunirent, se procurèrent une grande quantité de billets, et vinrent tous à la fois en demander la conversion en espèces. Law, averti à temps, pourvut aux premières demandes, et eut recours sur-le-champ à une mesure violente, mais excusable, à l'égard d'ennemis indignes. Il fit rendre un édit ordonnant une réduction dans la valeur des espèces, à partir d'un certain jour. Les accapareurs, ne voulant pas souffrir cette réduction, s'empressèrent de rapporter les espèces à la banque. Le public entier se prononça pour Law, et le prince de Conti encourut l'indignation générale.

Law songeait enfin à compléter son projet en réunissant les Fermes à la compagnie des Indes, et en remboursant la dette publique. C'était la partie la plus grande et la plus difficile de son plan. De ces deux choses, la première détruisait l'*anti-système,* et procurait l'administration des revenus à la compagnie ; la seconde était promise au régent, et libérait l'État de charges accablantes.

La dette était de 15 à 16 cent millions, partie en contrat de rentes perpétuelles, partie en *billets d'Etat* prochaînement exigibles. L'intérêt annuel était de 80 millions, c'est-à-dire de la moitié du revenu de la France. Il fallait une combinaison pour satisfaire à la prochaine échéance des *billets d'Etat,* et pour diminuer une charge annuelle à laquelle on ne pouvait plus suffire.

Law imagina de substituer la compagnie à l'État, et de convertir toute la dette publique en actions des Indes. Pour cela, il voulait que la compagnie prêtât au trésor 15 ou 16 cent millions pour rembourser la dette, et que, pour se procurer cette somme, elle émît 15 ou 16 cent millions d'actions. De cette manière les 15 ou 16 cent millions de la dette, fournis par la compagnie à l'État, et

remboursés par l'État aux créanciers, devaient revenir à la compagnie par l'achat des actions. Voici les moyens que Law avait imaginés pour assurer ce plan. L'État donnerait 3 pour cent à la compagnie pour les 15 ou 16 cent millions qu'elle lui prêterait, ce qui devait faire 45 ou 48 millions par an. Le trésor gagnerait donc en intérêt 32 ou 33 millions. En retour, on devait transporter à la compagnie les Fermes générales, actuellement adjugées aux frères Paris. Les Fermes donnaient aux fermiers 15 ou 16 millions de profit net; la compagnie recevant d'une part 3 pour cent, et faisant de l'autre un profit de 15 ou 16 millions, pouvait donner un intérêt de 4 pour cent aux 15 ou 16 cent millions convertis en actions. Ses profits sur le commerce et ses succès à venir pouvaient lui fournir le moyen d'augmenter ce dividende. Dans l'état de l'intérêt, qui avait baissé jusqu'à 3 pour cent depuis l'établissement de la banque, c'était assez pour les actions. Elles avaient de plus l'espérance de l'augmentation du capital. Elles avaient doublé avec la concurrence de l'anti-système; délivrées de cette concurrence, elles devaient faire de bien plus rapides progrès. On pouvait donc espérer que les 15 ou 16 cent millions de la dette viendraient se placer dans les actions. On en était même assuré, car, forcément expulsés du placement sur l'État, ils n'avaient d'autre ressource que le placement sur la compagnie.

Le plan de Law était hardi et grand. Il acquittait l'État, et allégeait les charges annuelles, en réduisant l'intérêt de 80 millions à 45 ou 48. Les 32 ou 35 millions dont il le dégrévait, étaient suppléés par le profit de 15 ou 16 millions qu'on enlevait aux fermiers, et par les produits éventuels du commerce. L'opération consistait donc à rembourser les créanciers avec 3 pour cent par an, et avec des profits et des monopoles abandonnés jusque là aux traitans et aux compagnies de commerce. Cet intérêt de 3 pour cent, ces profits et ces monopoles pouvaient bien

produire, comme on le verra tout à l'heure, la somme annuelle de 80 millions dont les créanciers jouissaient auparavant. Ainsi, en les forçant à cette conversion on ne les fraudait pas; on substituait à un crédit usé un crédit tout neuf; on élevait un établissement, qui, réunissant à la fois la banque, le commerce, l'administration, devait former la plus grande puissance financière qui eût encore existé.

Mais si ce plan était beau, il fallait de grandes précautions pour l'exécuter : 15 ou 16 cent millions déplacés tout à coup, et transportés des contrats de rentes sur les actions des Indes, avaient besoin d'être conduits avec prudence pour les obliger à venir, et les empêcher en même temps de se précipiter; pour éviter enfin ou une fuite ou une ardeur désordonnée. On va voir de quelle manière on s'y prit pour l'exécution de cette opération, l'une des plus grandes qu'on ait jamais tentées en finances.

Par édit du 27 août 1719, le bail des grandes fermes fut résilié. Elles furent retirées aux frères Paris, et adjugées à la compagnie des Indes, qui, au lieu de 45 millions 500 mille livres par an, en donna au trésor 52 millions. La compagnie s'engagea à prêter à l'État la somme de 1500 millions au taux de 3 pour cent. C'était 45 millions qui étaient dus par an à la compagnie, et qu'elle devait prélever sur le prix du bail des fermes, de manière qu'elle n'avait plus que 7 millions à fournir par an.

On ordonna ensuite le remboursement, 1° des actions des fermes payées en contrats de rentes; 2° des *billets d'État*, dont il restait 175 millions perdant encore 60 pour cent; 3° de toutes les rentes sur l'État consistant en 12 ou 13 cent millions. Les porteurs de toutes ces créances étaient avertis de se rendre au trésor; là on devait leur donner un *récépissé* de leur titre, mentionnant la valeur liquidée de leur créance, et ils devaient ensuite présenter ce *récépissé* aux bureaux de la compagnie, qui en acquitterait la valeur en argent ou en billets

de la banque. Il avait été convenu qu'il serait fabriqué des billets suffisans pour les avances du remboursement, et qu'on les abolirait ensuite lorsqu'ils rentreraient par l'émission des actions. Il était inévitable, en effet, que la dette fût remboursée avant de se changer en actions. Il fallait donc en faire l'avance. La banque, appartenant au roi, fut chargée de la faire avec ses billets.

A peine ces diverses dispositions furent-elles connues qu'un mouvement extraordinaire se manifesta. Les actions des Fermes et les *billets d'État* n'existant plus, les actions des Indes restaient seules aux spéculateurs; de plus, la dette devant être remboursée, il était clair qu'elles allaient offrir un placement qui serait bientôt très recherché. Elles montèrent donc avec une singulière vitesse. De 1000 et 1500 livres, elles s'élevèrent à 2, 3 et 4 mille livres, c'est-à-dire à quatre, six et huit fois le capital nominal.

Le 13 septembre, Law se décida à commencer la nouvelle émission des actions. Il en existait déjà 300 mille au capital nominal de 150 millions, émises les unes au prix de 500 livres, les autres au prix de 550 livres, et les dernières au prix de 1000 livres. Une nouvelle émission de 100 mille actions fut ordonnée, au capital nominal de 500 livres et au prix de 5 mille livres, ce qui faisait un capital nominal de 50 millions et une rentrée de fonds de 500 millions. C'était le tiers de ce que la compagnie devait fournir à l'État. Le paiement devait se faire en dix paiemens égaux, de mois en mois. Le premier seul devait être comptant.

L'empressement à souscrire fut extraordinaire : tout ce qu'il y avait de capitaux disponibles, soit dans les mains des agioteurs, soit dans celles des créanciers de l'État, fut employé en souscriptions. Chacun prévoyait l'importance de ces actions qui allaient devenir le seul placement des 1500 millions errans de la dette publique, et on s'empressait de les arrher d'avance pour les faire en-

cians sous-acheteurs du privilége n'osaient pas même en faire usage, de peur de voir leurs vaisseaux saisis par les créanciers de la compagnie. La navigation de l'Orient était donc tout à fait abandonnée : il devenait urgent d'y pourvoir. Par arrêt du mois de mai 1719, Law fit attribuer à la compagnie des Indes occidentales le privilége exclusif du commerce, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusque dans toutes les mers du sud. Désormais elle pouvait fréquenter seule les îles de Madagascar, Bourbon et France; la côte de Sofola en Afrique, la Mer Rouge, la Perse, le Mogol, Siam, la Chine, le Japon. Le commerce du Sénégal, acquis de la compagnie qui le possédait, fut réuni à tous les autres, de manière que la compagnie avait le privilége du commerce français en Amérique, en Afrique et en Asie. Son titre fut agrandi comme ses attributions; elle ne s'appela plus compagnie *des Indes occidentales,* mais compagnie des INDES. Ses réglemens restèrent les mêmes; il lui fut permis de créer une nouvelle somme d'actions pour se procurer les fonds nécessaires, soit à payer les dettes des compagnies auxquelles elle succédait, soit à faire des expéditions et à créer des établissemens. Ces actions furent créées au nombre de 50 mille, et fixées au pair de 500 livres, ce qui faisait 25 millions de capital nominal; mais la compagnie exigea qu'elles fussent payées 550 livres en argent, tant elle supposait les avantages considérables, et la faveur du public certaine. Elle exigea 50 livres comptant, et les 500 livres restant en 20 paiemens égaux, de mois en mois. Dans le cas où les paiemens ne seraient pas achevés, les 50 livres fournies d'avance étaient perdues pour le souscripteur : c'était un véritable marché à *prime* fait avec le public.

L'accomplissement des promesses de Law, l'importance et l'étendue des nouveaux priviléges, enfin les facilités données aux souscripteurs, tout engageait à courir aux actions nouvelles; le mouvement devint rapide. On pou-

vait, grâce aux termes accordés, avec 550 livres, avoir onze actions au lieu d'une, et spéculer avec peu de fonds sur de fortes parties. A ce moyen d'attirer les spéculateurs, Law en ajouta un autre : il fit décider qu'on ne pourrait souscrire les nouvelles actions qu'en exhibant quatre fois autant des anciennes ; il fallut alors se hâter de les acquérir pour remplir la condition. Bientôt elles furent portées au pair et fort au dessus : de 300 livres, où elles étaient d'abord, elles montèrent à 500, 550, 600 et 750, c'est-à-dire qu'elles gagnèrent cinquante pour cent. On nomma les secondes actions *les filles* pour les distinguer des premières.

Law tout préoccupé encore du désir de vaincre l'*anti-système*, ne songea qu'à joindre de nouveaux priviléges à ceux dont la compagnie des Indes jouissait déjà. La fabrication des monnaies présentait de grands bénéfices à faire sur les refontes. On a vu que le régent avait ordonné de refondre le milliard de numéraire et de l'émettre pour 1200 millions : c'était 200 millions à gagner. Il n'y avait qu'une petite partie des monnaies déjà rentrée, le profit restait presqu'entier à faire, sauf la part absorbée par le billonnage. Par un nouvel édit du 25 juillet 1719, Law fit attribuer pour neuf ans à la compagnie des Indes, l'administration et la fabrication des monnaies. La compagnie paya ce nouvel avantage 50 millions. Le régent, facile et prodigue, avait besoin de cette somme pour distribuer des faveurs. Afin que la compagnie pût se la procurer, il lui fut permis de créer encore 50 mille actions au capital nominal de 500 livres, c'est-à-dire de 25 millions. Celles-ci furent vendues au public, non pas à 550 livres comme les précédentes, mais à 1,000 livres afin de produire la somme de 50 millions promise à l'état. On avait nommé *filles*, celles de la seconde création ; on nomma *petites-filles*, celles de la troisième.

Les mêmes précautions avaient été prises pour assurer leur succès. Vingt mois étaient accordés pour les

paiemens ; afin d'en avoir une nouvelle, il fallait en représenter cinq des anciennes ; enfin il était annoncé que le registre des souscriptions ne serait ouvert que pendant vingt jours, après lequel temps, les actions non souscrites appartiendraient à la compagnie. Ces causes excitèrent le plus vif empressement ; on courut souscrire à 1,000 livres dans les bureaux de la compagnie. Une circonstance augmenta la confiance publique. La compagnie annonça qu'elle donnerait deux dividendes par an, de 6 pour cent chacun, ce qui ferait un revenu de 12 pour cent par action. Cette promesse était hardie, mais n'était pas impossible à tenir. Il y avait eu 200 mille actions créées la première fois, 50 mille la seconde, et 50 mille la troisième, ce qui faisait 300 mille. A 500 livres chacune, c'était un capital nominal de 150 millions. Pour donner 12 pour cent par an à ce capital, il ne fallait que 18 millions : or les 3 millions annuellement dus par le trésor à la compagnie pour les 75 millions de *billets d'Etat*, le bénéfice sur les monnaies, et les profits du commerce pouvaient bien donner 18 millions dans l'année. C'était un intérêt de 12 pour cent sur les 200 mille premières actions, payées 100 millions ; d'un peu moins sur les 50 mille *filles*, payées 27 millions 500 mille livres ; et de 6 pour cent sur les 50 mille *petites-filles*, payées 50 millions.

On était au mois d'août. Les actions étaient au dessus de 1,000 livres. Ceux qui les avaient prises à 1,000, gagnaient déjà beaucoup ; mais ceux qui les avaient prises à 500, à 300 même dans l'origine, gagnaient cent et deux cents pour cent. Les créanciers de l'État qui n'avaient jamais eu l'idée de spéculer, qui n'avaient acheté les premières que pour employer leurs *billets d'Etat*, et qui étaient tout joyeux de retrouver non seulement la valeur entière de leur capital de papier qu'ils avaient cru perdu, mais de le voir doublé, se hâtèrent de vendre et de réaliser un bénéfice inespéré. Les vrais spéculateurs gar-

dèrent ou acquirent, et se préparèrent des fortunes immenses.

Il y avait, entre les deux rues Saint-Denis et Saint-Martin, une rue nommée Quincampoix, qui avait toujours été habitée par les banquiers et les marchands de papier. Il n'existait point encore à Paris, comme à Londres et à Amsterdam, une bourse où les commerçans de toute espèce pussent s'offrir ou des marchandises ou des effets publics. On venait dans les bureaux s'informer des cours, négocier des valeurs, et trafiquer sur les différens effets émis par l'État. Depuis que les guerres ruineuses de Louis XIV avaient obligé de recourir au crédit, il s'était formé à Paris des commerçans de papier, dignes du débiteur sur les engagemens duquel ils spéculaient. Les mauvais débiteurs font naître les usuriers, de même les gouvernemens infidèles ou inexacts font naître les agioteurs. Tout papier qui présente des chances, appelle des spéculateurs aventureux qui vivent au milieu des hasards, et qui ont la probité et les mœurs du joueur. Paris regorgeait alors de ces hommes dont les uns avaient fait fortune, dont les autres attendaient l'occasion de la faire, et, en attendant, vivaient d'expédiens. Comme il n'y avait pas alors d'agens de change, quelques uns de ces trafiquans avaient établi des comptoirs dans la rue Quincampoix, et vendaient ou achetaient les divers papiers à bureau ouvert. Depuis l'établissement des deux compagnies, celle des Indes et celle des Fermes, l'affluence était devenue fort grande dans leurs bureaux; les spéculateurs, ne pouvant même plus y tenir, avaient fini par se grouper dans la rue Quincampoix, et ils commençaient à y faire foule. Là on débitait les nouvelles qui pouvaient produire la hausse ou la baisse, et on s'offrait des actions.

Il y avait partage chez les agioteurs : les uns étaient pour, les autres contre le système de Law. L'un des plus importans parmi eux, le nommé Leblanc, s'était réuni aux frères Paris contre Law. Le prince de Conti

suite payer cher aux créanciers de l'État. Cet accaparement n'était pas difficile, puisqu'avec 5 mille livres on pouvait, au lieu d'une action, en arrher dix.

Les créanciers, en voyant leur placement leur échapper, se plaignirent de n'avoir pas la préférence dans les souscriptions. Law, s'apercevant alors de la faute qu'il avait commise, fit rendre le 26 septembre, c'est-à-dire treize jours après l'ouverture de la souscription, un édit par lequel le paiement des actions ne devait être fait qu'en *billets d'Etat* ou en *récépissés* de remboursement. Ce mode assurait aux créanciers la préférence, ou bien la vente avantageuse de leurs titres aux spéculateurs. Mais il était un peu tard, et déjà les 500 millions étaient arrhés en grande partie. Ce mode, quoique tardif, avait encore un autre avantage : il dispensait de faire l'avance du remboursement en billets. Au lieu d'aller changer les *récépissés* en billets, et les billets en actions, on allait tout simplement porter les *récépissés* au bureau des souscriptions. On simplifiait ainsi le procédé, et on s'épargnait l'émission passagère d'une somme énorme de billets.

La première souscription ayant été couverte en quelques jours, Law en ouvrit une nouvelle le 28 septembre, de même valeur et aux mêmes conditions que la précédente : nombre de 100 mille ; capital nominal de 500 liv. ou 50 millions ; prix de 5 mille livres, ou 500 millions ; dix paiemens égaux dont un comptant.

Le concours des souscripteurs fut le même. Les créanciers, pour avoir leurs *récépissés*, passaient des journées entières au trésor ; il y en avait même qui s'y faisaient apporter à manger, pour ne pas perdre leur tour. Les *billets d'Etat* étaient aussi recherchés, et avaient rapidement atteint le pair. Ils avaient même donné lieu à une fraude des plus coupables. Un affidé de Law, le Prussien Versénobre, ayant appris l'édit du remboursement, abusa du secret, fit acheter par quelques agioteurs, auxquels il

s'était associé, une grande quantité de *billets d'État*, qu'on avait à 50 ou 60 pour cent, et les employa dans les souscriptions où ils étaient reçus au pair. Si l'on songe que les souscriptions donnaient déjà un grand profit, et qu'au moyen des *billets d'État* on ne les payait que la moitié, on comprendra quel profit dut faire cette compagnie de fripons.

Ceux qui avaient le projet de souscrire n'avaient rien fait encore, lorsqu'ils s'étaient procuré des *récépissés* ou des *billets d'État* : il leur fallait parvenir à l'hôtel de Nevers où se délivraient les souscriptions. On s'étouffait pour y pénétrer. Les portiers de l'hôtel gagnaient des sommes considérables en allant souscrire pour ceux qui ne pouvaient pas arriver jusqu'aux bureaux. Des aventuriers prenant la livrée de Law, et se faisant passer pour ses domestiques, traversaient la foule, et faisaient payer ce service à un très haut prix. Les moindres employés de la compagnie étaient des protecteurs recherchés. Quant aux employés supérieurs et à Law lui-même, ils étaient entourés comme les distributeurs de la fortune. Les avenues de l'hôtel de Law étaient encombrées d'équipages. La plus brillante noblesse de France venait lui demander ces souscriptions, qui étaient déjà fort au dessus du prix d'achat, et qui devaient s'élever encore bien davantage. Par un article de l'édit constitutif de la compagnie, la propriété des actions n'entraînait pas la dérogeance. La noblesse pouvait donc se livrer à ce genre de trafic sans périls pour ses titres. Elle était aussi endettée que le roi, par suite des longues guerres du siècle, et elle cherchait dans des spéculations hasardeuses, le moyen de gagner au moins la valeur de ses dettes. Elle entourait, elle flattait Law, qui, tout occupé à se faire des partisans, gardait peu de souscriptions pour lui, et donnait presque tout à ses amis de cour.

La nouvelle souscription fut encore couverte en quel-

ques jours. Si l'on songe que 50 millions comptant pouvaient arrher les 500 millions de chaque souscription, on concevra que ce qui restait de *billets d'État* et les *récépissés* déjà émis devaient tout accaparer. Les créanciers non liquidés, et c'était le plus grand nombre, étaient donc privés de souscriptions, et réduits à les acheter plus tard sur la place à un prix excessif. Les actions souscrites à 5 mille livres à l'hôtel de Nevers, se revendaient dans la rue Quincampoix à 6, 7 et 8 mille livres. Au besoin d'avoir des placemens, se joignait l'espérance de voir monter ces actions indéfiniment, et l'empressement se changeait en fureur.

Pour satisfaire aux demandes, il fut ouvert une troisième souscription le 2 octobre, quatre jours après la seconde. Pareille en tout aux deux premières, elle devait faire rentrer encore 500 millions, et compléter la somme de 1500 millions nécessaire à la compagnie.

La presse fut la même au trésor où se délivraient les *récépissés*, à l'hôtel de Nevers où se distribuaient les souscriptions. On conçoit le motif de cette fureur, puisqu'on avait pour 5 mille livres à l'hôtel de Nevers, ce qui valait 7 et 8 mille livres à la rue Quincampoix. Cette nouvelle émission à 5 mille fit tomber les prix à la rue Quincampoix, on les vit même au dessous de 5 mille, on les vit à 4, tant les mouvemens sont aveugles et convulsifs dans cette situation des esprits. Il n'y avait aucune raison, en effet, de donner à 4 mille ce qu'ailleurs on allait prendre à 5. Mais ce phénomène fut de quelques heures; les prix remontèrent bien vite, et, la souscription couverte, les actions se retrouvèrent à la rue Quincampoix à 7 et 8 mille livres. Faisons en passant une remarque : les fins agioteurs avaient déjà eu deux occasions de faire un gain considérable. Ayant acquis tous les *billets d'État* pour presque rien, ils s'étaient procuré les souscriptions au prix le plus avantageux; ensuite ils les avaient vendues à 7 et 8 mille le 2 octobre, jour de la baisse, et les avaient

rachetées à 4 mille : on conçoit ce qu'ils avaient dû gagner dans ces deux circonstances.

Ce n'étaient plus quelques pelotons épars que l'on remarquait dans la rue Quincampoix : c'était une foule immense, occupée à spéculer du matin jusqu'au soir. Ces souscriptions avaient été divisées en *coupons*, transmissibles comme des billets au porteur, avec la simple formalité de l'endossement. Dans le courant d'octobre, les actions avaient déjà dépassé 10 mille livres, et on ne savait où elles s'arrêteraient.

On doit comprendre déjà la cause de cette ardeur désastreuse, et apercevoir la faute commise par Law dans l'exécution de son projet. Rien n'était plus juste, ni plus exécutable que cette translation de tout le capital de la dette d'un placement sur un autre; mais il fallait des précautions pour que cette translation s'opérât sans confusion et sans désordre. Qu'on examine, en effet, la marche suivie par Law ! Il annonce d'abord le remboursement de la dette par la compagnie; il laisse monter les actions à 3, 4 et 5 mille livres, de manière que les porteurs des premières actions gagnent dix capitaux pour un, et qu'ils ont eu pour 500 et 1000 livres ce que les créanciers de l'État vont payer 5 mille. Il se décide enfin à ouvrir les souscriptions nouvelles. Il les ouvre avant que tous les créanciers n'aient leurs *récépissés*, c'est-à-dire que leurs fonds ne soient disponibles. Il donne ensuite des termes de manière que les premiers venus peuvent prendre la place des derniers, et que 150 millions peuvent s'emparer du placement de 1500. Enfin il ouvre les souscriptions en trois fois, comme s'il avait voulu exciter l'ardeur en ne la satisfaisant que peu à peu. Avec une pareille manière de faire, il est naturel qu'on se jette sur les souscriptions, et que le mouvement, qui aurait pu être paisible, se change en précipitation furieuse.

Les précautions qu'il était nécessaire de prendre sont évidentes : il fallait d'abord ne pas laisser monter les

actions à 5 mille livres, pour que les porteurs des premières actions ne pussent faire un profit injuste à l'égard des créanciers. Il fallait ensuite n'ouvrir les souscriptions que lorsque tous les *récépissés* seraient entièrement délivrés, afin que personne ne fût exposé à rester en arrière: il fallait encore déclarer que les *récépissés* et les *billets d'État* seraient seuls reçus en paiement des souscriptions, de manière que des spéculateurs étrangers à la dette ne pussent prendre la place des créanciers, à moins que ceux-ci ne la cédassent volontairement en vendant leurs titres. Il fallait enfin, pour que les créanciers ne pussent pas usurper la place les uns des autres, ne pas accorder de termes de paiement, et empêcher que 150 millions de la dette ne prissent la place de 1500; il fallait donc trois choses :

1° Que les 1500 millions de la dette pussent se mouvoir tous à la fois;

2° Qu'aucun capital étranger à la dette ne vînt leur disputer leur place;

3° Qu'ils ne pussent se la disputer entre eux.

Rien de tout cela ne fut fait, comme on vient de le voir. On dira que des termes furent accordés parce que les créanciers n'étaient liquidés que progressivement. Cette mesure eût été bien entendue si chaque créancier eût été liquidé par dixième, comme il devait payer par dixième; mais celui qui était liquidé l'était pour toute sa créance, et celui qui attendait n'avait rien du tout et ne pouvait pas souscrire. D'ailleurs les *billets d'État,* tous disponibles, avaient sur les *récépissés* un avantage qui était immense, et qui donna lieu, comme on l'a vu, à des combinaisons frauduleuses. On dira encore que l'obligation de faire tous les paiemens en *récépissés* ou en *billets d'État* devait amener tôt ou tard les actions dans les mains des créanciers, parce que les souscripteurs seraient forcés ou d'acheter les *récépissés* aux créanciers à un prix analogue à celui des actions, ou de leur aban-

donner les actions, n'ayant pas la monnaie obligée pour les payer. Soit; mais une hausse énorme et disproportionnée n'en avait pas moins eu lieu, et le jour où les souscripteurs devaient acheter les *récépissés* des créanciers, ou leur céder les actions, une lutte devait s'établir, et la chute devenir inévitable.

La précaution était donc illusoire. Law, préoccupé des obstacles qu'il avait eu à vaincre, n'avait songé qu'à pousser au succès, et avait tout fait pour exciter les acheteurs, au lieu de tout faire pour les modérer.

Ce succès dangereux alla toujours en croissant vers la fin d'octobre et le commencement de novembre. Law, ivre de satisfaction, n'oublia rien pour compléter les attributions de la compagnie. Il lui fit adjuger la ferme de tabac, moyennant 100 millions, de plus qu'elle prêta à l'État, et qui servirent à rembourser 4 millions de rentes hypothéqués sur cette ferme. La compagnie ne recevant que 3 pour cent, c'est-à-dire 3 millions, il y avait un million d'économie. Elle supplia le régent de l'employer à abolir les impôts sur le suif, l'huile, le poisson, etc. : ce qui causa une grande joie au peuple de Paris, et augmenta singulièrement la faveur dont jouissait le *système*.

Ce n'étaient pas seulement les spéculateurs ordinaires et les créanciers de l'État qu'on voyait dans la rue Quincampoix; c'étaient toutes les classes de la société confondues ensemble et se repaissant des mêmes illusions. On y voyait des nobles illustrés sur les champs de bataille ou honorés dans la magistrature, des gens d'église, des commerçans, des bourgeois paisibles, des domestiques enfin que des fortunes rapides avaient remplis de l'espérance d'égaler leurs maîtres. Toutes les maisons de la rue Quincampoix avaient été changées en bureaux par les marchands de papier; les locataires avaient cédé leurs appartemens, les marchands leurs boutiques; des maisons de 7 ou 8 cents livres de loyer avaient été divisées

en une trentaine de bureaux, et pouvaient rapporter 50 ou 60 mille livres. L'agiotage s'exerçait sur les loyers comme sur les papiers. Un savetier qui avait changé son échoppe en bureau, en y plaçant des tabourets, une table et une écritoire, gagnait 200 livres par jour. Les boutiques avaient été changées en cafés et en restaurans; une partie des habitans de Paris avaient transporté leur vie dans ce quartier: ils y venaient le matin, ils y déjeunaient, ils y dînaient, et lorsque l'ardeur des négociations était calmée, ils passaient l'après-midi à jouer aux quadrilles. De nombreux équipages attendaient à la file, et obstruaient les deux rues Saint-Denis et Saint-Martin, aboutissant à la rue Quincampoix.

Aux habitans de Paris s'étaient joints beaucoup de provinciaux et d'étrangers : on comptait surtout des Gascons, des Provençaux, des Dauphinois, des Génois, des Vénitiens, des Génevois, des juifs allemands, des Hollandais, des Flamands et des Anglais. Beaucoup de gens n'osant pas jouer, par timidité ou par ignorance, faisaient jouer, pour leur compte, les intrépides agioteurs formés sous le dernier règne. Ces fripons s'étaient organisés : ils spéculaient sur la hausse constante, mais plus souvent sur les variations qu'ils avaient l'art de produire. Ils se rangeaient à la file dans la rue Quincampoix, prêts à agir au premier signal. A peine une sonnette, placée dans le bureau d'un nommé Papillon, s'était-elle fait entendre, qu'ils offraient tous à la fois des actions, vendaient et amenaient la baisse : à un signal contraire, ils rachetaient au prix le plus bas ce qu'ils avaient vendu au prix le plus haut, de manière qu'ils déterminaient un retour : de cette manière ils vendaient toujours cher et rachetaient toujours à bon marché. Les variations étaient si rapides que des agioteurs recevant des actions pour aller les vendre, en les gardant un jour seulement, avaient le temps de faire des profits énormes. On en cite un qui, chargé d'aller vendre des actions,

resta deux jours sans paraître. On crut les actions volées; point du tout : il en rendit fidèlement la valeur, mais il s'était donné le temps de gagner un million pour lui. Cette faculté qu'avaient les capitaux de produire si rapidement avait amené un trafic. On prêtait des fonds à l'heure, et on exigeait un intérêt dont il n'y a pas d'exemple. Les agioteurs trouvaient encore à payer l'intérêt exigé, et à recueillir un profit pour eux-mêmes. On pouvait gagner jusqu'à un million par jour. Il n'est donc pas étonnant que des valets devinssent tout à coup aussi riches que des seigneurs : on en cite un qui, rencontrant son maître par un mauvais temps, fit arrêter son carrosse et lui offrit d'y monter.

On appelait la rue Quincampoix le *Mississipi*. Tous les jours des artisans laborieux, de paisibles rentiers, se laissaient arracher au travail et à la médiocrité pour se précipiter sur cette mer orageuse. On n'avait encore aucune crainte. A la fin de novembre les actions étaient à 15 mille livres, c'est-à-dire à trente capitaux pour un. Personne ne se demandait quel était le fondement d'une richesse aussi énorme ; personne ne se disait que le papier n'est réel qu'autant qu'il représente des réalités, que les actions ne représentaient véritablement que :

100,000,000	livres comptés pour les 1res	200,000	actions.
27,500,000	— pour les 2mes	50,000	
50,000,000	— pour les 3mes	50,000	
1,500,000,000	— pour les dernières	300,000	
1,677,500,000	Total pour les...........	600,000	actions.

c'est-à-dire un milliard 677 millions 500 mille livres. Pourtant les 600 mille actions montées à 15 mille livres formaient un capital de 9 milliards. Le commerce de toutes les Indes avait-il déjà produit assez de bénéfice pour autoriser une pareille élévation de capital, et en

payer un intérêt proportionné ? Avait-il produit 450 millions dans l'année, pour donner au moins 5 pour cent à ce capital soudainement formé ?

Personne ne s'interrogeait à cet égard. On croyait avec Law que toute richesse est dans le numéraire, que le papier peut parvenir à le remplacer, et on se croyait riche de toute la valeur actuelle des actions. Law était l'objet d'une idolâtrie sans exemple : la noblesse remplissait ses antichambres. Un de ses anciens amis, introduit auprès de lui, le vit faire de longs calculs, déjeuner ensuite, puis jouer au pharaon, tandis qu'une foule de grands seigneurs attendaient dans son antichambre. Law n'y mettait aucune insolence ; mais il n'aurait pas pu vaquer aux soins les plus pressans, s'il avait voulu se prêter à l'empressement général. Une dame fit verser sa voiture sous ses fenêtres pour l'obliger à se montrer. Law était resté fort modeste ; mais sa femme, moins spirituelle que lui, ne cachait pas aussi bien son orgueil de parvenue, et montrait insolemment l'ennui que lui causaient les assiduités dont elle était l'objet. Le fils de Law fut admis à danser avec le roi, dont il avait l'âge ; sa fille, qui comptait à peine six à huit ans, donna un bal chez elle : la noblesse la plus brillante brigua l'honneur d'être admise à cette fête, donnée par un enfant. Le nonce du pape y parut des premiers, saisit dans ses bras la jeune maîtresse de la maison, et l'accabla de caresses. Des ducs et des princes demandaient à être fiancés à cette fille de six ou huit ans.

Le régent, séduit comme les autres, enleva les finances à d'Argenson, et destina Law au contrôle général. Comme celui-ci était protestant, l'abbé de Tencin fut chargé de la conversion. Les puissances voisines tremblèrent elles-mêmes, en voyant la puissance financière qui s'élevait en France. L'Angleterre crut devoir ménager Law, qui avait conservé un vif ressentiment contre sa patrie. Le fougueux Stairs, l'ambassadeur anglais, qui avait déplu à

Law, fut rappelé. De pareils faits peuvent donner une idée de l'influence que l'auteur du système avait acquise en France et en Europe. Il paraît que, malgré la supériorité de son génie, il partageait lui-même l'ivresse générale. Il achetait ostensiblement des terres en France ; il ne prenait aucune précaution pour s'assurer une fortune à l'étranger, et rien n'annonçait en lui la crainte d'un avenir de haine et de proscription.

Tandis que les actions de la compagnie s'élevaient si haut, les billets de la banque avaient aussi un grand succès. La banque existait toujours à part de la compagnie. La commodité de ses billets pour les rapides négociations de la rue Quincampoix les avait fait rechercher avec grand empressement : on venait déposer des quantités considérables d'or et d'argent pour s'en procurer, et ils avaient fini même par gagner 10 pour cent sur le numéraire. La banque avait été obligée d'en émettre jusqu'à 640 millions. Cependant leur succès n'était pas aussi grand dans les provinces qu'à Paris, parce qu'ils n'y étaient pas rendus nécessaires par l'agiotage sur les actions. Law voulut suppléer à cette cause de succès par un édit du 1er décembre 1719. En vertu de cet édit les conversions de matières d'or et d'argent contre des billets n'étaient plus permises à Paris ; elles n'étaient plus autorisées que dans les provinces. L'impôt devait être perçu en billets, et tous les créanciers avaient le droit d'exiger leur paiement en même monnaie. On comprend le but de cet édit : l'émission des billets était arrêtée à Paris, où déjà elle devenait trop grande; mais la nécessité de solder l'impôt en billets, et la faculté accordée aux créanciers d'exiger aussi leurs paiemens en billets, devaient répandre le papier dans les provinces. On ne donnait pas, il est vrai, cours forcé de monnaie aux billets, car il aurait fallu pour cela qu'on obligeât tout le monde à les recevoir; mais, comme ils gagnaient sur l'argent, autoriser tout le monde à en exiger, c'était

obliger tout le monde à en donner. Ainsi Law se jetait déjà dans les mesures forcées, pour étendre dans les provinces le succès que la banque avait à Paris.

Le mois de décembre fut l'époque du plus grand engouement. Les actions avaient fini par monter jusqu'à 18 et 20 mille livres, c'est-à-dire à trente-six et quarante capitaux pour un. Tout avait été régularisé dans la rue Quincampoix : des gardes avaient été placés aux deux bouts de cette rue. Une commission avait été nommée pour juger sommairement toutes les contestations. L'affluence des spéculateurs était sans cesse croissante. Tout le monde accourait au rendez-vous commun de la fortune : les créanciers y apportaient leurs remboursemens; beaucoup de propriétaires y apportaient la valeur de leurs terres, et de grandes dames même celle de leurs diamans. Les *Mississipiens* commençaient à se livrer aux plaisirs et aux désordres qui accompagnent les fortunes subitement acquises. Le régent dégagé de ses soucis, la noblesse qui se croyait enrichie, les agioteurs possesseurs de quantités immenses de papier, se livraient à toutes les débauches. Les magasins de la rue Saint-Honoré, remplis ordinairement des plus riches étoffes, étaient épuisés : le drap d'or était devenu extrêmement rare; on le voyait dans les rues porté par des gens de toutes les classes. Un nombre inoui d'équipages parcouraient la capitale; les rues Saint-Denis et Saint-Martin, formant les aboutissans de la rue Quincampoix, étaient tellement embarrassées par les voitures des *Mississipiens* enrichis, que les marchands s'adressèrent au régent pour se plaindre des obstacles apportés à leur commerce.

Une pareille situation ne pouvait durer. Avant que Law eût achevé son système, avant qu'il eût complété les attributions de la compagnie des Indes, et qu'il l'eût réunie à la banque, les actions devaient s'abîmer. Au taux où elles étaient parvenues, les 600 mille formaient un capital de 10 à 12 milliards. Le seul moyen

de soutenir cette épouvantable fiction eût été de donner un intérêt proportionné aux actionnaires, et il eût fallu 4 ou 500 millions de revenu, pour leur assurer seulement 4 pour cent. Or voici l'état du revenu de la compagnie pendant cette première année :

A prendre sur les fermes pour l'intérêt des 16 cent millions.	48,000,000 l.
Bénéfice sur le bail des fermes.	15,000,000
Bénéfice sur les recettes générales. . .	1,500,000
Bénéfice sur le tabac	2,000,000
Bénéfice sur les monnaies.	4,000,000
Profits sur le commerce.	10,000,000
Total.	80,500,000 l.

Ce revenu permettait de donner tout au plus 5 pour cent au capital réel, qui était, avons-nous dit, d'un milliard 677 millions. Comment était-il donc possible de donner un intérêt suffisant au capital de 10 milliards, et de lui procurer ainsi quelque réalité?

Cette exagération de prix devait finir au moment où la fiction entrerait en comparaison avec la réalité; ce moment était celui où les riches actionnaires songeraient à réaliser leur fortune, soit pour l'assurer, soit pour en jouir. La fin de décembre 1719 fut le terme de cette funeste illusion, qui avait duré trois mois. Un certain nombre d'agioteurs plus avisés, commençant à douter, ou pressés de jouir, s'entendirent pour vendre leurs actions. Ils profitèrent de l'aveuglement qui portait une foule de gens à vendre leurs propriétés; ils les achetèrent, et ils donnèrent l'imaginaire pour le réel. On les vit entrer en possession de beaux hôtels, de superbes terres, et réaliser des fortunes de 30 ou 40 millions. Ils s'emparèrent aussi des pierreries, de l'or et de l'argent que l'on offrait toujours avec empressement, et se nantirent des valeurs les plus solides en échange de leur papier. Le premier résultat de cet empressement à réaliser fut un renchéris-

sement général de toutes choses. Une masse énorme de capitaux de papier entrant en balance avec la même quantité de marchandises ou de propriétés, plus de papier s'offrit contre la même quantité d'objets achetables, et le renchérissement dut devenir rapide. Le drap, qui valait 15 à 18 liv. l'aune, valut tout de suite 125. Chez un rôtisseur, un *Missisipien*, enchérissant sur un grand seigneur pour avoir une gélinotte, la paya 200 livres.

Dès cet instant les actions subirent une première baisse, et une inquiétude sourde commença à se répandre. On ne mesurait pas toute la chute qu'on allait faire; mais on s'étonnait, on doutait, on commençait à s'effrayer. Les actions descendirent à 15 mille livres. Cependant, si on se méfiait déjà des actions, on ne se méfiait pas encore des billets. La banque, en effet, était séparée de la compagnie, et leur destinée ne pouvait être commune. Les billets n'avaient pas subi une hausse factice: ils avaient été émis en quantité considérable, mais contre de l'or et de l'argent, et sur dépôt d'actions. La partie émise sur dépôt d'actions partageait bien, il est vrai, le péril; mais on n'y songeait pas, et les billets jouissaient encore d'une pleine confiance : seulement ils n'avaient plus la même supériorité sur le numéraire, depuis qu'il était si recherché par les *réaliseurs*. On portait déjà les billets à la banque pour retirer les valeurs métalliques, et la vaste réserve qu'elle avait possédée un moment commençait à diminuer à vue d'œil.

Law fit dès lors ce que font tous les gouvernemens, dans les mêmes circonstances, et, ce qui leur réussit si mal, il commença à recourir aux moyens forcés. Il fit déclarer d'abord par édit que les billets de banque vaudraient toujours 5 pour cent de plus que les espèces. Moyennant cette plus-value, la prohibition qui défendait à Paris les dépôts d'or et d'argent contre des billets était levée; et on pouvait aller à la banque donner du numéraire pour

avoir des billets. La permission était ridicule, et personne n'était plus disposé à donner de l'argent pour du papier, même au pair. Mais ce n'est pas tout : l'édit portait qu'à l'avenir les espèces d'argent ne pourraient plus figurer que dans les paiemens au dessous de 100 livres, et celles d'or dans les paiemens au dessous de 300 livres. C'était forcer le cours des billets dans les grands paiemens, celui du numéraire dans les petits; et c'était amener par la violence un résultat qu'il ne faut attendre que du succès naturel d'une banque.

Ces moyens ne firent point apporter de l'or et de l'argent à la banque. La nécessité de se servir des billets dans les paiemens au dessus de 300 livres leur assurait bien un certain emploi forcé, mais non pas la confiance. On se servait des billets pour les grands paiemens, mais on accaparait secrètement l'or et l'argent, comme une valeur bien plus réelle et bien plus rassurante. Les créanciers de l'État cessaient de porter leurs *récépissés* à la rue Quincampoix, parce qu'ils doutaient des actions; ils ne pouvaient pas se décider à acheter les immeubles, parce que le prix en était quadruplé; ils étaient dans une cruelle anxiété, et ils mettaient dans l'embarras les porteurs d'actions qui auraient eu besoin des *récépissés* de remboursement pour payer leurs dixièmes. Le moment de la catastrophe approchait donc, et tout la rendait inévitable.

Law, converti par l'abbé de Tencin, avait abjuré la religion protestante, et avait été fait contrôleur général des finances. Il voulut ranimer lui-même les courages, et, dans les premiers jours de janvier, il se montra dans la rue Quincampoix en grand costume de ministre, et entouré d'un grand nombre de seigneurs. Sa présence inspira un vif enthousiasme et réveilla toutes les espérances. Ses agens répandirent que de nouveaux édits allaient être rendus en faveur de la compagnie, que les

avantages des actions allaient être augmentés, qu'elles devaient remonter incessamment, et que la baisse avait été un accident passager.

Law ajouta, en effet, de nouvelles attributions à celles de la compagnie. Il fit rembourser les charges des receveurs, et lui donna les recettes générales, de manière à lui confier ainsi l'administration entière du revenu public. Il lui donna le bénéfice de l'affinage de l'or et de l'argent, et il ordonna la refonte de certaines pièces de monnaie pour lui ménager l'occasion d'un nouveau profit. Il fit annoncer que de nouveaux capitaux allaient être consacrés par la compagnie à étendre la pêche et à élever des manufactures. Il fit accorder aux souscripteurs des termes plus reculés pour le paiement de leurs dixièmes d'actions, ce qui rassura un grand nombre d'entre eux pressés par les échéances. Il fit annoncer enfin, par les directeurs de la compagnie, qu'elle était en mesure de fournir un dividende de 40 pour cent sur le capital nominal de 300 millions; ce qui faisait un intérêt de 6 à 7 pour cent sur le capital réel d'un milliard 677 millions, et ce qui supposait un revenu de 120 millions par an. Mais, d'après ce qu'on a vu, il y avait imposture dans cette promesse ; car le revenu ne pouvait guère dépasser 80 millions. Enfin, comme les créanciers de l'État avaient cessé de demander leurs remboursemens, et se plaignaient de trouver les actions chancelantes et les immeubles quadruplés, Law rendit un édit par lequel tous ceux qui ne se présentaient pas pour recevoir le capital de leurs rentes, en souffriraient la réduction à 2 pour cent. A ces moyens de rigueur envers les créanciers, il ajouta les moyens de persuasion. Il publia un écrit sous le titre de *Lettre à un Créancier,* dans lequel il justifiait son projet de remboursement. Il démontrait avec raison que le système des rentes perpétuelles était ruineux pour l'État, et qu'on avait bien fait de les abolir ; mais il reprochait aux rentiers de ne pas avoir souscrit à temps, et de n'avoir pas

pris part aux profits de la hausse; reproche qu'il méritait bien plus qu'eux, puisqu'il pouvait s'imputer les mauvaises dispositions qui avaient empêché les créanciers de l'État de devenir les actionnaires de la compagnie.

Toutes ces mesures réunies produisirent une amélioration dans le cours : les actions, tombées à 12 mille livres, remontèrent à 15, et on crut n'avoir cédé qu'à une terreur panique. D'ailleurs, chaque baisse est ordinairement suivie, dans les spéculations sur le crédit, d'une réaction, parce que la diminution de prix amène des acheteurs qui veulent spéculer sur le retour en hausse. Les créanciers recommencèrent à accepter leurs remboursemens, mais ils hésitèrent, malgré un retour d'espérance, à les porter à la rue Quincampoix, et ils changèrent leurs *récépissés* en billets : ce qui obligea la banque à en émettre jusqu'à la somme d'un milliard. De cette manière la valeur des créances, qui aurait dû rentrer en paiement des actions, restait flottante sous forme de billets de banque.

Aussi la hausse ne fut-elle que passagère. L'empressement à réaliser étant toujours le même, la diminution du papier et le renchérissement de toutes les marchandises et propriétés continuaient dans la même proportion. Les actions retombèrent à 12 mille livres. Les billets commencèrent à perdre beaucoup par rapport au numéraire; leur situation, comme nous l'avons dit, était autre que celle des actions : ils représentaient quelques effets de commerce, quelques dépôts d'or et d'argent, et beaucoup de créances sur l'État remboursées. Toutes ces valeurs étaient réelles. Il n'y avait que ceux qui représentaient des actions déposées qui représentassent des valeurs suspectes, et qui fussent entachées de fiction. Mais, quoique ce fût une cause réelle de discrédit, la cause la plus véritable était le penchant à réaliser. On voyait les marchands les accepter en paiement; mais pour aller les porter à la banque; ils ne s'en tenaient pas

à réaliser à Paris tout ce qu'ils pouvaient, ils envoyaient des masses de billets hors de Paris, pour les convertir contre le numéraire encore abondant dans les caisses des provinces.

Law poursuivit son système de moyens forcés. Afin de mettre obstacle à la fureur de se défaire du papier contre les marchandises précieuses, il fit défendre, par édit, de porter des diamans, des perles et des pierreries. Pour empêcher les réalisations que les marchands de Paris effectuaient dans les provinces, il prohiba les transports d'espèces hors des villes où existaient des bureaux de la banque. Jusques ici il s'était borné à décider que tout créancier pourrait exiger des billets en paiement, et plus tard il avait ajouté que les paiemens au dessus de 300 livres se feraient obligatoirement en billets; mais le numéraire restait pour les besoins journaliers. Il trancha enfin la difficulté, et il donna cours forcé de monnaie aux billets, par édit du 28 janvier. Ainsi, jouissant de l'avantage exclusif de faire les paiemens au dessus de 300 livres, ils partagèrent encore avec le numéraire l'avantage de faire les paiemens au dessous, paiemens les plus importans par leur fréquence. Pour donner du mouvement aux espèces, et les attirer vers la banque, Law ordonna une nouvelle variation dans les monnaies. Passé trois jours, elles devaient être réduites, celles d'or, de 900 livres le marc à 810, et celles d'argent, de 60 à 54. La confiscation était décrétée contre les vieilles espèces dont la refonte avait été ordonnée, et qu'on différait d'apporter à la Monnaie. Les visites domiciliaires étaient même autorisées pour rechercher les contraventions.

Tous ces moyens n'empêchèrent pas la baisse continue des actions, et le discrédit moins rapide mais progressif des billets. Les actions tombèrent à 10 mille livres. La scène la plus déplorable se passait en ce moment. Les créanciers remboursés, ayant les mains pleines de billets, n'osant acheter des actions, ne pouvant acheter des im-

meubles, tremblaient en voyant la catastrophe qui menaçait tout le papier. Les spéculateurs tardifs qui étaient venus vers la fin de la hausse apporter à la rue Quincampoix le montant de leurs créances ou de leurs propriétés, et qui avaient donné leurs valeurs réelles pour des valeurs fictives, étaient réduits au désespoir. Quant aux enrichis, ils cherchaient des jouissances violentes, excessives, comme il en faut à l'âme du joueur. Ils déployaient, dans leurs hôtels nouvellement acquis, le luxe barbare et gigantesque qui avait signalé l'âge de la corruption romaine: des meubles d'or et d'argent, des pierreries, des parfums, des fontaines d'eaux odorantes, des fruits des deux mondes, des poissons monstrueux, des automates merveilleux, des courtisanes demi-nues, telles étaient les choses que plusieurs d'entre eux se plaisaient à étaler dans leurs fêtes. Ceux qui, plus prudens, évitaient ces désordres, commettaient une fraude bien plus funeste à la France; ils faisaient passer notre numéraire à l'étranger, pour s'assurer des fortunes certaines et inattaquables. Les mœurs du peuple reçurent de ces événemens une profonde atteinte. Cette faculté soudaine, donnée à toutes les classes, de s'enrichir sans l'intermédiaire du travail, qui rend l'homme digne de la fortune, et le rend plus modéré à en jouir, excita chez la multitude, une ambition excessive, un goût dangereux du luxe, et fit naître une foule de parvenus, étrangers aux plaisirs délicats, et livrés à des jouissances grossières et brutales.

Dans cette situation, il fallait prendre un parti. Il était évident que la chute des actions allait s'effectuer sans relâche; que dans le moment, la terreur s'emparant de toutes les têtes, le discrédit serait exagéré comme le crédit, et que les actions tomberaient momentanément au dessous de leur valeur réelle. Il fallait s'y résoudre, et subir les conséquences de la faute qu'on avait commise dans la conversion de la dette. Il fallait laisser

tomber les actions, dont on n'avait pas su empêcher la hausse factice, mais se hâter de sauver un établissement vaste, utile, et devenu sacré, celui de la banque. Les billets avaient, à être sauvés, un bien autre titre que les actions. Les spéculateurs sur les actions avaient sans doute été abusés; parmi eux beaucoup de créanciers de l'État étaient victimes de fausses illusions; mais enfin ils avaient voulu spéculer, et avaient couru des chances de fortune. Les porteurs de billets, au contraire, les avaient reçus forcément, en vertu des édits qui ordonnaient le remboursement de la dette, qui rendaient les billets obligatoires dans les paiemens au dessus de 300 livres, qui donnaient enfin aux billets cours forcé de monnaie. Ces billets étaient une valeur que les porteurs avaient prise sans choix, sans chance de fortune, par force, pour obéir à la loi. Sous peine de les voler, la loi devait leur garantir cette valeur.

Il fallait donc sacrifier les actions pour sauver la banque. Il y avait pour cela un moyen fort simple : c'était de détacher sur-le-champ les billets des actions. Il y en avait pour un milliard en circulation. Une partie de cette somme avait été émise pour l'escompte des lettres-de-change; une autre pour rembourser les créanciers de l'État. Ces deux sommes constituaient des valeurs réelles, puisqu'elles représentaient des produits à venir et la dette. Mais 450 millions avaient été prêtés sur dépôts d'actions. Ceux-là pouvaient périr. On devait sur-le-champ les faire rentrer en révoquant les prêts, et isoler ainsi les billets des actions. Celles-ci seraient tombées aussitôt d'une hauteur épouvantable. Il fallait s'enfermer dans un calme imperturbable, essuyer beaucoup de reproches justes, en braver d'injustes, et expier par une défaveur extrême une faveur exagérée. Les actions seraient remontées ensuite au point où le revenu certain de la compagnie devait les porter. Elle avait 80 millions cette année à leur répartir; elle en pouvait avoir

cent l'année suivante. Un dividende de 5 pour cent devait paraître avantageux dans l'état de l'intérêt. On serait revenu aux actions, et les créanciers de l'État, porteurs de sommes considérables en billets, les auraient employées tôt ou tard au paiement des *dixièmes*. La compagnie aurait été sauvée avec la banque, et tout le *système* lui-même aurait traversé la catastrophe.

Mais que de courage il aurait fallu, pour braver les cris de cette partie des créanciers entraînés à leur insu dans une carrière funeste; de cette noblesse qui venait de concevoir des espérances de fortune extraordinaires, qui, en possédant des actions, croyait tenir des morceaux d'or, qui entourait Law d'hommages, et le regardait comme un bienfaiteur et un grand homme! Comment oser tromper ses espérances, renoncer à ses adorations, et essuyer ses mépris et ses fureurs?

Law forma un projet violent et criminel, qui avait le défaut de tous ceux qu'on veut opposer à la nécessité: c'était de tout perdre pour ne pas vouloir sacrifier quelque chose. Il résolut de soutenir le billet par des moyens violens, et d'attacher l'action au billet, au risque de perdre les deux à la fois. Voici son plan détaillé.

On a déjà vu ce qu'il avait fait pour forcer l'emploi du billet, et maintenir sa valeur. Le billet avait cours forcé de monnaie; il pouvait seul être employé dans tous les paiemens au dessus de 300 livres, et dans le transport des valeurs de ville à ville. A ces dispositions Law en ajouta de plus violentes encore, par les édits des 23 et 25 février 1720. Le billet fut rendu obligatoire dans un plus grand nombre de paiemens. Il dut servir exclusivement dans tout paiement au dessus de 100 livres. Cependant étendre l'emploi du billet n'empêchait pas le numéraire de se cacher et de s'enfouir. Law défendit à chaque particulier de garder plus de 500 livres d'espèces à la fois, sous peine de confiscation et de 10 mille livres d'amende. La dénonciation fut autorisée, et le délateur

dut recevoir la moitié de la somme confisquée : ce qui introduisit la méfiance et le trouble dans les familles. Empêcher l'enfouissement du numéraire n'était pas encore lui interdire toute autre issue que les caisses de la banque. Il restait la conversion en meubles d'or et d'argent. Law limita cette fabrication par une suite d'articles qu'il faudrait lire, pour se figurer les embarras dans lesquels on s'engage en adoptant les moyens forcés. Aucun ouvrage d'or ne pouvait avoir plus d'une once. Il était permis de fabriquer encore de la vaisselle d'argent, mais les plus grands plats ne pouvaient avoir plus de 10 marcs, la douzaine d'assiettes plus de 30 marcs, les sucriers plus de 3, les flambeaux plus de 4, etc. On ne pouvait plus fabriquer en or ni argent, des balustres, tables, guéridons, miroirs, brasiers, chenets, grilles, garnitures de feu, chandeliers à branches, girandoles, bras, plaques, cassolettes, paniers, caisses d'orangers, pots à fleurs, etc., etc... Après avoir empêché l'enfouissement ou la fonte du numéraire, pour l'obliger à venir à la banque, Law voulut recourir encore à un moyen, celui de la variation des monnaies. Par les mêmes édits, il éleva le marc d'argent de 60 à 80 francs : ce moyen était plus libre, c'était l'appât du gain. En effet la valeur nominale de la monnaie n'était ainsi élevée, que pour être bientôt réduite. Au moment de la réduction, les possesseurs du numéraire avaient intérêt à le porter à la banque, pour qu'il ne baissât pas dans leurs mains ; mais, dans ce cas, c'était la banque qui souffrait la baisse, et on n'attirait le numéraire à elle qu'en lui faisant subir des pertes considérables, et en troublant toutes les transactions par cette variation de valeurs. Le marc étant ainsi élevé de 60 à 80, le numéraire de la France était porté de 12 à 1600 millions.

La banque fut d'abord réunie à la compagnie : ce qui était une des conditions essentielles du plan général, mais ce qui n'aurait dû se faire que lorsque la compagnie aurait échappé à toutes les catastrophes. Après

cette réunion, Law rendit l'édit du 5 mars, qui renfermait la disposition la plus importante de tout son plan. Cet édit portait qu'à l'avenir le prix des actions serait fixé à 9 mille livres. Mais ce n'était rien que d'en fixer ainsi le prix d'une manière arbitraire; il fallait en assurer cette valeur à ceux qui voudraient les vendre. Aussi le même édit portait qu'un bureau serait ouvert à la banque, pour changer à volonté une action contre 9 mille livres billets, ou 9 mille livres billets contre une action. Par cette mesure Law croyait consolider les actions d'une manière définitive. La valeur du billet étant forcément établie, selon lui, par les édits qu'il avait rendus, celle des actions l'était par leur conversion facultative en billets. Le système tendait ainsi vers l'un de ses perfectionnemens, qui était d'offrir à volonté ou un placement ou de la monnaie. Enfin cette combinaison offrait un bénéfice ingénieusement calculé. Toute action convertie en billets et déposée à la banque, cessait de profiter à celui qui l'avait déposée, et profitait à la compagnie qui en devenait dépositaire. De cette manière, le dividende des actions déposées augmentait d'autant celui des actions restées *placement*, et non converties en monnaie.

Ce projet du génie désespéré, luttant contre une catastrophe inévitable, a été attribué aux ministres de la quadruple alliance par les amis de Law, qui ont voulu dans la suite excuser ses fautes. Ces ministres, disent les apologistes de Law, voulaient ruiner le système, et imaginèrent l'édit du 5 mars. Mais ils se trompent. L'édit appartenait certainement à Law : tout le prouve, et la finesse des combinaisons, et le soin de les adapter au plan primitif, et le désir manifeste de soutenir les actions préférablement aux billets.

Ce projet désastreux renfermait à la fois les plus grandes erreurs de principe et d'application. D'abord la valeur du billet n'était point consolidée par des me-

sures forcées, et, l'eût-elle été, en voulant lui attacher la valeur de l'action, on l'aurait fait crouler. Ensuite c'était une grave erreur que de vouloir rendre l'action fixe, quand même sa valeur actuelle eût été raisonnable et non exagérée. L'action, représentant le capital d'une entreprise qui pouvait réussir ou ne pas réussir, devait être variable comme l'événement, perdre ou gagner à proportion du succès. Il doit en être ainsi de tout placement. Vouloir le mobiliser était bien fait; c'est à quoi on doit tendre pour tous les placemens possibles; mais mobiliser un placement jusqu'à le rendre conversible à l'instant même en une valeur fixe de monnaie, c'est le rendre monnaie, et l'intérêt est alors une absurdité; car l'intérêt n'est fait que pour payer la non disponibilité. Il était donc absurde de vouloir rendre l'action fixe; il était criminel de le vouloir dans les circonstances présentes. Une grande quantité d'actions allait se changer en billets, et les billets, devenus partie du capital fictif, allaient tomber avec lui. Dans l'état des prix, la masse des actions valait encore 5 à 6 milliards, et devait tomber à 2 milliards ou 1500 millions. Le billet allait prendre part à cette banqueroute; le porteur involontaire du billet allait donc partager la ruine des *Mississipiens*, sans avoir eu la faculté de choisir, sans avoir couru aucune chance de fortune; il était ruiné, volé par la loi.

Quelques autres dispositions, conséquence nécessaire des précédentes, étaient encore renfermées dans le fameux édit du 5 mars 1720. Toutes les sommes prêtées par la banque sur dépôts d'actions devaient être retirées, puisque, par la conversion facultative, un nouveau mode de dépôt était organisé. Les sommes prêtées s'élevaient à 425 millions. Beaucoup de souscripteurs n'achevant pas leurs paiemens, soit parce qu'ils n'en avaient pas les moyens, soit parce que les créanciers n'apportaient plus leurs *récépissés* à la rue Quincampoix, Law songea à lever cette difficulté, en réunissant plusieurs actions dont le

paiement n'était que commencé, pour faire une action entièrement payée. Dans la grande souscription des 1500 millions, il y avait quatre paiemens faits sur dix, c'est-à-dire 2 mille livres fournies sur 5 qui étaient dues. Avec ces 2 mille livres et les 3 qu'il devait encore, le souscripteur avait droit à une action de 9 mille livres. Il payait 5 ce qui valait encore 9 aujourd'hui; il gagnait 4; sur trois actions son profit était de 12 mille livres. Voici donc ce qu'on fit pour sauver son profit en réduisant plusieurs actions en une : on changea trois souscriptions, dont quatre paiemens faits, en deux actions payées. Ces trois souscriptions, dont quatre paiemens faits, supposaient 6 mille livres fournies. Le souscripteur avait donc pour 6 mille livres deux actions de 9 mille, ensemble 18 mille; il gagnait donc bien 12 mille livres, tout comme si la confusion n'avait pas eu lieu.

La compagnie, ayant reçu quatre paiemens sur les dix, avait touché 600 millions, et devait en toucher encore 900 pour faire le total de 1500. En réduisant d'un tiers les trois cent mille actions qu'elle avait résolu d'émettre pour se procurer les 1500 millions, elle en laissait deux cent mille dans la circulation, et en gardait cent mille, qui, à 9 mille livres, faisaient bien 900 millions restant à percevoir. De cette manière, toutes les actions restant sur la place étaient payées ; il y avait seulement de nouvelles actions à vendre. Le changement apporté par ce réglement de compte avec les souscripteurs était celui-ci : une partie des actions restait à la compagnie, tandis que, par les premières conditions, les souscripteurs étaient forcés de prendre après avoir souscrit. Mais ces premières conditions étaient devenues illusoires depuis que, par l'institution de bureau de vente et d'achat, chacun était libre de reporter ses actions à la compagnie.

Outre les cent mille actions dont se chargeait la compagnie, et qui représentaient les paiemens non effectués, elle se chargeait de cent mille actions appartenant au

trésor royal, lequel s'était rendu souscripteur, et s'était chargé bénévolement des actions d'une foule de grandes familles favorisées par le régent. La compagnie consentait à les payer 9 mille livres, c'est-à-dire 900 millions; mais elle ne devait les payer qu'en trois ans, ce qui était un avantage; car, si ces actions avaient été présentées dans le moment à ses bureaux, elle aurait été forcée d'émettre 900 millions de billets de plus : et la circulation aurait été surchargée d'autant.

Enfin, comme les créanciers forcément remboursés ne voulaient pas prendre des actions, et ne pouvaient prendre des immeubles à cause de l'élévation excessive des prix, il fut permis à la compagnie de revenir au système des rentes, et d'en créer jusqu'à 10 millions à 2 $\frac{1}{2}$ pour cent. C'était un placement pour ceux qui ne savaient plus comment employer leurs billets, et un moyen d'en faire rentrer 400 millions.

Tel fut l'ensemble des mesures employées par Law, pour retarder une catastrophe devenue inévitable. A peine le bureau de vente et d'achat fut-il ouvert, qu'on s'y présenta en foule. Sur le milliard de billets émis, il en était rentré 425 millions, par la révocation de tous les prêts qui avaient été faits sur dépôt d'actions. Ces 425 millions à peine rentrés à la banque en sortirent de nouveau, pour payer les actions qui lui furent apportées; elle fut même obligée d'en émettre encore un milliard pour satisfaire à toutes les demandes; ce qui porta la somme totale à 2 milliards. Dès cet instant l'avilissement du papier, et le renchérissement de toutes choses, furent plus rapides que jamais. Jusqu'ici en effet les actions ne pouvant se changer en billets que par les ventes volontaires qui se faisaient à la rue Quincampoix, toute leur valeur n'avait pu se *monnoyer* que peu à peu, et n'était entrée que lentement en concurrence avec les marchandises, avec les immeubles, avec les propriétés de tout genre. Mais, la faculté de conversion étant accordée,

toute la masse des actions pouvait se réaliser à la fois; il y en eut pour 1500 ou 1600 millions de réalisées, comme nous venons de le dire. Aussi la dépréciation fit-elle des progrès effrayans. Ce ne fut plus l'action qui baissa, mais le billet, qui la représentait dans tous les marchés. En février, le billet ne perdait guère qu'un dixième, tandis que l'action avait fléchi de moitié. Après l'édit du 5 mars, l'action ne baissa plus; ce fut le billet qui baissa pour elle, et qui perdit 40 ou 50 pour cent. L'action restait bien à 9 mille livres billets, mais 9 mille livres billets ne valaient plus que 4 à 5 mille livres en espèces.

Quoique violens et vexatoires, les moyens employés pour soutenir le billet, étaient insuffisans pour lui donner une réalité qu'il n'avait pas. Personne ne voulait s'en servir; il n'y avait que les créanciers de mauvaise foi qui en fissent usage, pour effectuer les paiemens qu'ils avaient à faire. Les fermiers acquittaient leurs arrérages en papier, ce qui soulageait un grand nombre d'entre eux fort obérés. La noblesse surtout payait toutes ses dettes de cette manière, et délivrait ses propriétés des hypothèques dont elles étaient chargées. Law réalisait ainsi une partie de ce qu'il lui avait promis, en lui fournissant les moyens de se libérer avec une valeur mensongère. Mais, si le billet était bon pour voler, il ne valait que moitié au plus pour acheter toutes choses. On se servait secrètement du numéraire pour les achats journaliers, et on le cachait, pour ne pas l'apporter à la banque. Malgré la défense d'en garder plus de 500 livres, et les encouragemens donnés à la dénonciation, une foule de gens l'accaparaient. Il est vrai que c'est au prix des plus grandes angoisses qu'ils osaient résister à la loi. Ils craignaient à chaque instant d'être trahis par leurs domestiques et leurs plus proches parens. On vit avec indignation un fils dénaturé dénoncer son père. Le régent rendit contre ce fils un arrêt plein de sagesse, et qui fut approuvé de tout le monde. Mais le *système* fut plus dé-

considéré que jamais. Quelques personnes effrayées se décidèrent pourtant à remettre leur argent à la banque, mais ce fut le petit nombre; beaucoup de gens l'enfouirent sous terre, et les riches *réaliseurs* usèrent de tous les artifices pour le faire passer à l'étranger. Une nouvelle partie de notre numéraire sortit de France, et, quoique son exportation ne soit pas ordinairement une perte, c'en était une cette fois, puisque le numéraire sortant ne laissait en échange qu'un papier mensonger et des capitaux chimériques.

On se rendait encore dans la rue Quincampoix, non plus pour y agioter sur le rapport de l'action au billet, mais sur celui de tout le papier à l'égard des propriétés réelles. Law fit défendre tout attroupement dans cette rue, par la raison que le prix des actions étant fixé, elles ne pouvaient plus être l'objet d'aucun commerce. La foule n'en persista pas moins à s'y réunir. Alors on lança les archers contre les spéculateurs, et ces nouvelles rigueurs ajoutèrent encore à la haine qu'inspiraient déjà le système et son auteur.

Law publia alors une seconde lettre à un créancier, sur l'ensemble de ses opérations. Elle était datée du 11 mars. Dans l'exposé des principes il avait raison; mais il n'employait que des sophismes pour justifier la valeur exagérée à laquelle il avait laissé arriver le papier. — Les valeurs, disait-il, sont toutes d'opinion. Pour qu'elles puissent se maintenir, il ne faut qu'une chose: ne pas chercher à les vendre. Les maisons, les terres ont une valeur bien certaine; cependant, si tout le monde voulait les vendre à la fois, que deviendrait cette valeur? — Il était facile de répondre à ce coupable sophisme. Les maisons et les terres servent à des usages qui constituent leur revenu et leur valeur. Le revenu supposé des actions, au contraire, était impossible, parce que le profit du commerce ne pouvait être proportionné à l'élévation du capital. Ce n'est pas tout. Malgré leurs usages réels,

si les terres et les maisons étaient tout à coup doublées ou triplées en étendue et en nombre, elles se déprécieraient sur-le-champ à proportion. Quand même les actions auraient eu une réalité de revenu qu'elles n'avaient pas, l'improvisation d'une aussi grande masse de placemens en aurait amené la dépréciation. Y avait-il en effet, dans toute la France, 5 à 6 milliards à placer en actions portant intérêt? Rien n'était donc plus faux que les raisonnemens de Law. Il ajoutait à ces raisonnemens des expressions sévères, méritées, mais inutiles, contre les *réaliseurs*, qui amenaient la chute du système en vendant leurs actions.

Sa lettre ne produisit aucun effet sur les imaginations irritées. On l'appela un indigne sophiste; et les riches *Mississipiens*, qu'il avait accusés de ruiner le système, en *réalisant*, se déchaînaient contre lui avec la plus noire ingratitude. Quelques uns même, voulant témoigner leur mépris pour le papier, allumaient les réchauds qui couvraient leurs tables avec des billets de banque. Un événement affreux vint encore augmenter l'épouvante générale. Au milieu de ce délire de cupidité qui s'était emparé de tout le monde, de jeunes seigneurs déréglés, à qui l'agiotage n'avait pas réussi, avaient résolu de voler ce qu'ils n'avaient pas su gagner. Ils formèrent, dit-on, le complot d'enlever les portefeuilles, en fondant l'épée à la main sur les spéculateurs réunis dans la rue Quincampoix. Un crime horrible, commis avant l'exécution de ce complot, le rendit impossible. Un jeune débauché, le comte de Horn, s'associa à deux compagnons ordinaires de ses désordres, et, avec leur secours, s'empara de la personne d'un riche spéculateur. Ils le conduisirent dans un cabaret, sous prétexte d'un marché de papier; là ils l'assassinèrent, et le dépouillèrent ensuite. Ils parvinrent d'abord à se sauver; mais, poursuivis par les clameurs de la populace, ils furent atteints, et avouèrent leur crime. La noblesse tout entière en-

toura le régent pour épargner au jeune comte de Horn un supplice infamant. Mais le régent résista noblement, et répondit à tout ce qu'on lui disait dans l'intérêt de la famille : *Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.* Law insista pour faire donner un exemple, indispensable dans un moment où tout le monde avait sa fortune en portefeuille. Le comte de Horn expira sur la roue.

Law, ajoutant mesures sur mesures, fit enfin défendre la circulation de l'or, parce que ce métal, par sa commodité, était pour le papier un rival plus dangereux que l'argent même. Il fit annoncer la prochaine réduction du numéraire qu'il n'avait élevé, par édit du mois de février, que pour le faire baisser bientôt. Le marc d'argent, élevé de 60 livres à 80, dut redescendre à 70 livres au 1er avril, et à 65 au 1er mai. Mais ce n'était plus qu'un moyen bien insuffisant pour faire apporter le numéraire à la banque.

La situation empirait chaque jour; l'émission des billets pour payer les actions présentées à la banque s'était encore élevée à 2 milliards 696 millions; et les créanciers remboursés par leurs débiteurs se plaignaient avec plus de violence que jamais d'un vol autorisé par la loi.

Dans cette situation déplorable, il ne restait qu'une mesure à prendre. Puisqu'on n'avait pas voulu faire un sacrifice nécessaire, et abandonner les actions pour sauver les billets, il fallait maintenant tout sacrifier, actions et billets, afin de détruire une fiction criminelle. Il ne fallait pas prolonger le mensonge de cette valeur nominale, qui forçait tous les individus liés par des obligations antérieures, à recevoir pour un entier ce qui ne valait qu'une moitié ou un tiers. Réduire sur-le-champ la valeur nominale de l'action et du billet, était la seule ressource. On ne saurait trop hâter les sacrifices, quand ils sont devenus indispensables.

D'Argenson, privé des finances, avait gardé les sceaux;

il se relevait auprès du régent, à mesure que le *système* approchait de sa ruine, et il conseillait, comme indispensable, la réduction de la valeur nominale. Law, qui voyait dans cette réduction l'aveu public d'un mensonge dans les valeurs, et une secousse qui devait hâter la chute du papier, s'y opposait de toutes ses forces. Néanmoins d'Argenson l'emporta. Le 21 mai 1721, un édit, qui est resté célèbre dans l'histoire du *système,* annonça la réduction progressive des actions et des billets; elle devait commencer le jour même de la publication de l'édit, et continuer de mois en mois jusqu'au premier décembre. A ce dernier terme l'action ne devait plus valoir que 5 mille livres; le billet de 10 mille livres n'en devait plus valoir que 5, celui de mille 500, etc. Les billets devaient donc être réduits de moitié, et l'action seulement de quatre neuvièmes. Law, quoique opposé à l'édit, consentit par faiblesse à en être le rapporteur.

A peine fut-il publié, qu'une effrayante clameur s'éleva de toutes parts. On appela cette réduction une banqueroute; on reprocha au gouvernement d'être le premier à discréditer les valeurs qu'il avait créées, de voler les créanciers qu'il venait de rembourser la veille en billets; en un mot, d'attenter à la fortune de tous les citoyens. On voulut se porter chez Law pour dévaster son hôtel, et le mettre lui-même en pièces. Laisser tomber les actions aurait certainement coûté moins de clameurs. Mais dans le moment il fallait ne pas craindre ces clameurs, et savoir les braver.

La réponse était facile, et aurait bientôt frappé tout le monde. Sans doute les créanciers de l'État, et des particuliers remboursés en billets, étaient ruinés de moitié par la réduction. Mais ce n'était pas la faute de l'édit rendu le 21 mai. La réduction était réelle et antérieure; l'édit ne faisait que constater une perte déjà effectuée, et le papier valait encore moins que ne portait l'édit. Mais parce qu'une foule de créanciers avaient été

ruinés par le mensonge des valeurs nominales, était-ce une raison de prolonger ce mensonge, et de produire de nouvelles ruines? Il fallait, au contraire, faire cesser la fiction de la loi, pour sauver de nouvelles victimes. A la vérité, la déclaration officielle du fait, quoique déjà reconnu, devait produire une secousse, et hâter le discrédit; mais peu importait de le hâter, puisqu'il était inévitable.

Law passa dans le public pour l'auteur de cette mesure qui avait été conseillée par d'Argenson, et devint l'objet de toutes les haines. Le parlement s'unissant au public, crut l'occasion bonne de faire une levée de bouclier. Il ne voyait pas que, dans sa haine aveugle contre le système, il allait se réunir à son auteur, et que, s'élever contre la réduction du papier, c'était soutenir que les valeurs créées par Law étaient réelles. Il s'assembla donc, le 27 mai, pour demander la révocation de l'édit du 21. Au moment même où il délibérait, le régent lui envoya un de ses officiers pour lui défendre toute délibération, et lui annoncer la révocation de l'édit.

Le régent avait eu en effet la faiblesse de céder à la clameur publique. L'édit eût-il été mauvais, sa révocation était pire. Déclarer que les actions et les billets valaient encore tout ce que portait leur titre, c'était ne rien faire; car on ne persuadait personne, et on ne relevait pas le papier. On rétablissait un mensonge légal, et, sans rien rendre à ceux qui étaient déjà ruinés, on assurait la ruine de ceux qui seraient obligés de recevoir les billets pour toute leur valeur. La mesure du 21 mai, sage si elle eût été maintenue, devenait désastreuse dès qu'elle était révoquée. Elle n'avait eu en effet d'autre résultat que celui de hâter le discrédit, sans l'avantage essentiel de rétablir la vérité dans les valeurs nominales.

Le régent feignit de tout attribuer à Law, et lui ôta le contrôle général, pour accorder une satisfaction à l'opinion publique. Mais il le reçut en secret, et lui donna

des consolations cachées, pour le dédommager de sa sévérité apparente. La première fureur calmée, il l'accueillit de nouveau publiquement, le reçut même dans sa loge à l'Opéra, et lui donna une garde pour mettre sa maison à l'abri des attaques de la populace. L'infâme Dubois, qui avait fait de grands bénéfices dans le *système*, s'unit à Law pour perdre d'Argenson, l'auteur de l'édit du 21 mai. Le régent, qui, malgré la supériorité de son esprit et son grand courage, était très faible, se laissa persuader, enleva les sceaux à d'Argenson, et les rendit à d'Aguesseau. Law et le chevalier de Conflans allèrent à Frène, chercher d'Aguesseau, qui eut la faiblesse de se laisser ramener par l'auteur de sa première disgrâce. Revenu à Paris, il perdit une partie de sa considération, et les affaires de la compagnie n'en allèrent pas mieux.

Une suite de fautes avait perdu le système. D'abord, la conversion de la dette en actions ayant été imprudemment conduite, les actions avaient haussé démesurément. Cette faute commise, il fallait les laisser retomber, et les séparer des billets, afin de sauver au moins la banque, si on ne sauvait la compagnie. Au contraire, pour sauver l'action par le billet, on avait compromis l'un et l'autre; dès lors il fallait se hâter de suivre le discrédit, et de le déclarer à fur et mesure qu'il se produisait, afin que personne ne fût forcément obligé de recevoir des valeurs ruinées. Mais, en le déclarant, puis en revenant sur cette déclaration, on venait de tout perdre; dès lors il n'y avait plus moyen de songer au vaste établissement conçu par Law. Le public ne voulait désormais ni actions ni billets; il ne restait plus qu'à retirer les uns et les autres le plus promptement, et avec le moins de dommage qu'il serait possible. Démolir prudemment était tout ce qui restait à faire.

Law présidait encore aux opérations sans paraître les diriger. Il fut obligé, le 1er juin, de donner une première satisfaction au public, en révoquant la défense de

garder plus de 500 livres de numéraire à la fois : c'était la mesure la plus vexatoire du *système,* et celle qu'il était le plus pressant de révoquer.

Sur les six cent mille actions, il en était rentré trois cent mille à la banque. Le roi en avait déposé cent : ce qui faisait quatre cents, dont le public ne voulait plus. En échange il circulait 2 milliards 696 millions 400 mille livres en billets. Il fallait abolir ces actions repoussées, et offrir à cette masse de billets des placemens en rentes, c'est-à-dire revenir à l'ancienne forme de la dette, après d'affreux désastres et des milliers de ruines particulières. Le 3 juin, les quatre cent mille actions déposées furent abolies. Le gouvernement fit le sacrifice volontaire des cent mille qu'il avait déposées, et renonça aux 900 millions qui lui étaient promis en paiement. Il ne restait donc plus que deux cent mille actions en circulation, c'est-à-dire un tiers de la masse totale. Mais en revanche les 48 millions qui étaient affectés à la compagnie sur le revenu des fermes, lui étaient retirés pour servir à la création de nouvelles rentes. Sur 80 millions de revenu, la compagnie en perdait 48, et il ne lui en restait que 32; les deux cent mille actions restantes gagnaient donc à l'abolition des quatre cent mille, puisqu'elles étaient réduites de deux tiers pour le nombre, et qu'elles ne perdaient pas tout à fait les deux tiers du revenu. Par cette considération, il fut demandé un supplément de 3 mille livres par actions. Ce supplément devait être fourni ou en actions ou en billets. Si on le fournissait en actions, il en fallait une pour en nourrir deux, c'est-à-dire que trois actions non nourries se changeaient en deux nourries. L'action était donc évaluée à 6 mille livres, puisqu'elle pouvait suffire à deux supplémens de 3 mille livres. La nourriture n'était cependant pas obligatoire. Mais la compagnie promettait 200 livres de dividende aux actions non nourries, et 360 aux actions nourries. Elle donnait ainsi un peu plus de 3 pour cent dans

un cas, et de 4 dans l'autre. Elle s'attribuait un revenu de 40 millions au moins, et de 72 au plus, revenu tout à fait exagéré; car, par le retranchement des 48 millions, le revenu réel, qui n'était que de 80, se réduisait à 32. Quoi qu'il en soit, par cette demande d'un supplément, ou l'on faisait rentrer six cent millions de billets, ou l'on réduisait encore d'un tiers les deux cent mille actions restantes.

Par édit des 10 et 20 juin, les 48 millions alloués à la compagnie, sur le bail des Fermes, furent rétrocédés à l'État pour le service des nouvelles rentes qu'on allait créer. Par les édits du 24 février et du 5 mars, il avait été ouvert 10 millions de rentes perpétuelles sur la compagnie, et 4 millions de rentes viagères. Il avait été rempli un million de rentes perpétuelles, et 4 millions de rentes viagères, ce qui faisait 5 millions à déduire sur les 48 rétrocédés à l'État. Restaient 43 à employer en rentes. Il en fut ouvert pour 25 millions sur l'Hôtel-de-Ville, au capital d'un milliard : ce qui supposait 2 $\frac{1}{2}$ d'intérêt pour cent. Restaient, sur les 43, 18 millions à employer en nouvelles rentes, suivant les circonstances.

Cependant, comme ce placement ne convenait pas à ceux des porteurs de billets qui étaient commerçans, il fut ouvert pour eux, le 13 juillet, des *comptes-courans* à la banque, dans le double but de leur fournir un usage convenable de leurs billets, et de conserver la banque. Le fonds de ces *comptes-courans* devait être fourni en billets, et ne pas dépasser 600 millions. Moyennant ce capital, la banque se chargeait d'ouvrir des comptes aux négocians, et de faire leurs liquidations par le moyen des *viremens de parties*.

Le milliard en rentes, les 600 millions en *comptes-courans* devaient réduire à un milliard, à peu près, la somme de 2 milliards 696 millions de billets. Le supplément demandé pour les actions, et les 18 millions restant sur les Fermes, étaient autant de moyens d'éteindre ce milliard.

Telles furent les mesures prises pour abolir le *système*. Mais la rentrée du papier ne s'opéra que difficilement. Les rentes à 2 ½ pour cent furent souscrites avec peu d'empressement, parce que les créanciers n'aimaient pas à recevoir 2 ½ au lieu de 4 qu'ils recevaient autrefois. Il est vrai que, d'après la valeur actuelle du papier, 2 ½ formaient un intérêt suffisant, et revenaient à 5. Mais les créanciers, qui avaient reçu les billets pour leur valeur entière, ne calculaient pas de la sorte, et ne croyaient recevoir que 2 ½; aussi ne se décidaient-ils que lentement à consommer ce pénible sacrifice, en allant souscrire les rentes nouvellement créées. Les commerçans n'étaient pas plus empressés à se faire ouvrir des *comptes-courans*, parce que la banque était tout à fait discréditée, et que des valeurs portées sur ses livres ne pouvaient guère servir dans le commerce. Sur les 600 millions, il n'en fut rempli que 200. L'exemple de Law, qui plaça 5 millions en rentes et en *comptes-courans*, n'eut aucune influence. Les actionnaires ne fournirent pas davantage le supplément demandé, parce qu'ils ne comptaient ni sur le revenu de 360 livres, ni même sur celui de 200.

L'action, quoique fixée à 6 mille livres en papier pour ceux qui voulaient fournir la nourriture, valait beaucoup moins dans le commerce. Sa chute était plus rapide que celle du billet, et elle était tombée à 5 mille livres. 5 mille livres billets ne valaient guère que 2,500 livres numéraire; ainsi l'action qui avait valu 18 mille livres en novembre et décembre 1719, ne valait plus que 2,500 en juin 1720, c'est-à-dire huit mois après. La banque, qui était dispensée de payer à vue les billets de 10,000 et de 1,000 livres, par la loi qui défendait tout paiement au dessus de 100 livres en numéraire, était pourtant tenue de payer ceux de 100 et de 10 livres. Pour déguiser l'épuisement de ses coffres, elle ne payait que lentement, et souvent en monnaie de billon; elle ouvrait tard et fermait tôt ses bureaux, de manière que les billets de 100

et 10 livres, quoique en petite quantité, étaient loin d'équivaloir à du numéraire (1).

Les agioteurs cherchaient toujours à se réunir pour vendre ou acheter. Chassés de la rue Quincampoix, ils se pelotonnaient à la place Vendôme. On n'avait plus à leur objecter l'existence d'un bureau ouvert à la banque, pour convertir les actions en billets, ou les billets en actions. On les autorisa donc à se réunir. Ils élevèrent des tentes sur la place Vendôme, à cause des grandes chaleurs du mois de juillet. Sous ces tentes, on faisait différens commerces : on vendait les actions contre les billets, les billets contre des espèces, ou contre des marchandises. Ces marchandises consistaient en orfévrerie, en pierres précieuses, en meubles, en voitures même et en chevaux, qui avaient appartenu à des joueurs ruinés : c'était une foire, où se vendaient les dépouilles des *Mississipiens*. Aussi le public appelait cette nouvelle place le *Mississipi renversé*.

Pour assurer une nouvelle rentrée de billets, Law imagina de faire argent d'un avantage négligé jusqu'ici.

La compagnie n'avait certains priviléges que pour neuf ans, et les autres pour cinquante. Il prépara un édit qui les lui concédait à perpétuité, à condition de retirer 600 millions de billets de mois en mois. C'était à elle à

(1) Il y avait en billets de 10 mille livres........	1,134,000,000	liv.
en billets de mille livres...........	1,223,200,000	
en billets de 100 livres............	299,200,000	
en billets de 10 livres..............	40,000,000	
Ce qui faisait bien le total de	2,696,400,000	liv.
La banque n'ayant à payer que ceux de 100 livres et de 10 livres, n'avait à réaliser que pour les sommes de..........	299,200,000	liv.
	40,000,000	
	339,200,000	liv.

c'est-à-dire 339 millions 200 mille livres. C'est ce qui explique la baisse des billets non réalisables, et la possibilité où la banque fut quelque temps de payer à bureau ouvert.

choisir un mode plus sûr que le supplément démandé ou les *comptes en banque*. Cet édit fut présenté au parlement le 17 juillet.

Ce même jour se passait un événement des plus graves.

La banque n'avait à payer, comme nous venons de le dire, que les billets de 100 et de 10 livres, s'élevant à environ 339 millions; elle payait lentement, et employait toutes les ruses pour rendre les paiemens plus difficiles. Cependant ses coffres étant presque épuisés, il fallut l'autoriser à ne plus payer que les billets de 10 livres. Cette autorisation, publiée le 17 juillet au matin, causa une espèce de soulèvement. On se porta en foule à la banque, pour réaliser les billets de 10 livres, par la crainte de les voir partager bientôt le sort des billets de 100. L'affluence devint telle que trois personnes furent étouffées. Le peuple indigné était prêt à se porter aux plus grands excès, et menaçait déjà la maison de Law. Celui-ci se réfugia au Palais-Royal, pour chercher un asile auprès du régent. Le peuple l'y suivit en tumulte, portant les cadavres des trois personnes étouffées. La voiture qui vénait de transporter Law, fut mise en pièces, et il était même à craindre que la demeure du prince ne fût plus un asile sacré. On avait fermé les portes de la cour du Palais-Royal; le duc d'Orléans, avec beaucoup de présence d'esprit, ordonna de les ouvrir. Le peuple entra dans la cour avec une espèce d'appréhension, et parut se calmer. Le chef de la police, Leblanc, s'avança de ceux qui portaient les cadavres, et leur dit : *Mes amis, allez porter ces corps à la Morgue, et vous viendrez ensuite chercher votre paiement*. Ces paroles produisirent un heureux effet. Les cadavres furent emportés, et la sédition dissipée.

Pendant ce temps, le parlement était assemblé pour examiner l'édit qui accordait à la compagnie la perpétuité de ses priviléges. La séance était tumultueuse, et, de temps en temps, des conseillers demandaient indé-

cemment, si Law n'était pas encore mort de la main du peuple. Le parlement apprit avec regret que Law s'était sauvé chez le régent, et il profita de l'occasion pour refuser l'enregistrement de l'édit. Le lendemain, pour empêcher des scènes semblables à celles de la veille, on déclara que les bureaux de la banque seraient fermés pendant plusieurs jours. Mais en même temps, pour calmer le peuple, on distribua des changeurs dans les principales places publiques, afin de retirer une partie des billets de 10 livres. Law resta au Palais-Royal, pour se soustraire à un mouvement populaire, et le parlement fut exilé à Pontoise.

Dès ce jour, les mesures se succédèrent rapidement, pour retirer le papier de la circulation, et hâter la démolition du *système*. L'arrêt du 21 mai ayant été révoqué, on essaya d'un autre moyen pour mettre le numéraire en rapport plus exact avec le papier. N'ayant pu réduire de moitié la valeur nominale des billets et des actions, on doubla celle du numéraire. Par édit du 30 juillet, le marc d'or fut porté à 1,800 livres, le marc d'argent à 120; et l'un et l'autre durent redescendre ensuite de mois en mois au premier prix de 900 livres et de 60. Cette mesure, comme toutes celles du même genre, avait pour but d'engager l'argent à se montrer. Mais si d'une part elle mettait l'argent et le papier dans un rapport plus vrai, de l'autre, elle ruinait les créanciers qui, ayant stipulé lorsque le marc d'argent se trouvait à 60, étaient payés lorsqu'il se trouvait à 120.

Il fut rendu des édits pour faire rentrer le papier au plus tôt. On avait aboli quatre cent mille actions, parce que le public ne voulait plus de ce placement. Comme il ne paraissait pas vouloir des rentes, on revint aux actions, et on en créa cinquante mille, pour faire rentrer les 600 millions avec lesquels la compagnie devait payer la perpétuité de ses priviléges. On exigea que les actions reçussent la nourriture de 3 mille livres déjà

demandées, ou que deux fussent converties en une, sous peine de nullité. Il fut ouvert pour 8 millions de rentes, à 2 pour cent, sur les recettes générales, afin de fournir aux créanciers des provinces un emploi de leur papier. Enfin, pour mettre un terme à la circulation du papier, il fut décidé que les billets de 10 mille livres, et de mille, qui, au 1er novembre, n'auraient été employés ni en rentes sur l'Hôtel-de-Ville, ni en rentes sur les recettes générales, ni en nourriture d'actions, ni en achats des cinquante mille actions dernièrement créées, cesseraient d'avoir cours, et deviendraient actions rentières de la compagnie, avec revenu fixe de 2 pour cent. Ils étaient donc condamnés à prendre la forme d'actions, sans même la chance d'une augmentation de revenu, si les opérations de la compagnie étaient heureuses.

Cet édit, qui annonçait le terme prochain du système, accéléra encore la chute des billets de mille et 10 mille livres. La banque, pour se conformer au discrédit progressif, avait été obligée de réduire les 200 millions fournis pour les *comptes-courans*, à 50. Les actions ne se vendaient plus que 2 mille livres billets, et 2 mille livres billets valaient à peine 200 livres espèces. De manière que les actions qui avaient valu 18 mille livres, en novembre 1719, n'en valaient plus que 200 en octobre 1720.

Le marché de papier, qui avait été transporté de la place Vendôme à l'hôtel de Soissons, fut de nouveau fermé. On institua 60 agens de change, pour être les intermédiaires des achats et des ventes, et on défendit toute réunion de spéculateurs sur les places publiques.

Enfin les rigueurs contre les *Mississipiens* enrichis commencèrent dans le même mois d'octobre. Depuis long-temps on se doutait bien que le gouvernement, suivant l'usage, leur enlèverait, par les *visas* et les *chambres ardentes,* ce qu'ils avaient acquis par l'agiotage. On fit des rôles de tous ceux qui avaient possédé des actions.

Une commission extraordinaire inscrivait arbitrairement sur ces rôles, ceux que la notoriété publique désignait comme enrichis dans le commerce du papier. Ils furent condamnés à venir déposer un certain nombre d'actions aux bureaux de la compagnie, et à en acheter le nombre nécessaire, s'ils les avaient vendues. C'était un moyen de ramener à la compagnie les *réaliseurs* qui l'avaient délaissée. Afin de distinguer ceux de bonne foi, on leur donnait huit jours pour faire le dépôt volontaire. Pour empêcher la fuite à l'étranger, il était défendu, sous peine de mort, de voyager sans passeport.

Ces mesures augmentèrent encore la baisse des actions. Tous ceux qui n'étaient pas inscrits sur les rôles forcés, parce qu'ils n'avaient pas fait fortune, et qui ne savaient pas ce qu'on ferait des actions volontairement déposées, vendirent celles qu'ils avaient. Le système disparut enfin en entier dans le mois de novembre 1720, un an après le moment de la grande vogue. Tous les billets furent changés en rentes ou en actions rentières, et toutes les actions furent déposées à la compagnie. Alors on annonça un *visa* ayant pour but de faire la revue de la masse entière du papier, et d'annuler la plus grande partie de celui qui appartenait aux riches agioteurs.

Law, prévoyant les nouvelles fureurs qu'allait exciter le *visa*, songea dès lors à quitter la France. La haine qu'il inspirait était si forte que, depuis la scène du 17 juillet, il n'avait pas osé quitter le Palais-Royal. Le fait suivant peut donner une idée de la fureur suscitée contre lui. Un cocher de fiacre étant en dispute avec un cocher de carrosse, s'écria : C'est la voiture de Law. Aussitôt le peuple se précipita sur cette voiture, et manqua déchirer le maître et le cocher. Law se retira d'abord à sa terre de Guermande, et demanda des passeports au duc d'Orléans, qui les lui envoya. Le duc de Bourbon, enrichi par le *système*, crut devoir des égards à Law, et lui fit offrir de l'argent et la voiture de madame de Prie, sa

maîtresse. Law refusa l'argent et accepta la voiture de madame de Prie; il se rendit à Bruxelles, n'emportant avec lui que la somme de 800 louis.

A peine fut-il parti, que le séquestre fut mis sur tous ses biens consistant en terres et en actions. Law avait été imprudent, coupable même à la fin de son *système*, mais il était plus occupé de ses idées que de sa fortune. Tandis que les riches *Mississipiens* avaient acquis des fortunes de 40 millions, lui, possesseur de tous les trésors du système, avait à peine gagné 10 millions, les avait placés en France, et n'avait rien envoyé à l'étranger. Pouvant puiser à la banque des sommes considérables en espèces, il ne songea pas même à se procurer de l'argent pour son voyage, et il dut à un hasard les 800 louis qui lui servirent à se mettre en route. Ses biens restèrent séquestrés, sous prétexte de régler ses comptes personnels avec la compagnie, dont il était cependant créancier et non pas débiteur.

Les frères Paris furent chargés du *visa :* il porta sur 2 milliards 222 millions de papier, restant du *système*, et consistant en actions, ou billets devenus actions rentières. On examina à quel titre ces effets se trouvaient dans les mains de ceux qui les avaient déposés; on annula ceux qui appartenaient aux nouveaux enrichis, ce qui diminua la masse totale de plus de 500 millions. La dette de l'État se trouva changée partie en rentes, partie en actions. Le capital était à peu près le même qu'avant le *système*, mais l'intérêt était diminué. L'État n'avait guère plus de 37 millions, au lieu de 80, à payer; mais une foule de créanciers avaient été ruinés, et le crédit se trouvait en aussi mauvais état qu'en 1716. La banque fut abolie, la compagnie, privée des Fermes, des recettes générales, de tous les revenus de l'État, et bornée au commerce, continua d'exister sous le titre de compagnie des Indes, et fut le seul reste de la vaste machine imaginée par Law.

Il faut récapituler les événemens du *système*, pour en bien saisir l'ensemble, et pour démêler la cause de sa ruine.

Un Écossais, transporté d'un pays pauvre au milieu de pays riches, est frappé du spectacle d'une grande circulation, et attribue toute prospérité à l'abondance du numéraire. Il voit dans les banques un moyen d'augmenter le numéraire, en donnant au papier cours volontaire de monnaie : il imagine alors une banque générale, réunissant à l'exploitation du commerce l'administration du revenu public, émettant un papier-monnaie pour tous les grands paiemens, et réservant les espèces métalliques pour les petits, joignant enfin à la création d'une monnaie celle de placemens sûrs et avantageux.

Cet Écossais fait adopter son système en France : il crée d'abord une banque privée que le besoin d'un établissement de crédit fait réussir; il crée à part une compagnie de commerce, qu'il enrichit successivement des plus vastes attributions, dans le but de la réunir plus tard à la banque, et de compléter ainsi son établissement. Les actions de cette compagnie sont délivrées contre des créances sur l'État, de manière que les créanciers sont remboursés avec les priviléges dont se compose la fortune de la compagnie. Bientôt il donne à cette compagnie les grandes Fermes, à condition qu'elle se charge de la dette publique montant à 1600 millions. Tous les créanciers deviendront ainsi actionnaires, et quoiqu'ils ne reçoivent plus que 3 pour cent de leurs fonds, ils doivent trouver dans les profits d'une immense exploitation de quoi parfaire leur revenu. Le projet s'accomplit, les 1600 millions se déplacent; mais, conduits sans précaution, ils se précipitent sur les actions par la crainte de voir leur placement leur échapper. Elles montent à trente-six capitaux pour un, et la dette qui, transformée en actions, aurait dû former 2 milliards au plus, s'élève à 8 ou 10. Une ivresse générale s'empare de toutes les

têtes; on accourt, non plus pour avoir un placement, mais pour s'enrichir au moyen de l'élévation merveilleuse de ce capital. Une foule de propriétaires, abandonnent leurs propriétés réelles qui ne croissent pas, pour ces propriétés imaginaires qui s'accroissent sans cesse. Les possesseurs de papier s'empressent de le donner pour des richesses effectives. Leur exemple est suivi, chacun veut *réaliser :* alors le fictif entre en comparaison avec le réel, l'illusion cesse, et la chute des actions commence. Ceux qui ont pris le capital fictif pour 10 milliards, le voient tomber à 8 et 6, et sont livrés au désespoir. Il fallait les plaindre, mais ne pas empêcher une catastrophe inévitable. Law, qui avait souffert qu'on l'adorât pour cette création subite de richesses, a le tort de vouloir les maintenir, et il veut rattacher l'action au billet. Il force d'abord la valeur du billet, en le rendant obligatoire dans tout paiement au dessus de 100 livres, et en défendant la possession de plus de 500 livres de numéraire à la fois. Il fixe ensuite la valeur de l'action en billets, et décide que l'action sera reçue à la banque pour 9000 livres billets. Dès cet instant, toute la masse des actions se change en cette monnaie forcée, et se précipite sur les propriétés pour les acheter : qu'arrive-t-il? Le capital fictif tombe sous forme de billets comme il serait tombé sous forme d'actions : seulement le billet qu'on aurait pu sauver est perdu. Tous ceux qui ont à traiter refusent les billets en paiement, ou en exigent le double, le triple, en équivalent : il n'y a que les créanciers liés par des engagemens antérieurs, qui soient forcés de prendre la nouvelle monnaie suivant toute sa valeur nominale, et ceux-là sont ruinés. Pour faire cesser ce mensonge des monnaies, on veut réduire le 21 mai les valeurs nominales; mais une clameur s'élève, on recule, et on laisse exister le mensonge. Mais la ruine s'achève; il faut alors démolir le *système,* changer les actions et les billets en rentes, et revenir à l'ancien état de choses, après d'affreux désas-

tres, et un cruel déplacement de toutes les fortunes. Tel est le système de Law, et sa catastrophe.

Si on compare cette catastrophe à celle des assignats, et à la crise de la banque d'Angleterre en 1797, on reconnaîtra que les événemens du crédit ont une singulière ressemblance, et on tirera de leur comparaison d'importantes vérités.

Le crédit a toujours pour but, d'anticiper sur l'avenir, en supposant des valeurs futures, et en les faisant circuler comme actuelles.

Law, supposant le succès d'une vaste exploitation, en représente les profits par des actions, et se sert de ces actions pour payer les dettes de l'état.

La révolution française veut payer les offices abolis, la dette de la monarchie, et les frais d'une guerre universelle, avec les biens nationaux; mais, ces biens ne pouvant se vendre à cause de leur quantité et du défaut de confiance, elle anticipe sur la vente, et représente leur valeur par un papier appelé *assignats*.

La banque d'Angleterre, par l'escompte et les prêts, faits au gouvernement, suppose et accepte, comme réelles, deux espèces de valeurs : les effets de commerce, qui sont des valeurs sûres et prochaines, et les engagemens de l'État, qui sont des valeurs incertaines, éloignées, dépendantes des succès de la guerre et de la politique.

Dans les trois cas, il existe une valeur douteuse : les actions de Law représentent des succès très incertains; les assignats représentent des biens qui seront peut-être détournés de leur destination révolutionnaire; les billets de la banque d'Angleterre, des engagemens que l'État ne pourra peut-être pas remplir.

La crise produite par le doute varie dans les trois cas, suivant toute la différence des circonstances. Le prestige d'un pays récemment découvert, le déplacement subit d'une somme énorme, font monter les actions de Law à un taux insensé; mais une confiance aveugle doit amener

bientôt un désespoir aveugle, car la véritable confiance, fondée sur le succès réel du travail, doit être lente comme lui. Les assignats ne peuvent se perdre de la même manière; ils ne peuvent monter parce qu'ils représentent une valeur de terres qui ne saurait s'accroître; mais à mesure qu'on doute des succès de la révolution et du maintien des rentes, ils baissent; à mesure qu'ils baissent, le gouvernement, pour suppléer à la valeur par la quantité, est obligé de doubler leur émission, et la surabondance s'unit au doute pour les déprécier. Les billets de la banque d'Angleterre, fondés sur les effets de commerce qui sont certains, et sur les effets du gouvernement de Pitt que les victoires de la France ébranlent chaque jour, subissent une baisse, mais une baisse modérée, parce qu'une seule partie du gage est problématique.

Dans les trois cas, l'autorité veut suppléer à la confiance par la force, et elle échoue en proportion de la valeur douteuse, dont elle veut certifier la réalité par les moyens forcés.

Law fixe la valeur des actions en billets, et force le billet.

Le gouvernement révolutionnaire français donne cours forcé de monnaie aux assignats, et punit de mort quiconque refuse de les prendre pour toute leur valeur nominale.

La banque d'Angleterre se fait autoriser à ne plus payer ses billets à vue.

Il résulte de cela une perturbation effrayante dans les échanges : tous ceux qui ont des marchés à faire ne veulent point accepter la monnaie forcée d'après son titre, et en demandent le double, le triple, suivant le degré de la dépréciation; mais ceux qui sont obligés de subir l'exécution d'un marché antérieur, tous les créanciers en un mot sont ruinés, parce qu'ils sont obligés d'accepter une valeur purement nominale.

A mesure que la résistance augmente, l'autorité devient plus vexatoire, parce qu'elle est obligée, pour forcer la confiance, de pénétrer dans l'intérieur domestique. Law défend la possession de plus de 500 livres de numéraire, et autorise la dénonciation. La révolution, plus violente et plus extrême en toutes choses, établit le *maximum* et règle le taux de tous les échanges, mais elle ne réussit pas davantage. La banque d'Angleterre, plus modérée parce qu'elle ment moins dans les valeurs qu'elle proclame comme certaines, se fie au patriotisme des marchands de Londres, qui se réunissent et déclarent qu'ils prendront les billets en paiement.

Les moyens forcés n'empêchent pas la chute de ce qui doit périr. Les 8 ou 10 milliards de Law n'en tombent pas moins au dessous même de ce qu'ils valent; les assignats, émis hors de proportion avec les biens qu'ils représentent, s'évanouissent de même. Les billets de la banque d'Angleterre fléchissent sans succomber toutefois, parce que l'affirmation est moins violente, et le mensonge moindre. Il perdent 15 pour cent, et se relèvent ensuite.

Plusieurs vérités résultent de ces faits.

Le crédit doit représenter des valeurs certaines, et doit être tout au plus une anticipation sur ces valeurs.

Dès que ces valeurs deviennent incertaines, la force ne peut rien pour les soutenir.

Les valeurs forcées sont refusées par les contractans libres, et ruinent ceux qui ne sont plus libres de les refuser.

Ainsi, mensonge d'un moment, vexations inutiles, spoliation forcée d'une multitude de contractans, et déplacement de toutes les fortunes, tel est le résultat ordinaire du crédit forcé ou du *papier-monnaie*. On considère ici les choses, abstraction faite de toutes circonstances politiques: une nation menacée de toutes parts, qui trouverait dans un papier-monnaie le moyen de faire face à tous ses ennemis, aurait, dans la nécessité de suffire au moment présent, une excuse à part; ce sont là des cas de

force majeure qu'il faut juger d'après d'autres principes.

Law, génie malheureux, après avoir un moment rempli l'Europe de son nom et de son système, parcourut diverses contrées de l'Europe et se fixa enfin à Venise. Malgré la fortune qu'il avait apportée en France et celle qu'il y avait laissée, il vécut pauvre. Resté en correspondance avec le duc d'Orléans, puis avec le duc de Bourbon, il ne cessa de réclamer ce que le gouvernement français avait l'injustice de lui refuser. Il écrivait au duc de Bourbon : « Ésope fut un modèle de désintéressement; « cependant les courtisans l'accusèrent d'avoir des tré- « sors dans un coffre qu'il visitait souvent : ils n'y trou- « vèrent que l'habit qu'il avait avant d'être dans la faveur « du prince. Si j'avais sauvé mon habit, je ne change- « rais pas d'état avec ceux qui sont dans les premiers « emplois; mais je suis nu; on veut que je subsiste sans « biens, et que je paie des dettes sans en avoir les fonds. » Law n'obtint pas l'ancien habit qu'il réclamait. Peu d'années après sa sortie de France, en 1729, il mourut à Venise, pauvre, malheureux et oublié.

Avril 1826. A. Thiers.

Law n'a jamais écrit dans le but de composer des traités à la manière des économistes; ses œuvres consistent en mémoires justificatifs de ses plans, et ne présentent des théories qu'à l'appui des propositions qu'il voulait faire agréer. Il écrivit un mémoire sur le commerce, les mines, les manufactures de l'Écosse, pour appuyer son premier projet d'une compagnie de commerce. Cet ouvrage a été imprimé à Glasgow, en 1751. Il est intéressant, surtout sous le rapport historique, par les détails qu'il donne sur l'état commercial et industriel de cette époque. Law composa un second mémoire, qui est son principal et son plus important écrit, intitulé : *Considérations sur le commerce et le numéraire.* C'est dans cet ouvrage qu'il a développé ses principes sur les banques et le crédit. Il a rédigé ensuite deux mémoires au régent, pour exposer ses projets, et plusieurs lettres justificatives de son ministère. Ses considéra-

tions sur le numéraire et le commerce ont été traduites en France, et publiées avec ses mémoires et ses lettres justificatives, en 1790, à l'époque de la création des assignats.

Les écrits relatifs au système de Law sont nombreux. Presque tous les traités des économistes en font mention. Stewart, Ganilh, Storch, en ont fait l'exposition dans leurs ouvrages. Stewart est celui qui en a parlé avec le plus de détail, et qui devait, par la nature de son ouvrage, s'en occuper plus spécialement. Il ignorait les détails d'exécution, et n'a pas pu comprendre le mécanisme du système, ni la cause qui en a empêché le succès. Duclos, Marmontel, en ont parlé dans leurs mémoires, mais en historiens qui se croyaient très dispensés de comprendre et de faire comprendre des détails de cette nature. En général, tous les écrivains français du 18me siècle ont parlé du système de Law comme on parle aujourd'hui des assignats, de l'emprunt forcé, etc., c'est-à-dire avec horreur et ignorance. Forbounais, dans son histoire des finances, est le seul qui ait entrevu le système et les principes sur lesquels il reposait. Son sixième volume en renferme une critique juste et sensée, mais pas suffisamment claire. Dutot, dans ses *Réflexions politiques sur le commerce et les finances*, imprimées à La Haye en 1738, a exposé et discuté avec une rare sagacité l'état du système au moment où la baisse a commencé, et les deux fameux édits du 5 mars et du 21 mai. Ces réflexions de Dutot sont incontestablement ce qu'il y a de plus profond sur le système de Law, et sur la cause de sa chute. Il existe ensuite un ouvrage spécial de Duverney, et un histoire complète, sous le titre suivant : *Histoire du Système des finances sous la minorité de Louis XV, pendant les années* 1719 *et* 1720. Cette histoire renferme les détails les plus curieux sur l'agiotage, et le personnel des agioteurs. Si l'on veut enfin bien connaître le système, il faut lire le nombreux recueil des édits royaux, rendus à son occasion. C'est là le monument le plus authentique, le plus complet et le plus instructif sur cette grande catastrophe financière. C'est le plus difficile à consulter; mais il fournit seul le moyen de comprendre le mécanisme et les détails d'exécution; il renferme seul enfin la statistique du système, et le chiffre des émissions. Les lois sont toujours le monument le plus important et le plus instructif pour l'histoire. Ce recueil d'édits forme deux volumes.

ERRATA

DE L'ARTICLE *IRRITATION*.

Page 135, ligne 33, au lieu de *erreurs de raison*, lisez *éclairs de raison*.
— 151, — 22 et 23, au lieu de *porte le nom de physiologie*, lisez *porte le nom de physiologique*.
— 155, — 14, au lieu de *périconites*, lisez *péritonites*.
— — — 15, au lieu de *forces de sujet*, lisez *forces du sujet*.
— — — 28, au lieu de *srofules*, lisez *scrofules*.
— 162, — 31, au lieu de *l'homme ne peut accumuler que jusqu'à un certain point*, lisez *l'homme peut accumuler jusqu'à un certain point*.
— 167, — 34, au lieu de *émondoire*, lisez *émonctoire*.

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE.

IRRITATION.

De l'irritation considérée sous le rapport physiologique et pathologique. — Le mot irritation représente aux médecins l'action des irritans, ou l'état des parties irritées. On appelle irritans tous les modificateurs de notre économie qui exaltent l'irritabilité ou la sensibilité des tissus vivans, et qui élèvent ces phénomènes au dessus du degré normal.

Le mot irritation est applicable à tous les corps vivans, puisque tous sont doués de l'irritabilité; mais on ne s'en sert ordinairement que pour désigner l'exaltation anormale de cette propriété vitale, ou celle de la sensibilité, chez les animaux les plus élevés dans l'échelle zoologique. Notre intention est de ne considérer ici l'irritation que chez l'homme, laissant à d'autres le soin d'en faire l'application à l'art vétérinaire.

Dire que l'homme est susceptible d'irritation, c'est sans doute dire qu'il est irritable; mais l'irritabilité dont tous ses tissus sont doués ne se prend pas dans le sens pathologique ou morbide. On exprime par ce mot la faculté que ces tissus possèdent de se mouvoir par le contact d'un corps étranger, ce qui fait dire que les tissus ont senti ce contact. Haller n'attribuait cette propriété qu'aux muscles; mais on convient aujourd'hui qu'elle est commune à tous les tissus. Lorsque l'homme a la conscience des mouvemens excités par les corps étrangers, que nous appellerons souvent modificateurs, on dit qu'il a senti l'impression de ces corps, et l'on donne à la faculté qu'il a de les sentir le nom de sensibilité. La sensibilité appartient donc au *moi*, et l'irritabilité, à toutes les fibres du corps de l'homme. Une partie affectée par

les corps étrangers peut éprouver des mouvemens sans que le *moi* en ait la conscience ; il n'y a là qu'irritabilité, mais si le *moi* éprouve une modification qui porte l'homme à dire *je sens*, il y a irritabilité et sensibilité. La sensibilité est donc la conséquence de l'irritabilité, tandis que l'irritabilité n'est pas celle de la sensibilité; en d'autres termes, il faut être irritable avant d'être sensible : l'embryon n'est pas encore sensible, il n'est qu'irritable; l'apoplectiqne n'est plus sensible, mais il est encore irritable. On voit que l'irritabilité est commune à tous les êtres vivans, depuis le végétal jusqu'à l'homme, et qu'elle est continue; tandis que la sensibilité est une faculté propre à certains animaux, qu'elle n'est pas continue, et qu'elle ne se manifeste que sous des conditions déterminées. Ces conditions sont l'existence d'un appareil nerveux, muni d'un centre, c'est-à-dire d'un cerveau, et un état particulier de cet appareil; car il n'est pas toujours apte à donner à l'animal la conscience des mouvemens qui se passent dans ses tissus. L'apoplectique et l'embryon en sont la preuve.

On avait érigé en propriété la faculté que la fibre possède de sentir l'impression d'un stimulant sans que l'animal en eût la conscience. On avait désigné cette prétendue propriété par le mot de sensibilité organique, parce qu'elle est tellement inhérente aux organes, qu'on peut l'observer chez ceux qui sont séparés de l'ensemble: mais comme le mouvement de la fibre stimulée est le seul phénomène apparent; comme il est impossible d'isoler *le sentir* du *se mouvoir;* comme le mot *sentir* n'a point ici d'autre sens que les mots *se mouvoir;* comme le mot *sentir* serait également applicable aux corps inertes, puisque rien n'empêcherait de dire qu'une bille qui se meut a senti le contact de la bille qui l'a frappée, cette sensibilité organique est une abstraction superflue qui ne saurait être admise dans la langue sévère d'une physiologie philosophique.

Les modificateurs qui mettent en jeu l'irritabilité sont appelés excitans ou stimulans, et leur effet excitation ou stimulation. L'excitation, considérée d'une manière générale, abstraction faite du lieu où elle existe et du modificateur qui la provoque, porte aussi le nom d'*excitement*. Enfin, lorsque l'excitation ou la stimulation sortent des limites de l'état normal, elles rentrent dans ce que nous avons appelé irritation, et les agens qui l'ont déterminée prennent la qualification d'irritans. C'est cette irritation qui fait aujourd'hui la base de la doctrine physiologique; mais avant de la considérer sous le rapport pathologique, et de nous engager dans la recherche du rôle qu'elle joue dans la production, la marche et le traitement des maladies, il est utile de jeter un coup d'œil sur les fastes de la science, afin de voir par quelles gradations nous sommes arrivés au point où nous nous trouvons présentement.

Hippocrate n'eut aucune idée de l'irritation. Il admettait un *consensus* entre les organes, mais il l'attribuait à un principe intérieur, ἐνορμὸν, qu'un médecin moderne a traduit par *impetum faciens :* c'est par cette force occulte qu'il expliquait les phénomènes de la santé et ceux des maladies. Les dogmatiques qui suivirent le père de la médecine reconnaissaient une âme matérielle, éthérée ou ignée, en un mot formée de ce qu'il y a de plus subtil dans la matière, et la faisaient présider à tous les actes vitaux. Cette âme mortelle a long-temps subsisté dans les écoles, tantôt seule, et tantôt subordonnée à une âme immatérielle et impérissable. Mais on n'avait aucune idée de l'irritabilité inhérente aux tissus vivans.

La théorie du *strictum* et du *laxum* de Thémison, développée par Thessalus, n'est point non plus celle de l'irritation. Il s'agissait de la facilité ou de la difficulté que les atomes éprouvaient à pénétrer dans les pores qui leur étaient appropriés; et la thérapeutique qui découlait de ces spéculations hypothétiques était absurde, et

n'avait aucun rapport avec les théories modernes de l'excitement et de l'irritation.

Galien développa la théorie élémentaire et humorale, dont les germes se trouvent dans les ouvrages attribués à Hippocrate. Il fut le fondateur de l'humorisme. Il établit des forces pour agir sur les élémens, la terre, l'eau, l'air ou le pneuma, pour les convertir en humeurs, entretenir leurs mélanges, leurs rapports, les faire servir au maintien de la vie et diriger les efforts conservateurs de la nature dans les maladies. Il se perdit en subtilités sur presque toutes les questions qu'il traita, et n'eut aucune idée de l'irritabilité du corps animal.

Ce n'est pas dans l'application de la philosophie des Orientaux, de la magie et de la cabale, à l'art de guérir, qu'il faut chercher l'origine de la doctrine de l'irritation. On n'y trouve que des absurdités qui dégradent l'esprit humain.

Les Arabes qui cultivèrent la médecine avec tant d'ardeur avant l'invasion des Turcs ne furent que les copistes ou les imitateurs de Galien et des anciens Grecs. Ils expliquaient tous les phénomènes de la vie par des forces occultes qu'ils multiplièrent prodigieusement. Ils furent les fondateurs de la matière médicale, de la chimie; mais ils n'eurent aucune idée de l'irritation. La dissection leur était interdite et la voie des expériences ne leur était point connue. Ils n'eurent d'autre anatomie que celle d'Aristote, de Galien, et des médecins de l'école d'Alexandrie. Certes ce n'était pas à de pareilles sources qu'ils pouvaient puiser des notions sur les propriétés vitales du corps humain.

On est obligé de franchir tous les siècles de barbarie pour trouver, dans les auteurs, quelques traces fugitives du phénomène qui nous occupe.

Après la renaissance des lettres, quelques auteurs, par exemple Jérome Frascator, parlèrent de l'irritation exercée par les humeurs sur les solides; mais ils ne fon-

dèrent point de système sur cet acte vital. Le mot irritation se trouve chez eux comme noyé et perdu dans un déluge d'expressions plus ou moins mauvaises, appartenant aux théories élémentaires et humorales.

Pendant le cours du 16e siècle, à l'époque où l'on attaquait de toutes parts la théorie de Galien, un professeur de la faculté de Montpellier, Joubert, qui le premier se déclara contre l'horreur du vide, se servit de l'irritation pour rendre raison des convulsions qu'il expliquait par la réaction des solides contre les causes morbifiques. Il attribua aussi l'action des médicamens à une impression désagréable faite sur l'estomac, c'est-à-dire à une espèce d'irritation. Cependant l'humorisme était encore la théorie prédominante : on ne fonda point alors de système sur l'irritabilité de la fibre animale.

Les alchimistes, les fondeurs de métaux, ne s'occupèrent pendant long-temps qu'à inventer des spécifiques ou des panacées pour le traitement des maladies. Paracelse, leur coryphée, inventa une espèce d'âme attachée aux organes et résidant dans l'estomac : il la qualifia du nom d'archée et la chargea de présider aux fonctions; mais il ne lui donna point pour ministre l'irritation, et l'irritabilité ne joue aucun rôle dans son ridicule galimatias. C'est pourtant à l'un des sectateurs de la chémiatrie qu'il faut rapporter les premières notions clairement exprimées sur l'irritation. Vanhelmont admit l'archée de Paracelse et la fit également résider dans l'estomac. Ce médecin fut le premier qui donna une juste idée de la cause locale de l'inflammation. Il l'attribuait à la colère de l'archée, qui, offensée par la présence des causes morbides, envoie dans les parties un ferment qu'elle a toujours à sa disposition. C'est ce ferment qui irrite les tissus, qui appelle le sang, et devient ainsi la cause prochaine de l'inflammation. L'auteur se servait de l'exemple d'une épine enfoncée dans une partie sensible, afin de donner une idée du mécanisme producteur

de l'inflammation. Il attribue à l'inflammation quelques maladies qui jusqu'alors étaient restées étrangères à ce phénomène, telle est la dyssenterie qu'il plaça le premier au rang des phlegmasies, assurant qu'elle ne diffère de la pleurésie que par le siége qu'elle occupe. Son idée sur le mode de développement de l'inflammation produisit le fameux article *Aiguillon* de l'Encyclopédie, qui est devenu la principale base des travaux modernes sur la vitalité propre à chacun de nos organes.

Toutefois cette idée n'eut pas tout le succès qu'on pourrait imaginer; car du système de Descartes naquirent la physiologie chimique de Sylvius, l'école mécanico-mathématique et l'animisme de Stahl, qui détournèrent pour quelque temps les médecins de la théorie naissante de l'irritation. Il est vrai que Vanhelmont ne plaçait ce phénomène qu'en seconde ligne, que ses semences et son ferment rappelaient trop les théories humorales, et que son archée tendait manifestement à placer l'âme à la tête de tous les phénomènes physiologiques. Cet auteur peut donc être considéré comme le principal fondateur du spiritualisme médical.

Sylvius de le Boé se servit, à la vérité, du mot irritation pour donner une idée de l'action des humeurs âcres qu'il faisait résulter des fermentations, précipitations, distillations, dont le corps humain était le siége continuel; mais pour émousser ces âcres il employait des moyens nuisibles, tous plus ou moins irritans. Ainsi sa théorie ne repose point sur l'irritabilité considérée comme propriété fondamentale du corps, et mobile des phénomènes vitaux; l'irritation ne fut pour lui qu'un accessoire, le plus souvent mal appliqué. On doit en dire autant de ceux de ses sectateurs qui, de même que Floyer, multiplièrent les âcretés, et leur cherchèrent partout des spécifiques parmi les incrassans constamment associés à des médicamens irritans.

Dans le système de Borelli, l'un des fondateurs de

l'école mécanique, l'irritation joue un rôle important : c'est par son moyen que le fluide nerveux, innervé dans les muscles par l'action du cerveau, détermine la contraction. L'irritation figure aussi dans la production des maladies, puisque le fluide nerveux devenu âcre par le vice de l'action sécrétoire des glandes, quoique le sang ne partage pas cet état, excite la fièvre en irritant le cœur. Mais c'est à peu près à cela que se réduisaient alors les explications fondées sur l'irritabilité ; car d'ailleurs l'évaluation des forces du cœur, des fibres de l'estomac, les dissertations sur les efforts de trituration, sur la vitesse du sang, sur le choc que les molécules font éprouver aux parois des vaisseaux, sur l'influence que les angles, les courbures, exercent sur le cours des fluides, et autres recherches de pareille nature, auxquelles on procédait toujours par le secours du calcul, absorbaient toute l'attention des médecins, et la détournaient du phénomène principal. Il faut encore remarquer que la plupart d'entre eux étaient empiriques en pathologie et n'appliquaient le calcul et les données puisées dans la mécanique qu'à l'étude de la physiologie. De là sans doute l'opinion qui règne encore aujourd'hui parmi certains praticiens, que cette science ne peut rendre aucun service à la médecine pratique.

Cependant quelques médecins pénétrés de l'insuffisance des évaluations mécanico-mathématiques pour expliquer les mouvemens du sang, les congestions, les troubles des organes sécréteurs, eurent recours à l'irritation par laquelle le sang est attiré dans les parties, indépendamment de la force impulsive du cœur; et cette irritation était pour eux un phénomène vital qu'ils ne subordonnaient plus à des fermens analogues à ceux de Vanhelmont. Toutefois, malgré ces erreurs de raison et de physiologie vitale, l'irritation n'était encore qu'un phénomène accessoire, car les auteurs qui n'étaient pas mécaniciens en physiologie étaient toujours humoristes

ou empiriques, quand il s'agissait des causes et du traitement des maladies.

Stahl niait formellement que les parties fussent mises en jeu par les stimulans, et qu'elles se contractassent d'elles-mêmes sous leur influence. C'était nier le point fondamental de la doctrine de l'irritation. Il ne reconnaissait d'autre puissance active, capable de produire des mouvemens, que l'âme dont il avait emprunté *l'idée à Vanhelmont*. C'était l'âme qui percevait les impressions, mais elle se servait de la tonicité comme du seul agent capable de produire les mouvemens. Quoique l'idée de faire agir les modificateurs immédiatement sur une substance immatérielle, sans tenir compte de l'impression faite sur la matière vivante, et de ne faire intervenir celle-ci que pour effectuer la réaction de l'être spirituel, paraisse étrange et contradictoire, cependant si l'on étudie le système de ce célèbre médecin, on reconnaît qu'il doit être favorable aux progrès de la théorie de l'irritation. En effet, il suffisait de placer ce phénomène entre les corps impressionnans et l'âme, comme il l'avait placé, sous le nom de tonicité, entre l'action de l'âme et les mouvemens, pour s'apercevoir que l'irritation préside également aux phénomènes de la santé et à ceux des maladies. Mais on ne connaissait pas assez la propriété des différens tissus, qui composent nos organes et nos appareils, pour arriver promptement à ce résultat. Cependant on employait le mot irritation pour donner une idée de la manière dont l'âme est affectée par les modificateurs : c'est l'âme, selon les disciples de Stahl, qui est irritée par la lumière qui frappe la rétine, et c'est elle qui détermine l'occlusion des paupières, la contraction de l'iris. L'un disait que l'âme s'irritait par l'impression des matières âcres qui affectent les nerfs (non qui irritent les nerfs), et qu'elle excite la fièvre : un autre, Robert Whytt, reconnaissait trois espèces de mouvemens musculaires, l'un naturel, l'autre produit par l'influence

nerveuse et volontaire, le troisième involontaire et produit par l'irritation immédiate. Mais l'âme ne cessait jamais d'être en scène : on la considérait toujours comme la cause des mouvemens; et, pour expliquer ceux qui se passent dans la fibre musculaire séparée du corps, on soutenait que l'âme était divisible, et que sa présence dans chaque portion d'un cœur divisé était la cause des contractions qu'on y remarquait. On employait le même raisonnement pour expliquer la répétition des contractions d'un cœur arraché à un animal vivant, lorsqu'on cessait de le piquer. On ne voyait pas de milieu entre le mécanisme et l'animisme : si ce n'était pas mécaniquement que le cœur se mouvait, ce devait être par l'influence de l'âme. On ne tenait aucun compte de l'irritabilité inhérente à la fibre vivante. Même explication pour les irritations portées immédiatement sur les nerfs, et plus ou moins prolongées après la soustraction des modificateurs. Ce n'était donc point encore là la véritable théorie de l'irritation. D'autres cependant prétendaient que la volonté agit toujours comme un irritant sur les parties : c'était un pas de plus vers la vérité; mais le système n'était point généralisé.

Sauvages était mécanicien en physiologie et empirique en pathologie : il soumettait tous les phénomènes mécaniques du corps vivant à l'âme, et étudiait les maladies par groupes de symptômes, comme l'atteste sa *nosologie méthodique*. Il n'eut point une idée juste de l'irritation.

L'ame raisonnable de Stahl fut ensuite remplacée par un principe vital. Mais il n'y eut d'abord que le mot de changé. C'est ainsi que Casimir Medicus soutient que la matière par elle-même est incapable de tout mouvement, et que l'irritation des tissus, dont on était déjà forcé de convenir, n'explique rien sans l'intermédiaire de ce principe primordial. Un autre auteur rajeunit l'âme matérielle des anciens, et lui donna les mêmes

fonctions qu'à l'âme raisonnable de Stahl. Chaque partie fut douée d'un sentiment et d'une imagination propres, qui étaient sous la dépendance de cette âme matérielle générale.

Théophile Bordeu admit dans chaque organe un sentiment particulier; mais il ne l'érigea point en faculté intellectuelle : chaque organe, ayant une vie qui lui est propre, a aussi ses agens internes particuliers d'irritation qu'il tire du sang, des nerfs, etc. Cet auteur fit jouer un grand rôle aux glandes, doua le sang d'un principe d'action et soumit tout cela au principe vital qui, à la vérité, n'était ni l'âme raisonnable de Stahl, ni un principe matériel éthéré ou igné comme celui des anciens. C'était quelque chose d'abstrait, c'était le résultat général des vies particulières à chaque organe; mais c'était en même temps une force active, qui dirigeait l'ensemble des forces particulières et spéciales.

L'irritation n'est ici qu'un moyen secondaire. Ce n'est point elle qui, réfléchie d'un organe sur les autres, communique le mouvement et entretient la vie; c'est la force générale, résultant des forces particulières, qui sent les besoins, réclame les moyens, en dispose, concerte les mouvemens assimilateurs, dépurateurs, conservateurs, reproducteurs, et dirige les phénomènes de nutrition. Ce n'est donc point encore là la théorie de l'irritation. Parlerai-je du rôle chimérique que cet auteur fait jouer au tissu cellulaire, des douleurs et des cachexies provenant du vice de l'action des différens sécréteurs, et auxquelles la force vitale doit remédier par un travail, des efforts de coction plus ou moins prolongés; par des crises, des dépurations, etc.? On voit que cette théorie, quoique fort supérieure à celles de ses devanciers, n'est point du tout analogue à la véritable doctrine de l'irritation.

La Caze, tant vanté par quelques uns, parla de l'irritation; mais, en faisant jouer un rôle presque exclusif au

centre tendineux du diaphragme, qu'il considérait comme nerveux, dans la production des mouvemens vitaux, il s'éloigna tellement de la vérité, qu'il nous est impossible de le placer au rang des médecins qui ont fait faire des progrès à la théorie de l'irritation.

Barthez, fameux sectateur du principe vital, lui subordonna des forces particulières trop multipliées et le mit en scène comme une espèce d'âme intelligente, quoiqu'il eût déclaré ne désigner par ce principe que la cause, quelle qu'elle soit, des phénomènes vitaux. Ce savant admit aussi des altérations humorales fondées, ainsi que ses forces, en partie, sur la théorie des Galénistes, en partie, sur celle de Bordeu; car il faisait tous les efforts pour concilier entre elles les opinions des différens auteurs. Il ne vit dans l'irritation qu'un phénomène secondaire, et n'en fit point la base d'un système régulier de physiologie et de médecine.

Ernest Platner, dans sa grande anthropologie, admet un esprit nerveux, sorte d'âme matérielle qu'il donne pour l'instrument général de l'âme immatérielle. Cet esprit est pompé par les organes dans l'atmosphère : il correspond au pneuma des anciens médecins. C'est une émanation de l'âme générale du monde qui vient de l'éther. Cette âme matérielle, diversifiée dans chaque organe, lui donne sentiment, désir, aversion, et explique tous les phénomènes dans lesquels l'irritation ne figure que faiblement.

Jusqu'ici nous n'avons trouvé que du vague sur l'irritation; mais, si nous jetons les yeux sur François Glisson, nous verrons quelque chose de plus précis. Sans entrer dans les détails du système de ce philosophe médecin, nous remarquons qu'il accorde à la fibre animale une force particulière qu'il appelle irritabilité, et dont les facteurs sont la perception et l'appétit. La perception diffère de la sensation. La perception précède le mouvement qui est l'effet de l'irritabilité, et se convertit en

sensation quand elle est parvenue à l'âme. Cette perception est naturelle dans les fibres, et les nerfs la possèdent; elle rend les fibres irritables, elle est le fondement du mouvement naturel que l'auteur distingue du mouvement sensitif, résultant d'une sensation. L'âme, ayant reçu la sensation de la perception naturelle, agit sur elle pour faire mouvoir les muscles, et non point immédiatement sur les muscles mêmes. La volonté, mise en action par l'âme, agit sur les fibres irritables par le moyen des nerfs, c'est-à-dire sur leur perception naturelle. L'irritabilité est partagée en naturelle, vitale et animale, et les humeurs y participent. Il y a des esprits vitaux qui sont intermédiaires entre l'âme immatérielle et les organes. Les sympathies entre ces derniers sont expliquées par la communication de l'irritabilité animale.

Malgré cette ontologie, il est facile de reconnaître dans la théorie de Glisson, la première que l'on possède sur l'irritation, les germes de la théorie de l'excitement. Pour la trouver il ne s'agit que d'éliminer les entités immatérielles qui sont placées entre l'impression des excitans et le mouvement de la fibre : il restera l'irritabilité de celle-ci, et son résultat sera l'irritation. Toutefois cette irritabilité est encore trop générale, trop vague; il fallait l'apprécier et déterminer son degré et son rôle dans chaque tissu; mais cette précision ne devait exister qu'à une époque bien plus rapprochée de la nôtre. Ce n'est donc point à Hoffmann qu'il faut rapporter les premières notions sur la théorie de l'excitement.

L'irritation occupe une place importante dans le système de cet auteur, mais elle n'en est point la base. On va en juger. Le sang contient un fluide éthéré qu'il distribue dans toutes les parties du corps, et qui est sécrété par le cerveau qui le répand dans les nerfs. Ce fluide est le premier mobile de la vie; c'est lui qui donne l'irritabilité à tous les tissus; il est l'intermédiaire à l'aide du-

quel l'âme immatérielle agit sur les corps; il constitue lui-même une âme sensitive, et chacune de ses parties a l'idée du mécanisme de tout l'organisme. C'est d'après ces idées que cette âme matérielle se forme un corps pour l'habiter; elle l'entretient; le répare, etc. On voit que les particules pensantes de cette âme sensitive représentent les monades de Leibnitz.

S'agit-il des mouvemens qu'il fait exécuter à son âme sensitive, Hoffmann les étudie et les explique par la mécanique, l'hydraulique; la vie consiste dans la conservation du mélange par le mouvement qui est produit par l'esprit contenu dans le sang. C'est ce même mouvement qui entretient la chaleur.

Indépendamment de ce mouvement, Hoffmann en admettait un autre qu'il regardait comme fondamental, c'est la diastole et la systole des membranes du cerveau ou méninges, déjà établi par Pacchioni et Baglivi. C'est ce nouveau mouvement, propagé dans la dure-mère de la moelle épinière, qui pousse le fluide nerveux dans les différentes parties du corps. L'excès de ce mouvement lui servait à expliquer les convulsions. En général, les maladies dépendent ou du vice de ce mouvement, ou du mélange imparfait des humeurs, produit par le vice de l'esprit répandu dans le sang dont il ne dirige pas convenablement la mixtion. L'excès du mouvement produit le spasme; trop faible, le mouvement donne naissance à l'atonie, tandis que le vice du mélange engendre les maladies humorales. De là une pathologie bizarre et tout arbitraire; ce n'est donc point encore ici la théorie de l'irritation, et notre auteur est encore moins avancé que Platner.

Jusques ici l'irritabilité avait été considérée d'une manière trop vague et pour ainsi dire abstraite. Le grand Haller parut et détermina par des expériences précises quels sont les tissus irritables. Le résultat fut que la fibre musculaire est la seule qui jouit de l'irritabilité. Quant

aux autres tissus, les uns, comme le nerveux et ceux qui en sont abondamment pourvus, ne reçurent en partage que la sensibilité : d'autres enfin, et ceux-là ne sont pas les moins nombreux, furent déclarés dépourvus de ces deux propriétés, et doués seulement d'une force morte. La connexion des nerfs qui, selon Haller, ne produit que de la sensibilité, lui servait à expliquer les sympathies ou la propagation de l'excitement des fibres d'une partie à une autre.

Cette théorie était un grand pas de fait, parce qu'elle donnait de la consistance à des idées jusque là trop abstraites pour fixer les esprits sévères et difficiles à persuader. Mais elle ne rendait pas assez raison des phénomènes de motilité, des mouvemens qui se passent dans les tissus très nombreux auxquels Haller refusait l'irritabilité et la sensibilité, pour ne leur accorder qu'une force morte ; car qu'est-ce qu'une force morte dans un corps vivant? Le tissu cellulaire, les organes qui, selon l'auteur, en sont formés, comme les tendons, n'avaient point de propriétés. Comment donc expliquer l'union de ces tissus avec ceux qui sont sensibles et irritables?

Cependant les successeurs de ce grand homme perfectionnèrent sa théorie. L'un rétablit l'irritabilité de Glisson, en fit la seule cause de tous les mouvemens, la donna à tous les tissus, et n'accorda qu'aux nerfs le pouvoir de l'exciter et de la mettre en action. Un autre prouva, bientôt après, que l'irritabilité est indépendante des esprits vitaux et qu'elle appartient originairement aux fibres; car il la démontra dans les zoophytes et les plantes. D'autres firent voir que l'essence du corps humain consiste dans la réunion des forces de ses différens tissus. Ils virent que l'irritabilité persiste dans les parties dont on a détruit la sensibilité par la ligature ou la section des nerfs qui s'y distribuent. Ils établirent même que l'irritabilité existe partout, indépendamment des nerfs; on signala les agens extérieurs qui l'excitent, la

diminuent, l'éteignent, l'épuisent en l'excitant à l'excès (travaux de l'école de Winter). Ces excitateurs de l'irritabilité prirent le nom de stimulans qu'ils ont gardé jusqu'à nos jours. Plusieurs auteurs allèrent jusqu'à nier l'existence du fluide nerveux.

Il s'éleva beaucoup de disputes sur la sensibilité de chaque partie; on refusa de l'estimer d'après les expériences faites sur les animaux vivans; on prétendit en juger plutôt par la douleur que l'inflammation y fait ressentir, que par la présence des nerfs. On soutint que la contractilité est une qualité primitive de la matière vivante, et, qu'en conséquence, toutes les parties du corps en sont douées, sans aucune distinction. Cette opinion trouva beaucoup d'approbateurs. C'est ainsi que s'établissaient peu à peu les bases de la théorie de l'irritation.

Pierre Antoine Fabre lui donna un appui bien précieux. Il démontra mieux que personne l'irritabilité du système capillaire, indépendamment de l'innervation cérébrale : il observa sur les grenouilles que le sang affecte toutes sortes de directions, c'est-à-dire, qu'il suit souvent une marche rétrograde dans les petits artères, et directe dans les veinules. Le docteur Sarlandière a répété cette expérience devant nous, en plaçant le mésentère d'une grenouille sous le foyer d'un microscope. Nous avons constaté que les molécules des fluides circulans se précipitent de toutes parts en convergeant, même à travers les veines, vers le point que l'on a irrité en y implantant une épingle, et s'y accumulent jusqu'à former une congestion; qu'ensuite celles de la circonférence peuvent se dégager et prendre une direction inverse, si l'on établit un nouveau point d'irritation dans le voisinage du premier. Ce fait devient décisif pour la théorie de plusieurs maladies irritatives et pour celle des révulsions. Fabre en avait déjà fait une heureuse application à la théorie des inflammations. S'il fut peu satisfaisant

lorsqu'il essaya de l'appliquer aux fièvres, c'est qu'il ne considérait pas ces affections comme des phlegmasies.

Cette théorie de l'inflammation, consistant à l'attribuer à une irritation locale qui attire les fluides, donna les moyens d'attaquer avec succès le système de Boerhaave sur l'obstruction du sang dans les petits vaisseaux, considérée comme cause de l'inflammation, et fournit de meilleures bases à la thérapeutique de ces maladies; mais on n'en retira pas tous les avantages qu'on avait droit d'en espérer, par la raison que les inflammations étaient beaucoup trop restreintes, et qu'il existait des systèmes qui tendaient à en diminuer encore le nombre. L'ontologie était trop puissante à cette époque pour permettre à la théorie de l'irritation de prendre un grand développement et d'enfanter une doctrine véritablement physiologique.

Quelques uns établirent identité entre la force nerveuse et l'irritabilité, et firent contribuer l'âme à tous les mouvemens irritatifs; mais, comme il avait été prouvé que l'irritabilité est indépendante de l'influence nerveuse, ces idées ne furent point accueillies. L'innervation n'est en effet, pour la fibre, qu'une cause d'excitation qui se borne à la mettre en action et rend son irritabilité plus prononcée.

Ainsi fut préparée la théorie toute nerveuse qui prit naissance à Edimbourg, et dont le fameux Cullen est l'auteur. Elle dérive de celle de Frédéric Hoffmann, car ce dernier cherchait la cause de plusieurs maladies dans les nerfs; mais elle en diffère en ce point qu'Hoffmann soumettait les nerfs à la dure-mère, qu'il en expliquait l'influence d'une manière mécanique, et que les causes des maladies se trouvaient ainsi mécaniques : d'ailleurs il admettait des maladies par cause humorale. Cullen rejeta ces explications, attribuant tout, en principe, à des modifications nerveuses primitives.

Cullen est à proprement parler le père du solidisme,

quoiqu'il y déroge souvent. Il combine les idées de Hoffmann avec celles de la doctrine des forces du corps.

Dans sa théorie des fièvres, il part du principe que toutes les causes de ces affections sont débilitantes; cette débilité existe à la périphérie, et la réaction de la nature médiatrice excite les forces, et produit la chaleur; mais la débilité de la périphérie persiste pendant tout le cours des fièvres. La membrane interne de l'estomac partage cette débilité.

La diminution de l'énergie du cerveau est la cause première de celle de la peau. Le spasme succède à l'atonie, et c'est contre l'un et l'autre que se développe la réaction. Ainsi le quinquina et les autres toniques deviennent les spécifiques de ces maladies.

Cullen attribue l'inflammation à l'irritation des capillaires sanguins, et le rhumatisme est donné comme un type de cet état, tandis que les phlegmasies viscérales sont méconnues. Quant à la goutte elle diffère beaucoup du rhumatisme, puisqu'elle est considérée comme une maladie de tout le système : c'est une débilité nerveuse produite par l'atonie de l'appareil digestif. Cette atonie donne lieu à une réaction périodique qui produit les accès, qui ne sont autre chose qu'une congestion sur les articulations.

L'irritation devient dans ce système un agent important, mais presque toujours secondaire. C'est en faire un mauvais usage. L'auteur la fait résulter de la débilité, et l'on se demande en vain ce que signifie cette débilité primitive, dans des affections que l'on guérit mieux en affaiblissant les malades qu'en les excitant dans l'intention de les fortifier. L'irritation n'est point ici à sa véritable place; ce n'est point encore là la doctrine de l'irritation. Cullen d'ailleurs néglige beaucoup de maladies. Il admet, contre ses propres principes, des âcretés humorales et en revient presque toujours à la médication tonique. C'est à lui que l'on doit la thérapeutique tonique

dans les fièvres et dans presque toutes les affections chroniques où il voyait toujours le relâchement de l'estomac. Ce sont ses idées, consacrées par le système de son disciple Brown, qui ont prévalu jusqu'à ce jour dans les écoles européennes.

Cullen a pourtant rendu un éminent service à la médecine, en mettant sur la voie de la véritable manière d'agir des médicamens. Il a fourni les moyens d'anéantir les médications spécifiques, en enseignant que les médicamens n'agissent que sur la force nerveuse. Leur action première s'exerce, selon lui, sur l'estomac, et celui-ci, par ses nombreuses sympathies, réagit dynamiquement sur toutes les parties du corps et corrige la disposition aux maladies. C'était dire que les médicamens n'agissent point directement ni spécifiquement sur les entités morbides. Il est vrai que cet auteur ne se propose, le plus souvent, que de relever le ton de l'estomac, mais il n'a pas méconnu l'impression relâchante et dissolvante des émolliens, et la réaction vitale qui rend les astringens et les narcotiques irritans; on devait, avec de pareilles données, arriver quelque jour à s'apercevoir que les moyens thérapeutiques, quels qu'ils soient, ne font que modifier les propriétés vitales et agir en augmentant ou en diminuant l'excitation des organes. Cet auteur a donc fourni à la théorie de l'irritation, des bases auxquelles les observations de ses successeurs devaient donner, par la suite, une plus grande solidité.

Jacques Grégory, professeur à Edimbourg, et l'un des fondateurs de la nouvelle théorie nerveuse, prétend que tout est nerf dans l'économie : il explique les maladies par les sympathies et doute que les calmans diminuent directement l'irritation ; il est tenté de croire que leur action primitive est irritante.

Samuel Musgrave, médecin de Londres, fut de la même école : tout, jusqu'aux hydropisies et aux maladies putrides contagieuses, dépendait de l'affection du sys-

tème nerveux, et les médicamens n'avaient d'action que sur ce système.

De La Roche (analyse des fonctions du système nerveux) professa des principes à peu près semblables. Il établit, comme Grégory, une distinction entre la rapidité et l'intensité des phénomènes nerveux; la première augmente en raison de la diminution de la seconde. Il appelle stimulans les agens qui précipitent l'action nerveuse, et donne le nom de toniques à ceux qu'il croit propres à lui donner de l'intensité. Cette théorie a prospéré : on distingue encore aujourd'hui l'excitation de l'action tonique; mais ces deux modifications ne sont que des nuances de l'irritation qui, pour cela, ne cesse pas d'être essentiellement la même.

D'après Albert Thaer, la fièvre n'est autre chose que l'excitement des nerfs des organes vitaux : d'où résulte accroissement de l'irritabilité du cœur et des artères. Il répète, après Baglivi, que la crudité, dans les fièvres, est la suite d'une contraction spasmodique et irrégulière, et que la cessation du spasme amène la coction. Ces expressions sont trop vagues; le siége du spasme est indéterminé. Le spasme n'est point rapproché de l'inflammation, mais, en somme, on voit toujours que la doctrine de l'irritation tend à devenir le système prédominant. Stoll lui-même, malgré tout son humorisme, partage l'idée que la fièvre et l'inflammation sont dues à l'augmentation de l'irritabilité du cœur et des artères, et Selle n'hésite pas à placer la cause de la fièvre dans une disposition particulière du système nerveux, que l'on ne peut rapporter à autre chose qu'à l'irritation.

La théorie de Schæffer, médecin de Ratisbonne, est bien plus rapprochée de celle que nous professons aujourd'hui en France, quoiqu'elle en diffère beaucoup sur un grand nombre de points des plus essentiels, comme on le verra par la suite. Selon lui, toutes les maladies dépendent de l'irritation contre nature du système ner-

veux; excitement, crudité, coction, tout cela n'est que nerveux. Les évacuations critiques ne jugent pas les maladies fébriles; elles ne sont que le signe du relâchement qu'amène la cessation du spasme. On remarque chez cet auteur une attention soutenue à donner plus aux nerfs affectés, irrités, qu'à de prétendues âcretés. Les médicamens agissent sur les nerfs de l'estomac; ils mettent en jeu les sympathies par le secours du grand nerf intercostal. Voilà sans doute de précieuses données pour fonder la théorie des maladies aiguës; mais on manque des rapprochemens qui pouvaient les utiliser : l'auteur conclut de sa théorie à la nécessité des vomitifs, comme moyen d'ébranler fortement l'économie, de rompre le spasme, de hâter la coction, etc., etc.

Nous trouvons dans Jean Gardiner une excellente application de la doctrine toute nerveuse de cette époque. Il attribue le catarrhe au transport de l'irritation de la peau sur la surface interne des voies aériennes. Que peut-on dire de plus précis sur l'action sédative du froid? et pourquoi tous les autres points de théorie n'étaient-ils pas concordans avec celui-là?

Quelques classificateurs ont reproduit de nos jours un système que l'on trouve tout développé dans Vanderheuvel. Cet auteur le fondait sur les différentes aberrations de la force vitale : les genres des maladies reposaient sur le désordre des fonctions générales, et les espèces sur celui des fonctions spéciales : on avait donc des maladies par l'excès d'irritabilité générale, et d'autres par celui de l'irritabilité locale, etc., etc. Le vice de cette méthode a été démontré : on ne saurait abstraire les propriétés vitales des organes pour les faire présider à leurs affections. Il faut étudier la lésion de ces propriétés dans les organes malades, et non pas la lésion des organes dans les maladies de leurs propriétés. Toutefois ces essais indiquent que l'attention des médecins ne se dirigeait plus sur des chimères, mais bien sur les

phénomènes auxquels nous attachons l'idée de vie. Ces phénomènes étaient connus, pour la plupart; on ne pouvait plus les perdre de vue : il ne s'agissait donc que de trouver la bonne méthode de les étudier; mais on était encore loin de la posséder.

Désormais l'âme intelligente de Stahl ne présidait plus aux maladies : la force vitale, la nature avait pris sa place, et d'animistes les médecins étaient devenus solidistes. Selon Vacca Berlinghieri, professeur à Pise, on ne devait point s'attacher aux humeurs. Il fallait se borner à étudier les solides et les forces qui les animent. Point de putréfaction dans les humeurs en circulation; elle n'existe que hors des vaisseaux. La constitution atmosphérique n'altère les humeurs qu'en affectant les solides. Il admet un principe de réaction qui est la cause de tous les changemens salutaires ou nuisibles, et c'est sur ce principe, qui est la même chose que la force vitale, que le médecin doit agir, par les médicamens; car ils ne peuvent exercer leur action que sur ce principe. Les bases de cette théorie sont fort bonnes; mais les applications en étaient mauvaises. On se tenait encore dans de trop grandes généralités. On tendait, malgré soi, à l'abstraction du principe vital, et l'irritation n'était point étudiée dans chaque organe, et les rapports de leur irritabilité avec les divers agens n'étaient point connus.

Grimaud, professeur à l'école de Montpellier, fut au nombre des vitalistes; mais d'une manière qui mérite d'être remarquée. Il trouve une grande affinité entre les maladies nerveuses et les fièvres. Il y voit le même principe de réaction. Le froid et la chaleur de la fièvre sont également des affections des parties nerveuses. Mais les vices des humeurs ne sont point le résultat de ceux des solides; car le principe vital agit également sur les humeurs. Les humeurs ont donc aussi leurs maladies vitales, indépendantes des solides. Ce nouveau genre d'hu-

morisme a trouvé des partisans. Ce n'est point là la théorie de l'irritation.

Malgré tous les travaux des solidistes, on n'avait point encore porté l'unité dans les différens phénomènes du corps animal. La plupart des médecins ne pouvaient s'empêcher de séparer, avec Haller, la force nerveuse, de l'irritabilité qui n'appartenait qu'au système musculaire : de sorte que l'irritation des nerfs ne ressemblait point à celle des muscles, et l'on n'avait aucune idée de l'irritation des tissus que cet auteur avait doués de la force morte. On cherchait bien à établir cette unité si désirée en disant que les nerfs sont la base de tous les tissus, et, qu'en définitive, tout se réduit à la substance nerveuse : mais une pareille hypothèse ne pouvait séduire les anatomistes, et se trouvait contredite par les observations des praticiens qui ne pouvaient se résoudre à ne voir qu'une modification nerveuse dans l'influence des causes des maladies et dans l'action des médicamens. D'autre part, le principe vital n'était pas assez matériel pour pouvoir être mis en rapport avec les agens extérieurs, et l'on ne pouvait se dissimuler qu'en cherchant à le modifier d'après les théories en crédit, on n'obtenait pas toujours les résultats que l'on s'était proposés.

Le malaise qui résultait de ces pénibles incertitudes tendait à ramener grand nombre de bons esprits à l'empirisme, lorsque le système de Brown, d'abord inconnu et méprisé, commença à se répandre et attira fortement l'attention de la plupart des médecins.

Brown avait été disciple de Cullen : il adopta, comme son maître, l'idée que la faiblesse préside à la plupart des maladies; mais il ne fit point du spasme une chose distincte : il n'y vit qu'une modification de la débilité et rejeta toute explication humorale. Brown emprunta également à Cullen l'idée de la non spécificité des médicamens, et ne voulut reconnaître qu'une modification de

la vie dans l'action qu'ils exercent sur les organes. Il ne se servit point du mot principe vital, il ne s'exerça point à réduire les fonctions à des phénomènes purement nerveux : il ne saisit que deux idées, l'excitement ou son défaut, et rattacha ces idées à deux autres qui en devinrent l'équivalent, l'excès de force ou le défaut de force. Jadis avait existé la théorie du *strictum* et du *laxum*; Brown rattacha encore ces deux mots à sa théorie, de sorte que l'excès d'excitement et de forces fut la même chose que l'excès de ton ou le *strictum*, tandis que le *laxum* se rattacha au défaut de force et d'excitement.

Brown posa d'abord en principe que la vie ne s'entretient que par l'excitation, et que vivre n'est autre chose qu'être excité. Jusqu'ici rien de mieux ; mais pour tirer parti de ce principe il fallait étudier toutes les parties du corps en rapport avec les agens externes d'excitation, rechercher comment les organes s'excitent réciproquement les uns les autres, étudier attentivement les effets des excitans externes et internes dans chacun des tissus dont les organes sont composés. Or c'est ce que Brown ne fit pas, car cette manière d'étudier l'excitation n'est autre chose que la doctrine française qui porte le nom de physiologie. Voyons donc ce qu'il fit et cherchons à découvrir la cause de ses erreurs.

Brown traita l'excitation d'une manière abstraite, c'est-à-dire, en la séparant des organes, et se jeta de prime abord dans l'ontologie; ensuite il appliqua aux organes eux-mêmes ce qu'il avait rêvé sur l'excitabilité. Il soutint que l'excitabilité, considérée d'une manière générale, comme une modification de la vie, se consume et s'épuise par l'action des excitans ou par l'excitement, et s'accumule par le repos, c'est-à-dire, par le défaut d'excitement. De ce principe il déduisit une foule de conséquences, chacunes les plus fausses. Ainsi, d'après son système, un excitement modéré entretient l'équilibre des forces : un excitement plus grand produit un

surcroît de vigueur, source de toutes les maladies qu'il appelle sthéniques ou par excès de force : un excitement encore plus énergique épuise l'excitabilité et fait naître la faiblesse ou asthénie indirecte. Quant à l'autre faiblesse, qu'il nomme directe, elle est constamment le produit du défaut d'excitement; et, plus elle augmente, plus l'excitabilité devient extrême. Brown alla jusqu'à dresser une double échelle représentant, d'une part, tous les degrés de l'augmentation de l'excitement, jusqu'au plus élevé qui se transforme en faiblesse ou asthénie indirecte; et de l'autre, tous les degrés d'augmentation de l'excitabilité dont le résultat est l'asthénie directe, jusqu'à l'extrême faiblesse qui se termine par la mort. On sent combien une théorie, qui place le plus haut degré de l'excitabilité dans le moment où cette propriété va s'éteindre pour jamais, est fausse et ridicule; mais ce n'est encore là que son moindre défaut; le principal est qu'elle conduisait les Browniens à une pratique extrêmement meurtrière. La fausse supposition que la force vitale diminue constamment par un haut degré d'excitement, pour donner lieu à la faiblesse indirecte, amenait Brown à traiter par les excitans toutes les maladies inflammatoires qui, produisent l'accablement et l'impuissance du mouvement musculaire. L'idée, non moins erronée, que, toutes les fois que les excitans ont agi en moindre quantité qu'à l'ordinaire sur l'économie, l'excitabilité est accumulée et qu'il faut la consommer par des excitans, l'obligeait d'administrer ce genre de modificateurs à toutes les personnes affectées de maladies chroniques; en effet, Brown plaçait tous les excitans sur la même ligne; les alimens, les fluides contenus dans les vaisseaux en faisaient la partie principale, d'où résultait clairement que, puisque ces personnes étaient plus maigres que dans l'état de santé, elles n'avaient pas été assez excitées, et que par conséquent rien n'était plus urgent que de les soumettre à l'excitation. Cependant on sait

aujourd'hui, depuis la doctrine physiologique, que la plupart des maladies de longue durée sont des inflammations qui ont été produites et entretenues par les excitans, et qu'elles ne peuvent guérir que par l'emploi soutenu des agens d'une propriété tout à fait contraire.

Si Brown avait étudié l'excitation dans les organes, au lieu de la considérer d'une manière abstraite, il aurait évité toutes ces erreurs, il aurait reconnu que les personnes dont le régime est trop excitant, au lieu de devenir moins irritables, comme il le prétend, le deviennent davantage, et finissent par ne pouvoir plus supporter aucune excitation. Il aurait compris que l'excitabilité peut être fort augmentée dans certains organes, lorsqu'elle est diminuée dans quelques autres; par exemple, dans le cas suivant : lorsque les personnes qui ont abusé des boissons alcooliques tombent dans la stupeur avec une fièvre violente, elles sont fort excitables dans la surface interne des organes digestifs, quoiqu'elles le soient très peu dans les appareils sensitifs externes. Convaincu de cette importante vérité, il n'aurait pas conseillé de traiter la plupart des maladies aiguës par le vin, le quinquina et autres stimulans analogues, et l'humanité n'aurait pas eu tant à gémir des progrès étonnans que son système n'a cessé de faire jusqu'à nos jours.

Si Brown avait bien observé les personnes affaiblies et émaciées par les maladies de langueur, il aurait pu s'assurer que leur maigreur provient de ce qu'elles étaient trop excitables, pour avoir été trop excitées, et non pas pour ne l'avoir pas été suffisamment, et que, par conséquent, ce n'est point en les soumettant à une nouvelle excitation que l'on peut espérer de diminuer leur excitabilité. S'il eût fait cette remarque, on ne verrait pas encore de nos jours plusieurs médecins traiter par les stimulans des malades atteints d'inflammations chroniques, et hâter, par ce moyen, la désorganisation de leurs viscères.

Les spéculations abstraites de cet auteur sur l'excitabilité ne lui ont point révélé les lois de ce phénomène : il n'a point vu que lorsque des malades déjà trop excités guérissent sous l'influence des médicamens excitans, cela dépend de ce qu'il s'est opéré une révulsion, c'est-à-dire, un déplacement de l'excitation qui abandonne les organes essentiels à la vie, pour se porter sur des tissus d'un ordre secondaire qui souvent sont sacrifiés à la conservation de l'individu ; il ne s'est point aperçu que ces crises heureuses sont rares à tel point que, dans l'immense majorité des cas, le traitement excitant achève la destruction des principaux organes, occasionne la mort ou produit des maladies de langueur presque toujours incurables.

Mais Brown n'était point praticien, il n'était point anatomiste, et d'ailleurs, de son temps, on ne connaissait pas assez le degré de vitalité de chacun de nos tissus, pour qu'il fût possible d'y bien observer le phénomène de l'excitabilité, et de prendre une juste idée de la manière dont ils se transmettent réciproquement l'excitation.

Telle est la substance du fameux système de Brown ; il ne fut pas adopté rigoureusement dans toutes les écoles : les unes le modifièrent sans en changer les bases ; les autres l'amalgamèrent avec les théories humorales, c'est-à-dire que tantôt le traitement s'adressait aux humeurs peccantes et tantôt à l'excès ou au défaut de force ; d'autres adoptèrent une sorte d'empirisme dont le brownisme leur fournit les indications curatives. Chaque maladie était considérée, non pas comme l'affection de tel ou tel organe, mais comme un groupe de symptômes portant telle ou telle dénomination et exigeant nécessairement les débilitans ou les fortifians. Lors donc que l'on rencontrait un malade, on comptait les symptômes, sans s'informer de quel organe ils dépendaient. Cela fait, on donnait à l'ensemble de ces symp-

tômes le nom de la maladie avec laquelle on trouvait qu'il avait le plus de rapport. La dénomination était tirée des anciens auteurs; mais quant au traitement, on en puisait les bases dans le système du médecin écossais. Si la maladie appartenait aux affections sthéniques de Brown, on la traitait par les débilitans: si elle se rapportait aux asthéniques du même auteur, les stimulans étaient préférés, et notez que ces dernières étaient incomparablement les plus nombreuses.

Toutefois on n'était pas constamment fidèle à cette méthode, car il n'y avait de base fixe dans aucun de ces systèmes : par exemple, parmi les maladies fébriles, les unes étaient dénommées d'après l'organe affecté, pneumonies, périconites, hépatites; les autres d'après l'état des forces de sujet, fièvres adynamiques, sthéniques, asthéniques; quelques unes d'après l'humeur qui s'écoulait des parties malades, catarrhes, fièvres muqueuses, fièvres bilieuses; plusieurs d'après le danger, fièvres pernicieuses; certaines, d'après la surprise ou la terreur qu'elles inspiraient aux médecins, fièvres malignes, fièvres irrégulières ou ataxiques; d'autres d'après certains accidens prédominans, fièvres syncopales, algides, nerveuses, etc. Même confusion par rapport aux affections chroniques: on avait des dyspepsies, qualifiées d'après la difficulté de la digestion, des hypocondries qui tiraient leur nom de certaines sensations rapportées à la région des hypocondres, des obstructions dont la cause était mal appréciée, des dartres, des srofules, dont les rapports avec l'état des viscères n'étaient point compris, etc. S'agissait-il du traitement, tantôt on voulait fondre des engorgemens, sans penser à l'excitation que produisent les prétendus fondans; d'autrefois on se proposait de porter à la peau, sans songer que les médicamens sudorifiques devaient, avant de faire suer, exciter plus ou moins les voies gastriques; dans plusieurs cas on prétendait attaquer un virus par des moyens qui se

bornaient à détériorer l'estomac; le plus souvent on avait pour principal but de relever les forces et d'augmenter la nutrition, et l'on ne s'apercevait pas qu'on ne communiquait aux malades qu'une vigueur factice, un embonpoint trompeur, qui cachaient l'altération des principaux organes et ne servaient qu'à rendre leur destruction plus certaine. En un mot, l'irritabilité des organes était entièrement méconnue, et l'on adressait les remèdes à de vaines dénominations, sans que jamais les fautes que l'on commettait pussent servir à en éviter de nouvelles.

Il est facile de voir, d'après cet aperçu, que la médecine n'était point une science, et que l'excitation, dont on avait eu tant de peine à se faire une idée, n'était pas encore devenue la base d'un système régulier, applicable à la santé aussi bien qu'à la maladie. Il n'y avait pourtant pas d'autre moyen de parvenir à fonder une véritable science, et chacun le sentira lorsque nous aurons exposé les dogmes principaux de la doctrine physiologique.

L'irritation en forme la base: nous professons d'abord, avec Brown, que la vie ne s'entretient que par l'excitation. Mais nous abandonnons aussitôt cet auteur, parce qu'il prend la voie de l'abstraction en dissertant toujours sur l'excitation considérée en elle-même; nous aimons mieux étudier ce phénomène dans les organes et dans les tissus qui les composent, ou plutôt, observer les organes et les tissus excités. C'est cette étude qui nous fournit un certain nombre de vérités générales que nous allons rapporter ici, en les appuyant de quelques exemples.

L'homme ne peut exister que par l'excitation ou la stimulation, car les deux mots sont synonymes, qu'exercent sur ses organes les milieux dans lesquels il est forcé de vivre. Ces milieux ne se bornent pas à stimuler la surface externe de son corps qui se compose de la peau et du sens de la vision; ils pénètrent par les ouvertures

naturelles, ouvertures qui sont elles-mêmes des organes sensitifs, dans de vastes surfaces continues avec la peau ; ces surfaces, que l'on peut regarder comme des sens internes, plongent dans l'intérieur de plusieurs de ses viscères, et reçoivent, comme les sens externes, la stimulation ou l'excitation des corps étrangers. Ces surfaces sont membraneuses, comme la peau elle-même, mais d'une structure un peu différente. Ce sont la membrane interne du larynx qui pénètre par la trachée et les bronches dans toutes les cellules des poumons, et la membrane du pharynx qui descend par l'œsophage dans l'estomac, et parcourt tout le canal intestinal jusqu'à l'anus. Ces deux surfaces sont incessamment en contact, la première avec l'air et les corpuscules qu'il tient en suspension; la seconde avec l'air, les alimens, les boissons et tout ce qui peut être introduit soit par la bouche, soit par l'anus; et l'excitation en est le résultat.

Celle-ci s'exerce sur la matière nerveuse des surfaces indiquées, tant externes qu'internes, que nous appelons *surfaces de rapport*. Cette matière nerveuse, ayant été excitée, transmet l'excitation à l'appareil nerveux; et celui-ci, soit par ses cordons seuls, soit à l'aide de son centre, c'est-à-dire le cerveau, la réfléchit dans la trame de tous les tissus, sans en excepter les surfaces de rapport. Ces surfaces sont donc placées entre deux agens d'excitation: les corps étrangers avec lesquels elles sont en contact, et l'influence du cerveau que nous appellerons innervation (1).

Les ébranlemens qui résultent de la stimulation de

---

(1) On met aujourd'hui en question si l'excitation des nerfs n'est pas l'effet du fluide électrique. Nous ne traiterons pas cette question ; que les nerfs soient des conducteurs de l'électricité ou de toute autre chose, les phénomènes de l'irritation des organes n'en sont pas moins des faits qui peuvent toujours être observés et constatés pour servir à l'histoire de la science.

l'appareil nerveux entretiennent, pendant tout le cours de la vie, les mouvemens qui avaient commencé chez le fœtus. L'embryon, par lequel il commence, n'est d'abord autre chose qu'une petite masse de matière vivante. Mais cette matière ne peut conserver la vie que par l'excitation que produisent sur elle les matériaux propres à sa nutrition. L'embryon les trouve d'abord dans les humeurs de l'utérus, qui ont été elles-mêmes soumises à l'action des modificateurs externes; ce sont donc des fluides déjà animalisés qui sont ses premiers excitans, comme ses premiers matériaux nutritifs. Mais lorsque, par leur moyen, ses organes ont été développés jusqu'à un certain point, c'est du sein même de la nature que l'enfant doit retirer les uns et les autres. Les excitans dont il est pourvu au moment où il voit le jour, c'est-à-dire les fluides contenus dans ses vaisseaux, seraient bientôt épuisés, ou perdraient leur propriété excitante et nutritive, s'ils n'étaient incessamment renouvelés. Or c'est la stimulation des surfaces de rapport, c'est celle qu'elle détermine dans l'appareil nerveux, c'est l'impression faite par les molécules étrangères qui viennent d'être absorbées, ce sont ces excitations réunies, qui, ajoutant à l'excitation occasionnée par le sang ou par les fluides déjà assimilés, entretiennent l'action du cœur, celle de tous les tissus capillaires, et par conséquent la vie.

Voilà donc trois ordres de puissances stimulantes ou excitantes, les corps extérieurs, excitation convergente, qui aboutit au cerveau; l'innervation du cerveau sur tous les tissus, excitation divergente; les stimulations résultant du mouvement des fluides, assimilés ou non assimilés, au milieu des solides, excitation générale qui s'exerce dans toutes les directions. Ajoutez-y les influences des organes les uns sur les autres, soit par l'intermédiaire du cerveau, soit immédiatement par les cordons nerveux, sorte de stimulation qui se fait également dans

tous les sens, et vous aurez l'idée des principales stimulations de l'économie.

Ce n'est pas tout néanmoins : les fluides, dans leurs rapports entre eux et avec les solides, éprouvent des combinaisons nouvelles, des changemens de forme, des transformations continuelles. De là la métamorphose des substances nutritives en humeurs propres à l'individu, du chyle en sang, du sang en différentes humeurs, des liquides en solides, et des solides en liquides. Or, on peut considérer tous ces mouvemens moléculaires, fondés sur des affinités particulières aux corps vivans et qui constituent ce que nous appelons, en les isolant par la pensée, la chimie organique ; on peut, dis-je, les considérer comme autant de causes nouvelles d'excitation. En effet, ce sont eux qui occasionnent les dégagemens du calorique, et le calorique, produit dans l'intérieur des tissus par cette cause, est pour ces mêmes tissus un excitant qui les stimule de la même manière que le calorique extérieur.

A ces causes, déjà nombreuses, mais toutes vitales, d'excitation, se joignent les agens que nous appelons non vitaux, tels que l'attraction et ses modifications, l'électricité, la chimie brute ou inorganique qui agit bien souvent, avec d'autres corps étrangers, sur les surfaces de rapport. Ces puissances tendent à assimiler les corps organiques aux corps bruts, et si elles n'y parviennent pas toujours, c'est que les lois de la vie réagissent contre elles et neutralisent leur action. Or cette réaction elle-même n'est autre chose qu'une excitation.

C'est sous l'influence continuelle de ces nombreuses causes d'excitation que la vie se maintient. Elle en dépend à tel point que, si ces causes viennent à manquer, la mort est inévitable. On a beaucoup exalté la puissance vitale, la force conservatrice. Cette force est sans doute faite pour exciter notre admiration, mais il ne faut pas trop lui accorder. On a représenté l'homme pour ainsi

dire comme indépendant et libre au milieu de la nature à laquelle il semble commander. Voulez-vous juger de sa prétendue indépendance? Il n'est besoin pour le terrasser de recourir à des puissances d'une activité héroïque, comme le poison, le feu, l'explosion d'un volcan; contentez-vous de le soustraire pendant quelques minutes à l'influence excitante de l'oxigène et du calorique; ensuite demandez-lui qu'il déploie cette force conservatrice que l'on a tant célébrée dans les maladies de toute espèce. Il en tenait les moyens d'un agent physique; le défaut de ce modificateur a suffi pour l'en priver. Vous n'avez pas brisé les instrumens de sa force vitale, vous ne lui avez rien ôté; vous n'avez fait qu'arrêter le courant du principe inconnu, mais matériel, qui faisait jouer les ressorts de son existence: vous ne l'avez suspendu qu'un moment, et déjà l'homme n'est plus qu'une masse de matière inanimée. Que l'on critique maintenant la proposition fondamentale de la doctrine physiologique!

Nous avons rapporté à l'excitation la manifestation de tous les phénomènes auxquels on a de tout temps attaché l'idée de vie: savoir, les mouvemens de la matière organisée fixe, disposée en forme de fibres, *contractilité*, et par suite les mouvemens des fluides ou de la matière animale mobile; la conscience de ces mouvemens, *sensibilité*, dont les modifications nous donnent toutes les opérations intellectuelles. C'est de ces phénomènes que dépendent tous les autres, tels que la production de la chaleur animale, la nutrition, ou échange des matériaux de l'animal contre ceux des autres corps, la génération, etc. En effet, tous les actes spontanés, soit instinctifs, soit volontaires, dont le concours assure l'exécution de ces différentes fonctions, tend à soustraire l'homme aux causes toujours imminentes de destruction, ou bien à satisfaire le sentiment de curiosité qui le porte à s'observer et à se comparer avec ce qui n'est pas lui: tous

ces actes, nous le répétons, ne sont que des effets de l'excitation.

Remarquez qu'en affirmant cela, nous ne disons pas que tous ces actes se réduisent à l'excitation. Nous nous bornons à avancer qu'ils ne se manifestent à nous que par suite de l'excitation. Certes, les combinaisons moléculaires qui changent les propriétés chimiques des alimens dans le canal digestif; celles qui font paraître dans la bile, dans le lait, dans l'urine, des formes de matière animale que l'on ne trouve pas dans le sang; celles qui attachent la matière mobile et circulante à la matière fixe organisée; celles qui font germer et croître un embryon, etc., ces combinaisons ne sauraient se réduire à l'excitation, quoiqu'elles se manifestent à la suite de l'excitation produite par le contact des corps étrangers. En effet si la fibre est excitable, c'est parce qu'elle existe sous la forme qui lui est propre. Si elle existe ainsi, c'est parce que les lois de l'affinité vitale ont rapproché et maintenu les molécules qui la composent. Le phénomène de composition est donc, dans le développement de chaque animal, antérieur au phénomène d'excitation : ces deux phénomènes ne sont donc pas la même chose. Rien de plus clair et de plus simple que ce raisonnement, et nous ne comprenons pas encore comment on a pu le trouver trop subtil.

Comme notre intention n'est pas de discuter sur la cause première des affinités moléculaires qui organisent les corps vivans, mais seulement de donner une idée des phénomènes qui se rapportent à l'excitation de l'homme, considéré dans son état de parfaite organisation, nous allons procéder à la troisième et dernière partie de notre travail, le rôle que joue l'excitation dans la production des maladies.

L'excitation tend à s'affaiblir au bout d'un certain temps, de sorte que la vie s'éteindrait infailliblement si de nouveaux stimulans ne venaient sans cesse renou-

veler l'excitation. De là l'origine incontestable des maladies par débilité qui, bien qu'assez fréquentes, ont été singulièrement exagérées et multipliées par Brown et ses sectateurs. Indiquer l'origine de ces maladies, c'est nous mettre sur la voie de celles du caractère opposé.

Nous avons déjà vu qu'il est deux excitans dont le défaut entraînerait une prompte destruction, l'oxigène pour les poumons, le calorique libre pour la peau. L'oxigène absorbé par le sang dans les poumons est la cause de la température propre des animaux, c'est-à-dire leur fournit le calorique intérieur. Malgré cela, ils ont encore besoin d'être excités à l'extérieur par le calorique libre; ou du moins il faut que les milieux qui les entourent aient assez de calorique pour ne pas enlever trop rapidement à leurs corps celui que dégage l'exercice de leurs fonctions. On peut donc affirmer que l'excitabilité n'est entretenue que par ces deux agens; qu'elle languit aussitôt que leur influence diminue, et qu'elle s'éteint si cette influence disparaît entièrement. L'homme succombe sans avoir rien perdu de sa substance; il n'a perdu que l'aptitude à vivre, qui se réduit, pour nous, à l'aptitude à être excités. Telles sont les asphyxies par défaut d'air respirable et par strangulation, dans lesquelles l'homme ne perd que l'oxigène; celles par submersion où il est en même temps privé d'oxigène et dépouillé de son calorique : la mort par l'excès du froid atmosphérique, qui dépend de la soustraction trop rapide de ce même calorique, sans défaut d'oxigène.

Après la privation de cette double excitation, vient celle des alimens : le besoin de nourriture est moins pressant; car l'homme ne peut accumuler que jusqu'à un certain point le sang et les autres humeurs qui doivent servir à son excitation intérieure et à sa nutrition. Toutefois l'excitation que les alimens et les boissons exercent sur l'appareil digestif étant au nombre des moyens qui entretiennent l'excitabilité, et qui soutiennent l'énergie

vitale durant la vie extra-utérine, si leur secours vient à manquer, il se fait dans l'économie des changemens qui la conduisent à l'état morbide : à la langueur des forces s'ajoute le malaise résultant de la privation d'un stimulant nécessaire, et l'irritation se joint à la diminution des matériaux nutritifs, pour précipiter la mort, qui est toujours accompagnée d'horribles souffrances.

Le sang et les autres humeurs que produit la digestion sont, comme nous l'avons vu, les excitans naturels de l'intérieur des tissus que ces fluides parcourent. On se souvient que cette excitation est la seule qui entretienne les fonctions chez le fœtus qui n'est point encore habitué à recevoir les stimulations extérieures, et cela suffit pour nous faire juger de son importance. La soustraction du sang et des humeurs est donc, comme la soustraction des alimens, une cause de la diminution de l'excitation et de plusieurs états morbides qui en dépendent. Si cette soustraction est rapide, la nature se révolte, et l'irritation se développe aussi bien que dans les maladies occasionnées par la faim, mais dans un mode différent. Les convulsions les plus horribles précèdent toujours la dernière heure des animaux vigoureux qui périssent d'hémorragie, lorsqu'on n'a pas commencé par anéantir leur excitabilité. La soustraction lente et soutenue des fluides circulans conduit à la débilité et à la mort sans réaction.

En général, on peut dire que les excitations que nous venons d'indiquer étant les seules indispensables à l'entretien de la vie de l'homme, il n'y a que leur soustraction qui puisse amener directement la langueur. Toutefois, l'homme est sujet à un autre genre d'excitation qui peut lui devenir nécessaire au point que la privation en soit pour lui très pénible, je veux parler de l'excitation qu'il reçoit sur les sens externes par le spectacle de la nature, et par les rapports qu'il a nécessairement avec tous les êtres vivans, et surtout avec ses semblables, du-

rant l'exercice de ses fonctions. En effet, c'est en cherchant sa nourriture, en essayant de se soustraire à l'influence du chaud et du froid, en évitant les causes de destruction qui le menacent de toutes parts, en exécutant les différens actes nécessaires à sa reproduction et à la conservation de ses enfans, etc., que l'homme reçoit les excitations morales, qu'il en prend l'habitude, et qu'il s'en fait un besoin.

Les modifications de l'intellect, quoique infiniment variées dans leurs causes et dans leurs nuances, se réduisent toujours, pour le physiologiste, à une excitation qui, des nerfs, des sens, est transmise au cerveau, et réfléchie par celui-ci dans tous les tissus un peu mobiles de l'économie. Cette excitation va donc nécessairement se joindre à celles déjà produites par les autres causes, et les modifier du plus au moins; c'est-à-dire qu'elle peut influer sur la distribution des fluides, sur la température, sur l'assimilation, sur la nutrition, sur le mouvement musculaire, etc.; cependant son action principale se passe dans le système nerveux, et celui-ci en contracte l'habitude à tel point, que le défaut de cette excitation produit un état de langueur qui peut être la source de quelques états morbides où l'on retrouve toujours l'élément irritation, produit nécessaire de la réaction que développe la soustraction des excitans chez les sujets qui n'ont pas été préalablement dépouillés de leur irritabilité.

Recherchons maintenant de quelle manière sont produites les maladies d'irritation.

Nous avons dit que l'homme ne peut vivre que par l'excitation: mais que celle-ci, quelle qu'en soit la cause, tend à s'affaiblir au bout d'un certain temps; de sorte que la vie s'éteindrait infailliblement si de nouveaux stimulans ne venaient sans cesse renouveler l'excitation. Voilà le fait général; il est applicable à toutes les excitations. Toutefois l'extinction de la vie ne s'opère pas toujours avec la même promptitude: cela dépend de la

nature et de l'importance des excitans, dont la privation menace notre existence. La soustraction de l'oxigène produit directement et promptement l'extinction de l'excitabilité, et par conséquent de l'excitation. Il n'y a point ici de réaction possible, parce que la réaction n'est fondée que sur l'excitabilité, et que l'excitabilité ne peut être entretenue que par l'oxigène; mais dans une foule d'autres cas cette réaction est déployée: ce qui nous donne des maladies d'irritation consécutives à la sédation ou secondaires, que nous n'avons fait qu'indiquer en parlant des maladies par débilitation directe.

La soustraction du calorique extérieur, quand elle est complète et rapide, produit la mort, comme la privation de l'oxigène, en y ajoutant la congélation. Mais si le calorique n'est soustrait que d'une manière incomplète et avec une énergie modérée, et que d'ailleurs la respiration demeure intègre, l'excitabilité n'est pas détruite; elle est plutôt augmentée, et la réaction développe dans le tissu de la peau, ou dans celui d'un organe plus ou moins rapproché de la surface cutanée, une excitation qui dépasse le degré de l'état normal, et se convertit en irritation. C'est ainsi que sont provoquées les inflammations de la peau, que l'on appelle engelures, les rhumatismes aigus, les rhumes, et toutes les phlegmasies qui peuvent être la conséquence du refroidissement de l'extérieur du corps. Remarquez que les fluides, devant nécessairement aller où les appelle l'excitation, puisqu'ils n'ont point de principe d'action qui leur soit propre (1), abandonnent la peau quand le froid a ralenti son activité, y reviennent si la réaction y provoque une phleg-

(1) S'ils en avaient ils iraient où ce principe les guiderait et non pas où le besoin de la nutrition les appelle : ils ne peuvent posséder d'autre principe d'action que les affinités qui lient leurs molécules avec celles des solides : mais comme ces affinités ne peuvent s'exercer que dans les filières les plus étroites, les fluides formant des masses sont mus et dirigés d'une manière toute mécanique par les contractions du cœur, des artères, des veines et par la pression de l'air.

masie, ou s'accumulent dans l'organe intérieur où cette réaction détermine de l'irritation. Le froid occasionne aussi des douleurs, des hémorragies, des augmentations de sécrétion, des épanchemens de sérosité, etc., que l'on ne peut rapporter à aucune autre modification vitale qu'à l'excitation réactive convertie en irritation. Cette conséquence est forcée, puisque le froid n'agit que sur l'irritabilité, et que l'irritabilité préside à toutes les sensations, à tous les mouvemens et à tous les déplacemens des fluides.

La soustraction des alimens et des boissons nutritives laisse l'estomac sans excitation; mais si l'irritabilité n'a pas été détruite auparavant, et si les fonctions cérébrales peuvent s'exercer, le changement que produit le défaut d'excitation alimentaire est perçu, les lois de la réaction se développent, il se fait innervation sur l'estomac et sur tout l'appareil des organes chargés de l'assimilation première; l'excitation qu'ils éprouvent se convertit en irritation; les fluides y sont appelés, et, si la faim persiste long-temps, l'inflammation dévore les organes digestifs, et se répète plus ou moins dans les principaux viscères, pendant que les parties externes s'exténuent, et ne sont animées que par des douleurs sympathiques et des convulsions. L'homme succombe à l'excès de la souffrance, à la désorganisation de ses viscères long-temps avant d'avoir épuisé sa graisse, le surcroît de ses fluides circulans, en un mot les matériaux que la nature semblait avoir mis en réserve pour suppléer au défaut des moyens d'alimentation. Aussi vous noterez que plus il a de force et d'irritabilité, moins l'homme résiste à l'impérieux besoin des alimens. Il faut pourtant établir ici une exception : elle porte sur les sujets très vieux, très maigres, très débiles, et dont l'irritabilité est déjà en grande partie épuisée. Ceux-là, ne pouvant pas déployer de réaction, succombent en peu de temps, et d'une manière directe à la soustraction complète des excitans alimentaires.

Ce que nous venons de dire sur la mort des personnes robustes, démontre assez que la disette des alimens ne devient que rarement une cause de mort quand elle est seule. En effet, avec quelques boissons propres à empêcher le développement de la réaction inflammatoire des voies digestives, l'homme peut vivre sans alimens solides, jusqu'à ce qu'il ait consommé toute sa réserve, et qu'il soit parvenu au dernier degré du marasme : ce qui s'étend fort loin quand on n'est pas assujetti à des exercices fatigans. C'est un privilége bien précieux pour notre espèce dans l'état social, et qui doit parfaitement rassurer les personnes à qui la diète est imposée par les maladies ou par toute autre circonstance éventuelle.

Les autres excitans extérieurs à l'action desquels l'homme est exposé doivent être regardés comme factices, et ne sont pas absolument nécessaires à son existence; ils ne tendent qu'à maintenir l'équilibre, et leur soustraction ne peut produire que l'irritation. En effet, indépendamment de tout besoin primitif, nous prenons l'habitude d'être excités d'une certaine manière, et dans certains organes; nous y trouvons du plaisir, et cela devient un besoin factice. Que les excitans qui nous procuraient ces sortes de jouissances viennent à manquer, nous éprouvons de l'inquiétude, du malaise; le désir très prononcé de recevoir nos stimulations habituelles se manifeste, et ce désir, lui seul, peut quelquefois devenir une cause d'excitation qui s'élève au degré de l'irritation, et dont le siége est dans l'encéphale et dans l'appareil viscéral. Cette irritation est produite par cause morale; mais le défaut de nos excitations habituelles peut encore nous affecter d'une autre manière. Il s'agit des cas où ces excitations provoquaient l'évacuation d'un fluide quelconque. Ce fluide n'étant plus appelé vers son émondoire ordinaire est de trop dans l'économie, et si la nature ne le dirige vers les voies normales d'élimination, la transpiration cutanée, les urines, etc., elle

excite dans le tissu des organes une irritation extraordinaire, qui est une véritable maladie.

Nous pensons qu'on peut rapporter à ces différens chefs les causes de maladies qui dépendent du défaut de l'excitation.

Procédons maintenant à la recherche de celles qui sont produites directement par l'excitation.

Nous rappellerons encore une fois que l'excitation tend à s'éteindre si elle n'est renouvelée sans cesse par des stimulans; nous ajouterons ensuite qu'il faut, pour le maintien de l'équilibre, que les nouveaux stimulans ne viennent agir sur les organes que lorsque l'excitation produite par ceux qui ont agi avant eux s'est affaiblie jusqu'à un certain point; mais ce point est difficile à déterminer; il varie suivant les constitutions individuelles, l'habitude et le degré d'énergie des excitans ou stimulans. Si l'excitation est trop souvent renouvelée, si elle l'est toujours avant que celle qui l'a précédée soit suffisamment affaiblie, ou si elle est provoquée par des agens d'une activité extraordinaire, elle ne tend plus à s'affaiblir d'elle-même pour retomber au dessous du type normal : elle persévère, quoique l'organe soit soustrait à l'action des stimulans qui l'ont provoquée, elle dépasse le type normal, et se convertit en irritation.

Les faits qui prouvent cette assertion surabondent, et se présentent d'eux-mêmes à tous les observateurs. Il nous suffira d'en citer quelques uns des plus frappans, et que l'on puisse rapporter aux différens appareils organiques. Un air trop oxigéné surexcite le poumon d'autant plus fortement que ce viscère est plus excitable, et l'inflammation en est la suite. Les alimens excitent l'estomac pour un temps déterminé; mais si, par de nouveaux ingesta, on s'opiniâtre à soumettre cet organe à de nouvelles excitations, avant que celle de la dernière digestion soit suffisamment affaiblie, l'estomac contracte une excitation qui ne tend plus à s'affaiblir; c'est une

irritation. Le laps de temps nécessaire pour sa production varie suivant la nature plus ou moins excitante des alimens et des boissons, et suivant la puissance d'équilibre des individus; mais qu'il faille une semaine ou plusieurs années pour que la gourmandise et l'ivrognerie produisent l'irritation gastrique, le fait reste le même. Certaines substances excessivement excitantes, comme l'alkool concentré, les poisons âcres, corrosifs, etc., n'ont besoin que d'un instant pour produire l'irritation de l'estomac; de même certains gaz délétères peuvent en un instant surirriter l'appareil de la respiration. Les excitans naturels de nos organes sensitifs, des yeux, de l'oreille, des fosses nazales, de la bouche, de la peau, sont-ils trop énergiques? l'appareil qu'ils stimulent en souffre; cependant si vous suspendez la stimulation, l'excitation produite s'affaiblira d'elle-même, et l'équilibre sera bientôt rétabli; mais si la stimulation se répète sans cesse avant le retour de cet équilibre, l'appareil sensitif sera irrité, il deviendra malade. Tous ceux qui ont abusé de leurs yeux, sont dans ce cas. L'oreille ne s'irrite que par des sons extrêmement forts ou bruyans; mais le nez et la bouche sont fréquemment irrités par les sternutatoires, les sialagogues; et quant à la peau, chacun peut vérifier ce que nous venons d'avancer, en y pratiquant des frictions, en y renouvelant sans cesse les topiques irritans.

C'est le cerveau qui agit dans les opérations intellectuelles : donnez-lui du repos après l'avoir mis en action, vous pourrez impunément vous procurer les jouissances de l'étude; mais si vous le forcez sans cesse à entrer dans une nouvelle érection vitale, avant que la dernière soit retombée au degré normal, l'excitation devient excessive, l'irritation est produite. Or ce viscère est un de ceux où il est le plus difficile de rétablir le type normal d'action organique, parce qu'il est le terme et l'aboutissant de toutes les stimulations un peu vives qui sont

exercées sur les surfaces de rapport et dans l'intérieur des tissus; il n'est donc pas étonnant que les maladies qui dépendent de son irritation soient si fréquentes. Les migraines, les folies, les convulsions, les paralysies, les apoplexies sont les principales: toutes reconnaissent pour cause l'irritation, mais non toujours provoquée par l'exercice outré des facultés intellectuelles: la stimulation de l'estomac les produit plus souvent encore, en raison des rapports qui associent entre eux les organes de la pensée et ceux de la digestion. On a trop longtemps ignoré que le cœur, forcé de battre avec une activité supernormale par les exercices violens, les affections morales, et même par les inflammations qui produisent la fièvre, finissait par contracter une irritation qui suffit pour altérer son tissu, et le conduire, par l'hypertrophie, à l'état anévrismatique. Les travaux intellectuels poussés trop loin et les passions violentes et surtout continues, en ne laissant aucun repos à la sensibilité, en ne lui permettant jamais de retomber au type normal, engendrent journellement une irritation dont le siége principal est dans l'appareil nerveux; car, ainsi que nous l'allons voir, l'irritation a différens siéges comme elle a différens degrés d'intensité.

Il est facile d'appliquer aux organes générateurs, à ceux qui sont chargés des sécrétions, aux muscles, ce que nous venons de dire des principaux appareils viscéraux, considérés comme soumis à l'influence des excitans. Cette seconde source de maladies est encore beaucoup plus féconde que la première, ou le défaut de l'excitation, et l'on peut affirmer que c'est d'elle que découlent la majeure partie de nos maux; on répète vaguement que l'exercice outré de nos organes les fatigue, et que le corps, long-temps soumis à ces épreuves, s'use et s'épuise; mais, en disant cela, on se borne à énoncer le résultat, et l'on ne donne aucune idée du mode physiologique qui le produit. Ce mode est l'excitation, et

la modification par où les excitans nous font passer pour nous détruire est l'irritation.

C'est encore à cette irritation qu'il faut rapporter la production d'une foule de maladies que l'on attribue au vice des humeurs ou à des virus, comme les scrofules, les dartres, etc., celles qui naissent sous l'influence des agens de contagion ou d'infection. En effet, en quoi ces maladies peuvent-elles différer de celles dont nous venons d'indiquer les causes? uniquement par la nature de l'agent provocateur. Dans nos affections irritatives les plus communes, ces agens sont ceux qui entretiennent notre existence; ils ne pèchent que par leur excès ou par leur défaut; mais qu'ils éprouvent une altération dans leurs principes constituans, qu'ils soient détériorés par la fermentation, la putréfaction, ou chargés de principes étrangers, nuisibles, on les verra convertis en de véritables poisons: les voilà sur la même ligne que les autres productions de la nature, qui n'étaient destinées ni à nous nourrir, ni à soutenir notre excitation dans le mode normal. Cependant tous ces poisons que font-ils autre chose, si ce n'est de porter cette excitation au mode anormal, et de la convertir en irritation, sans avoir besoin d'une action répétée ou prolongée? Ils infectent nos humeurs, a-t-on dit; mais cette infection, durant l'état de vie, est une chimère. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les humeurs peuvent leur servir de véhicule pendant un temps plus ou moins long; mais ces poisons, ces virus n'engendreront jamais aucune maladie sans développer de l'irritation dans les solides: ce qui le prouve, c'est que toujours l'économie s'habitue à l'impression de tous ceux d'entre eux qui ne sont pas vénéneux au plus haut degré, ou qui ne corrodent pas les tissus, de telle sorte que les molécules de ces poisons circulent impunément dans nos vaisseaux pendant un temps indéterminé, sans que l'irritation que produisait jadis leur contact sur les solides se repro-

duise : tels sont les miasmes putrides d'une activité modérée, ceux qui occasionnent la peste, la fièvre jaune, la variole, etc. Quant aux poisons d'une activité telle que la vie n'est jamais compatible avec leur présence, ils ne peuvent l'attaquer qu'en irritant les organes, en les brisant ou en leur faisant perdre, par une excitation trop rapide, l'excitabilité à laquelle notre existence est attachée. Nous professons que ces poisons ne sont jamais directement sédatifs de l'excitabilité, et nous le démontrons par des observations de détail qui ne peuvent trouver place dans cet article, mais qui sont décisives. Nous nous bornerons à en donner une idée : Toutes les fois que les poisons les plus formidables agissent en petites doses sur un tissu très vivant, ils le surexcitent; l'expérience est positive à cet égard. Nous est-il permis d'en conclure que, lorsqu'ils tuent subitement dans leur application en grandes masses, ils ne peuvent le faire qu'en usant rapidement l'excitabilité des tissus les plus délicats, les plus vibratiles de notre économie, ceux dans lesquels doivent commencer tous les mouvemens de notre machine, ceux à l'intégrité desquels tient la conservation de notre existence, en un mot, les tissus nerveux?

Ces réflexions sont faites pour exciter notre curiosité sur la manière dont se comporte l'irritation une fois qu'elle est établie dans nos organes. C'est aussi à cette recherche que nous allons procéder, afin de compléter l'histoire générale de ce grand et intéressant phénomène.

Les tissus irrités commencent par se mouvoir avec plus de précipitation que dans l'état normal : ils appellent les fluides, en raison des affinités qui existent entre les molécules des solides et celles des liquides, affinités qui augmentent avec l'intensité de la vie. Il s'établit ce que nous appelons des érections vitales morbides. Ces érections produisent des changemens dans la manière d'être de nos tissus. Le premier et le principal consiste

dans l'état inflammatoire. La partie irritée se tuméfie, rougit en se pénétrant de sang, le calorique s'y dégage en plus grande quantité, et sa température augmente. Cette partie est menacée de désorganisation; mais comme le phénomène de l'inflammation est susceptible d'une foule de nuances, la désorganisation qu'il produit en offre aussi de très multipliées : quand l'inflammation attire une congestion excessive, c'est la gangrène ou la mort du tissu enflammé, et il éprouve la putréfaction avant d'être détaché des parties vivantes; plus souvent c'est la suppuration ; d'autres fois c'est une espèce particulière d'induration rouge. Ces trois terminaisons rendent souvent la partie impropre aux usages auxquels elle est destinée; elle se sépare en masse ou elle se ramollit, se dissout, et les molécules solides qui la constituent sont résorbées, c'est-à-dire emportées par le torrent de la circulation qui la traverse sans cesse; de sorte que cette partie disparaît dans l'organisation. Cette destruction peut être complète ou incomplète, et, dans ce dernier cas, la partie qui a souffert l'inflammation phlegmoneuse peut encore remplir ses fonctions.

Dans certains cas l'inflammation perd, à raison de sa durée ou de l'organisation du tissu malade, une partie de son activité, et devient chronique. Il est des inflammations qui établissent, dans les parties qu'elles attaquent, un mode de nutrition anormal qui les couvre de végétations. On peut même dire qu'avant d'opérer la destruction d'un organe, l'inflammation commence toujours par y déterminer un certain degré d'hypertrophie; mais cette hypertrophie disparaît bientôt quand l'inflammation est très rapide : elle ne fait de grands progrès que dans les inflammations à qui leur peu d'intensité permet d'avoir une longue durée.

Sur son déclin, l'inflammation qui n'a pas opéré la détérioration des tissus leur fait souvent contracter des adhérences anormales, et y produit des déformations

plus ou moins considérables, sans qu'il existe une véritable désorganisation. Elle opère ces changemens en transformant en solides les molécules de lymphe qu'elle a fait exhaler à la surface des tissus enflammés; c'est ainsi que se consolident les plaies, et que s'établissent des adhérences durables entre des surfaces jusqu'alors libres et glissant les unes contre les autres : la plèvre, le péricarde, le péritoine, en sont le siége le plus ordinaire; mais ces adhérences peuvent se former partout où deux surfaces enflammées se trouvent en contact. On profite de cette disposition de nos organes à l'adhérence pour guérir quelques difformités congéniales, telles que cette fente de la lèvre supérieure, que l'on appelle bec-de-lièvre : il suffit, pour y réussir, de rendre les deux surfaces vives et saignantes par la résection de leurs bords libres, et de les maintenir en contact. L'inflammation qui s'y développe y détermine aussitôt une adhérence qui dure autant que la vie.

C'est dans le phénomène de l'inflammation que l'irritation produit les effets les plus étonnans; mais nous n'avons encore fait qu'indiquer ceux qui arrivent dans la partie où elle s'est développée : bientôt nous en rechercherons les suites. Il s'agit maintenant de prendre une idée de ce qui se passe dans les autres organes, en conséquence de l'affection locale.

Les inflammations légères n'intéressent que la partie qui en est le siége, et souvent même l'individu qui la porte n'en a pas la conscience. L'apoplectique n'a aucune idée de l'inflammation que l'on excite dans le tissu de sa peau par l'application d'un vésicatoire; ceux que l'on établit sur les membres paralysés souvent ne sont point sentis par le paralytique; plusieurs inflammations profondes, situées dans les tissus peu nerveux, chez des sujets à sensibilité obtuse, parcourent toutes leurs périodes sans qu'aucune sensation pénible témoigne leur existence. La douleur n'est donc point, rigoureusement

parlant, au nombre des phénomènes locaux de l'inflammation. Comment y serait-elle, puisque la sensibilité est une fonction du cerveau? La douleur doit donc être placée parmi les phénomènes extra-locaux qui dépendent de la transmission de l'irritation. En effet, les nerfs, agens de toute communication irritative, conducteurs de toutes les stimulations, les nerfs transmettent au cerveau de l'irritation quand il en existe beaucoup dans une partie enflammée. Le *moi* en a connaissance; l'homme dit: je souffre; et il rapporte sa douleur au tissu enflammé. C'est ainsi que la douleur devient le signe précieux qui complète le diagnostic de l'inflammation, et l'on sent combien ce signe est important quand il s'agit de prononcer sur l'inflammation d'un organe caché, où la rougeur n'est pas visible, où la chaleur, ne pouvant être distinguée par le tact, ne peut plus qu'être rapportée à la douleur, où la tuméfaction enfin n'est pas toujours facile à percevoir.

Mais ici l'histoire de l'inflammation se complique et s'obscurcit au point d'exiger de la part du médecin des efforts d'attention, de raisonnement et d'induction qui ont empêché ce phénomène d'être entièrement connu et apprécié à sa juste valeur par les anciens. Aussitôt que l'inflammation ou la phlegmasie, car ces deux mots sont synonymes, est assez considérable, soit par son activité, soit par son étendue, pour affecter fortement l'organe de nos perceptions, le cerveau qu'elle a irrité irrite également une foule d'autres organes; ceux-ci lui renvoient à leur tour de l'irritation. De là une multitude de sensations douloureuses et de mouvemens plus ou moins pénibles et désordonnés, au milieu desquels le phénomène principal, l'inflammation, premier mobile de cette scène tumultueuse, est souvent perdu de vue par l'être souffrant: il l'a été pendant long-temps par ceux qui étaient chargés de l'observer et de lui procurer du soulagement.

Qu'est-ce en effet que ces fièvres qui ont été, durant tant de siècles, l'objet des recherches des médecins, et le sujet perpétuel de leurs hypothèses et de leurs disputes, sinon des inflammations méconnues? Mais pourquoi l'étaient-elles? C'est parce que l'irritation, transmise au cerveau par l'organe enflammé, et réfléchie par ce même cerveau dans plusieurs autres tissus, détermine des sensations plus fortes que celles que l'on rapporte au foyer de l'inflammation. Ces irritations secondaires sont ce qui constitue les sympathies de l'état inflammatoire. On voit que nous n'hésitons pas à les attribuer au cerveau; et ce que nous avons dit des inflammations non perçues qui n'excitent ni douleur dans leur foyer, ni sensation dans les autres parties, justifie assez notre assertion.

On a demandé comment les nerfs pouvaient être les agens de sympathie entre des organes éloignés les uns des autres, et qui reçoivent des nerfs différens: on n'a pas pris garde que le cerveau est le centre de tous, et qu'il ne reçoit jamais une stimulation sans la réfléchir, non seulement dans ceux qui la lui ont transmise, mais aussi dans tous les autres (1). Ces stimulations réfléchies affectent chaque organe suivant la nature de ses fonctions, et y font souvent naître des irritations plus douloureuses que celles du foyer primitif d'inflammation, et cela, non seulement dans les inflammations assez intenses pour produire la fièvre, mais aussi dans beaucoup d'autres d'une intensité beaucoup moindre. C'est ainsi que quelquefois les phlegmasies de l'estomac et des intestins grèles, sans être elles-mêmes fort douloureuses, occasionnent d'atroces douleurs dans la tête, dans le dos, dans les lombes, dans les parois de la poitrine et dans les épaules, de la fatigue dans les membres, ou déterminent

(1) Ce fait a été démontré dans le traité de physiologie appliqué à la pathologie.

un délire dont la cause est faussement attribuée à l'encéphale. C'est en vertu de ces transmissions sympathiques, par le moyen du cerveau, que des inflammations profondément situées dans les bronches font éprouver au larynx une sensation qui provoque la toux ; que celles qui résident dans le parenchyme du poumon déterminent de la douleur dans le dos ou à la partie moyenne du sternum; que celles du gros intestin, qui constituent la dyssenterie, retentissent dans les lombes, dans les cuisses, et y sont par fois plus vives que dans le tissu phlogosé; que celles de l'utérus n'occasionnent pendant long-temps, chez bien des femmes, que des douleurs des lombes ou des aînes; que, dans certaines inflammations du cerveau, les troubles principaux se manifestent dans l'appareil de la digestion ou dans certains muscles qui deviennent convulsés ou paralytiques; que plusieurs inflammations de la vessie urinaire ne sont douloureuses qu'à l'extrémité de l'urèthre; que celles des reins ne s'annoncent d'abord, dans bien des cas, que par le vomissement et le dégagement des gaz dans la cavité de l'estomac, etc., etc. La même confusion n'existe pas pour les phlegmasies de la surface extérieure : les quatre caractères, tumeur, douleur, chaleur, rougeur, y sont évidens; aussi le diagnostic de ces phlegmasies a-t-il été de tous temps plus facile que celui des inflammations des organes cachés dans les cavités viscérales; mais, pour n'avoir pas eu une juste idée des sympathies, les médecins et les chirurgiens ont souvent méconnu l'influence des inflammations extérieures sur ces organes.

Si toutes les inflammations internes ne se manifestaient jamais que par des erreurs de perception toujours les mêmes, leur diagnostic n'offrirait pas une extrême difficulté ; mais la même phlegmasie peut présenter des sympathies très différentes, tandis qu'il est des cas où le phénomène local et primitif l'emporte en intensité sur les phénomènes secondaires. De là sans donte la lenteur

avec laquelle la science a marché : on prenait pour prototype les inflammations de ce dernier genre ainsi que celles, plus évidentes encore, de la périphérie du corps; et les autres étaient presque toujours méconnues. C'est dans l'étude de la médecine physiologique, qui fait connaître les fonctions diverses du même organe et apprécier les relations qui l'unissent à tous les autres, que l'on trouve les raisons de cette confusion apparente. Nous ne pouvons nous engager ici dans ces détails.

Parmi les phénomènes qui se rapportent au transport de l'irritation, il faut noter les altérations qui surviennent dans la coloration et dans les sécrétions des organes plus ou moins éloignés du foyer de la maladie. C'est dans l'irritation inflammatoire qu'on en trouve les exemples les plus marqués; c'est ainsi que la rougeur de la langue correspond à celle de l'estomac; que la salive et le mucus de la bouche sont augmentés et altérés dans leur sécrétion lorsqu'il existe des irritations gastro-duodénales; ces irritations produisent des changemens à peu près analogues dans le suc pancréatique et dans la bile. C'est toujours par une irritation sympathiquement transmise aux organes sécréteurs, que l'action de ces organes, d'ailleurs continue, éprouve tout à coup de l'augmentation et passe souvent à l'état morbide. Ces sympathies, que nous appellerons organiques, ne peuvent s'établir que par l'intermédiaire des nerfs; mais il est deux ordres de nerfs, et ceux qui jouent le principal rôle dans ces sortes de rapports sont les nerfs viscéraux, dépendant du grand sympathique. Nul doute que les cérébraux n'y contribuent aussi, puisqu'ils se joignent aux premiers dans tous les viscères. Il est encore bien certain que le cerveau peut influer sur les sécréteurs, puisque l'idée d'un mets suffit pour faire jaillir la salive : et l'on sait jusqu'à quel point la colère agit sur le foie, et l'idée de l'acte générateur sur les testicules. Cependant il n'est pas probable que l'intervention de l'en-

céphale soit nécessaire aux sympathies organiques; car l'irritation parcourt les nerfs dans tous les sens.

Dans quelques cas l'excitation normale, transformée, par son excès, en irritation, élimine le sang qu'elle vient d'attirer dans les organes : ce sont les hémorragies. L'évacuation du sang, qui forme la congestion dépend de la disposition organique de la partie, et de ce que ses pores extérieurs sont moins irrités que les vaisseaux capillaires de son intérieur. L'analogie qui rapproche les hémorragies des inflammations résulte de l'identité des causes, de la similitude des phénomènes locaux, jusqu'au moment de l'expulsion du sang, et de la facilité avec laquelle l'hémorragie et l'inflammation se succèdent ou se remplacent, soit dans le même tissu, soit dans des tissus différens. Cependant tous les tissus ne sont pas susceptibles d'éprouver des hémorrhagies spontanées, tandis qu'il n'en est aucun qui ne puisse être le siége du mode d'irritation qui constitue la phlegmasie.

L'irritation développée dans les tissus vivans ne les altère pas toujours dans le mode qui constitue l'inflammation. Il est des cas où son principal effet est d'y accumuler la partie lymphatique de nos humeurs et d'y altérer la nutrition dans un mode qui ne ressemble pas parfaitement aux désorganisations que produit l'état inflammatoire, et que nous avons signalé.

Cette différence est fondée sur celle des tissus primitifs dont nos organes sont composés, et sur le mode d'action ou la nuance d'irritabilité qui préside à la vie de chacun de ces tissus. Le tissu aréolaire et lamineux est présent dans tous les organes, il s'y montre sous diverses formes : tantôt sous celle de petites lames transparentes, plus ou moins lâches, plus ou moins serrées, et servant de moyen d'union entre les organes et entre les diverses parties des mêmes organes ; tantôt sous la forme de tissu graisseux quand il doit remplir de grands espaces entre les organes et les appareils ; d'autres fois

condensé et aplati en forme de membranes qui ont toujours une face celluleuse correspondante au reste du tissu de la même espèce, et une face libre et glissante qui se correspond à elle-même au moyen des duplicatures, qui est lisse et toujours glissante par l'effet d'une vapeur lymphatique dont elle est continuellement humectée; son usage est de faciliter les grands déplacemens, et d'adoucir les frottemens qui en résultent.

Ce sont ces tissus d'aspects différens, mais que l'on peut regarder comme les modifications d'un seul, qui sont le siége ordinaire des inflammations proprement dites; proposition qui a été développée dans l'*Histoire des phlegmasies chroniques*. Quand l'irritation s'y déploie avec énergie, elle y appelle beaucoup de sang, elle les épanouit, les développe partout où ils ne sont pas trop condensés, et y produit le phlegmon dont nous avons déjà parlé, et que l'on a long-temps regardé comme le type de tout état inflammatoire.

Mais au dessous de ce premier degré de l'irritation vasculaire, il s'en groupe une foule d'autres qui ne sont pas moins dignes d'attention. Essayons d'en donner en peu de mots une idée claire.

Le premier fait qui nous frappe c'est que ces mêmes tissus sont susceptibles d'un autre degré d'irritation qui lui-même pourrait être subdivisé en plusieurs degrés secondaires. En effet, lorsque l'irritation n'a pas conduit les tissus, par l'inflammation, à la suppuration ou à la gangrène, lorsqu'elle ne s'est pas terminée en perdant graduellement de son activité, et en organisant la lymphe à la surface des parties enflammées, elle les engorge des mêmes fluides auxquels ils servent de dépôt dans l'état normal, et dénature leur nutrition de manières plus ou moins extraordinaires : de là les dégénérations lardacées, fibreuses, sébaciformes, squirrheuses, encéphaloïdes, etc. Ces dégénérations étaient jadis attribuées à des virus ou à des dépravations particulières des hu-

meurs; mais l'observation de leurs causes, de leurs progrès, de leurs rapports avec les autres affections, et de leurs moyens curatifs a démontré qu'elles ne sont que des produits de certains modes d'irritation. Voyez l'*Histoire des phlegmasies*, article *péritonite*. Tel est le premier mode des subinflammations, celui qui a son siége dans les mêmes tissus où l'inflammation a coutume de se développer avec la plus haute intensité.

Le second fait de subinflammation bien manifeste est celui des ganglions lymphatiques, sortes d'organes qui se trouvent partout sur la route des vaisseaux absorbans d'un certain volume. Ces petits corps sont composés de vaisseaux sanguins, de nerfs et de vaisseaux lymphatiques unis par le tissu aréolaire; mais on ne sait pas bien de quelle manière les différens tissus qui les composent sont disposés. Toutefois on peut observer que l'irritation s'y développe sous l'influence de certains agens d'excitation, et qu'elle peut s'y élever jusqu'au degré de l'inflammation; que cependant cette nuance y est assez rare; mais que les ganglions sont souvent irrités dans un mode qui les tuméfie, les endurcit avec une augmentation remarquable de température, et les réduit à la fin en une sorte de putrilage blanc, d'aspect à peu près semblable à celui du vieux fromage: voilà le second mode de subinflammation.

Le tissu aréolaire et le lymphatique ganglionnaire font partie de tous les appareils organiques. On ne sera donc pas surpris de les trouver affectés et dégénérés dans toutes les irritations prolongées de ces appareils. Ces deux premiers élémens nous étant connus, procédons à ce que ces irritations peuvent avoir de particulier.

Nous fixerons d'abord notre attention sur les organes sécréteurs qui sont chargés d'élaborer des humeurs destinées à l'accomplissement de plusieurs fonctions. Ce sont les glandes salivaires, le foie, le pancréas, les reins, les testicules, les glandes mammaires, les follicules ré-

pandus sur toutes les surfaces de rapport tant externes qu'internes, et certaines glandes qui s'en rapprochent, telles que les amygdales, la prostate, les glandes lacrymales. Ces glandes sont un composé du tissu sécréteur propre, qui varie quelque peu, mais qui se réduit toujours à des vaisseaux sanguins et à ceux qui éliminent l'humeur sécrétée; de ganglions lymphatiques pour les plus gros; de vaisseaux absorbans pour tous; de nerfs plus ou moins nombreux, et d'un tissu cellulaire plus ou moins abondant, plus ou moins lâche ou serré, qui sert de moyen d'union à ces différens tissus.

Ces organes nous offriront d'abord le premier mode d'irritation organique, l'inflammation, qui, dans son plus haut degré, confondra tous ces tissus en développant excessivement le cellulaire avec beaucoup de chaleur, de douleur, et l'imminence très prononcée de la suppuration ou de la gangrène. Mais, si nous examinons ces organes sécréteurs quand ils ne sont pas tourmentés d'une manière aussi active, nous reconnaîtrons que l'irritation, provoquée par les mêmes causes qui produisent le phlegmon, ou par l'action d'une foule d'autres excitans, peut se borner à agir sur plusieurs de leurs tissus en particulier. Ainsi, quand une glande légèrement chaude et tuméfiée cessera tout à coup de sécréter, ou fournira son humeur en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, ou l'offrira plus ou moins altérée, diffluente, concrétée, odorante, irritante pour les parties voisines; quand cette humeur mal élaborée se décomposera, formera des concrétions plus ou moins solides, le tout avec un sentiment de cuisson, de pesanteur, de lancinance, etc., pourrons-nous nous empêcher de reconnaître que l'irritation réside particulièrement dans la portion de l'appareil glandulaire qui est destinée à la formation de la salive pour les glandes salivaires, de la bile pour le foie, de l'urine pour les reins, du sperme pour les testicules, de l'humeur sébacée ou de la transpiration pour la peau,

de la mucosité pour les membranes internes des poumons, des voies gastriques, de la vessie, etc.? Ensuite, lorsque ces organes, après avoir long-temps péché par le mode de leur sécrétion, viendront à se tuméfier, s'endurciront, feront éprouver plus de douleurs, revêtiront l'aspect squirrheux, ou passeront à la dégénération cancéreuse, instruits par ce qui se passe journellement sous nos yeux dans les tissus purement cellulaires ou ganglionnaires faiblement irrités, nous serons conduits à penser qu'à la fin ces tissus, qui font aussi partie des glandes sécrétoires, ont participé à l'irritation.

C'est ainsi que des maladies prétendues humorales, attribuées jadis à des fermens, à des âcretés, à des virus, telles que les salivations, les affections bilieuses, les obstructions du foie, qui se lient aux gastro-entérites chroniques, les catarrhes rebelles du poumon, de la vessie, du rectum, les dartres, les spermatorrhées, les flueurs blanches, les diabètes, les affections néphrétiques, etc., rentrent d'abord dans les irritations ou subinflammations sécrétoires, et se rangent ensuite dans les subinflammations mixtes, lymphatiques, squirrheuses, tuberculeuses, cancéreuses, lorsque l'irritation chronique a persisté dans les organes sécrétoires assez long-temps pour les conduire à une dégénération complète.

Nous venons d'étudier l'irritation des vaisseaux ou irritation vasculaire dans les tissus les plus compliqués, et désormais, en l'examinant dans ceux dont nous n'avons point encore parlé, nous ne pouvons rien trouver d'étranger à ce que nous avons déjà vu, puisque le tissu aréolaire et les membranes qui en sont formées en constituent la base. Partout en effet nous devons rencontrer 1°, dans le plus haut degré, le phlegmon, si le tissu aréolaire, où se terminent les artères capillaires, peut se développer librement; 2°, dans les degrés moins élevés, et lorsque les tissus aréolaires sont condensés, comprimés, les inflammations faibles qui avortent pour dégé-

nérer en subinflammations, ou les subinflammations primitives. Toujours ces dernières, après une longue durée, nous fourniront, comme dans les organes que nous avons déjà examinés, l'état lardacé, l'encéphaloïde, le squirrheux, le tuberculeux, les végétations, les amas de lymphe, les concrétions; enfin, lorsque l'irritation qui règne dans ces tissus altérés sera fortement exaspérée, soit par le seul effet de ses progrès, soit par des causes d'une grande activité, la dégénération cancéreuse en sera la dernière et la plus funeste conséquence.

Ce que nous venons d'indiquer, d'une manière générale et sommaire, embrasse toutes les irritations de l'appareil locomoteur, connues sous le nom de goutte et de rhumatisme, lorsqu'elles sont causées par le froid, et lorsqu'elles succèdent aux irritations des viscères; maladies excessivement communes, et dont le siége peut prédominer, 1° dans les muscles, où la forme phlegmoneuse est possible à cause du tissu cellulaire abondant et libre qui sépare leurs faisceaux; 2° dans les aponévroses, les tendons, où l'inflammation avorte si souvent pour revêtir le caractère des subinflammations; 3° dans les articulations, où l'irritation se comporte d'abord différemment suivant la constitution des sujets, et suivant qu'elle débute à l'intérieur de ces capsules ou dans les ligamens qui assujétissent les os, mais où toujours elle finit par se perdre dans les degrés subinflammatoires; 4° dans les cartilages et les os, qui reçoivent l'irritation des parties molles et qui s'altèrent à leur tour, soit par le ramollissement, soit par la carie ou la nécrose.

Les irritations des mêmes tissus, déterminées par des causes violentes, sont également assujéties aux mêmes lois. En effet les phlegmons aigus et chroniques, les caries, les tumeurs blanches des articulations, déterminées par des blessures ou des contusions, ne font que reproduire dans l'appareil locomoteur les scènes diverses dont le rhumatisme et la goutte nous ont offert le tableau.

Restent les phénomènes de transmission, et l'expérience apprend que, de l'appareil locomoteur, l'irritation se transporte aux viscères, et les affecte suivant leur mode d'organisation.

Enfin il nous reste à parler des irritations qui ont leur siége dans l'appareil ou système nerveux. Nous diviserons cet appareil en trois sections. 1° La première comprendra les extrémités nerveuses qui vont se perdre dans les tissus, où elles se confondent avec les capillaires sanguins pour faire partie de l'organe lui-même. Cette portion du système nerveux est la moins connue dans sa structure intime : c'est elle qui, recevant les stimulations, les transmet à la seconde portion qui consiste dans les cordons. Les irritations qu'elle éprouve, elle les partage avec les organes dont elle fait partie, mais elle peut être plus ou moins affectée. 2° La seconde section, ou l'appareil des cordons, est de deux espèces; l'une appartient aux nerfs cérébraux qui peuvent, dit-on, se subdiviser en nerfs du sentiment et nerfs du mouvement, et l'autre aux nerfs splanchniques; les cordons sont semés, par intervalles, de renflemens gélatino-fibrineux que l'on appelle ganglions. 3° La troisième section se compose du cerveau proprement dit, du cervelet et de la moelle, qui d'abord est dite allongée, et ensuite rachidienne : ce qui constitue ce qu'on appelle l'appareil cérébrorachidien ou sensitif interne. C'est des irritations de ces deux dernières sections que nous avons à nous occuper.

Le premier fait qui nous frappe est celui que nous avons déjà précédemment signalé, que toutes les irritations d'une certaine intensité, auxquelles participe nécessairement la première section, sont transportées par la seconde dans l'appareil sensitif interne qui constitue la troisième, et réfléchies par celle-ci dans la deuxième pour aboutir de nouveau à la première. Ainsi, point de sensations un peu vives, point de mouvemens muscu-

laires qui n'attestent l'existence de ce cercle d'excitement. Tant que ces excitations sont proportionnées à celles des organes qui les provoquent, elles ne constituent point des maladies; mais, aussitôt qu'elles semblent les dépasser, on prononce qu'il y a affection nerveuse ou névrose.

La première division des névroses se compose donc des sensations douloureuses et des mouvemens convulsifs qui, provoqués par l'une des irritations vasculaires dont nous avons traité, acquièrent une telle prédominance que le malade s'en plaint vivement et sollicite les moyens d'en être délivré. Ces cas sont ceux : 1° des personnes qui, par suite d'une blessure qui n'intéresse pas un cordon nerveux, éprouvent des douleurs atroces, des convulsions, le tétanos ; 2° de celles qui, d'abord attaquées d'une phlegmasie aiguë du canal digestif (les prétendues fièvres essentielles), sont bientôt en proie au délire, aux mouvemens convulsifs; ou qui, fatiguées par l'irritation chronique, soit de ce canal, soit d'un autre viscère, comme l'utérus, le cœur, les bronches, etc., accusent une foule de sensations, chacune les plus pénibles, et présentent des mouvemens désordonnés dans les muscles viscéraux, dans les respirateurs et même dans ceux de la locomotion ; ce qui comprend toutes les personnes qui deviennent ce que l'on appelle hypochondriaques ou hystériques. Tous ces états morbides, et quelques autres encore que les médecins se rappelleront aisément, attestent qu'en percevant une irritation et en déterminant des mouvemens involontaires ou volontaires, en conséquence de cette perception, l'appareil sensitif interne a lui-même été excité au degré qui constitue l'irritation. Or, une fois porté à ce diapason anormal, ce système peut en subir toutes les conséquences, c'est-à-dire que son irritation est susceptible de se transformer en phlegmasie, en hémorragie, en subinflammation. C'est ainsi que l'encéphalite, l'arach-

noïdite viennent compliquer ce qu'on appelait autrefois les fièvres essentielles, et que les mélancoliques, les hypochondriaques et les hystériques deviennent fous, épileptiques ou sont foudroyés par l'apoplexie. Telle est l'irritation secondaire du système nerveux : elle n'est d'abord que névrose; elle se transforme ensuite en quelque chose de plus humoral, en irritation vasculaire.

Le second fait auquel nous devons porter attention, c'est que les nerfs(il s'agit ici des cordons) étant en partie formés de ce même tissu lamineux que nous avons dit être le plus propre de tous à contracter les inflammations, les nerfs sont exposés à ce mode d'irritation, qui doit s'y développer plus ou moins, suivant que ce même tissu, qui forme leur névrilème, est plus ou moins abondant, serré ou condensé. En effet, sans parler des causes vulnérantes, qui peuvent atteindre les nerfs aussi bien que tout autre organe, il en est d'autres qui dirigent et fixent l'irritation dans les branches nerveuses et l'y portent jusqu'au degré de la phlegmasie. Les inflammations des gros cordons nerveux des lombes, des cuisses, des bras, ne sont pas rares à la suite de l'impression du froid, et de la suppression des hémorragies et des phlegmasies cutanées ou articulaires; il en résulte des douleurs et des convulsions locales qui sont connues sous le nom de névralgies. Ces mêmes affections peuvent être déterminées, dans toutes les branches nerveuses de l'extérieur du corps, par l'irritation d'un seul cordon dépendant de ces branches, qui se trouverait plongé dans un foyer d'inflammation. Les inflammations des racines dentaires, en attaquant le cordon nerveux qui s'y insère, suffisent pour développer et entretenir des névralgies dans les différentes branches de la cinquième paire ou nerf facial. Voilà donc une seconde espèce de névroses qui appartient exclusivement à la deuxième section de l'appareil nerveux, et qui se rapporte à l'irritation inflammatoire. On voit assez que, d'une part, elle tient aux irri-

tations vasculaires des organes, et que de l'autre elle se lie à celles de l'appareil sensitif interne ou encéphalique, puisque la perception de la douleur suppose toujours l'excitation de ce dernier tissu, et que toute excitation peut s'élever au degré de l'irritation.

Cette dernière réflexion nous rappelle le grand fait auquel se rattachent les névroses de la troisième division. Il s'agit évidemment des cas où la substance cérébro-rachidienne est excitée au degré qui correspond à l'irritation. Elle peut le devenir d'abord par suite des deux premières divisions de l'état nerveux; car le délire, les convulsions, la folie, qui dépendent de l'inflammation plus ou moins intense du cerveau et de ses membranes, peuvent être provoqués par la piqûre, la déchirure, le pincement d'un cordon nerveux fort éloigné de la tête, aussi bien que par les phlegmasies des viscères. Viennent ensuite les irritations primitives de l'encéphale, et cette section comprend les mêmes affections que nous venons de nommer, c'est-à-dire les délires passagers ou durables, intermittens ou continus, et les convulsions, en tant que ces maladies sont indépendantes des causes locales extra-cérébrales, et qu'elles sont provoquées par des excitations portées directement sur l'encéphale, comme les violences externes, ou excitées dans cet appareil par les travaux intellectuels, les affections morales, la pléthore sanguine, *et cætera*. Enfin, quelle que soit la cause qui ait développé de l'irritation dans le cerveau, il peut en résulter des affections soporeuses, des épilepsies, des apoplexies, des paralysies, symptômes qui signifient que l'irritation de l'encéphale est devenue vasculaire et qu'elle participe de l'état inflammatoire, dont les conséquences sont l'engorgement sanguin, la suppuration, l'endurcissement, les extravasations de sang et de lymphe, les ulcérations, et des dégénérations plus ou moins considérables, tenant au vice de la nutrition et toujours analogues à celles que l'on observe dans les autres tissus, où nous

avons étudié le grand phénomène de l'irritation vasculaire.

Tel est le tableau des maladies de la seconde classe, de celles qui dépendent de l'irritation, soit secondaire, soit primitive. Il faut y joindre celui des affections qui sont les conséquences des deux classes; quoique non primitives, elles présentent souvent des indications qui leur méritent une attention particulière.

Le premier effet général auquel nous devons nous arrêter, c'est l'obstacle au cours du sang; il peut être partiel ou général. Il résulte toujours, ou de la débilité qui a facilité l'amas des fluides dans un seul point, ou de l'irritation qui les y a fait affluer; tels sont les anévrismes du cœur et des artères, les varices et les tumeurs, quelle qu'en soit la cause, qui se développent sur le trajet des principaux vaisseaux. Ce genre de maladie n'a pu être connu que depuis que les affections de nos organes ont été rapportées à leur véritable cause. Aussi les anciens médecins n'en avaient-ils qu'une idée fort imparfaite : les bornes de cet article ne nous permettent pas d'en développer la théorie.

Le second effet que nous cherchons à connaître est l'extravasation des fluides séreux, ou les hydropisies. Tantôt produites par la débilité directe, résultant de l'extinction de l'excitabilité, comme à la suite de grandes pertes de sang, etc.; tantôt déterminées par l'irritation qui accumule la sérosité dans les tissus en si grande abondance que leurs vaisseaux ne peuvent plus la retenir; les hydropisies deviennent toujours, pour l'être vivant, une cause d'irritation secondaire, de souffrance, et présentent constamment, outre les indications de la maladie dont elles résultent, celle de provoquer l'évacuation de la sérosité extravasée : c'est ce qui nous oblige d'en faire un genre particulier de maladies dans le détail desquelles il ne nous est pas loisible d'entrer.

Le troisième effet constant des maladies de toute

espèce est de porter atteinte à la force assimilatrice, et d'empêcher l'élaboration parfaite de nos humeurs. De là résulte un certain nombre de symptômes qui se rapportent à la cacochymie et au scorbut des auteurs. Ces maladies sont encore caractérisées par l'indication d'un certain genre d'alimentation; pour cette double raison elles méritent d'être traitées séparément.

Le quatrième effet général que nous avons à signaler est la débilité consécutive aux irritations que nous avons rapidement parcourues. La faiblesse est en effet le résultat commun de toutes nos maladies, et l'indication de rendre les forces se présente constamment après celle de les diminuer. Tous les tissus dont le système vasculaire a été engorgé par l'irritation, s'affaiblissent, se relâchent au bout d'un certain temps, et la somme des forces générales est plus ou moins diminuée : tous les nerfs dont l'action a été exagérée perdent du plus au moins leur excitabilité et tombent quelquefois dans une paralysie complète. Les nerfs cérébraux, en particulier, se paralysent constamment lorsque l'irritation a désorganisé leur point d'insertion, soit au cerveau, soit à la moelle rachidienne. Dans ces différens cas, la somme générale des forces est toujours plus ou moins diminuée, et l'indication de stimuler est toujours tempérée par celle de ménager l'excitabilité des organes; c'en est assez pour constituer un genre particulier de maladies.

Telle est l'histoire générale de l'irritation, tel est le tableau raccourci de la doctrine physiologique. Aucun phénomène vital, soit dans l'état normal, soit dans l'état anormal, ne peut en être soustrait; les médecins n'ont à choisir qu'entre deux manières de philosopher : ou il faut qu'ils soient physiologistes, et ils ne peuvent l'être qu'en prenant pour guide l'irritabilité; ou ils doivent être empiriques, et alors ils sont exposés à d'innombrables contradictions théoriques et pratiques; et alors ils ne peuvent tirer qu'un bien faible parti des observations

qu'ils auront faites. Nous avons plusieurs fois traité cette question dans des discours prononcés à l'ouverture de nos cours publics et particuliers, et dans l'*Examen des doctrines médicales*. La troisième édition de cet ouvrage, qui est sous presse, offrira de nouveaux développemens sur ce sujet si digne d'intérêt, et nous essaierons d'y signaler les lacunes qui nous paraissent encore exister dans la science de l'homme physique.

Mai 1826. BROUSSAIS.

L'irritation n'a été considérée comme le mobile de l'état morbide, que depuis l'apparition de la doctrine physiologique française. Les Italiens modernes, qui ont modifié le système de Brown, ont pour base les diathèses, qu'ils ont empruntées à cet auteur, et les processus, qui sont de leur invention. Ils n'admettent l'irritation que dans certains cas particuliers. Ils entendent par diathèse une disposition générale du corps vivant à éprouver des affections hypersthéniques ou asthéniques, c'est-à-dire par excès ou par défaut de force. La diathèse, que Brown désignait par le mot opportunité, est un état intermédiaire entre la santé et la maladie, ou c'est un commencement d'état morbide. L'irritation se développe accidentellement, et sans diathèse, dans un organe, d'où elle se propage aux autres, et forme une diathèse. Cette propagation est leur processus. Leurs diathèses, leurs processus, sont beaucoup trop généralisés et considérés d'une manière trop vague et trop abstraite. Leur hypersthénie et leur asthénie ou hypothénie sont mal distribuées dans les maladies. Leur doctrine ne suit point pas à pas, et dans chaque organe, le développement de ces prétendus états morbides. D'ailleurs ce n'est pas de l'excès ou du défaut des forces qu'il doit s'agir en médecine, mais de l'irritabilité des organes, qui, exaltée dans l'un d'eux, s'y change en irritation et se propage à d'autres ; de plus les Italiens ont, pour combattre leur hypersthénie, des contre-stimulans qu'ils regardent comme sédatifs et qui ne sont qu'irritans. Ce n'est point dans leurs ouvrages que l'on peut trouver les élémens de la doctrine de l'irritation ; mais, depuis qu'elle a été

proclamée en France, plusieurs d'entre eux commencent à l'adopter : c'est ce qu'ils appellent aujourd'hui *localiser les maladies*.

On ne trouve le mot irritation traité *ex professo* et considéré d'après les principes de la doctrine physiologique, que dans les trois Dictionnaires de médecine qui ont été publiés en France depuis 1816, époque où parut le premier *Examen*. Le plus ancien est le *Grand Dictionnaire des sciences médicales* en soixante volumes. L'article Irritation, qui parut en 1818, est de M. Monfalcon; mais, comme la doctrine physiologique faisait faire des pas immenses à la science, on trouva bon de publier deux autres Dictionnaires beaucoup plus courts, pour suppléer à l'insuffisance du premier. Ces ouvrages, qui ne sont pas encore terminés, ont pour titre, l'un : *Dictionnaire abrégé des sciences médicales*, et l'autre : *Dictionnaire de médecine*, en dix-huit volumes. Dans le premier, l'article Irritation est anonyme; dans le second, il est de M. le docteur Coutanceau. La doctrine qu'on développe dans ces trois articles est plus ou moins conforme à celle que nous avons consignée dans celui-ci. Les auteurs ont pu s'aider de l'*Histoire des phlegmasies chroniques, par F. J. V. Broussais*, dont la première édition parut en 1808; de l'*Examen de la doctrine médicale généralement adoptée* (1816), par le même; de l'*Examen des doctrines médicales* (1821), par le même; du *Traité de physiologie appliquée à la pathologie*, par le même, publié durant le cours des années 1822, 23 et 24, avec les *Annales de la médecine physiologique*; de la thèse de M. le docteur Vialle (1817), sur l'irritation, travail fort bien fait, où l'on développe les principes de la doctrine physiologique; et de plusieurs autres thèses qui ont paru successivement depuis 1816 jusqu'à ce jour; des articles de M. Bégin, contenant l'exposition de cette doctrine, et insérés dans le Journal complémentaire des sciences médicales (1818-1819); de l'estimable ouvrage de M. le docteur Goupil, intitulé : *Exposition des principes de la nouvelle doctrine médicale* (1824). Consultez aussi les *Principes généraux de physiologie pathologique*, par L.-J. Bégin (1821), rédigés conformément aux principes de la doctrine physiologique, et enfin les nombreux articles des *Annales de la médecine physiologique*, où l'on développe depuis cinq ans les mêmes principes qui ont dicté l'article qu'on vient de lire.

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE.

RELIGION.

RELIGION. Du développement progressif des idées religieuses. — Considérer la religion comme une chose fixe, immuable, qui doit être la même à toutes les époques de la civilisation, c'est partir d'un principe qui ne peut conduire qu'à des erreurs grossières et dangereuses. Tout ce qui tient à l'homme et à ses opinions, sur quelque objet que ce soit, est nécessairement progressif, c'est-à-dire variable et transitoire. Cette vérité est évidente en politique, en science, en organisation sociale, en économie, soit administrative, soit industrielle.

L'état sauvage paraît être un état stationnaire; mais il ne peut servir de base à aucun système, parce qu'il est impossible d'expliquer, soit par le raisonnement, soit par les faits, de quelle manière l'homme en est sorti: et l'instant même où il en sort est le signal d'un mouvement de progression auquel l'espèce humaine obéit avec une persévérance et une activité infatigables. Lorsqu'elle rencontre des obstacles sur la route, elle travaille à les surmonter. Son travail est plus ou moins manifeste, suivant la nature des obstacles et les dangers qu'il faut braver pour les vaincre; mais lors même que ce travail est inaperçu, il ne s'en continue pas moins, et, en définitive, c'est toujours en faveur de la progression que le succès se déclare.

Voyez la marche de la société civile et politique. Au sortir de l'état sauvage, nous apercevons la théocratie. Les annales de tous les peuples remontent au règne des dieux. Ce règne des dieux n'est autre chose que l'empire absolu d'une caste gouvernant le reste de l'espèce humaine, en vertu des ordres du Ciel et d'une supré-

matie mystérieuse, dont cette caste s'arroge le privilége. L'esclavage, consacré par la théocratie, est plus dur, plus humiliant, et surtout, aussi long-temps que son principe subsiste, moins susceptible d'être mitigé, et, à plus forte raison, d'être détruit, que celui qui résulte plus tard du droit de conquête. L'esclave du guerrier est un homme comme lui, qui a cessé d'être son égal, mais qui demeure son semblable, et que les vicissitudes de la fortune ont seules réduit à un état d'infériorité et de sujétion. L'esclave du prêtre, dans la théocratie, est inférieur à son maître, par sa nature même : c'est une créature immonde, impure, qui ne peut se racheter de la flétrissure ineffaçable, imprimée sur elle dès sa naissance, et qu'elle porte gravée sur son front jusqu'au tombeau.

A la théocratie, détruite probablement par le soulèvement des guerriers contre les prêtres, succède la servitude civile : c'est un progrès dont les conséquences sont, à la vérité, plus importantes d'abord dans la théorie que dans la pratique, parce que les habitudes guerrières donnent à ce nouvel esclavage des formes farouches et sanguinaires ; mais le progrès n'en existe pas moins. Ce n'est plus une volonté divine, immuable, irrésistible qui divise la race humaine en oppresseurs et en opprimés : c'est le sort des armes, le hasard des combats. Le maître peut devenir esclave à son tour. La sanction religieuse, la consécration du mystère, la différence de nature entre la caste qui impose et celle qui porte des fers, toutes ces choses ont disparu.

A cet ordre social, si imparfait encore et si vexatoire, en succède un autre qui n'est plus précisément l'esclavage, bien qu'il lui ressemble à beaucoup d'égards. Mais, tout en admettant un vaste intervalle entre la caste qui commande et celle qui obéit, il suppose cependant une espèce de pacte tacite entre ces deux classes, car il reconnaît des droits respectifs : c'est le régime

qu'on a nommé féodalité. L'esclave, sous la théocratie, n'avait pas rang d'homme; l'esclave, sous la loi de la conquête, ne se voyait plus disputer cette qualité, mais était dépouillé de tous les droits qui en dérivent. Sa vie était à la merci de son maître, et toute propriété lui était étrangère. La vie du serf est sinon garantie, du moins appréciée par les lois, d'une manière inégale et révoltante, mais qui prouve pourtant qu'elle commence à avoir quelque valeur. Sa propriété est précaire, soumise à des conditions iniques, et souvent livrée sans défense au caprice et à l'avidité du seigneur. Toutefois la spoliation n'est ni si rapide ni si arbitraire; elle exige des formes, trompeuses sans doute, et trop facilement éludées, mais qui contiennent le germe d'une justice à venir plus impartiale, et sont un hommage rendu au pressentiment de cette justice. Qui peut nier ici un progrès important, avant-coureur manifeste et cause certaine de progrès futurs?

Bientôt la noblesse remplace la féodalité. La noblesse n'est en réalité que la féodalité dépouillée de ses prétentions les plus odieuses. La vie, la propriété, la liberté personnelle du plébéien acquièrent des sauvegardes. Ce qu'il y a de blessant subsiste; ce qu'il y avait de menaçant s'adoucit. La voie des richesses s'ouvre pour la roture, et la noblesse, qui ne peut s'y opposer, s'en console par les apparences du dédain, et s'en dédommage par un monopole de faveurs qui lui reste quelque temps encore. Mais comparez l'esclave de la théocratie primitive, l'ilote de Sparte, le serf du moyen âge, au plébéien, même sous Louis XIV, et vous verrez la carrière immense que l'espèce humaine a franchie. Il n'est pas de notre sujet de la suivre plus loin dans cette marche toujours progressive. Ceux qui écriront dans cinquante années auront bien d'autres pas à tracer.

Ce que nous disons de l'avancement de la société politique ou civile, nous pourrions le dire avec non moins

de raison des sciences; mais tout développement serait superflu, parce que la vérité est trop évidente: et il faut remarquer que la progression n'a pas lieu uniquement en ce sens, que ceux qui s'occupent des sciences marchent d'une découverte à l'autre, et font avancer ainsi la science, qui forme l'objet de leurs méditations. La progression s'exerce encore d'une autre manière, que nous nommerions volontiers horizontale, si nous ne répugnions aux expressions insolites. Non seulement les hommes instruits sont plus instruits, mais une portion plus considérable de l'espèce humaine entre dans la classe des hommes instruits. Les connaissances qui étaient jadis la propriété d'un petit nombre deviennent celles d'un nombre beaucoup plus grand, et, de la sorte, les lumières gagnent tour à tour en intensité et en étendue.

Il en est de même de la morale. Restreinte d'abord à la famille, elle se répand graduellement sur le peuple entier, et bientôt, généralisant ses lois encore davantage, elle applique ses règles à tout le genre humain.

L'industrie est soumise à la même loi de progression. Dans l'état sauvage, et à l'époque guerrière qui remplace immédiatement l'état sauvage, l'industrie est nulle. Tant que la force semble un moyen sûr d'arriver à la possession de ce qu'on désire, il doit être préféré à tous les autres. Quand l'expérience apprend à l'homme que ce moyen n'est pas infaillible, il conçoit l'idée de l'échange, et l'industrie, qui multiplie les objets d'échange, prend alors naissance.

L'échange, le commerce, qui n'est que l'échange effectué, l'industrie, qui n'est que la création des objets d'échange, ne sont au fond que des hommages rendus à la force du possesseur par l'aspirant à la possession. Ce sont des tentatives pour obtenir de gré à gré ce qu'on n'espère plus conquérir par la violence. Un homme qui serait toujours le plus fort, ne se résignerait à aucune

de ces tentatives; il n'en concevrait pas la nécessité; mais quand les faits lui prouvent que la guerre, c'est-à-dire l'emploi de sa force contre la force d'autrui, est exposée à diverses résistances et à divers échecs, il cherche des moyens plus doux et moins contestés d'engager l'intérêt des autres à consentir à ce qui convient à son intérêt.

Certes la progression n'est pas méconnaissable, mais elle ne s'arrête pas là.

L'industrie, long-temps inférieure à la propriété foncière, sous le rapport du rang et de l'influence, devient par degrés son égale, et bientôt lui est supérieure. En ouvrant à l'homme une carrière plus vaste et plus libre, elle tend perpétuellement à rendre disponibles les moyens à l'aide desquels cette carrière peut être parcourue plus rapidement et plus facilement. La propriété foncière arrive à n'être qu'un de ces moyens; elle se divise alors pour circuler plus commodément : tout ce qui contrarie cette division est sans résultat. La terre devient mobile, fractionnée, elle se disperse, pour ainsi dire, entre mille mains, qui s'en saisissent, plutôt pour la transmettre à d'autres que pour la posséder. La propriété foncière est un effet à ordre qu'on négocie dès qu'on peut tirer un meilleur parti du capital qu'elle représente. Car ce ne sont plus les capitaux qui représentent les terres, ce sont les terres qui représentent les capitaux.

Cette révolution change la société jusque dans ses bases. La propriété foncière est la valeur de la chose, l'industrie celle de l'homme. L'époque où la propriété foncière se voit domptée par l'industrie, c'est-à-dire forcée de prendre la nature de cette dernière et de se mettre à son niveau, est celle d'un nouveau progrès dans la route de la valeur morale, et du perfectionnement intellectuel.

Nous avons cité ces divers exemples pour en conclure qu'il existe une loi de progression qui s'exerce dans tous les sens et sur tous les objets.

La religion seule en serait-elle exempte? Tandis qu'aucune des institutions, aucune des formes, aucune des notions contemporaines de l'enfance de l'état social, ne saurait convenir à un état moins grossier, la religion serait-elle condamnée à rester imparfaite et stationnaire, au milieu du mouvement universel et de l'amélioration générale?

Non, sans doute. Dire que la même religion peut convenir à une horde sauvage et à un peuple civilisé, à une nation plongée dans l'ignorance et à une société éclairée, c'est dire une absurdité qui frapperait tous les esprits, si on ne l'avait entourée d'un prestige qui la fait regarder comme sacrée.

Ceci ne nuit en rien à la divinité de la religion, ou, pour mieux dire, du sentiment intime sur lequel reposent les convictions religieuses. Plus on croit à la bonté et à la justice d'une providence qui a créé l'homme, et qui lui sert de guide, plus il est naturel d'admettre que cette providence bienfaisante proportionne ses enseignemens à l'état des intelligences auxquelles ces enseignemens sont destinés.

Il y a plus : cette doctrine seule concilie les idées que les hommes religieux conçoivent de cette providence avec la nature de l'esprit humain. On ne saurait nier que l'esprit humain n'ait un penchant invincible à l'investigation et à l'examen. Si son devoir le plus impérieux, si son plus grand mérite était une crédulité implicite, pourquoi le Ciel l'aurait-il doué d'une faculté qu'il ne pourrait exercer, l'aurait-il soumis à un besoin qu'il ne pourrait satisfaire, sans se rendre coupable? Serait-ce pour exiger de lui le sacrifice absolu de cette faculté? mais ce sacrifice le réduirait au rang de pure machine: ce serait une espèce de suicide. Le dieu qui l'imposerait à l'homme ressemblerait plus à l'Amida de ces idolâtres qui se font écraser sous les roues du char où est placée leur idole, qu'à l'intelligence pure et bien-

veillante que le christianisme offre à nos adorations et à notre amour.

Il y a plus encore : cette crédulité implicite, cette immobilité dans les dogmes, ce caractère stationnaire dans les croyances, toutes ces choses contre nature, qu'on recommande au nom de la religion, sont ce qu'il y a de plus opposé au sentiment religieux. Qu'est-ce, en effet, que ce sentiment? le besoin de connaître les rapports qui existent entre l'homme et les êtres invisibles qui influent sur sa destinée. Il est dans son essence d'essayer, pour se satisfaire, de chaque forme religieuse qu'il se crée ou qu'on lui présente; mais il est aussi dans son essence, lorsque ces formes religieuses ne le satisfont plus, de les modifier de manière à en écarter ce qui le blesse, ou même d'adopter quelque forme nouvelle qui lui convienne mieux. Le borner au présent, qui ne lui suffit jamais, lui interdire cet élan vers l'avenir, auquel l'insuffisance du présent l'excite, c'est le frapper de mort. Partout où il est ainsi enchaîné, partout où il y a impossibilité de modifications successives dans les formes et dans les croyances, il peut y avoir superstition, parce que la superstition est l'abnégation de l'intelligence et l'attachement aveugle aux pratiques imposées. Il peut y avoir fanatisme, parce que le fanatisme est la superstition devenue furieuse. Mais il ne saurait y avoir religion, parce que la religion est le résultat des besoins de l'âme et des efforts de l'intelligence, et que des dogmes stationnaires mettent l'une et l'autre hors de la question.

Si nous voulions appuyer cette assertion de faits irrécusables, nous montrerions d'un côté l'Italie, de l'autre l'Empire Ottoman. En Italie, les progrès de l'intelligence n'étant pas arrêtés sous d'autres rapports que ceux de la religion, qu'arrive-t-il? que l'Italie, éclairée d'ailleurs sur plusieurs points, est, quant à la croyance, livrée à la fois à la superstition et à l'incrédulité. Chez les Turcs, la prévoyance de leur prophète ayant rendu stationnaire,

non seulement la doctrine religieuse, mais tout ce dont l'esprit humain aurait pu s'occuper, que voyons-nous? une apathie complète dans les temps ordinaires, et un fanatisme qui se réveille dans les grandes crises, farouche et stupide, comme il l'était sous Omar. Mais dans les deux cas, il n'y a plus de place pour le sentiment religieux, pour la religion proprement dite. La religion n'est salutaire, elle n'existe réellement, elle n'exerce le genre d'influence qu'elle doit exercer, que lorsqu'elle est d'accord avec toutes nos facultés et qu'elle ne reste en arrière d'aucune de nos connaissances. Dans toute autre hypothèse, ces facultés qu'elle veut comprimer, ces connaissances qu'elle repousse, se soulèvent et se réunissent pour se venger et pour la détruire.

Quand vous prétendez maintenir intacte une doctrine née à une époque où les hommes étaient ignorans de toutes les lois de la nature physique, vous armez contre cette doctrine toutes les découvertes relatives à ces lois. Plus le monde matériel est connu, plus la religion instituée avant cette connaissance du monde matériel se trouve ébranlée. Avons-nous besoin de rappeler l'avantage que les incrédules ont tiré de la physique et de l'astronomie de la Bible?

De même, quand les mœurs se sont adoucies, quand la morale s'est améliorée, n'est-il pas clair que, si l'on veut perpétuer dans la religion les rites et les pratiques qui existaient avant cette amélioration et cet adoucissement, une lutte doit s'élever, et que, malgré les triomphes plus ou moins prolongés qu'une assistance extérieure peut valoir à des cultes dont le terme est arrivé, ces cultes ne sauraient sortir de cette lutte que déconsidérés et décrédités?

Si les bornes que nous nous sommes tracées nous le permettaient, nous en appellerions à l'histoire, et nous montrerions que c'est presque toujours parce que les défenseurs des religions ont obstinément résisté à des per-

fectionnemens devenus nécessaires qu'elles se sont brisées, contre l'intention même de ceux qui ne voulaient qu'en modifier ou en corriger une partie. Les prêtres d'Athènes, ainsi que nous l'avons observé ailleurs (1), ayant les premiers rompu la bonne intelligence qui subsistait entre la philosophie et le polythéisme, quelques philosophes en souffrirent, mais ce fut néanmoins le polythéisme qui tomba. La philosophie lui survécut ; et plus tard l'inflexibilité de Léon X décida pour une grande partie de l'Europe l'abolition du catholicisme que Luther lui-même n'avait point en vue, en commençant ses attaques contre les abus de l'église romaine.

C'est donc une erreur grave que de supposer la religion intéressée à demeurer immuable. Elle l'est au contraire à ce que la faculté progressive, qui est une loi de la nature de l'homme, lui soit appliquée. Quand les croyances religieuses restent en arrière de la marche générale de l'esprit humain, hostiles et isolées qu'elles sont, ayant transformé leurs alliés en adversaires, elles se voient, pour ainsi dire, assiégées par les ennemis qu'elles se sont créés à plaisir. L'autorité qui peut disperser ces ennemis, ne saurait les vaincre. Ils croissent chaque jour en force et en nombre : ils se recrutent par leurs défaites mêmes, et ils renouvellent avec obstination des attaques qui ne peuvent manquer d'aboutir à une victoire d'autant plus complète qu'elle a été plus long-temps contestée.

Mais si l'intérêt de la religion est de marcher d'un pas égal avec l'intelligence, tel n'est pas l'intérêt du sacerdoce. L'immutabilité des doctrines fait sa force et la progression ébranle sa puissance.

Aussi, dans tous les temps, le sacerdoce de toutes les religions a-t-il frappé d'anathème l'idée du changement, la tentative ou seulement l'espoir de l'amélioration.

(1) De la Religion, etc., tome 1er, page 151.

Nous n'avons besoin que de rappeler à nos lecteurs les prêtres d'Égypte, les pontifes de l'ancienne Rome, et le sacerdoce chrétien jusqu'au protestantisme.

Le protestantisme lui-même, bien que son principe fût d'accord avec la vérité que nous proclamons, et qu'il ne pût justifier sa scission que par l'adoption de cette vérité dans toute son étendue, le protestantisme, disons-nous, a paru en dévier dès son origine. Après avoir réclamé la légitimité du libre examen, il a voulu s'approprier le libre examen comme un monopole, et tandis que l'église catholique disait à ses fidèles, croyez et n'examinez pas, le protestantisme a dit long-temps aux siens, examinez, mais croyez, comme si vous n'aviez point examiné. Certes, entre ces deux manières de raisonner, l'avantage était du côté de l'église catholique.

Néanmoins, comme toute vérité porte ses fruits, celle qui avait réveillé dans l'âme des réformateurs du 15[me] siècle le sentiment des droits de l'indépendance intellectuelle n'a pas tardé à briser les chaînes dont ses premiers organes prétendaient la charger. Et c'est du sein de l'église protestante que le christianisme, rendu tout à la fois à sa pureté ancienne et à sa perfectibilité progressive, se présente aujourd'hui comme une doctrine contemporaine de tous les siècles, parce qu'elle marche avec tous les siècles; ouverte à toutes les lumières, parce qu'elle accueille et qu'elle adopte toutes les lumières; s'enrichissant de toutes les découvertes, parce qu'elle ne lutte contre aucune découverte; se plaçant à chaque époque au niveau de l'époque, et déposant par cela même toutes les notions qui sont en arrière des pas que fait chaque jour l'esprit humain.

Que si quelqu'un, par ignorance ou mauvaise foi, ou peut-être par des considérations de convenances locales ou personnelles, contestait ce que nous affirmons, nous le renverrions aux ouvrages des principaux théologiens protestans de l'Allemagne.

Nous pensons donc que c'est désormais de ce principe qu'il faut partir, si l'on veut rendre à la religion le seul hommage qui soit digne d'elle, et si l'on veut, en même temps, l'appuyer sur les seuls fondemens qui soient solides et inébranlables, et c'est ainsi que nous procéderons dans les considérations suivantes.

Nous disons que la religion est un sentiment inhérent à l'homme. Voyez en effet tous les peuples sauvages ou policés se prosternant aux pieds des autels.

Nous disons que la forme que revêt la religion est toujours proportionnée à l'état social des nations ou tribus qui la professent. Et en effet, le fétichisme chez le sauvage, le polythéisme, tel que le décrit Homère, chez les Grecs des âges héroïques, ce même polythéisme perfectionné chez les Athéniens du temps de Périclès, la morale et la spiritualité introduites dans cette croyance depuis cette époque, le besoin d'en écarter les traditions grossières et dégradantes pour les objets de l'adoration, la tendance vers l'unité à une époque encore postérieure, l'apparition du théisme, au moment où la réflexion et l'expérience commencent à démontrer l'inutilité de plusieurs causes pour expliquer les phénomènes de la nature ou les vicissitudes de la destinée, enfin le triomphe de la doctrine unitaire quand l'esprit humain achève de s'éclairer, toutes ces choses composent une série de faits qui démontrent les rapports constans de la religion avec les progrès de l'intelligence, et sa tendance à se mettre toujours au niveau de ces progrès. Qu'ensuite, à de certaines époques, des moyens au dessus de notre nature faible et imparfaite, aient favorisé cette tendance; que, par exemple, quand l'homme était incapable de recevoir la notion du théisme, cette notion ait tout à coup apparu, comme un phénomène inexplicable, au milieu d'une tribu d'ailleurs ignorante; que, plus tard l'esprit humain s'étant élevé jusqu'à l'unité, mais se trouvant hors d'état néanmoins de trans-

former cette idée abstraite en une doctrine animée et vivante, un secours inattendu l'ait aidé, cela ne change rien à ce que nous affirmons; la tendance existait, et le secours additionnel ne s'est exercé que conformément à cette tendance.

Nous disons enfin que le sacerdoce fait perpétuellement des efforts pour arrêter ou retarder cette marche; et en effet, le jongleur du fétichisme lutte contre le polythéisme qui, en attribuant aux dieux la figure humaine, brise les simulacres hideux des fétiches, et détruit l'influence des évocations et des sortilèges de leurs interprètes. Héritiers ou représentans de la plus grossière des croyances, les prêtres de Dodone conservent les mœurs, les habitudes, la divination des jongleurs, persistent dans les hommages qu'ils rendent aux colombes divines, aux chênes prophétiques, et déclarent une invention moderne et sacrilège la religion d'Homère, qui, adaptant ses enseignemens à la société naissante, réunit les dieux en un corps, parce que leurs adorateurs composent un peuple.

Quand le polythéisme homérique a triomphé, le sacerdoce, qui s'efforce de s'en emparer, use de sa puissance, bien que précaire et toujours contestée, pour empêcher cette forme religieuse d'avancer avec les notions contemporaines. Il s'oppose à ce que le caractère des dieux s'améliore, lors même que la morale des hommes s'est améliorée. Il ne veut pas que leur essence devienne plus pure; il interdit à la métaphysique de leur appliquer l'hypothèse obscure, mais séduisante, de l'immatérialité. Il proclame, comme articles de foi et dogmes immuables, leurs besoins, leurs passions, leurs faiblesses, leurs vices. Il proscrit le spiritualisme d'Anaxagore, il punit la morale de Socrate, il menace la logique d'Aristote, sans réfléchir qu'en isolant ainsi la religion du mouvement général, il arme contre elle ce mouvement même et provoque l'incrédulité.

Enfin, lorsqu'en dépit de ces résistances si mal calculées, le polythéisme a subi les modifications inévitables, le sacerdoce, résigné à ces modifications, essaie de nouveau de planter sa bannière et de s'arrêter; et, quand il voit s'avancer le théisme, dont ces modifications contiennent le germe et préparent le développement, il soulève contre lui l'autorité toujours alliée du présent, toujours ennemie de l'avenir; et, la populace, auxiliaire féroce de cette autorité qui la soudoie, accompagne de ses cris les chrétiens au cirque, et se repaît de l'agonie des martyrs.

Voilà donc, ce nous semble, nos trois premières assertions, l'universalité du sentiment religieux, la tendance de ce sentiment à perfectionner la forme qu'il revêt, la résistance du sacerdoce au perfectionnement de cette forme, voilà, disons-nous, nos trois premières assertions prouvées; mais il nous reste à indiquer la circonstance qui, favorisant le système stationnaire, a trompé les esprits les plus observateurs, et leur a caché la marche nécessairement progressive de la religion.

Dès que l'homme a des dieux, et il a des dieux dès qu'il porte ses regards autour de lui, ou que, se repliant sur lui-même, il consulte son sentiment intime, il éprouve le besoin de se rendre ces dieux favorables. Il essaie mille manières de satisfaire ce besoin. Il voit ses semblables à côté de lui se livrer aux mêmes tentatives. Quelques uns se vantent de leur succès, et la conviction sous ce rapport précède l'imposture. Aussitôt les plus humbles et les moins confians dans leurs propres forces entourent ces mortels privilégiés. Ils sollicitent, implorent, achètent leur assistance. La profession d'interprète du ciel devient profitable, et partout où il y a profit, il y a bientôt calcul.

De là, dans le fétichisme même, les jongleurs, et, dans ces jongleurs, un travail constant pour faire de la religion leur propriété et leur monopole.

Voyez comment au milieu des hordes les plus abruties, ils se renferment dans une enceinte impénétrable au vulgaire. Voyez-les, non moins jaloux que les Druides de la Gaule ou les Brames de l'Inde de tout ce qui tient à leurs fonctions sacrées, imposer au candidat qui sollicite son admission des épreuves longues, douloureuses et bizarres, vouer à une mort que des supplices raffinés précèdent les téméraires qui négligent ou dédaignent l'affiliation prescrite, commander un inviolable mystère, inventer une langue inintelligible à tout profane, entourer leurs cérémonies de ténèbres et de terreurs. Apprentis hiérophantes, ils obéissent à l'instinct secret qui dirigera plus tard les corporations d'Hiéropolis ou de Bénarès.

Mais le fétichisme lutte par sa nature contre l'empire sacerdotal. Le fétiche est un être portatif et disponible, que son adorateur peut consulter lui-même dans toutes les circonstances, et avec lequel il fait son traité directement, ce qui lui rend souvent l'intervention étrangère importune ou superflue. Aussi les jongleurs, investis quelquefois d'un pouvoir terrible, voient cependant ce pouvoir remis en question et contesté sans cesse. Comment donc se fait-il que plusieurs peuples, en sortant du fétichisme, ou même en demeurant attachés à cette croyance, sous une forme plus régulière, accordent aux prêtres une autorité durable et illimitée?

Le climat suffit-il pour nous expliquer ce phénomène? non : car le sacerdoce a possédé quelquefois un ascendant sans limites dans tous les climats.

Les bouleversemens physiques seraient-ils une cause plus satisfaisante? non; car toutes les parties du globe ont subi ces bouleversemens, et il y a des portions du globe où les prêtres sont restés sans pouvoir.

Réussirions-nous mieux à dérober ce secret à l'histoire, si nous cherchions le mot de l'énigme dans l'action des colonies? non; car l'action des colonies ne peut être admise comme une cause première. Dire que telle colonie

a imposé des institutions à tel pays, c'est expliquer pourquoi le pays subjugué les a reçues; mais il reste encore à rechercher pourquoi elles étaient établies dans la patrie ancienne de la colonie qui les a portées au dehors.

La cause du pouvoir sacerdotal réside dans une circonstance qui tient de plus près aux notions que l'homme conçoit des êtres qu'il adore, et qui est à la fois indispensable à la solution du problême, et suffisante pour cette solution.

Il y a des peuples dont toute l'existence dépend de l'observation des astres.

Il y en a d'autres chez lesquels abondent des phénomènes physiques de toute espèce : les premiers sont entraînés à substituer au fétichisme, ou à introduire dans le fétichisme le culte des corps célestes; une nécessité non moins impérieuse force les seconds à l'adoration des élémens.

Or ces deux systèmes créent immédiatement un sacerdoce revêtu d'une puissance que n'ont et ne peuvent avoir les jongleurs des Sauvages.

Pour connaître le mouvement des astres, pour observer les phénomènes physiques, il faut un certain degré d'attention et d'étude.

Cette nécessité constitue, dès l'origine des sociétés et tandis que la masse du peuple est encore toute sauvage, des corporations qui font de l'étude des astres leur occupation, de l'observation de la nature leur but, et des découvertes qu'elles recueillent sur ces deux objets leur propriété.

Dès lors, il y a deux espèces de sociétés, celles qui sont indépendantes des prêtres et celles qui sont soumises à leur autorité, et ces deux espèces de sociétés ont deux religions toutes différentes.

Dans les premières, la progression continue telle que nous l'avons décrite plus haut; dans les secondes, elle s'arrête, et la religion demeure stationnaire.

Tel est le spectacle que nous offrent l'Inde, l'Éthiopie, l'Égypte. La faculté progressive y est frappée d'immobilité; toute découverte lui est interdite, tout avancement est un crime, toute innovation un sacrilége. L'usage de cet art précieux qui enregistre et transmet au loin la pensée est prohibé comme une impiété. La religion ne dépose point les vestiges hideux du grossier fétichisme; la figure des dieux reste informe, leur caractère vicieux et passionné.

Chez les Grecs, au contraire, affranchis du joug sacerdotal, au moins à dater des temps héroïques, tout est progressif. Ils arrachent aux corporations théocratiques de l'Orient et du Midi les élémens des sciences, que ces corporations retenaient captives dans leur mystérieuse enceinte. De languissantes et d'imparfaites qu'étaient ces sciences dans la nuit du sanctuaire, elles revivent, s'étendent, se développent, se perfectionnent à la clarté du jour; et l'intelligence, suivant sa marche hardie, et s'élançant d'hypothèse en hypothèse, à travers mille erreurs sans doute, arrive néanmoins, sinon jusqu'à la vérité absolue, qui est peut-être inaccessible pour elle, du moins jusqu'à ces vérités relatives, besoins de chaque époque, et qui sont autant d'échelons pour atteindre d'autres vérités, toujours d'un ordre plus élevé et d'une importance supérieure. La religion se ressent de cette activité de l'intelligence; des torrens de lumière l'inondent de toutes parts, pour la pénétrer et la refondre.

Toutefois, dans les deux cas, un mouvement contraire à l'impulsion dominante lutte contre elle, et les oscillations de cette lutte peuvent induire en erreur les observateurs qui n'ont pas saisi la vérité première.

D'une part, comme nul effort humain ne remporte sur les lois naturelles une victoire complète, la progression se fait jour aussi, dans les religions sacerdotales, lentement et par des voies détournées; mais alors elle a ceci

de particulier, que, l'intelligence étant concentrée dans une caste, la progression ne s'exerce que dans cette caste; et l'intérêt de cette caste étant opposé à la progression, loin de se féliciter des pas qu'elle fait, elle s'en effraie; loin de s'en vanter, elle les cache soigneusement à tout ce qui n'est pas admis dans ses mystères.

De l'autre part, l'intérêt sacerdotal étant contraire à la progression, même dans les religions indépendantes, le sacerdoce tâche de l'arrêter, et empêche souvent qu'elle ne soit manifeste.

Il résulte de là que ceux qui ne remarquent pas suffisamment l'enchaînement des faits, et ne remontent pas à leur cause première, n'aperçoivent la progression régulière nulle part. Ils voient partout, en Grèce comme en Égypte, dans le protestantisme le plus perfectionné comme dans le catholicisme le plus immuable, des dogmes, des prêtres et des philosophes, antagonistes des dogmes et victimes des prêtres. L'incrédulité, qui est un effet, ils la prennent pour une cause; ils croient qu'elle est volontaire, tandis qu'elle est forcée; ils travestissent une époque en une révolte.

Ils se trompent. Ce n'est pas une fantaisie chez les peuples que d'être dévots ou irréligieux. On ne doute point, parce qu'on veut douter, comme on ne croit point, parce qu'on veut croire. Il y a des temps où il est impossible de semer le doute; il y en a où il est impossible de ramener la conviction.

L'incrédulité naît de la disproportion qui existe entre les objets offerts à l'adoration ou les dogmes présentés à la croyance, et l'état des esprits auxquels on commande cette adoration, et qu'on veut soumettre à cette croyance; et l'époque de cette disproportion arrive chez les peuples indépendans plus tôt, chez les peuples soumis aux prêtres plus tard; mais elle arrive infailliblement chez tous les deux.

Elle arrive plus tôt chez les premiers, parce que l'op-

pression sacerdotale n'est chez eux qu'un accident, une exception à la règle; elle arrive plus tard chez les seconds, parce que l'oppression sacerdotale est elle-même la règle, qu'il faut plus d'efforts pour s'en affranchir, et qu'il y a plus de périls dans la tentative.

Il y a donc, entre ces deux espèces de religion, différence pour le temps; il y a aussi différence pour le mode.

Dans les religions libres, chaque modification, s'opérant par l'opinion qui se modifie, est aperçue, avant même qu'elle ne soit accomplie. Les rites changent, les traditions se retirent dans un lointain obscur, qui fait que les croyans les oublient, et que les incrédules seuls les rappellent pour les attaquer. Les nouvelles idées se montrent presque sans voile. Tout se fait au grand jour. L'œil le moins exercé peut distinguer la religion d'Homère de celle de Pindare; et dans le culte romain, qui, bien que sacerdotal par son origine étrusque, devint grec de bonne heure, à beaucoup d'égards, même avant l'établissement de la république, il est impossible de ne pas voir l'intervalle qui sépare les sacrifices humains des simulacres de paille jetés dans le Tibre.

Les religions sacerdotales se modifient, au contraire, à huis clos, dans les ténèbres. Les formes, les expressions, les rites, restent les mêmes. Sous les empereurs, comme avant Ménès, les Égyptiens précipitaient encore dans le Nil une jeune vierge. Tout semble immuable jusqu'à la destruction complète de ces religions.

Dans le premier cas, c'est un édifice qu'on élève, qu'on répare, qu'on embellit à la vue de tous, jusqu'au moment où les réparations, les embellissemens, les altérations qu'il subit amènent sa chute; dans le second, l'édifice conserve au dehors toutes les apparences de la solidité qu'il n'a plus au dedans, et l'on n'est averti qu'il est menacé, que lorsqu'il tombe en ruines.

Le développement de ces vérités exigerait des volumes. Nous le réservons pour une occasion où nous

serons moins gênés par le temps et l'espace (1). Nous invitons ici nos lecteurs à penser par eux-mêmes, plutôt que nous ne pensons pour eux; et, comme nous croyons que le résultat de leurs méditations ne peut qu'être utile, nous ne nous affligerons point d'être devancés. Dans le grand travail que nous avons entrepris, nous ne verrons jamais dans nos rivaux que des auxiliaires.

Nous laissons donc de côté les preuves historiques, la réponse aux objections et les faits nombreux que nous pourrions invoquer, et nous allons déduire les conséquences du principe que nous avons établi. Voici, selon nous, ces conséquences.

La religion est progressive : par un effet de ce caractère, elle s'améliore, se perfectionne, s'épure graduellement. Quand la progression n'est pas interrompue, la religion ne peut faire que du bien : pourvu qu'elle soit indépendante, elle a sous chacune de ses formes son utilité, qu'on méconnaît, quand ces formes sont tombées, et qui disparaît, lorsqu'on veut prolonger ces formes au delà de leur durée naturelle.

Le fétichisme, tout absurde qu'il est, par cela seul qu'il contraint le sauvage à reconnaître une force supérieure à lui, lui apprend à ne point faire de sa propre force l'unique arbitre du juste et de l'injuste, du bien et du mal. Il introduit, entre ce sauvage et ses semblables, la sainteté du serment; il fait pénétrer dans son âme la notion du sacrifice; il lui enseigne à triompher quelquefois de ses passions fougueuses et de ses penchans grossiers, et c'est beaucoup dans une situation presque pareille à celle des brutes, que de faire germer, au sein

(1) Nous avons rappelé plus haut, très brièvement, quelques unes des idées fondamentales exposées dans les deux premiers volumes de notre ouvrage sur la religion. Le développement de celles que nous indiquons ici se trouvera, appuyé de preuves, dans les volumes suivans.

de l'ignorance, la conception d'un monde invisible, et je ne sais quel pressentiment d'immortalité. Laissez l'intelligence libre, ce germe sera fécondé.

Le polythéisme le plus imparfait ajoute des bienfaits nouveaux au fétichisme qu'il remplace. La société naissante trouve dans cette croyance sa base et sa sanction; des trèves consacrées interrompent les guerres acharnées des tribus barbares. Des fêtes religieuses rapprochent ces peuplades défiantes et farouches; les dieux, bien que passionnés et égoïstes comme leurs adorateurs, forment un public plus auguste devant lequel ces derniers rougissent des actions honteuses, et qu'ils craignent d'indigner par des actions coupables.

Plus perfectionné, le polythéisme devient chaque jour plus salutaire. Cette assemblée des immortels se dégage de sa ressemblance avec la nature humaine; ses formes s'embellissent, ses penchans s'épurent; elle prête sa garantie surnaturelle à toutes les vertus; elle dirige sa sévérité contre toutes les injustices; elle étend sa protection sur le faible et sur l'étranger : après avoir consolidé les liens de patrie qui unissent les individus en leur qualité de citoyens, elle établit des liens d'humanité, d'hospitalité qui les unissent en leur qualité d'hommes, et l'on voit apparaître cette notion sublime de fraternité universelle que le céleste auteur de notre croyance a proclamée, mais que la religion, libre de toute autorité matérielle, avait déjà conçue et mûrie.

Enfin l'homme, acquérant chaque jour des lumières nouvelles, ne peut tolérer plus long-temps le morcellement de la nature infinie et divine entre une foule d'êtres partiels et bornés; il les réunit dans la notion d'un seul être suprême, et le théisme descend du ciel sur la terre.

Sans doute, au nom de la religion, l'on a fait beaucoup de mal à l'humanité. Les auto-da-fés ont remplacé les sacrifices humains; un nouveau monopole, s'étendant sur toutes les connaissances et sur tous les genres

d'instruction, a rejeté, pour plusieurs siècles, les peuples dans l'ignorance.

Mais qu'en doit-on conclure? Que des corporations théocratiques ont dénaturé le sentiment religieux, en éternisant des formes qui n'étaient bonnes que pour un temps; que ce sentiment a été sans cesse en lutte avec ces corporations puissantes; que, tandis qu'il tend à perfectionner les formes qu'il revêt, et à les mettre dans une proportion juste et salutaire avec les idées contemporaines de chaque époque, les corporations, qui ne l'ont envisagé que comme base de leur empire, ont voulu rendre stationnaire ce qui devait être passager, et qu'une lutte violente, entre la tendance naturelle à l'homme et les volontés de ces corporations, a fait d'un espoir une épouvante, d'une consolation une servitude, d'un bienfait un fléau.

Quoi de plus injuste donc et de plus absurde que de confondre le sentiment religieux qui tend toujours à se développer avec les efforts des castes, dont le travail, opiniâtre et funeste, tend à étouffer ce développement! N'est-ce pas abjurer tout discernement que de frapper d'un égal anathème et la victime et les bourreaux?

Non, le sentiment religieux n'est en rien responsable de ce qu'ont fait en son nom des hommes qui n'étaient pas religieux; car ils ne sont point religieux, ceux qui font de la religion un moyen d'empire. Les membres des corporations sacerdotales qui, en Égypte, tyrannisaient les rois et les peuples, ou qui prêtaient en Perse un appui mercenaire à l'oppression politique, ne regardaient point comme une chose divine le culte dont ils abusaient: on ne spécule point sur les choses que l'on croit divines (1).

D'ailleurs il faut le dire à la génération qui s'élève: elle vaut mieux, cette génération, que nous ne valions à son

(1) De la religion, etc., tome 1er, page 94.

âge; elle est grave, studieuse, pleine d'amour du bien, et pénétrée d'une idée fort juste : c'est qu'avant tout et pour tout, il faut savoir. Mais, comme toutes les générations naissantes, elle se croit appelée à refondre le monde que ses prédécesseurs n'ont su qu'ébranler; et, néanmoins, comme toutes les générations naissantes, elle est sous l'empire des préjugés et des habitudes de ces prédécesseurs qu'elle dédaigne. Un retentissement d'incrédulité frivole, qui n'est plus ni une disposition de l'âme ni une conviction de l'esprit, mais qui surnage comme une tradition consacrée long-temps, et qui conserve en quelque sorte l'autorité de la chose jugée, étourdit et entraîne cette génération forte d'étude et faible d'expérience. Le positif lui semble avoir mis le sentiment hors de cause, et, à l'entendre, la religion sera désormais étrangère à ce qui constitue le réel de la vie : elle se trompe. De quelque manière qu'on attaque les hypothèses et les espérances qui président aux croyances religieuses, de quelque anathème ironique ou sérieux qu'un siècle les frappe, ce qui fait leur essence survivra.

Qui n'eût pensé qu'elles étaient vaincues au temps de Juvénal, ou lorsque les applaudissemens du monde civilisé encourageaient Lucien dans les insultes qu'il leur prodiguait? Cependant, le sentiment religieux reparut bientôt, plus puissant que jamais, sous une forme nouvelle; et, chez les peuples modernes eux-mêmes, l'intolérance n'a-t-elle pas fait tout ce qu'elle a pu pour rendre odieuse la religion? Une plaisanterie méprisante n'a-t-elle pas tout essayé pour la rendre ridicule? et le sentiment religieux s'agite de toutes parts. Voyez en Angleterre cette foule de sectes qui en font l'objet de leur ardeur la plus vive et de leurs méditations assidues? l'Angleterre est pourtant le premier des pays européens pour le travail, la production, l'industrie. Voyez l'Amérique : plus heureuse que l'Angleterre, car elle n'a pas comme elle un clergé qui réclame et maintient l'oppres-

sion d'une vaste province sous le prétexte qu'elle est catholique, l'Amérique couvre les mers de son pavillon; elle se livre plus qu'aucun peuple à l'exploitation de la nature physique : et, cependant, telle est l'autorité du sentiment religieux dans cette contrée, que souvent une seule famille est divisée en plusieurs sectes, sans que cette divergence trouble la paix ou l'affection domestique, parce que les membres de cette famille se réunissent dans l'adoration d'une providence juste et bienfaisante, comme des voyageurs se retrouvent avec joie au but qu'ils ont atteint par des sentiers différens.

Ailleurs l'agitation du sentiment religieux n'est pas moins manifeste ; comme autrefois il cherche sa forme : il la veut libre, pure et ennoblie ; et, comme autrefois, il repousse les prêtres de Cybèle qui, l'importunant de leurs cris, le révoltant par leurs menaces, et le fatiguant de leurs minuties, sont ses plus fâcheux adversaires et ses ennemis les plus dangereux.

Laissons la religion à elle-même : toujours progressive et toujours proportionnée, elle marchera avec les idées, elle s'éclairera avec l'intelligence, elle s'épurera avec la morale, elle sanctionnera à chaque époque ce qu'il y a de meilleur : à chaque époque, réclamons sans cesse la liberté religieuse ; elle entourera la religion d'une force invincible et garantira sa perfectibilité. Ainsi l'entendait le divin auteur de notre croyance lorsque, flétrissant les pharisiens et les scribes, il réclamait pour tous la charité, pour tous la lumière, pour tous la liberté.

Mai 1826. BENJAMIN-CONSTANT.

ENCYCLOPÉDIE PROGRESSIVE.

ÉCONOMIE POLITIQUE (*).

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE MODERNE. ESQUISSE GÉNÉRALE DE CETTE SCIENCE, DE SA NOMENCLATURE, DE SON HISTOIRE, ET DE SA BIBLIOGRAPHIE. — Si nous jetons les yeux sur les habitans de notre globe, à commencer par ces familles éparses qui s'arrachent dans l'Australasie les productions spontanées de la terre, jusqu'à ces vastes associations que lient un langage commun, des intérêts semblables, des conventions réciproques, et que nous appelons des nations, telles qu'on en voit en Europe, nous apercevons des gradations infinies dans l'état où se trouvent les hommes sous le rapport de la civilisation. Quel est le signe caractéristique de cette civilisation? sur quoi pouvons-nous juger du degré de son avancement? par quels moyens se maintient-elle et se perfectionne-t-elle? voilà des questions qu'on ne saurait résoudre sans approfondir l'économie sociale, plus généralement connue sous le nom d'Économie politique.

(*) Nous avons annoncé que nous n'avions point la prétention d'établir dans l'*Encyclopédie progressive* une unité systématique, et que nous nous adresserions en toute occasion aux hommes les plus distingués, sans nous inquiéter de la diversité de leurs opinions. C'est surtout dans les sciences morales et politiques que cette diversité doit se rencontrer. En *Économie politique*, par exemple, plusieurs grandes questions sont aujourd'hui vivement débattues entre l'école de M. Ricardo et celle de M. Say ou de M. Malthus. Nous n'entendons exclure de l'*Encyclopédie progressive* aucune école; nous espérons que chacune y exposera ses idées par l'organe de ses plus illustres interprètes. Le public et le temps décideront où est la vérité. Il ne nous appartient pas de devancer leur jugement; mais nous osons croire qu'en recueillant et rapprochant toutes les opinions éclairées, nous contribuerons à le rendre plus prompt et plus sûr. (*Note de l'éditeur.*)

L'économie sociale ne peut être bien étudiée que chez les nations qui ont acquis un certain développement. Nous pourrions sans doute rechercher ce qu'elle est chez les peuples qu'on nomme chasseurs, ou pasteurs, ou cultivateurs. Le monde nous offre encore quelques échantillons de ces différentes formes de la société ; nous y verrions même les rudimens d'une civilisation plus complète; mais ce serait une recherche sans objet. Pour étudier la physiologie du corps humain, ce n'est pas dans un embryon imparfait que nous allons la chercher : c'est dans l'homme adulte. Pour connaître la physiologie du corps social, c'est, pour la même raison, la société développée qu'il faut étudier; car elle, aussi, est un corps vivant, non moins admirable, non moins utile à connaître, dont le développement, la force, ou le déclin, dépendent de lois non moins positives, et qui sont peut-être même plus accessibles à nos recherches (1).

S'il est superflu d'étudier les sociétés dans leur état imparfait, il serait téméraire de fonder une doctrine sur ce qu'on imaginerait être le type d'une perfection idéale. Le champ des conjectures n'est fermé pour personne, mais celui des réalités est le seul qui produise de solides récoltes. Il n'y a de science véritable que celle qui dans chaque genre nous fait connaître *ce qui fut*, ou *ce qui est*. C'est de là qu'il faut partir, quand on ne veut pas s'égarer, pour perfectionner *ce qui sera*.

Le premier élément des sociétés est l'homme, tel que l'observation nous le montre, avec ses facultés et ses besoins. Ses besoins dépendent de sa nature, de son organisation physique et morale, et diffèrent suivant les positions où il se trouve. Quand il est borné à une vie

---

(1) Nous pouvons, dans un petit nombre de cas seulement, observer les parties internes du corps humain pendant qu'elles remplissent leurs fonctions ; tandis que nous sommes, pour ainsi dire, constamment plongés dans le corps social en action.

matérielle et végétative, il a peu de besoins à satisfaire au delà de sa nourriture. Quand il fait partie d'une nation civilisée, ses besoins sont nombreux et variés; et de nouveaux développemens de la société, en lui créant d'autres besoins encore, étendent ses facultés et lui fournissent de nouveaux moyens de les satisfaire (1).

C'est là le trait le plus saillant de la civilisation. Qu'avons-nous par dessus les Calmouks, si ce n'est que nous produisons et que nous consommons davantage? Si la civilisation est plus avancée à Paris que dans la Basse-Bretagne, c'est parce qu'on y produit et parce qu'on y consomme, en plus grande quantité, une plus grande variété de produits; c'est parce qu'on y éprouve le besoin d'un logement plus élégant et plus commode, d'une nourriture plus délicate, d'un vêtement plus propre et plus élégant; c'est parce qu'on y goûte la lecture et l'instruction, que l'on y sait jouir des productions des beaux arts, qu'on y recherche enfin cette foule d'objets utiles ou agréables dont la création occupe une multitude de bras, de talens, d'instrumens, et met à contribution, non seulement les facultés productives de l'homme, mais encore celles du sol dans toutes ses localités, aussi bien que toutes les forces que la nature nous prête, quand nous avons appris à la solliciter.

C'est ainsi que nous nous approchons de plus en plus de l'état naturel de l'homme; car l'état naturel de tous les êtres est celui où ils ont atteint leur entier développement. Voyez cet arbre chétif et rabougri qui, par la faute du terrain ou du climat, n'a pu parvenir à se pro-

---

(1) Remarquons en passant que ce n'est pas sans un sentiment quelconque de peine que nous éprouvons des besoins, et sans un sentiment correspondant de plaisir que nous parvenons à les satisfaire; d'où il résulte que les expressions : *pourvoir à nos besoins, multiplier nos jouissances*, et même *contenter nos goûts*, présentent des idées du même genre et qui ne diffèrent entre elles que par des nuances.

pager ni à s'étendre : est-il plus près de la nature que l'arbre qui, placé dans des circonstances plus favorables, se montre à vous avec toute sa majesté, riche de verdure et de fruits ? C'est une erreur trop commune que de représenter comme l'homme de la nature celui qui n'a pas su tirer parti de son intelligence. Notre intelligence fait partie de notre nature aussi bien qu'un bras robuste. L'homme qui grimpe sur un arbre, faute d'avoir su construire une échelle, a développé ses membres aux dépens de son esprit: c'est à dire une faculté grossière qu'il possède en commun avec les brutes, aux dépens d'une faculté relevée, immense dans ses résultats, qui n'appartient qu'à lui et qui le place à la tête de la création. La nature a donné aux animaux une fourrure pour les garantir des outrages de l'air : elle a fait plus pour l'homme : elle lui a donné l'industrie pour se faire des habits et se bâtir des maisons. Elle lui a donné la parole et la sociabilité pour qu'il multiplie ses idées par les communications et jouisse des fruits qui naissent du pouvoir de l'association. L'homme est donc dans l'état de nature, lorsqu'il est en société et en possession de tous les avantages que procure la civilisation.

A quelque degré de civilisation que la société soit parvenue, elle ne peut se maintenir au même point, qu'autant que les besoins qui dérivent de cet état de la société ne soient satisfaits; autrement elle ne serait plus au même état. Or comment ces besoins parviennent-ils à être satisfaits ? Telle est la question à laquelle répond l'économie politique, ou, si l'on veut, l'économie des nations.

La nature pourvoit gratuitement à plusieurs de nos besoins puisqu'elle nous fournit l'air et la lumière. Notre industrie nous procure tout le reste; et ce reste paraîtra bien important, si nous considérons qu'il compose tout ce qu'une nation civilisée possède de plus qu'une peuplade de sauvages; la nature donne gratuitement au sau-

vage l'air, la lumière, et tout ce qu'elle nous donne à nous-mêmes en pur don. Ce que nous possédons de plus est par conséquent de notre création.

Si chaque individu ne produit pas toutes les choses qui lui sont nécessaires, il est du moins obligé de produire de quoi les acheter. Il échange ensuite ce qui excède ses besoins, contre les produits créés par d'autres hommes, et se met ainsi en possession de tout ce qui convient à sa nature et à sa position. C'est cette faculté, particulière à l'homme, d'échanger les produits entre eux, qui permet à chaque personne en particulier de ne s'occuper que d'une seule classe de produits et même d'une certaine portion d'un seul produit.

De là la division du travail, ou, pour parler plus exactement, la séparation des occupations, qui augmente prodigieusement le pouvoir productif de l'homme.

Il semblerait, par suite de cette observation, que chaque homme en particulier ne devrait jouir que des produits qu'il s'est procurés, soit en les créant, soit en les acquérant au prix de ceux qu'il a créés ; mais alors d'où viendrait l'énorme disproportion qu'on remarque entre les ressources dont les hommes disposent? Comment les uns peuvent-ils se livrer à d'immenses consommations, tandis que d'autres parviennent à peine à subvenir à leurs premières nécessités? Quelque supérieurs qu'on veuille supposer les facultés corporelles et les talens de certaines personnes, comparés aux facultés et aux talens de toutes les autres, cette supériorité ne suffit pas pour expliquer une aussi grande disparité dans leur production. Ce serait une économie politique bien peu avancée que celle qui ne nous donnerait pas l'explication d'un phénomène aussi commun dans la vie sociale.

L'analyse de la production suffit pour nous éclairer à cet égard. Chaque produit est le résultat d'un concours d'actions et de moyens mis en œuvre par une seule intelligence. C'est l'entrepreneur de ce produit, qui se

procure à ses frais tous les travaux et l'usage de tous les instrumens au moyen desquels le produit s'achève; cet entrepreneur dès lors fait seul son profit de la valeur produite. Or, comme la portion de talent qu'il y met se multiplie par le nombre des agens qu'il emploie, et qu'au moyen de ces agens, la quantité de la chose produite peut être fort grande relativement aux facultés d'un seul entrepreneur, les profits de celui-ci peuvent être considérables relativement à ceux des agens secondaires qu'il met en œuvre.

De plus, cet ensemble de travaux industriels ne peut être exécuté qu'à l'aide de deux grands instrumens, qui sont des capitaux et des fonds de terre. C'est avec leur aide que l'industrie transforme les matériaux de ses produits en objets propres à nos consommations. On peut dire que les instrumens de l'industrie travaillent de concert avec elle, et que les produits sont toujours les résultats de leurs services réunis. Dès lors les possesseurs des instrumens, en même temps qu'ils travaillent directement à la production par leurs talens, y travaillent indirectement par le moyen de leurs capitaux et de leurs terres. On peut, sous ce rapport, même lorsqu'ils ne travaillent pas immédiatement à la production, les nommer producteurs. Leur coopération est commode, j'en conviens; mais elle n'en est pas moins indispensable pour la formation des produits; car, s'ils ne fournissaient pas l'usage de leur instrument, les produits n'existeraient pas (1).

---

(1) Quelques économistes n'attribuent qu'au travail la faculté de produire. Ils prétendent que, le capital ne se composant que de produits, et n'étant par conséquent que du travail accumulé, les produits qui rétablissent le capital sont encore des résultats du travail. Leur analyse paraît incomplète. Ils ne distinguent pas la portion des produits créés, qui ne fait que rétablir le capital, de celle qui procure un intérêt. Cette dernière portion se compose de nouvelles valeurs indé-

Nous devons donc regarder les produits comme les résultats de trois services productifs : ceux des hommes industrieux, ou, si l'on veut les appeler d'un seul mot, des industrieux, ceux des capitaux, et ceux des fonds de terre; et, comme l'entrepreneur d'industrie est celui qui a conçu l'idée du produit et trouvé les moyens de l'exécuter, nous mettrons sa coopération au premier rang des travaux industriels. Telle est celle de l'agriculteur qui entreprend une production agricole, du manufacturier qui entreprend de créer des produits manufacturés, du commerçant qui nous procure ceux du commerce.

Tout produit est un moyen de se procurer une satisfaction à soi-même, à sa famille, à la société; il est donc un bien. Le travail au prix duquel on l'obtient est un sacrifice, un mal (1). Lors même qu'on achète un produit, on fait, pour l'avoir, le sacrifice d'une valeur déjà acquise, et de laquelle on pouvait se promettre une jouissance. La perfection de l'industrie consiste, par conséquent, à se procurer le plus grand et le meilleur produit au prix du moindre travail, du moindre sacrifice. Ceci

---

pendantes de la valeur capitale; comme les produits annuels d'un champ sont une valeur indépendante de la valeur du champ lui-même. Le capital est un champ dont l'intérêt est le fermage.

Nous n'avons de mesure de la production que la valeur des choses produites; et, du moment que le consommateur attache à un produit une valeur suffisante, non seulement pour rétablir le capital, mais pour que le capitaliste soit payé de ses intérêts, et le propriétaire de son fermage, nous devons regarder ces dernières valeurs comme effectivement produites. Il est impossible sans cela d'expliquer raisonnablement les revenus.

(1) Il ne faut pas ici chicaner sur le mot. Moralement le travail est un bien, et le désœuvrement est le père des vices. Ce n'est pas non plus le travail qui est un amusement, dont il est ici question. C'est le travail laborieux, si je peux ainsi m'exprimer; le travail soutenu dont on fait son état, sa profession, et non celui où nous ne cherchons qu'à satisfaire nos goûts.

montre la nécessité d'admettre dans l'économie politique une appréciation rigoureuse, une évaluation du mal et du bien, qui résultent du jeu de cette grande machine. Or, qui peut mieux évaluer ces choses que les hommes dont se compose le public, et qui sont perpétuellement appelés à comparer l'étendue du sacrifice avec la jouissance qui en est le prix? et quel meilleur moyen de connaître leur évaluation, que d'observer le prix courant des divers travaux et celui des divers produits?

C'est ainsi que l'on sait quel produit, selon l'estimation des hommes, vaut ou ne vaut pas ce qu'il coûte; et qu'en introduisant dans les calculs de l'économie politique la valeur échangeable, ou le prix courant des services et des produits, on a donné à ses déductions un fondement qui les a élevées au dessus du vague des hypothèses et des conjectures. Quand on veut savoir si une production est avantageuse ou ne l'est pas, il suffit de comparer tous les sacrifices nécessaires pour qu'elle s'accomplisse, ou les frais de sa production, avec la valeur produite, ou le prix que les consommateurs consentent à payer pour le produit, lorsqu'il est mis en vente. L'entrepreneur, qui représente ainsi tous les producteurs réunis, est en lutte, d'une part, contre la nature des choses, pour acquérir d'elle un produit, et, d'une autre part, avec le consommateur, pour le vendre. Pourvu que le consommateur consente à lui payer ce que le produit a coûté, son intérêt est sauf (1); c'est le calcul vulgaire, et celui qui suffit aux intérêts privés. L'intérêt de la société donne lieu à des considérations plus nouvelles et d'un ordre plus élevé.

(1) Le travail de l'entrepreneur lui-même fait partie des frais de production. C'est une avance de la même nature que toutes les autres; il est en perte si elle n'est pas, de même que les autres avances, couverte par le prix courant du produit.

Quand, par un progrès de l'art, le produit revient moins cher au producteur, il peut, sans y perdre, le faire payer moins cher au consommateur, c'est-à-dire à la société, qui ne subsiste que de ses consommations. Dans ce grand échange que nous avons appelé *production*, la société donne alors *moins* pour obtenir *plus*. Elle fait un gain, non aux dépens d'une partie des associés, mais aux dépens de la nature, qui devient plus libérale envers l'homme à mesure qu'il apprend à mieux connaître la nature des corps dont elle se compose et les lois qui les régissent : c'est-à-dire à mesure qu'il est plus instruit.

Il est facile de se convaincre que, dans le cas d'un progrès fait par l'industrie, l'avantage qu'en retire une portion de la société n'est point obtenu aux dépens d'une autre portion : les consommateurs d'un produit jouissent pour le même prix d'une plus grande quantité ou d'une meilleure qualité, et les producteurs ne gagnent pas moins; car ils peuvent, sans y perdre, donner à plus bas prix ce qui leur a coûté moins de frais de production. Un pareil avantage peut s'obtenir successivement par rapport à tous les produits; car une baisse de ce genre n'est pas relative; elle est réelle. Le prix d'une marchandise ne se compare pas avec le prix d'une autre, mais avec les frais de sa production, avec le prix qu'elle coûtait auparavant.

Cette démonstration, poussée à la dernière évidence par l'étude des principes fondamentaux (1), a donné la clé d'une proposition qui semblait paradoxale : on ne pouvait pas jusque là concilier ces deux idées également vraies, que la valeur des choses qu'on possède constitue le degré de richesse qui réside en elles; et, en même temps, qu'un peuple est d'autant plus riche, que les produits y sont à meilleur marché. En effet, nous

(1) Voyez *Traité d'économie politique*, liv. II, ch. 2 et 3.

serions tous infiniment riches si tous les objets que nous pouvons désirer, ne coûtaient pas plus que l'air que nous respirons; et notre indigence serait extrême, si les mêmes objets coûtaient infiniment cher, si nous n'avions aucun moyen d'atteindre à leur prix (1).

Tel est le mécanisme de la production vu en masse; il présente de nombreux phénomènes quand on l'observe dans ses détails.

L'industrie de l'homme, qui consiste en général dans la faculté de créer des valeurs, y parvient par des voies diverses. Quand elle recueille les produits immédiats que la nature fournit à nos besoins, et qui ne sont le fruit d'aucune industrie antérieure, elle se nomme agriculture (2); quand elle modifie et transforme les produits des autres industries, c'est l'industrie manufacturière; quand elle les place sous la main du consommateur, c'est le commerce.

Les procédés de toutes ces industries sont prodigieusement variés; mais leur but est le même, celui de satisfaire aux besoins des hommes, dans l'état donné de leur civilisation; de telle manière que l'usage de leurs produits présente aux consommateurs assez de jouissance pour qu'ils consentent à les payer ce qu'ils ont coûté. Les frais de leur production sont le prix des divers services dont

(1) Les sectateurs de Quesnay regardaient tout renchérissement comme un bien, parce qu'une plus grande valeur est une plus grande richesse. Ils n'envisageaient la question que d'un seul côté; ils ne s'occupaient que de la valeur vénale des produits et ne pouvaient pas savoir encore à quel prix on les obtient, parce que le phénomène de la production n'était pas alors complètement analysé.

(2) Les économistes politiques assimilent aux travaux de l'industrie agricole ceux qui recueillent des mains de la nature les produits même qui n'ont point été provoqués par la culture, comme les poissons, les minéraux. L'opération de l'industrie se borne alors à les recueillir.

il a fallu avancer la valeur pour qu'ils existassent, et tout service sans la coopération duquel ils n'existeraient pas est productif. La mesure de l'utilité de sa coopération est la part qu'il obtient dans la valeur produite; car si l'on pouvait obtenir le même effet à meilleur marché, on ne le paierait pas à ce prix. Ainsi donc, quand les services réunis d'un fermier, d'un fonds de terre et d'un capital, ont produit un hectolitre de blé de 20 francs, et que, sur cette somme, le fermier et ses serviteurs ont obtenu 10 francs, le propriétaire du fonds 5 francs, et celui qui a fait les avances nécessaires pour cette exploitation, 5 francs, on peut conclure que, sur la valeur totale de ce produit, les travaux de l'industrie ont créé une valeur de 10 francs, la coopération du sol une valeur de 5 francs, et la coopération du capital une valeur de 5 francs (1).

Les salaires de tous ces services, étant analogues entre eux, peuvent porter un nom qui leur soit commun, celui de profits (2). Ainsi les profits des industrieux forment le revenu des industrieux, les profits des fonds de terre forment le revenu des propriétaires fonciers, et les profits des capitaux, le revenu des capitalistes.

Il y a un certain nombre de produits qui ont une valeur, puisqu'on les paie, mais une valeur qui ne s'attache

---

(1) Cette conclusion est vivement contestée par diverses sectes d'économistes. Quesnay et ses partisans croyaient qu'il n'y avait là dedans de valeur produite que les cinq francs que le fermier paie au propriétaire. D'autres pensent que les vingt francs sont en totalité le prix d'un travail humain. On ne peut avoir là dessus une opinion éclairée, que lorsqu'on a envisagé la question sous toutes ses faces; en attendant et dans toutes les applications pratiques, même lorsqu'il s'agit d'impôt, malgré ce qu'en dit David Ricardo, on ne risque absolument rien en s'appuyant sur le principe ici posé.

(2) Le même mot, appliqué à des choses diverses, amène la confusion des idées; mais donner un nom pareil à des idées semblables, c'est les éclaircir.

à aucune matière. Les services rendus, soit aux individus, soit à la société tout entière, sont des services aussi réels que ceux qui contribuent à la valeur donnée à un produit matériel. On achète le service que rendent un médecin, un avocat, un fonctionnaire public; mais leur service une fois rendu, il ne reste aucune valeur attachée à aucune substance matérielle et qui puisse se transmettre de nouveau, comme il en reste dans une étoffe qui, ayant été achetée, peut être revendue. Cependant, comme l'utilité qui résulte de ce genre de service a toutes les mêmes propriétés que celle qui résulte de celle des produits matériels, comme elle est, ainsi que cette dernière, le fruit d'une industrie et même d'un capital (1), qu'elle est vendue par une personne et achetée par une autre, cette utilité, quoique fugitive, veut être nommée un produit; mais c'est un produit immatériel.

Toutes ces productions sont la source de tous les revenus légitimes. Il n'est aucune valeur qui entre dans le monde autrement que par les moyens dont l'esquisse précède. Si une personne quelconque jouit d'un revenu qui ne procède pas d'une des sources que je viens d'indiquer, c'est un revenu usurpé; il provient d'une perte équivalente supportée par la société ou par une partie de la société, de même que les gains du jeu supposent une perte précisément équivalente. Il suffit à l'intérêt personnel dépourvu de moralité d'acquérir des biens, quelle qu'en soit la source; mais une nation ne s'enrichit pas par des gains qui entraînent des pertes, et l'homme d'état, le véritable publiciste, qui doivent à tous une égale

(1) Les études d'un médecin, d'un avocat, d'un fonctionnaire public, sont une avance dont l'intérêt se confond avec le profit résultant de leur travail. Seulement c'est un capital placé à fonds perdu, et qui doit porter le remboursement du principal en même temps que les intérêts.

protection, ne cherchent les biens qui font la prospérité publique, que dans leurs sources.

Heureusement que dans une société, même corrompue, le nombre des hommes qui cherchent leurs revenus dans une production véritable est infiniment plus considérable que le nombre de ceux qui les cherchent dans des gains abusifs; sans cela il n'est aucune société politique qui pût se maintenir.

Je n'ai fait, pour ainsi dire, que nommer les capitaux. L'économie politique donne seule des notions sûres relativement à la nature et à l'usage de cet instrument de l'industrie.

L'industrie, considérée d'un point de vue élevé, se compose d'une multitude d'occupations dans la plupart desquelles les hommes agissent sur des objets matériels et à l'aide d'objets matériels. Ce sont là des capitaux, et ces capitaux mêmes peuvent être considérés sous des points de vue très variés. Lorsqu'on les voit à l'œuvre et sous leurs formes visibles, ce sont des matières premières façonnées à différens degrés, des outils, des machines employés à toutes ces transformations, objet des opérations productives; ce sont encore des bâtimens ou d'autres valeurs répandus sur un bien-fonds, des monnaies employées à acheter des services productifs, et qui ne sont pas plus tôt rentrées par des ventes, qu'elles demandent à sortir de nouveau par des achats. Sous ce rapport, on peut faire différens classemens des valeurs capitales selon leurs emplois. Considérés plus philosophiquement, les capitaux sont des sommes de valeurs où la forme matérielle est mise à l'écart, et dans lesquelles on ne voit que des avances faites ou à faire aux opérations productives.

Sous le premier point de vue, les objets dont se compose un capital sont essentiellement consommables; mais, comme ils se reproduisent sous d'autres formes où ils

ont la même valeur, leur consommation n'a été qu'une avance qui a été faite, et la production en a été le remboursement.

Lorsque l'on considère le capital seulement sous le rapport de sa valeur, comme cette valeur est perpétuellement reproduite, ou, si l'on veut, *logée*, tantôt dans une matière, tantôt dans une autre, on voit en lui un fonds permanent qui remplit son office de même qu'un fonds de terre, et qu'on prête ou qu'on loue aussi bien que ce dernier. C'est ainsi que le considère le capitaliste, qui ne s'informe qu'accidentellement de ce que fait son capital, comme un propriétaire, qui va voir ses fermes, s'informe des cultures variées qui couvrent son bien.

Il est bon toutefois, lorsqu'on ne veut pas nourrir son esprit d'illusions, de ne pas perdre de vue qu'un capital, quoiqu'il semble ne consister que dans une valeur, qualité morale et fugitive, n'existe réellement que lorsque cette valeur réside dans un objet matériel. Le crédit, qui est une qualité morale aussi, n'est pas un capital ; il n'est que la faculté possédée par un particulier, par une association, de pouvoir obtenir la jouissance d'un capital possédé par une autre personne ou une autre association, à telles ou telles conditions ; mais il n'est point un capital. Celui-ci est tout autre chose ; il existe par lui-même et réside toujours dans des objets matériels, car il n'y a que des objets matériels qui puissent être cédés, prêtés, passer d'une main dans une autre (1).

---

(1) Un titre, un effet de commerce, un simple transfert d'un compte sur un autre, sont le signe représentatif d'un capital, mais ne sont pas le capital lui-même. Un titre n'aurait aucune valeur, ne serait rien, s'il n'avait été précédé d'un versement réel, fait à une époque ou bien à une autre, et s'il ne donnait le droit au porteur du titre de retirer, en valeurs réelles et matérielles, le montant du dépôt.

Le talent d'un avocat, d'un médecin, qui a été acquis au prix de quelque sacrifice et qui produit un revenu, est une valeur capitale, non

Les négocians réfléchis verront aisément comment ces principes d'une science fondée sur les faits s'accordent avec les faits qu'ils ont sans cesse devant les yeux. Lorsqu'un commerçant vend à crédit des marchandises d'outre-mer à un manufacturier, n'est-ce pas un prêt que le commerçant fait d'une partie de sa valeur capitale au manufacturier, prêt qui dure jusqu'au moment où ce dernier s'acquitte? Et cette double translation ne s'opère-t-elle pas en objets matériels, puisque le prêt s'opère en marchandises et le remboursement en argent ou en effets donnant droit à une somme d'argent?

En même temps on peut voir combien cette manière scientifique de considérer les capitaux est propre à rectifier les notions imparfaites ou fausses, que l'on pourrait s'être formées d'une chose aussi commune et aussi généralement employée. En effet, si ce qui caractérise les capitaux est d'être une valeur avancée à des opérations productives, pour être remboursée par elles, toute valeur qui n'est pas sur la route de l'avance au remboursement n'est point une valeur capitale. Toute la portion de numéraire qui ne sert pas à la circulation des objets faisant partie d'un capital, par conséquent toute la portion du numéraire employée à acquitter des profits, des revenus, et destinée à l'achat d'objets de consommation, ne fait nullement partie des capitaux d'une nation. Augmenter l'agent de la circulation, n'est donc pas nécessairement la même chose qu'augmenter les capitaux; et c'est une grande erreur des faiseurs de statistiques de mettre la valeur tout entière des monnaies au rang des capitaux d'un pays; j'ai bien de la peine à croire que la moitié de cette valeur fasse partie des capitaux d'une nation.

L'économie politique, après avoir indiqué les sources

---

transmissible à la vérité, mais qui réside néanmoins dans un corps visible, celui de la personne qui le possède.

de cette sève qui nourrit et développe le corps social, toujours armée du flambeau de l'expérience, montre comment elle se répand dans ses divers canaux.

Les entrepreneurs de la production, en achetant les services que peuvent vendre les possesseurs de facultés personnelles, de fonds de terre et de capitaux, leur distribuent, d'avance ou après coup, une portion des valeurs produites. Les entrepreneurs en prennent eux-mêmes leur part au moyen de l'excédant de la valeur produite sur les frais de production, quand l'opération est bien conçue et bien exécutée. Les portions que chacun de ces producteurs retire ainsi des valeurs produites sont très diverses, et dépendent de la quotité de la valeur produite et de la situation de chacun d'eux par rapport aux autres (1). Ici la véritable instruction, la science, ne consiste pas à connaître les droits que chacun peut prétendre, mais ce qu'il obtient en réalité; elle prouve que la valeur de chaque service est en raison directe de la quantité qu'on en demande, et en raison inverse de la quantité qu'on offre d'en fournir.

Mais pour offrir les services productifs, il faut être en possession des fonds dont ces services ne sont que des émanations; il faut posséder un fonds de facultés industrielles, ou un fonds capital, ou un fonds de terre. On est ainsi conduit par l'économie politique à examiner ce qui constitue la propriété, et les effets qui en résultent.

Si l'on étudiait le point de droit, on verrait que la plus sacrée de toutes les propriétés est celle des facultés

(1) Dans la plupart des cas, un produit parfait n'est pas le résultat d'une seule entreprise industrielle, mais de plusieurs entreprises successives. Avant qu'un habit fût en état d'être porté, il a fallu qu'un fermier élevât des brebis. Leur laine a été un produit acheté par le fabricant, et le produit de ce dernier a été acheté par le tailleur. Chacun de ces entrepreneurs a remboursé à ceux qui l'ont précédé les avances et, par conséquent, les profits qui avaient eu lieu jusqu'à lui; et lui-même est remboursé de ses avances par le consommateur.

personnelles ; elle est la plus incontestable, car ces facultés ont été données à celui qui les possède, et à nul autre. La plus sacrée des propriétés après celle-là est celle des capitaux, parce qu'ils sont de la propre création de l'homme qui les possède, ou de celui qui les lui a transmis. Quiconque a retranché sur sa consommation de quoi former une portion de capital, pouvait ne pas faire cette épargne ; il pouvait dès lors anéantir toute autre prétention que la sienne sur la même valeur. C'est par une suite du même principe que les propriétaires des fonds productifs ont un droit incontestable sur le produit qui en émane, car ils étaient maîtres de faire que ce produit n'existât pas, en le consommant après l'avoir créé. La propriété dont la légitimité est la plus douteuse est la propriété foncière. Quel propriétaire est en état de prouver que sa terre a toujours passé à titre onéreux, ou par don volontaire, ou par succession, de main en main, du premier occupant jusqu'à lui? Est-il un seul héritage qui ne remonte à une spoliation violente ou frauduleuse, récente ou ancienne, si ce n'est celui des descendans de Penn, légitimes acquéreurs du terrain des sauvages?

Heureusement qu'il suffit à l'économie des sociétés que, malgré les différens degrés de légitimité, les propriétés de tout genre soient invariablement reconnues et maintenues, même la propriété foncière, la moins honorable de toutes. En effet, quel motif aurait-on pour ensemencer un champ, si l'on n'était pas assuré d'en recueillir les fruits? On est d'autant plus excité à produire qu'on dispose plus librement de ses capitaux et de ses actions, et que la jouissance exclusive de leurs produits est plus assurée. De là l'invariable progrès des nations qui jouissent de la liberté et de la protection de leurs lois.

Après avoir étudié la marche des richesses dans leur distribution, l'économie politique observe les effets de

cette distribution sur le corps social. Ils se manifestent par le nombre et la condition des hommes.

La nature a pris de fortes précautions pour conserver les espèces vivantes. Le besoin qu'éprouvent tous les êtres organisés de se reproduire ; le soin dont ils protègent leurs rejetons, l'admirable contexture de leurs organes, montrent assez quel est son but ; mais de toutes les précautions qu'elle a prises, celle sur laquelle elle semble avoir le plus compté est l'extrême profusion des germes, assurée par là que, quel que soit le nombre des individus qui périssent, il en restera toujours assez, non seulement pour perpétuer l'espèce, mais pour en couvrir le globe, pour peu qu'ils y trouvent de quoi subsister.

Nous subissons cette loi commune, et c'est un des faits maintenant le mieux avérés, qu'il n'y a pas de guerres, de massacres, ni d'épidémies, qui arrêtent les progrès de la population, toutes les fois que les moyens d'existence ne lui manquent pas. Mais pour une société civilisée, les moyens d'existence ne sont pas uniquement des subsistances ; chaque classe de la société, pour se conserver au même état, et, à plus forte raison, pour se multiplier, doit pouvoir consommer tout ce qui est indispensable au maintien de cette classe. Dans nos sociétés modernes, et parmi ce qu'on nomme les gens bien élevés, un homme qui serait condamné à se vêtir de haillons et à se nourrir des alimens dont un manouvrier se contente, serait un homme mort.

Si la population a une tendance à s'accroître progressivement, et si elle ne peut dépasser ses moyens d'existence, on peut établir comme une vérité de fait que la population d'un pays n'est jamais bornée que par ses produits.

Mais comment la production en général suffit-elle pour satisfaire aux besoins variés des différentes classes de la société ? Si c'est de blé qu'elle a besoin, comment une

production de toile y pourvoira-t-elle, sa valeur fût-elle supérieure? L'économie politique démontre alors que le produit dont on a le plus de besoin est celui dont la valeur surpasse davantage celle de ses frais de production, et qu'une société, dans l'état donné de ses mœurs et de ses moyens de production, produit toujours ce qui convient le mieux à ses besoins; mais en même temps elle montre combien la nature de ses besoins, c'est-à-dire les consommations qu'elle préfère et l'étendue de ses moyens de production, influent sur la condition, sur le sort des individus qui la composent.

Je ne ferai sentir que dans un seul exemple, l'importance des déductions de l'économie politique à cet égard.

Si la production est la seule mesure de la population, si les fléaux de la guerre et des contagions n'exercent sur elle qu'une influence passagère et peu marquée, à quoi servent les progrès de l'art de guérir? un pays aura toujours tous les habitans qu'il pourra faire subsister. — L'art de guérir, il est vrai, n'ajoute pas un individu à la population; mais il améliore considérablement le sort des hommes. Leur nombre peut se maintenir de deux manières différentes : ou par une plus longue durée des mêmes individus, ou par des renouvellemens plus fréquens. Une personne qui a vécu quarante ans a tenu la même place dans le monde que deux personnes successives qui ont vécu vingt ans chacune; mais, dans la première de ces suppositions, la place a été occupée sans qu'il y ait eu plus d'une naissance et d'une mort dans cet espace de temps; tandis que, dans la supposition où la même place aurait été occupée par deux vies successives, de vingt ans chacune, il y aurait eu deux naissances et deux morts.

De même, si, dans la population totale d'un pays, il y a trente millions de places semblables, où les individus se succèdent et sont remplacés les uns par les autres, il faudra la moitié moins de naissances et de décès, si la

vie moyenne des individus se prolonge à quarante ans, que si la vie moyenne se réduit à vingt. Des deux façons, l'effet sera le même par rapport au nombre des hommes; mais il sera fort différent par rapport à leur condition. Là où il y a moins de naissances et de décès, il y a moins aussi de ces douleurs qui accompagnent nécessairement notre entrée dans cette vie et le congé que nous sommes forcés d'en prendre. Dans ces deux occasions solennelles, l'humanité a des souffrances morales à supporter, aussi bien que des douleurs physiques. Des liens, des besoins réciproques, attachent communément chaque personne à beaucoup d'autres; liens de famille, liens d'amitié, besoin qu'une mère a de sa fille, un père de son fils. Que de regrets et quelles privations! Nos lumières, notre expérience, notre capacité, en un mot, ne s'acquièrent pas à peu de frais; ces biens coûtent aux auteurs de nos jours des sacrifices, à nous-mêmes du travail et des peines qui se renouvellent pour chaque individu, et d'autant moins souvent que la vie moyenne est plus longue. L'homme jouit alors plus long-temps de ce qu'il a péniblement acquis; il vit proportionnellement davantage dans un état de maturité, dans la plénitude de sa vie et de ses facultés; et l'on peut dire avec exactitude que l'espèce humaine est plus parfaite quand la durée moyenne de la vie est plus longue. Avec une durée moyenne de vingt ans, à peine un homme a-t-il conquis son rang dans le monde, qu'il est question pour lui de le quitter; avec une durée moyenne plus longue, on peut occuper long-temps son poste avec satisfaction pour soi, avec profit pour l'humanité. Supposez Franklin emporté à vingt ans par la fièvre jaune, et Washington tué dans la guerre du Canada, que devenait l'indépendance américaine et la liberté du monde? Nous avons lieu d'être satisfaits des progrès qui ont été faits à cet égard dans presque tous les pays habités par des peuples de race européenne. Une connaissance plus parfaite de la physio-

logie du corps humain, le traitement plus éclairé des maladies, de nouveaux spécifiques découverts, des habitations plus aérées, des soins mieux entendus du premier âge, beaucoup d'entraves supprimées, ont prolongé la durée de la vie moyenne, et elle gagne encore tous les jours (1).

Ce n'est pas uniquement le rapport qui existe entre la somme des produits et le nombre des hommes, qui lie les questions relatives à la population aux principes de l'économie politique; les phénomènes que présentent la distribution des habitans sur le globe, les colonisations, la formation et l'accroissement des villes, et les communications ouvertes entre les peuples, trouvent leurs explications dans les mêmes principes.

La connaissance des procédés suivant lesquels les richesses se distribuent dans la société, n'est complète que pour les personnes qui possèdent la théorie des échanges et des débouchés; et cette théorie, qui n'est bien connue que depuis peu d'années, a répandu un nouveau jour sur les monnaies, cet agent si important de la circulation et des échanges.

Dans une société nombreuse et avancée, la presque totalité des consommations ne s'opère qu'à la suite d'un échange; car chacun ne s'occupant que d'un seul produit, ou même d'une portion de la production d'un seul produit, ne jouit que par le moyen de l'échange, de l'immense variété de choses dont il fait usage. Mais l'échange en na-

---

(1) On en a quelques preuves irrécusables qui ne peuvent pas entrer dans une esquisse aussi rapide; comme, par exemple, le nombre des naissances qui n'augmente pas dans la même proportion que la population; et l'on aurait à cet égard des remarques bien importantes à faire si les faiseurs de statistiques entendaient mieux l'économie politique, c'est-à-dire, la nature des choses et la liaison des causes avec leurs effets. Ils entasseraient alors moins de chiffres inutiles et nous fourniraient des données capables de conduire à des résultats précieux.

ture est presque toujours impossible ; il faut vendre ce qu'on produit pour acheter ce qu'on veut consommer. La vente est la moitié d'un échange dont l'achat est le complément ; et, l'échange accompli, il se trouve qu'on a troqué ce qu'on a vendu contre ce qu'on a acheté. L'intermédiaire que cette double opération exige est la monnaie.

Il en résulte que la valeur propre de la monnaie est pour nous de peu de considération auprès de la valeur des autres produits ; nous la donnons pour la même valeur qu'on nous la donne ; il nous est indifférent de recevoir de l'or au lieu d'argent, ou de l'argent au lieu d'or, quoiqu'un de ces métaux soit plus précieux que l'autre, assurés que nous sommes que, si l'on nous donne moins d'or pour obtenir nos produits, nous en donnerons moins à notre tour dans nos achats. Mais la valeur des produits est la circonstance essentielle, celle qui influe sur notre sort : je suis d'autant plus riche que les fruits de ma production ont plus de valeur, et que les objets que je veux consommer en ont moins. Cette théorie cadre parfaitement avec celle des services productifs et des progrès de l'industrie. Que l'on soit un industrieux, un capitaliste ou un propriétaire foncier, on est marchand de services productifs, c'est par une espèce d'échange que l'on acquiert les produits qui résultent de ces services productifs : or, quand pour la même quantité de services on obtient une plus grande quantité de produits, on donne *moins* de la marchandise que l'on vend, et l'on reçoit *plus* de celle que l'on achète.

La théorie des débouchés se lie de même à celle-là. Puisqu'en réalité on n'achète pas les produits avec de l'argent, mais avec d'autres produits, nous devons vendre ce que nous produisons avec d'autant plus d'aisance, que les autres hommes produisent davantage. Chaque producteur est intéressé à se voir entouré d'une multitude d'autres producteurs ; c'est ce qui fait que l'on vend en France vingt fois plus de produits qu'au temps misérable

de Charles VI. On trouve à y placer plus de marchandises, par la raison que la production y est beaucoup plus active, et que les produits d'un industrieux s'échangent contre ceux de l'autre (1).

Ce qui est vrai d'un individu par rapport à un autre est également vrai d'une nation à l'égard des nations étrangères; chacune est intéressée à la prospérité de toutes les autres; car on ne saurait vendre qu'à celles qui sont en état d'acheter; et une nation, quelle qu'elle soit, ne peut acheter qu'avec ce qu'elle produit. C'est cette conception plus juste de la nature des choses, qui dirige maintenant les conseils éclairés de quelques nations, et qui doit changer la politique du monde; car, à mesure que les hommes deviennent plus éclairés, ils cèdent aux suggestions de leur intérêt bien entendu, sur lequel il est permis de compter beaucoup plus que sur les rêves de la philanthropie. Les gouvernemens qui marchent les premiers dans cette voie, ne sont pas médiocrement heureux de savoir chercher leurs avantages dans la prospérité d'autrui, et de recueillir de la gloire en faisant un bon calcul.

L'économie politique prouve avec la dernière évidence que la monnaie est une marchandise de même nature que toutes les autres; une marchandise qui tire sa valeur de ses usages et non des lois. En effet, dans tout échange où la monnaie entre comme l'un des termes du contrat, le vendeur ne peut-il pas refuser sa marchandise si le prix ne lui convient pas? et la valeur d'une chose, de la monnaie dans ce cas-ci, n'est-elle pas proportionnée

(1) Cet effet ne peut être attribué à la découverte des mines d'Amérique, car si maintenant l'argent était quinze fois plus rare qu'il n'est, il vaudrait quinze fois davantage, et cette quantité servirait également bien à la masse actuelle des échanges, qui ne s'opèrent pas avec moins de facilité dans les pays où l'on se sert de monnaie d'or, quoique ce dernier métal soit quinze fois plus rare que l'argent.

à la quantité du produit qu'elle peut obtenir? Combien de fausses mesures et de mauvaises lois peut prévenir une seule question bien posée!

La nature et l'office des monnaies bien connus, beaucoup d'erreurs tombent d'elles-mêmes, une foule de notions fausses ou imparfaitement entrevues s'éclaircissent; on sépare dès lors complètement les fonctions de la monnaie de celles des capitaux; on voit comment l'abondance ou la rareté du numéraire, qui influent sur sa valeur propre (celle qui se manifeste par l'échange), ne sont d'aucun effet sur ce qu'on nomme si improprement l'*intérêt de l'argent;* on demeure convaincu que l'intérêt est le loyer d'un capital, et que les valeurs capitales consistent en des valeurs tout autres que les valeurs monétaires, et sont bien plus considérables (1).

Les mêmes principes font comprendre l'espèce d'influence qu'exerce sur la valeur des monnaies la matière dont elles sont faites. Les richesses et les besoins de la société portent à un certain taux la valeur du produit appelée *une once d'argent,* valeur déterminée par la quantité de tout autre produit que l'on consent à donner pour obtenir celui-là. Le possesseur de cette once d'argent, quelque nom qu'on ait jugé à propos de lui donner en la frappant en monnaie, ne peut sans perte la donner au dessous de ce taux (2). Mais, quand la matière dont la monnaie est faite est de nulle valeur intrinsèque, comme

---

(1) Si l'abondance de l'argent-métal influait sur le taux de l'intérêt, il serait plus bas au Pérou que partout ailleurs, car nulle part l'argent n'est si abondant et sa valeur relative moindre. Le taux de l'intérêt s'y trouve au contraire fort élevé. On comprend qu'il n'est point ici question des phénomènes qui dépendent de l'usage des billets de banque et des papiers-monnaies.

(2) A un taux déterminé, la société ne peut obtenir qu'une certaine quantité d'onces d'argent; celle dont ce taux permet de payer les frais de production. Pour que la société obtienne une plus grande quantité d'argent, il faut que l'état de ses productions et de ses besoins la mette

le papier, la monnaie ne peut plus tirer sa valeur que de ses usages comme agent des échanges. Dans l'état donné de la société, le nombre des ventes et des achats qui s'y opèrent réclame une certaine valeur de l'intermédiaire des échanges, quel qu'il soit. Si l'on multiplie le nombre des unités dont il se compose, on diminue en proportion la valeur de ces unités; et si le public ne trouve aucun intermédiaire des échanges à lui substituer, le besoin qu'il en a peut en maintenir la valeur, malgré le discrédit. On les prend sur un certain pied, seulement à cause de la persuasion où l'on est que l'on peut les replacer sur le même pied, et sans égard au remboursement.

La valeur des billets de banque ou de confiance, remboursables à bureau ouvert, a tout un autre fondement : elle est égale à celle de la monnaie qu'elle donne le droit de toucher. Des billets remboursables ne sont pas une monnaie de papier; ils sont un signe représentatif de la monnaie, ainsi que les autres engagemens du commerce. Ils tirent toute leur valeur de leur crédit; c'est-à-dire de la persuasion où l'on est qu'ils seront remboursés. Les signes représentatifs de la monnaie, et même les viremens de parties, tels qu'on les pratique à Londres, suppléent complètement la monnaie jusqu'à la concurrence de leur montant. L'économie politique fait voir les résultats quelquefois heureux et quelquefois funestes de ces supplémens. Ils remplacent avec économie un intermédiaire prodigieusement utile, mais qui n'est pas un des principes vitaux de la société, et dont la somme est nécessairement bornée par les besoins de la circulation. Ils ne peuvent jamais sans danger excéder cette somme.

---

dans le cas de payer l'argent à un taux plus élevé (c'est-à-dire de donner une plus grande quantité de tout autre produit pour l'avoir); alors son prix permet d'exploiter des mines plus dispendieuses. Si de meilleurs procédés d'extraction permettent d'obtenir le métal d'argent à moins de frais, son prix baisse et ses usages s'étendent.

Le rapport de valeur des métaux entre eux, et des monnaies principales avec leurs coupures, donne lieu à des faits qui ne sont que la conséquence de ces principes, et que l'expérience confirme toujours.

Poursuivant la marche des richesses jusqu'au terme de leur existence, l'économie politique dévoile les phénomènes qui accompagnent leur consommation. De même que l'analyse a fait connaître leur nature et leur formation, elle nous a appris que leur consommation n'est pas une destruction de matière qui excèderait le pouvoir de l'homme; la consommation n'est autre chose que la destruction de cette utilité qui avait fait d'une chose un produit en lui donnant de la valeur.

Quand cette destruction de valeur s'opère de telle sorte que la valeur détruite dans un produit passe dans un autre, c'est une consommation reproductive. C'est par elle que se forment et se perpétuent les valeurs capitales.

Quand cette destruction n'a pour objet que la satisfaction de nos besoins ou de nos goûts, c'est une consommation pure et simple, une consommation stérile.

Le terme de toute richesse sociale, le but de sa production, est la consommation. C'est elle qui fait subsister les sociétés. L'effet de l'épargne et de l'accumulation n'est pas de restreindre cette consommation, mais de l'augmenter. Les valeurs épargnées ne sont pas des valeurs soustraites à toute consommation; mais des valeurs soustraites à la consommation stérile pour être livrées à la consommation reproductive. Loin donc que l'épargne nuise à la consommation, elle la double, elle la centuple. A chaque opération productive, le capital est consommé par les producteurs; et, rétabli par eux, il est consommé de nouveau dans l'opération suivante. Une valeur qui n'a pas été capitalisée n'est consommée qu'une seule fois.

On doit en conclure que, si la consommation en gé-

néral provoque la reproduction, la consommation stérile dans un cas particulier ne la provoque pas plus que la consommation reproductive; et que celle-ci la provoque, en thèse générale, infiniment plus que la première, puisqu'elle la perpétue aussi long-temps que le même capital n'est pas dissipé par l'impéritie ou par l'amour désordonné des jouissances. C'est sans doute l'envie de consommer qui détermine les hommes à rechercher les produits, et qui est par conséquent le premier mobile de la production; or l'envie de consommer est inspirée aussi bien par le désir d'accroître sa fortune, c'est-à-dire de consommer reproductivement, que par l'amour des satisfactions présentes.

Ce désir qu'éprouvent les hommes d'accroître leur bien-être futur sur lequel se fonde la prospérité progressive des nations, est bien nécessaire pour balancer les sollicitations du présent; d'autant plus que la consommation stérile ne présente aucunes difficultés. Il ne faut aucun talent pour dépenser de l'argent; et il en faut beaucoup pour le dépenser d'une manière qui en fasse renaître la valeur, sans compter que l'exercice même de ce talent est un travail. L'impulsion de chaque moment nous excite à la consommation improductive, et les êtres les plus faibles, les femmes, les enfans, s'y laissent aisément entraîner. Mais elle n'offre à la société ou aux familles d'autres dédommagemens que la satisfaction actuelle qu'elle procure, et dont l'économie politique est loin pourtant de contester l'importance, puisque c'est elle qui perpétue la société et contribue à son bonheur.

Cette seule analyse fait tomber complètement la question de l'utilité du luxe.

Dans le cours ordinaire des choses, tout produit se consomme; car il n'est un produit qu'autant que sa valeur égale ses frais de production; sa valeur ne provient que de la demande qu'on en fait, de la demande réelle accompagnée de l'achat; et l'achat serait une perte s'il

n'était suivi de la consommation. Ce n'est donc que par accident, par de faux calculs, par des exceptions en un mot, que la production peut être en excès sur la consommation.

Nous nous sommes représenté la production comme un grand échange dans lequel nous donnons nos services productifs, ou, si l'on veut, nos frais de production, pour recevoir des produits qui deviennent par là notre bien; nous pouvons nous représenter à son tour la consommation comme un autre échange dans lequel nous donnons nos produits, notre bien, pour recevoir en retour soit d'autres produits accrus par des profits, soit des satisfactions d'où résultent le maintien de la vie et la plupart des jouissances dont elle est accompagnée (1).

---

(1) Plusieurs des jouissances et des plus précieuses de la vie ont leur source dans des biens naturels qui ne sont pas du ressort de l'économie politique, tels que l'existence elle-même, la santé, la gaieté, l'attachement de nos proches et de nos amis, l'estime de nos concitoyens, etc. Quelques philosophes ascétiques en ont tiré un sujet de blâme pour les vérités dépendantes de l'économie politique qu'ils ont représentée comme nous attachant trop exclusivement aux intérêts personnels et matériels de l'humanité. Mais leurs vues ne sont-elles pas elles-mêmes trop exclusives et trop bornées? D'abord, les richesses sociales, qui sont proprement l'objet des considérations de l'économie politique, n'excluent point la recherche des biens naturels qui sortent de sa sphère. En second lieu, les richesses sociales sont loin de nous attacher à des intérêts purement personnels et matériels. En portant sans cesse, au contraire, notre attention sur des biens communs à la société tout entière, sur les moyens de les acquérir sans préjudice pour personne, et de les répandre sur ceux que nous chérissons, elle étend nos relations et nos affections sociales. Qui ne voit d'ailleurs la liaison de nos biens matériels avec notre perfection morale? Est-ce chez les Hurons ou chez les peuples riches que l'on trouve le plus de douceur et de délicatesse dans les rapports entre les époux, les parens et les amis? Est-ce le sauvage ou l'homme civilisé qui fait travailler sa femme comme une bête de somme, et qui tue son vieux père lorsqu'il ne peut plus se nourrir? Et sous le rapport intellectuel que ne devons-nous pas à l'économie des sociétés! Ce sont les progrès de la production,

Dans le premier cas, qui est celui de la consommation reproductive, l'échange est d'autant plus avantageux que le produit qu'on obtient vaut plus que ceux qu'on sacrifie; mais pour que la reproduction soit complète, il suffit que le produit obtenu soit égal en valeur au produit consommé ; dès lors le capital est remboursé et tous les services productifs sont acquittés. Et si l'on demande où se trouve l'avantage d'une reproduction qui se borne à remplacer par d'autres les produits consommés, l'analyse des faits nous montre qu'il n'y a pas ici une simple, mais une double production : l'une qui rétablit le capital dans son entière valeur, et l'autre, précisement égale, qui se distribue aux producteurs, compose leurs revenus et sert à leur entretien (1).

Dans la consommation stérile qui est un échange des produits déjà acquis contre des jouissances, l'échange est d'autant plus avantageux que les jouissances obtenues sont plus grandes en proportion des produits sacrifiés. C'est d'après cette règle que les consommations de ce genre doivent être considérées comme bien ou mal entendues. L'économie politique les distingue en consommations privées qui ont pour objet de satisfaire aux besoins des individus et des familles ; et en consommations publiques qui satisfont aux besoins de la société.

Les préceptes de l'économie privée s'appliquent aux premières; ceux de l'économie publique aux secondes. Dans les unes de même que dans les autres, comme l'achat

---

c'est la division du travail, qui ont perfectionné l'homme; la charrue n'a pas moins cultivé les esprits que les terres, et l'on ne peut calculer encore l'influence que la machine à vapeur est destinée à exercer sur le sort de l'humanité.

(1) Les développemens nécessaires pour faire bien comprendre l'effet de la consommation reproductive ne peuvent entrer ici ; mais on les trouve dans mon *Traité d'économie politique*, liv. III, ch. 3, et dans mon *Catéchisme d'économie politique*, 3e édition, pages 217 et 254.

des objets consommés précède ordinairement la consommation qu'on en fait, ce dernier mot est souvent confondu avec celui de dépense.

Les dépenses publiques et les dépenses privées sont exactement de même nature, car la nature des richesses est la même pour les nations et pour les particuliers. Les lois qui président à leur formation et à leur consommation ne diffèrent pas suivant l'usage qu'on en fait, de même que les principes de l'hydrostatique ne changent pas, soit qu'on les applique à des travaux publics ou bien à des constructions particulières. Mais nous ne pouvons pas fonder l'appréciation des dépenses sur des bases aussi sûres que celles qui nous déterminent dans l'appréciation des consommations reproductives. Dans ces dernières, nous avons à comparer des quantités de même nature, c'est-à-dire le prix courant des services productifs avec le prix courant des produits qui en résultent; mais, dans la consommation stérile, nous ne pouvons comparer qu'une dépense avec une satisfaction. Il y a nécessairement quelque chose de vague et d'arbitraire dans une semblable appréciation. La nature des choses qui rend notre marche si sûre dans toutes les autres parties de l'économie politique, nous abandonne ici aux seuls conseils de l'expérience; mais ce n'est point un motif suffisant pour que nous renoncions à étudier cette partie de l'économie des sociétés: toutes les parties des sciences ne sont pas susceptibles du même degré de précision; il est utile à l'avancement de nos connaissances de savoir distinguer ce qui est susceptible ou non de démonstrations rigoureuses, et c'est une partie essentielle de la science d'en connaître les limites.

Ainsi, malgré la difficulté que présente une exacte comparaison entre le montant des dépenses et les satisfactions qui en résultent, soit pour les particuliers, soit pour le public, on ne saurait nier qu'elles s'éloignent ou s'approchent plus ou moins de leur but. Les

phénomènes qui accompagnent la consommation n'arrivent pas par hasard, non plus que ceux de la production. Il y a encore ici des lois qui veulent que les mêmes causes, dans des circonstances pareilles, soient suivies des mêmes effets. On en peut déduire quelques règles pour provoquer des résultats favorables à notre bonheur comme particuliers ou comme citoyens, plutôt que des résultats nuls ou fâcheux.

Par exemple, le choix que peuvent faire les consommateurs de tels produits préférablement à tels autres, avec une dépense égale, donne toutes sortes d'avantages aux consommateurs éclairés sur ceux qui n'ont que des goûts grossiers ou dépravés. Un peuple est servi comme il veut être servi; mais il ne distingue ce qui lui convient le mieux, depuis le service qu'il retire des plus simples ustensiles de ménage jusqu'à ceux que lui rendent les fonctionnaires les plus éminens, que lorsqu'il sait apprécier ce qui est bon et rebuter ce qui ne l'est pas. C'est pour cette raison que, toutes choses d'ailleurs égales, les consommations sont d'autant mieux entendues qu'une nation est plus éclairée.

Les dépenses qui satisfont à des besoins réels sont mieux entendues que celles qui n'ont pour objet que de satisfaire à des besoins factices, et procurent des jouissances plus grandes en comparaison des sacrifices qu'elles réclament. On en peut dire autant des produits dont la consommation est lente, comparés à ceux dont la consommation est rapide (1). En soumettant à ces règles et à quelques autres du même genre tous les articles des dépenses privées et publiques, on se forme des idées un peu

(1) C'est tout le contraire dans la consommation reproductive. Ici la consommation des matériaux et des services ne procurant pas une jouissance, mais la réintégration d'un capital, plus prompte est la consommation, et plus tôt les travaux s'achèvent et les capitaux sont remboursés.

plus justes relativement aux avantages qu'on retire des consommations, comparés avec ce qu'elles coûtent; et des idées justes sont un premier pas vers des réformes salutaires.

L'économie de la société n'est pas affectée en bien ou en mal par les dépenses publiques seulement, mais par la manière dont on y pourvoit. Ce sont les domaines de l'État et l'impôt qui alimentent le fisc; les emprunts n'alimentent rien; les ressources qu'ils procurent au présent sont des ressources ravies au lendemain, et les frais qu'ils occasionnent ne sont compensés par aucun dédommagement.

Relativement aux impôts, les principes de l'économie politique démontrent rigoureusement qu'ils sont un sacrifice de la part du contribuable, d'où il ne résulte aucun avantage pour la nation que les services qu'elle achète par leur moyen. Lorsque ces services sont réels, lorsqu'ils procurent au citoyen la libre jouissance de ses actions et de ses biens, lorsqu'ils le protègent contre les attaques de l'iniquité au dedans et des entreprises contre son indépendance qui pourraient partir du dehors, le sacrifice qu'on exige de lui est légitime et profitable; mais s'imaginer que l'impôt n'est pas un sacrifice, prétendre qu'il favorise la production, c'est se nourrir d'illusions. L'impôt levé sur la société n'est pas reversé dans la société par les dépenses du gouvernement et des fonctionnaires publics. Cette erreur est fille de celle qui regardait l'argent monnayé comme la seule richesse. Du moment qu'on le considère ainsi, on ne voit aucune perte dans les plus grandes dilapidations, car le gouvernement remet en effet dans la circulation par les dépenses l'argent qu'il en a tiré par les impôts; mais l'argent ne fait pas partie des productions et des consommations annuelles. Ce n'est pas d'argent que vivent la société et le gouvernement, c'est de produits. Ceux que

consomment le gouvernement et ses agens, ne sont pas reversés dans la société; il reçoit du contribuable une valeur dont il le prive (1); mais il n'en fait pas cadeau à ses fournisseurs, qui donnent une autre valeur en échange du prix qu'on leur paie. Un des meilleurs économistes de l'Angleterre, M. Robert Hamilton, dit à ce sujet qu'on serait tout aussi fondé à dire qu'un voleur qui aurait forcé la caisse d'un marchand lui a restitué l'argent qu'il lui a pris, parce qu'il est venu le jour suivant, cet argent à la main, lui acheter ses marchandises.

C'est une prétention plus spécieuse, mais tout aussi peu fondée, que de vouloir favoriser la production nationale en chargeant de droits, en frappant même de prohibitions les produits d'une industrie étrangère. C'est raisonner comme un tailleur qui voudrait faire ses chapeaux pour jouir du bénéfice du chapelier. Ce qui convient le mieux à une nation, c'est de lui laisser produire ce qu'elle peut produire avec profit, et acheter au dehors ce qu'elle ne saurait produire chez elle qu'en dépensant davantage. Le commerce n'est qu'une autre manière de produire; il substitue la production de l'objet qu'on envoie à la production de l'objet qu'on reçoit. — Mais, disent les vieux préjugés, en achetant au dehors, ce ne sont pas des produits que l'on donne, c'est son argent. — Puérile terreur! Les métaux ne sont-ils pas une marchandise qui, de même que toute autre, cherche le marché où elle se place le plus avantageusement? Or, les métaux précieux que nous possédons ne

(1) La sécurité que le gouvernement procure aux producteurs est un avantage précieux, et qu'il convient de payer parce qu'il est très favorable à la production, mais qui par lui-même n'est pas productif. Quand le gouvernement produit véritablement, comme lorsqu'il forme et dirige des entreprises industrielles, il n'agit pas comme gouvernement, mais comme entrepreneur d'industrie, capitaliste ou propriétaire foncier.

se placent pas avantageusement dans l'étranger lorsque nos besoins, lorsque notre circulation en réclament, car alors ils valent plus chez nous qu'au dehors, et les spéculations du commerce nous en apportent au lieu d'en exporter. Ce n'est pas un solde à payer ou à recevoir qui fait voyager les métaux précieux, c'est uniquement le rapport de leur valeur dans les deux pays, c'est-à-dire de la quantité de marchandise qu'ils peuvent acheter. Quand, au lieu de marchandise, les commerçans envoient de l'argent, c'est parce que l'argent leur procure de plus gros retours que toute autre marchandise; or ce qui leur est plus avantageux est aussi ce qui est plus avantageux à leur pays (1).

Le fait est que l'on ne paie jamais les produits étrangers qu'avec ses propres produits, même lorsqu'on les paie en argent. Un pays contient des mines ou bien n'en contient pas; dans le premier cas, en payant l'étranger avec de l'argent, il paie avec un produit de son sol et de son industrie; s'il n'en contient pas, il ne peut acquérir l'argent qu'il donne qu'après l'avoir acquis avec ses produits indigènes. Ces derniers peuvent seuls subvenir d'une manière suivie aux exportations, parce que, renaissant sans cesse, ils peuvent seuls être constamment exportés sans devenir plus rares, et sans s'élever à un prix qui en ferait cesser l'exportation. Le système de la balance du commerce est une vieillerie qui n'a pu naître que dans un temps où l'on ignorait quelle était la nature

---

(1) Cette dernière maxime n'est constamment vraie que pour ce qui a rapport au commerce extérieur. Dans le commerce intérieur, les bénéfices d'une classe peuvent avoir lieu aux dépens d'une autre classe, et le pays n'en être pas plus riche. C'est le cas de tous les priviléges. Quand on établit une maîtrise, la corporation peut maintenir ses produits plus chers, en les préservant de la concurrence générale; mais c'est alors le consommateur qui paie ce gain abusif; abusif en ce que le consommateur a droit d'acheter les objets de ses besoins à quiconque les lui fournit au meilleur marché.

des richesses et les procédés qui les font naître. Il accuse par conséquent l'ignorance de ceux qui le soutiennent encore; il n'y a rien à leur répondre, si ce n'est: étudiez l'économie politique (1).

Si les nations ne peuvent, d'une manière suivie, acquitter leurs importations qu'avec l'exportation de leurs produits indigènes (2); si leurs bénéfices ne se composent que de l'excédant de la valeur des envois sur les retours; si, dans tous pays, nul commerce ne se continue qu'autant qu'il donne des bénéfices, on peut conclure avec certitude que les valeurs importées annuellement sont, en tout pays, supérieures aux valeurs exportées, et d'autant plus que le pays fait un commerce plus avantageux. Tous les états officiels qui montrent des exportations supérieures aux importations, sont menteurs et accusent des déclarations fausses.

---

(1) L'Angleterre, dans la dernière crise commerciale qu'elle a éprouvée, a vu disparaître sa monnaie d'or; mais cet effet n'a pas eu lieu par l'effet de ses importations, puisqu'elle était encore soumise au régime prohibitif; il a tenu à la trop grande multiplication des billets de banque qui représentent la monnaie et la suppléent. L'instrument des échanges avili par cette surabondance, sa valeur, relativement à toutes les autres marchandises, et conséquemment au lingot, a baissé. Or, du moment qu'un *souverain d'or* n'a plus valu autant qu'un petit lingot du même poids et de la même finesse, on s'est porté à la Banque pour changer des livres sterling de papier en livres sterling d'or, qu'on a fondues ou exportées. La Banque a eu beau mettre en mouvement les balanciers de l'hôtel des monnaies, les pièces disparaissaient plus vite qu'elles n'étaient fabriquées. Les banques de Londres et des provinces, ne pouvant mettre leurs billets en circulation sans qu'ils revinssent incontinent, ont été forcées de supprimer leurs escomptes ou de les réduire; et les négocians qui avaient formé des entreprises disproportionnées avec leurs capitaux, et compté sur cette facilité, ont éprouvé les désastres dont les papiers publics de 1826 ont retenti.

(2) Dans une marchandise étrangère qu'on réexporte, il n'y a de production indigène que la portion de valeur que lui ont communiquée les productions commerciale et manufacturière du pays.

Et si l'on demandait comment deux pays qui trafiquent ensemble peuvent, tous les deux à la fois, recevoir des marchandises pour des valeurs supérieures à leurs envois, je répondrais que chaque marchandise, en passant d'un pays dans l'autre, croît en valeur d'une somme égale aux profits qu'elle procure aux commerçans. Les pertes inévitables, qui ont lieu dans des communications habituelles, sont des accidens plus que compensés par les bénéfices qui résultent de ces mêmes communications. Les opérations qui donnent de la perte ne se répètent pas; celles qui se renouvellent sont des opérations profitables et les seules qui soient la base des relations commerciales suivies entre les nations (1).

On démontre, d'après les mêmes principes, l'inutilité ou plutôt les fâcheux effets des lois qui prohibent l'exportation des matières premières et favorisent celle des produits manufacturés. Les promoteurs de ces lois ignorent qu'une matière première qui s'exporte nous procure, à égalité de valeur, autant de profits que le produit le plus élaboré. De quoi se compose en effet la valeur d'un produit quel qu'il soit? de ses frais de production. Or les frais de production d'une matière première, comme d'un produit achevé, sont composés d'un profit foncier payé à l'un des propriétaires du sol, d'un intérêt gagné par un capitaliste quelconque, et du salaire reçu par les industrieux de tous grades dont les travaux ont concouru à leur production, à commencer par l'entrepreneur qui en a conçu l'idée, jusqu'au dernier manouvrier dont il s'est fait aider. Le produit dont toute la valeur consiste en main-d'œuvre, une dentelle de mille francs, par

(1) Cette doctrine choquera beaucoup d'idées anciennes, mais sera avouée de tous les négocians qui savent allier la réflexion avec l'expérience. Il est fâcheux que la plupart de ceux qui écrivent sur l'économie politique ne soient pas plus fréquemment versés dans les procédés du commerce. Ils éviteraient beaucoup d'erreurs systématiques.

exemple, ne procure pas à la nation plus de profits qu'une balle de lin qui vaut mille francs. De ces deux produits, celui dont il convient le mieux de s'occuper est celui que l'étranger demande de préférence, et qui par conséquent récompense plus libéralement les services productifs, c'est-à-dire les travaux personnels, les capitaux ou les terres qu'on y a employés.

Les progrès de l'économie politique ont fait évanouir les illusions qui ont long-temps dirigé l'Europe par rapport à ses colonies.

Que pouvait-on se proposer dans le système qu'on a suivi à leur égard? sans doute le plus grand avantage de la métropole ou de la colonie. Leur plus grand avantage, d'où peut-on l'attendre? n'est-ce pas uniquement de la nature des productions des deux contrées et du plus grand développement de leur industrie? Or, ces deux avantages, faut-il pour les trouver que les deux pays soient soumis à la même domination? assurément la même domination n'améliore pas leur climat. Améliore-t-elle leur industrie? il est permis d'en douter quand on sait que nulle part l'industrie ne se développe mieux que lorsqu'elle jouit de la plus entière liberté. La liberté peut-elle habiter dans un pays régi par les délégués d'un gouvernement situé au loin et dirigé par d'autres intérêts? La métropole n'est-elle pas obligée, à une grande distance, de laisser à ses agens un pouvoir à peu près discrétionnaire? Un tel régime n'est-il pas nécessairement infesté de tous les abus?

De son côté, la métropole est, pour favoriser la colonie, gênée dans ses rapports avec le reste du monde. L'une et l'autre, au lieu de s'aider mutuellement, se nuisent, et leur dépendance réciproque est une source perpétuelle de dépense et d'oppression (1).

---

(1) En voici un exemple entre plusieurs autres. Les colonies fran-

Les colonies des Européens leur coûtent sous deux rapports. Elles coûtent d'abord les frais que nécessitent leur administration civile et militaire, leurs établissemens publics, leurs fortifications, les forces militaires qu'il faut entretenir pour les protéger; et de plus, les frais dont la métropole est grevée pour leur assurer le monopole de son marché. La plupart des denrées coloniales (qu'il faudra bien nommer équinoxiales, lorsque l'inévitable moment sera venu où toutes les colonies seront devenues des états indépendans) sont pour l'Europe des produits d'une indispensable nécessité. La France seule consomme annuellement cent millions de livres de sucre brut qu'elle paie à ses colonies cinquante millions de francs avant d'avoir acquitté aucun droit. Si on lui permettait d'acheter cette denrée aux Indes orientales, elle ne la paierait que trente millions. Les droits étant les mêmes dans les deux cas, le fisc ne recevrait pas un sou de moins, et la France gagnerait vingt millions tous les ans. Elle gagnerait davantage; car la consommation deviendrait plus considérable par le bon marché, et le fisc lui-même recevrait davantage.

Qu'obtenons-nous en compensation de ces sacrifices? est-ce le privilége d'approvisionner seuls nos colonies de nos produits? nous n'en jouissons pas; car la force

---

çaises pourraient fournir du sucre terré qui a reçu une première purification, à peu près pour le même prix que le sucre brut qui est encore chargé de sa mélasse. Elles y gagneraient d'excellent tafia ou rhum. La métropole y gagnerait de fabriquer un sucre plus cristallisable et d'éviter la perte qu'elle fait sur l'extraction de la mélasse; celle-ci vaut moins en effet que les frais qu'elle occasionne; car, outre l'opération, elle coûte, de même que le sucre brut où elle est contenue, le fret, l'assurance et un droit de 25 fr. par quintal. Mais, afin de réserver à la métropole cette manipulation (qui cause une perte), on prohibe, par des droits excessifs, l'importation du sucre terré. On prive ainsi la France et la colonie d'un arrangement qui serait profitable à toutes deux.

des choses oblige de les laisser s'approvisionner ailleurs des articles qui leur sont le plus nécessaires; et, quand on ne leur laisserait pas cette faculté, elles se l'arrogeraient. Mais en supposant même qu'on pût les obliger à ne s'approvisionner que chez nous, y trouverions-nous un débouché plus grand que celui que nous offriraient les nations qui cultiveraient du sucre pour nous? Il faudrait de toutes manières payer le sucre que nous consommerions; et l'on sait qu'une nation ne peut s'acquitter autrement qu'avec ses propres produits. Les producteurs français seront toujours chargés de créer la valeur nécessaire pour acheter les produits étrangers que la France voudra consommer, de quelque part qu'elle les fasse venir.

Les colonies qui nous coûtent si cher, gagnent-elles au moins quelque chose à être gouvernées par nos bureaux? probablement que non, puisqu'elles soupirent après leur indépendance, et les seules qui l'ont obtenue sont les seules qui prospèrent. La Martinique et la Guadeloupe, quoiqu'elles ne paient que la moitié des frais que coûte leur administration, dépensent plus que si elles s'administraient elles-mêmes. Le joug de la métropole leur pèse, quoique secoué à moitié (1). Dira-t-on que les forces de la métropole sont nécessaires pour les défendre en cas de guerre, lorsqu'on a vu la seule de nos colonies qui se soit rendue indépendante, Haïti, être la seule qui n'ait pas été conquise dans la dernière guerre? D'ailleurs qu'a-t-on à regretter lorsqu'on ne perd que des charges? Tout cet échafaudage de vieille politique, qu'on appelle sytème colonial, et qui ne s'est soutenu que par d'énormes dépenses, par des guerres presque continuelles, et par

---

(1) « Le monopole établi en faveur de la France dans celles de nos « colonies qui peuvent le supporter, est un tribut que nous leur imposons, et un tribut assez pesant. » *Compte rendu en* 1820 *par le ministre de la marine.*

des injustices qui vont, au besoin, jusqu'à la férocité, tombe en ruines. Les puissances maritimes commencent à comprendre qu'il est de leur intérêt de trafiquer avec tous les points du globe indistinctement; elles protégeront l'indépendance des pays d'outre-mer pour que nulle d'entre elles ne puisse en écarter les autres, et nous les verrons, après s'être battues au 18me siècle pour asservir les colonies, se battre au 19me siècle pour affermir leur liberté.

Ce tableau général, mais trop resserré, de l'économie des nations, peut du moins laisser entrevoir l'intérêt que son étude présente quand on l'observe dans ses détails; il peut aussi mettre en garde contre cette multitude d'idées fausses qui circulent parmi le vulgaire, relativement aux plus hauts intérêts des sociétés. Nous avons pu nous convaincre que, dans la vie sociale, l'impulsion ne réside point dans le gouvernement, mais dans les gouvernés; c'est là qu'est la pensée, là qu'est l'action. Nous avons pu sentir la fausseté de cet emblême suranné qui représente l'état comme une famille, dont le chef de l'administration est le père. Dans la famille, c'est du père que viennent tous les moyens de subsistance; c'est dans sa tête que naissent toutes les pensées utiles; c'est lui qui procure les capitaux; c'est lui qui travaille et dirige le travail de ses enfans. Il pourvoit à leur éducation et à leur établissement.

Dans l'état, c'est tout le contraire : les conceptions qui pourvoient à l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution, se trouvent chez les gouvernés. C'est là que l'on étudie les lois de la nature et que se forment les entreprises productives d'où naissent les revenus de la société. Plus accessibles à tous les genres de vérités, ce sont les gouvernés qui analysent avec le plus de succès la constitution physique et morale de l'homme, et l'économie sociale. Les nations sont réduites à s'estimer

heureuses lorsque quelques rayons de leurs lumières pénètrent dans la tête des hommes qui les gouvernent.

C'est la nature qui a créé le pouvoir paternel. Le pouvoir politique est de convention. Le père gouverne non seulement parce qu'il a engendré les enfans, mais parce qu'il est plus âgé, plus fort, plus instruit qu'ils ne peuvent l'être, et surtout parce que les enfans, jusqu'à ce qu'ils soient hommes, ne savent rien produire et sont dépendans par leurs besoins.

Dans la société civile non seulement la force morale, mais la force physique, est du côté de ceux qu'on a nommés, non sans quelque niaiserie, des enfans; car plusieurs millions d'hommes sont plus forts que quelques centaines seulement.

Ce n'est pas un tableau plus fidèle que celui qui représente les citoyens comme des brebis, et ceux d'entre eux qu'ils chargent de veiller sur les intérêts communs, comme des pasteurs. Ces bergeries politiques ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

ESQUISSE HISTORIQUE DES PROGRÈS DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE. — L'histoire d'une science n'est que l'exposé des tentatives plus ou moins heureuses qu'on a faites, à différentes époques et dans divers pays, pour recueillir et asseoir solidement les vérités dont elle se compose. Cette histoire devient courte à mesure que la science se perfectionne; car, suivant une observation très juste de d'Alembert, « plus on acquiert de lumières sur un « sujet, moins on s'occupe des opinions fausses ou dou« teuses qu'il a produites. On ne cherche à savoir ce « qu'ont pensé les hommes, que faute d'idées fixes et « lumineuses auxquelles on puisse s'arrêter (1). » Ainsi dans le cas où nous connaîtrions parfaitement l'économie

---

(1) *Élémens de philosophie*, page 17.

des sociétés, il nous importerait assez peu de savoir ce que nos prédécesseurs ont rêvé sur ce sujet, et de décrire cette suite de faux pas qui ont toujours retardé la marche de l'homme dans la recherche de la vérité. Les erreurs ne sont pas ce qu'il s'agit d'apprendre, mais ce qu'il faudrait oublier.

Cependant toute espèce d'histoire est en droit de flatter la curiosité; elle apprend à connaître les procédés de l'esprit humain; une erreur dévoilée empêche qu'on y tombe de nouveau; sa discussion dégage et consolide les fondemens d'une vérité; et enfin, quand les principes d'une science sont encore à quelques égards débattus, son histoire admet des controverses qui répandent du jour sur les points contestés et même sur l'ensemble de la science. Je regrette donc que les limites que je me suis prescrites en ce moment, m'interdisent des développemens qui pourraient n'être pas sans intérêt et que je réserverai pour un grand ouvrage dont je m'occupe.

Les anciens paraissent avoir peu réfléchi sur l'ensemble des connaissances qui forment aujourd'hui le domaine de l'économie politique. Les deux seules nations qui nous ont transmis ce qu'ils savaient étaient deux peuples guerriers, obligés d'avoir sans cesse les armes à la main, d'abord pour se défendre contre les attaques de leurs voisins, puis ensuite pour envahir des états plus éloignés. Ils se composaient d'une caste de nobles qu'on appelait des citoyens, et d'une caste de travailleurs qu'on appelait des esclaves. Leurs institutions étaient plutôt militaires que civiles. Elles avaient pour objet des hiérarchies de pouvoir, des partages de butin, des cérémonies, des évolutions, plutôt que la protection des libres mouvemens de l'homme, le développement de son intelligence et les arts de la paix. Leur subsistance, leurs accumulations étaient fondées sur la conquête et la déprédation. Les capitaux servaient au luxe plutôt qu'à la production, et le travail ne donnait de droits qu'au mé-

pris. C'est peut-être parce que les Grecs et les Romains ont été nos premiers, et pendant long-temps nos seuls instituteurs, que l'économie politique s'est développée si tard en Europe (1). Il est permis de croire que nous aurions été moins retardés si deux nations vaincues par eux, les Phéniciens et les Carthaginois, avaient laissé des écrits qui eussent pu parvenir jusqu'à nous.

Lorsque les nations ne trouvent plus rien à piller, elles commencent à chercher les moyens de produire. D'abord leur vue se porta sur cette portion des richesses de la société qui forme la partie la plus sensible et la plus capable de frapper des regards inhabiles, les métaux précieux. Comme on voyait que les productions quelconques se résolvaient par des échanges en or ou en argent, avant d'être transformées en objets de consommation, on prit le moyen pour la fin; on crut que l'agriculture, les arts et le commerce n'étaient rien qu'autant qu'ils procuraient de l'or et de l'argent, et que nulle richesse n'était perdue aussi long-temps qu'on parvenait à conserver ces précieux métaux, qui, quoique beaucoup plus multipliés de nos jours, forment cependant encore une si petite partie de la richesse des nations. Une loi de l'empereur Constance porte que les négocians étrangers qui mettront le pied sur le territoire de l'empire, devront faire constater la somme d'argent qu'ils apportent, et qu'ils ne pourront rien y ajouter en s'en retournant. Depuis ce temps, et partout où le gouvernement s'est trouvé assez puissant pour empêcher la sortie des métaux, il a eu soin de la prohiber.

Mais il ne suffit pas de défendre l'exportation de l'ar-

---

(1) Leurs mauvaises doctrines sur l'objet et les ressources des sociétés se sont propagées jusqu'à nos jours, et c'est à elles peut-être qu'il faut imputer les systèmes soutenus par deux célèbres écrivains, J.-J. Rousseau et Mably, auxquels des intentions pures et de beaux talens ont fait pardonner beaucoup d'erreurs.

gent pour s'en procurer. Il fallut trouver les moyens de l'attirer. Les républiques d'Italie étaient sorties des débris de l'empire romain, et l'industrie y avait fleuri sous l'influence de la liberté. Les lettres y étaient en honneur; toutes les sciences y furent essayées, et ce fut alors seulement que l'on chercha méthodiquement les fondemens de la prospérité des états, ailleurs que dans la conquête. Antonio Serra, qui écrivait en 1613, signala le pouvoir productif de l'industrie; mais lui-même et les auteurs Italiens qui vinrent après lui, ne virent la richesse d'un état que dans l'abondance de l'or et de l'argent, et ils ne regardèrent l'agriculture, les arts et le commerce que comme des moyens d'en attirer dans leur pays. Ils sont les vrais auteurs du système de la balance du commerce, qui se fonde sur cette conclusion, qu'un état qui exporte des marchandises pour une valeur supérieure à ses importations, est nécessairement créancier d'un solde qui ne peut être acquitté qu'en argent.

Ce système fut adopté par tous les publicistes de l'Europe, soit écrivains, soit hommes d'état; il dirigea la politique de tous les cabinets, qui ne songèrent plus qu'à exclure, par force ou par adresse, des marchés de l'intérieur, les produits de l'étranger, et à lui faire acheter les leurs (1). Une conséquence du même système fut de soumettre à des entraves l'exportation des matières premières, afin d'attendre que la main-d'œuvre, en augmen-

(1) On se rappelle que la nature des choses mieux connue a montré depuis que les achats que nous faisons à l'étranger ne peuvent être acquittés que par les produits de notre sol et de notre industrie; que les métaux précieux ne voyagent pas pour payer des soldes de compte, mais seulement pour se rendre aux lieux où ils ont le plus de valeur; que les profits que nous obtenons dans notre commerce avec l'étranger, se manifestent par l'excédant de la valeur importée sur la valeur exportée; et que, sous quelques formes qu'aient lieu les importations, pourvu que la valeur y soit, nos profits sont également réels et nos capitaux aussi réellement rétablis.

tant leur valeur, fît entrer de plus fortes sommes de l'étranger. Les encouragemens furent pour les manufactures; et même on accorda des gratifications et des primes à l'exportation de leurs produits (1).

On voit que l'idée dominante de ce système est que la prospérité des autres nations est incompatible avec la prospérité de la nôtre (2). Il a, sinon enfanté, du moins nourri et exalté les jalousies nationales; il a conseillé aux différens peuples l'emploi de la ruse au défaut de la force, pour se dépouiller mutuellement; il a multiplié les obstacles qui nuisent à leurs utiles communications, et mis sur pied des armées de douaniers, payées par la production, non pour la servir, mais pour la gêner; il ne marche qu'entouré de réglemens et d'entraves; il a maintenu sous le joug les colonies des Européens pour ménager des marchés exclusifs à leurs métropoles; il a été la cause directe ou indirecte de la plupart des guerres, des dépenses et des dettes qui ont accablé les états les plus industrieux du globe depuis deux siècles. Ce système et la législation qui en est la suite, se sont perpétués jusqu'à nos jours; car l'autorité ne suit qu'à un long intervalle le progrès des lumières. Celles-ci naissent en général dans la classe moyenne, et ne parviennent que par degrés aux deux classes extrêmes qui, investies de la force brutale, cèdent lentement à l'autorité de la raison, et cherchent leurs points d'appui dans les préjugés, ou bien dans les intérêts privés.

Il faut convenir en même temps que le système exclu-

(1) On sait que la valeur tout entière d'un produit, soit brut, soit travaillé, est composée de profits qui, tous ensemble, égalent sa valeur. A égalité de valeur, il n'y a donc pas plus de profits gagnés sur les produits manufacturés que sur les produits bruts.

Quant aux primes, elles équivalent à un don gratuit fait aux étrangers aux dépens des contribuables.

(2) Adam Smith le nomme le système mercantile; d'autres écrivains le nomment exclusif. Cette dernière dénomination le caractérise mieux.

sif, en retardant les progrès du genre humain, n'a pas suffi pour les arrêter; il peut même être considéré comme un pas fait dans la carrière de la civilisation. Quoiqu'il n'eût pour but que de procurer de l'argent, il a favorisé une production réelle; il a relevé les arts utiles dans l'estime des hommes, et surtout des gouvernemens qui ne considéraient auparavant les industrieux que comme des espèces de serfs qu'on pouvait impunément vexer. La fausse idée que les richesses, quand on ne possédait pas de mines, ne pouvaient arriver que du dehors, tout en élevant des entraves nuisibles à la transmigration des produits, a été favorable aux communications des hommes entre eux; elle a donné le goût des voyages et inspiré le génie des découvertes. Ce n'est pas sans doute le système exclusif qui a conduit Colomb en Amérique et Vasco de Gama par delà le cap des Tempêtes; mais peut-être que, sans cette inquiétude vague qui entraînait les esprits vers un mieux inconnu, ces deux grands hommes n'eussent pas trouvé des princes pour seconder leurs desseins, et des compagnons pour partager leurs périls.

L'apogée du système exclusif fut le ministère de Colbert. Un ensemble de lois les unes protectrices, les autres restrictives, s'éleva protégé par la puissance de Louis XIV; Colbert réduisit ce système en pratique sur une grande échelle, et des Italiens eux-mêmes l'ont salué du nom de Colbertisme (1), quoiqu'il eût pris naissance dans leur pays. Les succès du milieu de ce règne, les grands talens par lesquels il fut illustré, rangèrent tous les publicistes français sous sa bannière, pendant la régence qui suivit, et jusque vers la moitié du 18me siècle. Savary, Melon, Dutot, Forbonnais, quoique pourvus les uns de beaucoup de sagacité, les autres de faits, ne portèrent pas plus loin leurs idées; et, quoique le système agricole, dont je parlerai bientôt, ait rallié dans la dernière moitié de ce

(1) Voyez *Il Colbertismo*, de Mengotti.

siècle, la plupart des publicistes amis du bien public, le système exclusif a compté des partisans jusqu'à notre époque; mais en très petit nombre parmi la classe instruite et peut-être seulement parmi les hommes sensibles à l'amour des places plutôt qu'à celui de la vérité.

Pour observer les premières atteintes qu'il reçut, nous sommes forcés de nous reporter en arrière et de franchir le canal de la Manche.

La compagnie anglaise des Indes, originairement fondée en 1600, puis supprimée, puis rétablie en 1658, en acquérant quelque importance, ne tarda pas à s'apercevoir que l'objet de commerce que l'on pouvait envoyer avec le plus d'avantage en Asie, était l'argent; nulle autre marchandise, à valeur égale, ne produisait d'aussi gros retours. Malheureusement le préjugé de la balance du commerce était dans toute sa force; on croyait généralement que la nation perdait les sommes qu'elle envoyait au dehors; et toute la législation était contraire à de tels envois ; l'existence même de la compagnie était compromise par ces envois. Il fallut obtenir de quelques écrivains de talent qu'ils en fissent l'apologie; malheureusement le public, le gouvernement, bien plus, la compagnie elle-même, et ses avocats, partageaient le préjugé commun. On fut réduit, pour défendre une cause qui nous paraît maintenant si simple à la fois et si juste, de soutenir que l'argent exporté par la compagnie en ramenait davantage du dehors, au moyen de la vente qu'elle faisait des produits de l'Inde. Thomas Mun, l'un de ses plus habiles défenseurs, la comparait au laboureur qui jette son grain à la volée pour en recueillir plus qu'il n'en a semé.

Quand l'opinion publique n'est pas éclairée, les intérêts généraux demeurent privés de leur appui naturel, celui du grand nombre, jusqu'à ce que des intérêts particuliers viennent à leur secours. Ceux qui trafiquaient au dehors ne pouvaient manquer de s'apercevoir que les

prohibitions bornaient l'étendue de leurs affaires; l'exportation de la laine brute était défendue dans la Grande-Bretagne, sous le prétexte qu'il fallait favoriser les manufactures de l'intérieur, et les propriétaires de troupeaux ne trouvaient pas leur compte à cette défense; ces intérêts spéciaux fournirent à plusieurs écrivains anglais des occasions d'embrasser dans leurs spéculations des intérêts plus étendus, et même l'économie générale de la société. Josiah Child, William Petty, Dudley North, le célèbre Locke, Steuart, y firent successivement des découvertes; mais n'ayant encore que des idées confuses sur la nature et la source des richesses, ils étaient privés du fil qui seul pouvait les guider dans ce labyrinthe. Cependant nous approchons du milieu du 18me siècle, époque où l'économie politique, vue de plus haut, devait absolument changer de face.

David Hume publia en 1752 ses Essais, dont la seconde partie roule presque entièrement sur des sujets économiques. Là il déposa les idées les plus justes sur l'agriculture, les arts utiles, le commerce, les monnaies, les capitaux, le taux de l'intérêt, la balance du commerce. L'or et l'argent n'y sont point considérés comme les seules richesses (1); l'industrie y est représentée non seu-

(1) « L'argent n'est pas, à proprement parler, la matière du com« merce; il n'est que l'instrument dont les hommes sont convenus de « se servir pour faciliter les échanges. » *Essai* 3, *partie II, sur les Monnaies.*

« On ne peut disconvenir qu'un grenier rempli de blé, un magasin « d'armes ou d'étoffes, ne soient des richesses réelles et qui contribuent « également à la défense de l'État. » *Essai* 1, *sur le Commerce.*

« Tout au monde est acheté par du travail. » *Ibid.*

« On attribue la baisse de l'intérêt à l'abondance de la monnaie; « mais l'abondance de la monnaie n'a d'autre effet que d'élever les prix... « La hausse de l'intérêt tient à trois causes : beaucoup de demandes pour « emprunter, peu de capitaux à prêter, et de grands profits à faire dans « l'industrie. » *Essai* 4 *sur l'Intérêt.*

« Qu'un état conserve de la population et de l'industrie, et il peut « s'en rapporter aux intérêts privés du soin de l'approvisionner d'ar« gent. » *Essai* 6, *sur la Balance du commerce.*

Tous ces Essais ne sont que des développemens de ces mêmes principes.

lement comme la source du bien-être physique des peuples, mais aussi de leur développement moral et intellectuel. C'est aussi la doctrine d'Adam Smith, qui, vers l'époque où les Essais de Hume parurent, se lia étroitement avec l'illustre philosophe, son compatriote, que l'on peut regarder comme son maître en même temps que son ami. Dans la même année 1752, Smith fut nommé à une chaire de philosophie morale à Glasgow, et ce fut dans son Cours qu'il introduisit l'enseignement de l'économie politique, durant lequel il ne cessa d'entretenir d'intimes relations avec Hume.

Les grands hommes sont le résultat des événemens non moins que de la nature. La nature fait les frais de leurs facultés, et les circonstances, au milieu desquelles la fortune les place, sont le terrain où ce germe se développe. La paix de 1763 eut lieu. La France paya cher l'incapacité de son gouvernement; mais la plus mauvaise paix vaut mieux qu'une guerre prolongée. Les Anglais riches se répandirent sur le continent, et, parmi eux, le jeune duc de Buccleugh. Un ami commun fit à Smith la proposition de l'accompagner; et les avantages qui lui furent offerts, joints au désir de comparer d'autres mœurs et d'autres institutions avec celles de son pays, déterminèrent Smith à accepter cette proposition. Je remarque ce voyage parce que je pense qu'il eut une fort grande influence sur les progrès de la science qui nous occupe. Smith, avec le jeune duc, après s'être arrêtés peu de temps à Paris, se rendirent à Toulouse, où ils passèrent un an et demi. Là ils se rendirent maîtres de notre langue qu'il ne suffit pas d'avoir étudiée dans les livres, pour être en état de sentir les agrémens et souvent l'instruction que l'on trouve dans la bonne compagnie en France. Smith, après avoir parcouru nos provinces du midi et une partie de la Suisse, se rendit à Paris, où il passa dix mois avec tous les avantages que pouvaient procurer la grande fortune, aussi bien que le nom de son

compagnon de voyage, et surtout les recommandations de Hume.

Introduit dans la société du duc de Larochefoucault, de Turgot, d'Helvétius, il s'y rencontrait habituellement avec les hommes les plus recommandables de la France dans les lettres et la philosophie, et surtout avec Quesnay et ses partisans, qui, à cette époque, étaient en fort grand crédit, non encore dans l'administration, mais parmi le monde savant, parmi les amis de leur pays et de l'humanité. Dupont de Nemours m'a dit s'être souvent rencontré avec Adam Smith dans cette société, peut-être la plus recommandable de l'Europe, et il y était regardé comme un homme judicieux et simple, mais qui n'avait point encore fait ses preuves. Son Cours public à Glasgow n'avait point acquis une grande célébrité (1).

C'est ici le lieu de parler de la doctrine de Quesnay et de ses sectateurs, qu'on appelait alors les *économistes*, mais que, depuis les grands progrès qu'on a faits ensuite dans le même genre de connaissance, nous sommes forcés de désigner par le nom d'économistes du 18me siècle.

Quesnay et ses partisans croyaient que les seuls biens que possédassent les hommes, venaient de la terre, soit qu'elle les produisît spontanément comme les métaux qu'elle recèle dans son sein, les animaux qui peuplent sa surface et les eaux dont elle est baignée; soit que ces biens fussent provoqués par la culture. C'est un système qui depuis a trouvé son pendant dans un autre, qui maintient qu'aucuns de nos biens ne viennent de la terre,

---

(1) Dupont de Nemours, dans ses *Notes sur les Œuvres complètes de Turgot*, dont il est l'éditeur, en parle comme ayant vécu dans l'intimité de Quesnay. « Smith en liberté, dit-il à l'occasion d'un point « d'économie politique, Smith dans sa chambre, ou dans celle d'un ami, « comme je l'ai vu quand nous étions condisciples chez M. Quesnay, se « serait bien gardé de le nier. » *Œuvres de Turgot*, tome V, page 136.

et qu'ils sont tous le fruit du travail. Leur dissentiment n'a lieu que parce qu'on ne s'entend pas sur les biens dont il s'agit. L'un de ces systèmes les fait consister dans les matériaux où se trouve engagée leur valeur; l'autre les fait consister uniquement dans cette valeur en faisant abstraction de la matière. Mais la nature des choses n'affecte pas des formes aussi simples, et n'admet pas des décisions si absolues. On a pu en trouver ailleurs les raisons et sentir le danger des principes absolus quand on a vu que, par des conséquences rigoureusement déduites, l'un de ces systèmes tendait à faire porter sur les terres le fardeau tout entier de l'impôt, et l'autre à les en affranchir entièrement.

Le grand pas que les économistes de Quesnay ont fait faire à la science, a été de montrer que la richesse résidait dans la chose qui a un prix et non dans le prix qu'on en tire, qui n'en est que la suite nécessaire. On a su dès lors qu'en produisant cette chose on pouvait produire de la richesse; et ils ont mis par là sur la voie de découvrir les moyens par lesquels les nations obtiennent et multiplient ce qui fait leur aisance et leur prospérité.

Je ne peux ici exposer en détail les doctrines des économistes du 18me siècle et les conséquences qu'ils en tirent : il faut les chercher dans les écrits qui ont pour objet de les exposer et de les combattre; je me contenterai de dire que, sauf celles qui ont rapport à l'impôt, elles sont presque toutes favorables au bien public, à la saine politique et à la bonne morale. Ils arrivent à des conclusions semblables à celles auxquelles les derniers progrès de la science ont conduit, mais par des motifs différens (1).

---

(1) Par exemple, ils veulent qu'on laisse aux hommes, dans les manufactures et le commerce, le plus libre usage de leurs facultés, et proclament la maxime : *laissez faire et laissez passer,* dans le but de réduire, par la concurrence, au taux le plus bas, les charges qui dimi-

On ne saurait douter que dans la conversation de ces hommes de bien, en général très savans, et dans les premières sociétés de l'Europe, au moment où les matières économiques étaient le principal sujet de leurs entretiens, Adam Smith n'ait réformé les idées imparfaites qu'il pouvait avoir, et conçu différemment plusieurs parties de sa doctrine. On peut l'inférer du moins du soin minutieux qu'il a pris de détruire tout ce qu'il avait écrit sur l'économie politique avant cette époque, et notamment la totalité des cahiers sur lesquels il avait professé cette science à Glasgow, tandis qu'il a conservé sa théorie des sentimens moraux, qui servait à une autre branche de son enseignement et quelques autres essais étrangers à l'économie politique.

De retour de France en 1766, il se retira dans la petite maison qu'occupait sa mère au village de Kirkaldy, à quelques lieues d'Edimbourg, au delà du golfe que domine cette cité. C'est dans la retraite qu'un philosophe se retrace nettement ce qu'il a observé, qu'il juge par induction de ce qu'il n'a pas vu, et en tire d'importantes vérités. C'est là qu'il entre en communication avec le monde entier, dont la société ne lui offre que des parties. C'est là qu'Adam Smith composa ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, ouvrage

---

nuent le *produit net*, suivant eux le seul produit sur lequel vit la société (*a*). Les économistes de notre temps réclament la même liberté d'industrie dans le but de diminuer les frais de production, parce que, suivant eux, les consommateurs, c'est-à-dire la société, sont d'autant plus riches que les producteurs, obtenant les produits à meilleur marché, peuvent les donner à plus bas prix. (Voy. le *Traité d'économie politique de J. B. Say*, liv. II, chap. 2.) Mais, par une inconséquence qui vient de ce que les partisans de Quesnay n'avaient pas bien approfondi la nature des richesses, ils veulent que les produits agricoles soient chers, pour que le produit net soit plus considérable.

(*a*) On peut consulter à ce sujet les mots *produit brut* et *produit net*, dans la nomenclature qui suit cet article.

qui élève l'économie politique au rang des sciences positives, par le soin qu'il a pris de ne jamais fonder un raisonnement que sur l'observation et l'expérience. S'il énonce une vérité générale, cette proposition abstraite n'est que l'expression commune de plusieurs faits réels. De cette manière, il ne s'égare jamais dans des abstractions, ni dans des suppositions gratuites, ni dans des conjectures hasardées. C'est ainsi qu'il a soumis à son examen la plupart des questions qui intéressent l'économie des nations. S'il ne les a pas toutes traitées, c'est parce qu'il n'a pas soumis à un arrangement systématique l'ensemble de la science, arrangement qui lui eût fait apercevoir les lacunes qu'il a laissées, et qui a été essayé par un de ses élèves, mais non de ses concitoyens, en supposant toutefois que les hommes qui s'occupent du bien de l'humanité ne soient pas tous concitoyens entre eux.

C'est ainsi qu'Adam Smith n'a pas analysé complètement les procédés généraux de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Leur nature même n'est nulle part dans son ouvrage clairement expliquée, et les différentes propriétés de cette qualité si variable et si fugitive, qu'on appelle la valeur, n'y sont pas déterminées d'une manière satisfaisante. La théorie de la production commerciale y est oubliée, de même que la théorie des échanges qui rend les nations intéressées au progrès les unes des autres, et sera pour l'avenir le gage le plus assuré de leur bienveillance réciproque.

Mais s'il fallait seulement esquisser le nombre des vérités utiles que Smith a mises au dessus du doute, les conséquences utiles qu'il a tirées des principes le plus solidement établis, les aperçus à la fois fins et justes que lui fournissent à chaque instant les observations le mieux dirigées, les exemples variés que lui fournit l'instruction la plus vaste, on ferait un volume.

Dès avant la publication de l'ouvrage de Smith, ou presque en même temps, quelques écrivains italiens, au nombre desquels il faut placer sur un rang très élevé, Verri, Beccaria, Filangieri, contribuèrent à développer et à répandre des notions d'économie politique très judicieuses et très utiles; mais ils ne me paraissent pas avoir d'allure qui leur soit propre, et marchent constamment appuyés sur les publicistes de l'Angleterre et de la France. Benjamin Franklin, en Amérique, et avant d'avoir connu, à ce qu'il semble, les écrits de ceux qui l'avaient précédé, plaça dans la plupart de ses publications des vues d'économie générale où l'on retrouve cette philosophie expérimentale qui empêche qu'on ne s'égare, et qui apporte toujours d'utiles tributs au trésor commun des connaissances humaines. Raynal, dans son histoire de l'établissement des Européens dans les deux Indes, Condorcet, dans ses notes sur la première édition complète de Voltaire, Necker, dans ses écrits sur les finances, le comte de Mirabeau, dans ses polémiques, dirigèrent l'attention du public instruit sur les questions économiques. Enfin l'émancipation de l'Amérique anglaise en 1776, et la révolution de France en 1789, ouvrirent un champ immense aux observations qui avaient pour objet l'économie des sociétés. Des gouvernemens conseillés soit par des passions populaires, soit par d'anciennes prétentions, soit par des ambitions nouvelles, accumulèrent des fautes déplorables pour les nations, mais au total favorables aux progrès de l'esprit humain.

Bonaparte détestait l'économie politique; non pas qu'il y comprît quelque chose, mais par instinct, et parce que l'arbitraire ne veut être lié par aucun principe. Il veut gouverner même la nature des choses; mais la nature des choses est la plus forte; et quand Bonaparte est tombé, non à cause des neiges de Russie ou de la défection de ses serviteurs, mais uniquement par ses fautes, les principales nations de l'Europe, et notamment la France et

l'Angleterre, se rejoignant, après une longue scission, se sont trouvées avoir suivi une marche parallèle.

En Angleterre, Malthus n'avait pas introduit une théorie nouvelle en publiant son Essai sur le principe de la population, car tous les économistes avaient déjà remarqué qu'elle s'élève constamment au niveau de la production; mais il avait montré toutes les conséquences de ce principe, et surtout la folie aussi bien que le danger d'accroître la population par des moyens factices. Chastellux, dans son livre de la Félicité publique, était arrivé aux mêmes résultats; mais l'ouvrage de Malthus avait quelque chose de plus positif, et il abonde en vues d'utilité pratique. Cependant il ne traite qu'une seule des questions relatives à l'économie sociale.

En France, à peu près dans le même temps, on publiait un livre qui les embrassait toutes. Cet ouvrage, dont il ne me serait pas permis de parler, si je pouvais m'en dispenser dans un précis historique sur ce sujet, a contribué peut-être à donner aux études économiques une direction plus méthodique et plus sûre que celle qui avait été suivie jusqu'alors; on avait traité des questions éparses; on n'avait point encore de Traité d'économie politique (1). Un arrangement méthodique des matières a permis d'en saisir l'ensemble, de discerner l'appui qu'elles se prêtent mutuellement, et d'apprécier le degré de leur importance. On a pu dès lors porter un jugement éclairé des opérations de l'autorité publique et savoir ce que coûtent les grandes expériences dont les peuples font toujours les frais. Les questions plus nettement posées ont provoqué des solutions plus précises. Les écrits sur l'économie politique se sont multipliés. On

(1) L'ouvrage de Steuart n'est qu'un traité de la balance du commerce; il est plutôt politique qu'économique, et il s'est écroulé avec les erreurs sur lesquelles il était fondé.

n'a pas été d'accord sur tout; mais en général on l'a été sur les points importans; et sur les autres du moins on a mieux su de quoi il s'agissait. Pour s'en convaincre, pour juger les progrès qui ont été faits, il suffit de lire les anciens écrits sur les mêmes matières, même ceux des auteurs les plus célèbres. On est frappé du vague des idées et de l'expression. On sent qu'ils parlent sur des choses dont ils ne se sont pas bien rendu compte; ils cherchent à expliquer ce qu'ils ne se sont pas expliqué à eux-mêmes.

En Angleterre, de 1804 à 1810, la dépréciation du papier monnaie (*bank notes*) a fait naître une foule d'écrits parmi lesquels on a distingué ceux de M. Huskisson, actuellement président du bureau du commerce, et ceux de David Ricardo, que la science a perdu depuis, homme à la fois fin et consciencieux, modeste avec une immense fortune et ferme avec douceur. Il a dévoilé complètement la théorie des monnaies, en prouvant que cet agent de la circulation (*circulating medium*) est une marchandise autre que la matière dont elle est faite; il a démêlé avec sagacité l'influence réciproque de leur valeur réciproque, et prouvé que, dans les échanges, la valeur de la monnaie, fût-elle de papier, s'établit d'après des principes tout à fait analogues à ceux qui déterminent celle de toute autre marchandise. Il s'éleva entre lui et M. Malthus une controverse sur l'origine et les effets du profit foncier (*rent*), où l'un et l'autre en poussant trop loin les conséquences de principes avoués, et négligeant les faits accessoires qui ont aussi leurs principes et leurs conséquences, se sont perdus dans une métaphysique obscure qui, selon plusieurs personnes, n'a rien ajouté à nos connaissances réelles. En courant après la recherche de ce qui doit être, on perd de vue ce qui est, on s'éloigne de toute application utile, et l'on devient prodigieusement ennuyeux; ce qui nuit à la propagation des lumières, même lorsqu'on a raison.

En 1817, David Ricardo publia un gros volume (1), où, pour le fond des idées, il adopte la doctrine d'Adam Smith, mais où malheureusement, dans les développemens et les démonstrations, il s'écarte trop souvent de l'excellente méthode de cet auteur, pour la remplacer par des argumens subtils qui le conduisent à des résultats que ne confirment pas les faits réels (2). On a fait beaucoup de bruit en Angleterre de son principe que l'inégale fertilité des terres est l'unique cause du profit foncier que rendent celles de meilleure qualité. Le fait que les terres inférieures ne rendent qu'à peine les frais de culture, a été remarqué dès longtemps (3); et l'on avait attribué le profit que celles de meilleure qualité donnent par delà des frais de culture, aux circonstances où se trouve la population environnante. Partout où cette population est assez nombreuse et assez riche pour payer les produits à un prix qui permette au propriétaire du sol de réclamer un profit pour son instrument qui est le sol, il se présente un fermier. Voilà le fait et en voilà la cause. Prétendre que la quantité des produits agricoles que réclament les besoins de la société, n'exerce aucune influence sur leur valeur, c'est démentir l'expérience. Prétendre que le travail est l'unique source de toute richesse, c'est la démentir également; c'est faire la contrepartie de Quesnay, qui prétendait, au contraire, que le travail ne produisait rien et que la terre produisait tout. Il est fâcheux pour la science qu'on y introduise des argumentations scolastiques pour remplacer les inductions que suggère au bon sens la nature des choses. Dans les sciences physiques on fonde un principe sur des

(1) *On the Principles of political economy and taxation*, traduit en français par Constancio, avec des notes de J. B. Say.

(2) Dans nos discussions verbales, Ricardo me disait fréquemment : Accordez-moi ce point pour la commodité de l'argument, *for the sake of argument*.

(3) *Voy.* Smith, *Richesse des nations*, liv. I, ch. 11, partie 2e.

expériences et des observations et non sur des syllogismes; tout porte à croire que les sciences morales et politiques ne feront des pas assurés que lorsqu'on leur appliquera cette méthode expérimentale, indiquée par Bâcon, perfectionnée par Galilée, par Newton, et à laquelle les sciences naturelles doivent les étonnans progrès qu'elles ont faits de nos jours.

Mai 1826. J.-B. SAY.

NOMENCLATURE ÉCONOMIQUE.

La plupart des termes dont on se sert en parlant d'économie politique, et qui sont consignés ici, ont des significations consacrées par les bons auteurs et par l'usage; mais l'usage et les bons auteurs ne s'astreignent pas toujours à les employer dans le même sens; dès lors le même mot exprime différentes idées selon la thèse qu'on veut soutenir, ou bien la personne qui les emploie attache à ces mots une signification, et celle à qui on les adresse en attache une autre; de là des dissertations obscures et d'interminables controverses. Si tous les auteurs qui ont écrit sur ces matières s'étaient imposé la loi de donner leur dictionnaire, ils se seraient mieux fait entendre; peut-être se seraient-ils mieux entendus eux-mêmes.

Une nomenclature générale est utile, sous un autre rapport, à l'avancement d'une science; elle offre un moyen de s'assurer qu'on n'a laissé sans explication aucune partie de la science; car la nécessité d'expliquer un terme et d'expliquer ensuite les termes qui ont servi à cette explication, entraîne la nécessité d'embrasser la totalité des idées que comporte le sujet. Cette nomenclature était un supplément indispensable à l'esquisse rapide qui précède, et qui est plutôt destinée à indiquer les sommités du sujet, qu'à faire sentir les points intermédiaires qui les lient.

Les preuves et les exemples qui appuient les définitions que je donne ici des termes de l'économie politique, ne pouvaient se placer dans un cadre aussi étroit. Il faut, par exemple, une démonstration assez étendue pour prouver qu'une

portion considérable des monnaies d'un pays ne fait nullement partie de ses capitaux. Les lecteurs qui veulent des développemens et des preuves, doivent donc recourir à mes autres ouvrages.

ACCUMULATION, ACCUMULER. On accumule lorsqu'on ajoute l'une à l'autre plusieurs épargnes successives pour en former un capital, ou pour augmenter un capital déjà existant.

On serait dans l'erreur si l'on s'imaginait que les valeurs ou produits accumulés sont soustraits à toute espèce de consommation; ils n'y sont soustraits que jusqu'au moment où ils sont employés comme capital : dès lors ils sont consommés reproductivement, et ce genre de consommation procure aux producteurs des produits ainsi capitalisés, un encouragement précisément égal, quoique portant sur d'autres objets, à celui qui résulte d'une consommation improductive.

AGENS DE LA PRODUCTION. C'est ce qui agit pour produire; ce sont les industrieux et leurs instrumens; ou, si l'on veut personnifier l'industrie, c'est l'industrie avec ses instrumens. De leurs services productifs réunis naissent tous les produits. *Voy.* INSTRUMENS DE L'INDUSTRIE.

AGRICULTURE ou INDUSTRIE AGRICOLE. C'est l'industrie qui provoque la production des matières brutes. Les économistes sont convenus d'assimiler aux travaux agricoles ceux qui se bornent à recueillir les productions spontanées de la terre et des eaux, comme les travaux du mineur, du pêcheur, etc.

BALANCE DU COMMERCE. C'est la comparaison qu'on fait de la somme des valeurs exportées avec les valeurs importées. Si l'on pouvait avoir une évaluation exacte de la somme totale des valeurs exportées et importées, on saurait à combien se montent les profits d'une nation dans son commerce avec l'étranger : ses profits sont égaux à l'excédant de ses importations sur ses exportations.

CAPITAL. Somme de valeurs employées à faire des avances à la production. Ces valeurs, qui sont originairement le fruit de l'industrie aidée de ses instrumens, ne se perpétuent

et ne forment un fonds productif permanent, qu'autant qu'elles sont consommées reproductivement. Du moment que, soit par l'amour des jouissances qu'elles peuvent procurer, soit par l'impéritie de l'entrepreneur qui les emploie, elles ne renaissent pas dans d'autres produits, le capital est dissipé en tout ou en partie.

Tout capital transmissible est composé de produits matériels; car rien ne peut passer d'une main dans une autre, si ce n'est des matières visibles. Un crédit ouvert, des effets de commerce, ne sont que des signes des valeurs matérielles actuellement possédées par celui qui les cède, pour un temps ou pour toujours, à celui qui les accepte.

L'homme qui dispose d'un capital, soit qu'il lui appartienne, soit qu'il l'ait emprunté, le transforme, par des échanges, en objets propres à la consommation. Quand il est transformé en améliorations à un fonds de terre, en bâtimens, en machines durables, on l'appelle un *capital engagé*; quand il est employé à acheter des matières premières et des travaux, on l'appelle un *capital circulant*. La production n'est considérée comme complète, que lorsque les valeurs capitales engagées sont entretenues de manière à conserver leur valeur vénale entière, et lorsque la valeur des produits obtenus rembourse les avances faites au moyen du capital circulant.

Cette fonction du capital peut se nommer le service productif du capital. Lorsqu'un capitaliste ne veut pas lui-même faire travailler son capital, il le prête à un entrepreneur d'industrie, et en tire un loyer qu'on nomme un *intérêt* (1).

---

(1) Le prêteur transmet à l'emprunteur les valeurs qu'il lui confie sous différentes formes. C'est quelquefois sous la forme d'un titre qui donne à l'emprunteur le droit de disposer d'une valeur matérielle quelconque; d'autres fois c'est sous la forme de marchandises, comme lorsqu'on vend des marchandises à crédit; d'autres fois c'est en écus. La forme ne change pas la nature du capital, qui est toujours une valeur matérielle qu'on cède la faculté d'employer et de transformer ainsi qu'il convient à la production. C'est par suite d'une fausse conception de la nature et des fonctions d'un capital, que l'on a appelé son loyer, *intérêt de l'argent*. C'est si peu l'argent que l'on prête, que

Il vend ainsi le service qu'est capable de rendre son capital, de même que le propriétaire d'un fonds de terre vend, en le louant, le service que cet agent productif est capable de rendre; de même qu'un ouvrier vend son temps et son travail pour un salaire.

CAPITALISTE. C'est le propriétaire d'un capital productif, qui en retire un profit quand il le fait valoir par lui-même, ou un intérêt quand il le prête à un entrepreneur d'industrie.

CIRCULATION. C'est le mouvement des monnaies ou des marchandises lorsqu'elles passent d'une main dans une autre. La circulation n'ajoutant rien à la valeur des choses, n'est point par elle-même productive de richesses; mais quand elle est active, quand les produits passent promptement d'un producteur à un autre jusqu'au moment où ils ont acquis leur entière valeur, et lorsqu'ils passent promptement de leur dernier producteur à leur premier consommateur, la production est plus rapide.

Toute marchandise ou denrée qui est offerte pour être vendue, est dans la circulation; elle n'y est plus lorsqu'elle est entre les mains de celui qui l'acquiert pour la consommer. Des immeubles, des services productifs peuvent être dans la circulation lorsqu'ils sont à vendre; ils n'y sont plus quand ils cessent de pouvoir être acquis. La monnaie est une marchandise qui est toujours dans la circulation, parce qu'elle n'est jamais acquise pour être consommée, mais bien pour être échangée de nouveau.

COMMERCE ou INDUSTRIE COMMERCIALE. C'est l'industrie qui met un produit à portée du consommateur; le produit acquiert par là un avantage qu'il ne possédait pas et qui ajoute à sa valeur. Cette valeur additionnelle est ce qui constitue la production commerciale. Les hommes qui concourent par entreprise à cette espèce de production, comme

---

les mêmes écus peuvent servir successivement à transmettre dix valeurs capitales qui sont autant de capitaux différens rapportant dix loyers différens.

les banquiers, commissionnaires, courtiers, etc., sont commerçans ou négocians.

COMMERCE DE TRANSPORT. Il consiste à faire acheter des marchandises dans l'étranger pour les revendre dans l'étranger.

COMMERCE ÉTRANGER ou EXTÉRIEUR. Il consiste à exporter des marchandises indigènes et à importer des marchandises étrangères.

COMMERCE INTÉRIEUR. Il consiste à acheter des marchandises du pays pour les revendre dans un autre lieu du même pays, ou bien à les acheter en gros pour les revendre en détail. C'est de beaucoup le plus important des commerces, même chez les peuples qui ont le commerce extérieur le plus vaste.

CONSOMMATEUR. C'est celui qui détruit la valeur d'un produit, soit pour en produire un autre, soit pour satisfaire ses goûts ou ses besoins. Tout le monde est consommateur, parce que nul ne peut vivre sans consommer; par conséquent, l'intérêt du consommateur est l'intérêt général.

CONSOMMATION. C'est l'action de consommer; elle est reproductive ou stérile. La consommation reproductive comprend celle des services qui contribuent à la production. On ne saurait consommer la même valeur deux fois; car la consommer, c'est la détruire. Toute consommation est une perte qui, dans la consommation reproductive, est compensée par un nouveau produit dont le prix rétablit le capital, et par une somme de profits égale à la valeur produite et distribuée entre tous les producteurs. Dans la consommation improductive, la perte est compensée par la satisfaction qui en résulte pour le consommateur.

Les consommations publiques sont celles que l'on fait pour satisfaire aux besoins du public; les consommations privées sont celles qui ont pour objet de subvenir aux besoins des individus ou des familles.

CRÉDIT. C'est la faculté que possède un homme, une association, une nation, de trouver des prêteurs. Il se fonde sur la persuasion où sont les prêteurs que les sommes prêtées

leur seront rendues, et que les conditions du marché seront fidèlement remplies.

Le crédit ne multiplie pas les capitaux; car si celui qui emprunte jouit d'une valeur capitale, celui qui prête cesse d'en jouir; mais le crédit permet qu'un capital sorte d'une main où il serait oisif, pour passer dans celle qui peut le faire fructifier.

CULTIVATEUR. Entrepreneur d'une industrie qui fait valoir un fonds de terre. Lorsqu'il n'est pas propriétaire du fonds, l'entrepreneur est un fermier.

DÉBOUCHÉS. Ce sont les moyens d'écoulement que trouvent les produits. C'est la production d'un produit qui ouvre des débouchés à un autre; car chaque personne ne peut se procurer de l'argent pour acheter, que lorsqu'elle a quelque chose à vendre.

DENRÉE. Marchandise qui s'achète, non pour être revendue, mais pour être consommée.

DISTRIBUTION DES VALEURS CRÉÉES. Elle s'opère, soit par l'achat que fait un entrepreneur d'industrie des services productifs de ses co-producteurs, soit par l'achat qu'un entrepreneur fait, à celui qui l'a précédé, d'un produit destiné à recevoir de lui une façon additionnelle; comme lorsque le manufacturier achète la laine du fermier, ou le marchand en détail l'étoffe du manufacturier.

ÉCHANGES. Tout producteur échange le produit auquel il a concouru contre le produit qu'il veut consommer; celui qu'il vend contre celui qu'il achète. La vente n'est que la moitié d'un échange, dont l'achat est le complément. L'échange ne crée pas de la valeur, mais il la fait circuler. La monnaie n'est qu'un intermédiaire dans les échanges; elle n'en est pas le but, mais le moyen; car on ne la cherche que pour la donner de nouveau; tandis que l'on acquiert un produit pour le consommer.

EMPRUNT PUBLIC. Valeur acquise par un gouvernement au prix d'une rente payée par les contribuables.

ENTREPRENEURS D'INDUSTRIE. Ce sont ceux qui entreprennent un genre de production pour leur compte. Ils

font l'avance des frais de production et sont remboursés par la valeur des produits. Le cultivateur, soit propriétaire, soit fermier, le manufacturier, le négociant, sont des entrepreneurs d'industrie.

EXPORTATION, IMPORTATION. On exporte ce qu'on envoie au dehors; on importe ce que l'on fait venir de l'étranger. Une nation ne peut acquitter ses importations que par ses exportations, et elle ne peut exporter d'une manière suivie que ses produits. Le gain qu'elle fait dans son commerce étranger se compose de l'excédant des valeurs importées sur les valeurs exportées.

FERMAGE. C'est le loyer d'un fonds de terre prêté à un entrepreneur qui est le fermier. Le fermage peut excéder le profit que le fonds de terre est capable de rendre, ou le profit excéder le fermage.

FISC. C'est le nom que prend le trésor public lorsqu'il exerce son action contre le contribuable.

FONDS, FONDS PRODUCTIFS. On peut les distinguer en *fonds industriel* ou de facultés industrielles, et en *fonds d'instrumens de l'industrie*, qui sont les capitaux et les terres. Ils sont la source de tous les profits ou revenus de la société.

FRAIS DE PRODUCTION. Ils sont le prix que coûte la totalité des services productifs nécessaires pour amener un produit à l'existence, c'est-à-dire le prix du concours des travaux de l'industrie, des capitaux et des terres (1). La production étant un grand échange où l'homme donne les frais de production pour recevoir en retour les produits, il conclut un échange d'autant plus avantageux qu'il donne moins de frais et reçoit plus de produits. C'est en cela que consistent les progrès de l'industrie.

IMPOT. Valeur levée sur les contribuables pour subvenir aux dépenses publiques. Quand les impôts sont votés par de

(1) Il convient d'assimiler aux fonds de terre tous les agens naturels qui sont devenus des propriétés et dont il faut payer le concours, comme les mines, les cours d'eau, etc.

véritables représentans, ils prennent le nom de contributions. Comme ils doivent nécessairement être pris sur une valeur produite, on doit les considérer comme une diminution du revenu des particuliers pour former le revenu de l'état. Leur montant n'est pas reversé dans la société par les dépenses que font les gouvernemens, car une dépense est un échange et non une restitution.

Le poids de l'impôt ne tombe pas sur le contribuable lorsqu'il peut se le faire rembourser par ses co-producteurs ou par ses consommateurs; mais cet effet n'a lieu que dans des proportions infiniment variées et dépendantes de la position de chacun.

INDUSTRIE. L'industrie est l'action des forces physiques et morales de l'homme appliquées à la production. Plusieurs auteurs se contentent de la désigner par le nom de travail, quoiqu'elle embrasse des conceptions et des combinaisons pour lesquelles l'idée de travail semble trop restreinte.

En analysant ses fonctions, on trouve qu'elles se composent de celles du savant qui étudie les lois de la nature, de celles de l'entrepreneur de la production qui applique les connaissances acquises par la société à la satisfaction de l'un ou l'autre de ses besoins, et de celles de l'ouvrier, du simple salarié.

Les travaux industriels, quand ils sont appliqués à provoquer l'action productive de la nature et à recueillir ses produits, se nomment *industrie agricole;* quand ils sont appliqués à modifier des produits déjà existans, on les nomme *industrie manufacturière;* quand elle les met à la portée des consommateurs, on la nomme *industrie commerciale.*

INDUSTRIEUX ou INDUSTRIELS (les). Ce sont les hommes qui concourent d'une façon quelconque à la production.

INSTRUMENS DE L'INDUSTRIE. Ils sont quelquefois des propriétés exclusives, comme les fonds de terre, les capitaux. D'autres fois ils n'appartiennent à personne et sont à l'usage de tous les hommes, comme la mer qui porte nos navires, le vent qui les pousse, la chaleur du soleil, l'élasticité de la vapeur et les autres lois du monde physique.

L'emploi des instrumens appropriés n'est pas gratuit. Le propriétaire du sol et celui du capital n'en cèdent l'usage que moyennant un loyer qui prend le nom de fermage ou d'intérêt. La valeur d'échange du produit est par là rendue plus forte que si l'usage de ces instrumens était gratuit. Il en résulte pour le propriétaire de l'instrument un profit qui est payé par le consommateur; mais comme le consommateur ne peut jouir du produit qu'à ce prix, comme le produit n'existerait pas si l'instrument n'était pas une propriété exclusive, on peut considérer le propriétaire comme coopérant à la production, non par ses facultés personnelles, mais par le moyen de son instrument; sous ce rapport seulement il peut être rangé parmi les producteurs.

INTÉRÊT. Loyer d'un capital prêté et non intérêt de l'argent, car l'argent, qui a été prêté et transformé en matières premières ou en machines, ne paie plus aucun intérêt et cesse même quelquefois d'être une valeur capitale. C'est la valeur des matières premières et des machines qui supporte alors un intérêt.

L'intérêt se décompose communément en deux parts : le loyer proprement dit de l'instrument, et la prime d'assurance qui garantit le remboursement de la valeur.

MARCHÉ. En économie politique, c'est le lieu, quelque vaste qu'il soit, où il se présente des acheteurs pour un produit.

MONNAIE. Marchandise qui sert d'instrument dans les échanges. On échange d'abord le produit qu'on a créé contre de la monnaie, puis ensuite la monnaie contre le produit qu'on veut consommer.

La monnaie est une marchandise qui est constamment dans la circulation, car personne ne l'acquiert pour la consommer, mais pour l'échanger de nouveau. La source de sa valeur est dans ses usages comme celle de toute autre marchandise, et décline d'autant plus qu'elle est en plus grande quantité comparativement avec la quantité dont on a besoin. Lorsqu'elle est faite avec des métaux précieux, la quantité qu'on peut en mettre en circulation est déterminée par les frais de leur

exploitation, qui bornent l'étendue de la demande qu'on en fait. Lorsqu'elle est en papier, cette borne n'existant pas, elle peut subir une grande dépréciation.

La monnaie ne forme une portion du capital d'un pays que lorsqu'elle est destinée à l'achat des produits qui doivent être consommés reproductivement. Comme un capital ne concourt pas à la production tant qu'il demeure sous cette forme, et par suite ne rend pas de profit, il est probable que la plupart des monnaies d'un pays ne font pas partie de ses capitaux.

PRIX. C'est la valeur qu'ont les choses exprimée en monnaie. Leur prix relatif est leur valeur comparée avec celle des autres produits. Leur prix réel ou originaire est ce que coûtent les frais de leur production.

Les variations dans leur prix relatif ne changent rien aux richesses des nations. Le gain qui résulte de la hausse d'un produit est balancé par la perte qui résulte de la baisse relative des autres.

Les variations dans leur prix réel ou originaire sont une augmentation de richesses quand il baisse, et une diminution de richesses quand il hausse. Moins on est obligé de dépenser pour se procurer un produit, et plus le consommateur conserve de son revenu pour en acquérir d'autres. D'un autre côté, le producteur ne gagne pas moins, car il ne donne un produit à meilleur marché que parce qu'il lui coûte moins.

PRODUCTEUR. Celui qui contribue à la création d'un produit par son industrie, son capital ou sa terre. Le capitaliste et le propriétaire foncier sont ici appelés producteurs, en ce qu'ils concourent à la production par le moyen de leur instrument. Ils cessent de l'être quand leur instrument est oisif (1).

---

(1) Plusieurs auteurs refusent au capitaliste et au propriétaire foncier le nom de producteur, parce qu'ils prétendent que le travail seul produit. Pourquoi dès lots un entrepreneur de la production paierait-il un concours qui ne contribuerait en rien à la valeur du produit? On peut, au reste, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, adopter l'opinion que l'on veut. L'essentiel est que les questions soient bien posées et que chacun sache de quoi il s'agit.

PRODUCTION, PRODUIRE. Produire c'est communiquer à un objet une utilité d'où il résulte une valeur. L'utilité de la chose fait naître chez les hommes le désir de l'obtenir, d'où la demande, d'où la valeur. La production est un problème dont la solution consiste à trouver le moyen de créer un produit qui vaille ses frais de production, en y comprenant, comme de raison, le travail de l'entrepreneur, lequel est une avance pareille à celle des autres frais. Une fois cette condition remplie, toute production est un avantage assuré à la société; son capital est conservé; tous les services productifs sont acquittés, et la société est en état de satisfaire une plus grande quantité de besoins.

Tout ce qui se produit se consomme, car un produit n'est un produit que par sa valeur, sa valeur ne lui vient que de la demande qu'on en fait, et les choses ne sont demandées qu'en vertu de l'usage qu'on veut en faire (1).

PRODUIT. Pour qu'un objet mérite le nom de produit, il faut que l'utilité qui est en lui soit le résultat de l'industrie, autrement ce serait une richesse naturelle dont tout homme userait sans être obligé de la payer; mais une nation est d'autant plus riche qu'elle acquiert les produits à meilleur marché. Elle obtient alors plus de jouissances à moins de frais. Elle serait infiniment riche si elle les obtenait toutes pour rien. Jusque là il vaut mieux les payer que de n'en pas jouir.

Un produit, du moment qu'il est prêt pour la vente, est une marchandise, et, s'il est prêt pour la consommation, c'est une denrée.

PRODUIT IMMATÉRIEL. C'est toute espèce d'utilité qui a une valeur échangeable, mais qui, n'étant attachée à aucun objet visible, doit être consommée en même temps qu'elle est produite, comme sont tous les services personnels rendus

(1) Ce principe résout la dispute de ceux qui prétendent qu'on peut trop produire, et de ceux qui soutiennent qu'on ne saurait trop produire. On peut trop produire des choses qui ne méritent pas le nom de produits : on ne saurait trop produire de celles qui en méritent le nom; c'est-à-dire qui ont une valeur égale à leurs frais de production; car cette valeur même indique qu'on a besoin de les consommer.

soit au public, soit aux particuliers. Les services d'un fonctionnaire public, d'un chirurgien, d'un avocat, sont des produits immatériels de leur industrie. L'utilité qu'on retire d'une maison d'habitation, d'un jardin d'agrément, est le produit immatériel d'un capital, d'un fonds de terre.

PRODUIT BRUT, PRODUIT NET. Pour un entrepreneur d'industrie en particulier, le produit net est la valeur de son produit quand il en a déduit ses frais; c'est, si l'on veut, le profit de sa propre industrie, de son propre capital et de ses terres; mais comme ses frais font tous partie du produit net de quelque autre particulier, la somme des produits nets égale le produit brut ou la valeur totale de la chose produite. C'est pour cela que le revenu de toute une nation est égal à la valeur brute de tous ses produits, même de ceux qu'elle tire de l'étranger, car elle ne peut les avoir acquis qu'au moyen de ses propres produits.

PROFIT. C'est la part que chaque producteur parvient à retirer de la valeur du produit auquel il a contribué par le moyen de lui-même ou de l'instrument qu'il a fourni. Ce qu'un homme retire de sa capacité industrielle est un profit industriel, ce qu'il retire du service de son capital est un profit capital, ce qu'il retire du service de sa terre est un profit foncier (1).

Lorsqu'il n'est pas entrepreneur et qu'il met ses moyens de production à la disposition d'une autre personne, ce qu'il retire de sa capacité industrielle prend le nom de salaire, ce qu'il retire de ses capitaux prend le nom d'intérêt, ce qu'il retire de ses terres prend le nom de fermage; il abandonne ainsi à un entrepreneur les profits qui peuvent résulter de ces moyens de production.

PROPRIÉTÉ. La propriété est une possession reconnue. L'économie politique en suppose l'existence comme une chose de fait, et comme telle reconnaît qu'il ne saurait y avoir de

---

(1) Le profit foncier est quelquefois appelé *rente*, du mot anglais qui est *rent*. C'est un anglicisme. Le mot rente en français a une autre signification qui brouille les idées.

production, ni par conséquent de civilisation, dans les lieux où elle n'est pas garantie.

La propriété la plus incontestable est celle des facultés personnelles, car elle n'a été donnée à nulle autre. La plus incontestable est ensuite celle des capitaux, car elle a été originairement acquise par l'épargne, et celui qui épargne un produit pouvait, en le consommant, détruire tout autre droit que le sien sur ce même produit. La moins honorable de toutes est la propriété foncière, car il est rare qu'elle ne remonte pas à une spoliation par fraude ou par violence.

QUANTITÉ DEMANDÉE et QUANTITÉ OFFERTE. La quantité d'un produit qu'on demande est d'autant plus forte que, dans l'état de la société, le besoin en est plus vif, la richesse des consommateurs plus grande et les frais de production moindres. La quantité offerte est la quantité du produit qu'on peut mettre en vente au prix où le portent les circonstances précédentes.

Le prix en monnaie de deux produits n'est que l'expression des quantités de chacun d'eux mutuellement offertes et acceptées en échange l'une de l'autre. Si l'on offre quatre hectolitres de blé à 15 fr. l'hectolitre, les quatre valant par conséquent 60 fr., et si l'on obtient deux aunes de drap à 30 fr., valant de même 60 fr., le prix des deux produits n'est-il pas l'expression abrégée de deux aunes et de quatre hectolitres, c'est-à-dire des quantités de chaque produit réciproquement offertes et demandées pour le même prix?

REVENU. Il se compose de la somme de tous les profits que l'on retire des fonds productifs que l'on possède, c'est-à-dire de la capacité industrielle de chacun, de ses capitaux et de ses terres.

Le revenu national est la somme de tous les revenus recueillis dans la nation.

Les revenus sont d'autant plus considérables qu'ils peuvent acquérir plus de choses; ainsi quand un produit, deux produits, sont à bon marché, les revenus qui les achètent sont plus considérables que si ces produits étaient chers. Quand tous les produits sont à bon marché, les revenus de tout le monde sont plus grands.

Un particulier ou une nation qui consomment improductivement tout leur revenu n'accroissent ni ne diminuent leurs richesses. Ceux qui consomment reproductivement une portion de leurs revenus accroissent leurs capitaux, qui sont une partie de leurs richesses.

RICHESSES. Ce mot, dans son acception la plus étendue, désigne les biens dont nous avons la jouissance.

Ceux que la nature nous donne gratuitement, comme l'air et la lumière du soleil, sont des *richesses naturelles*. Comme elles ne sauraient être produites, ni distribuées, ni consommées, elles ne sont pas du ressort de l'économie politique.

Les biens dont l'étude est l'objet de cette science, sont ceux dont la propriété est exclusive et qui ont une valeur reconnue. On peut les nommer *richesses sociales*, parce qu'ils supposent la propriété et l'échange, qui ne peuvent se rencontrer qu'avec l'état social.

SALAIRE. C'est le prix qu'un entrepreneur paie pour l'usage d'une capacité industrielle dont il retire le profit.

SERVICES PRODUCTIFS. C'est l'action de l'homme, des capitaux et des agens naturels dans l'œuvre de la production. Leur prix, quand le service rendu n'est pas gratuit, compose les frais de production.

Les services qui sont le fruit d'un fonds productif, riche d'une qualité spéciale, se vendent à un prix de monopole : tels sont ceux que rend un artiste éminent ou un vignoble renommé.

TRAVAIL. Action suivie dirigée vers un but. Un travail est productif lorsqu'il confère à une chose une utilité d'où résulte pour cette chose une valeur, ou lorsqu'il résulte immédiatement de son action une valeur échangeable. Il est improductif lorsqu'il n'en sort aucune valeur.

UTILITÉ. C'est, en économie politique, la faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, sous quelque rapport que ce soit. La chose la plus inutile, et même la plus incommode, comme un manteau de cour, a ce qu'on appelle ici son utilité, si l'usage dont elle est suffit pour qu'on y attache un prix. Ce prix est la mesure de l'utilité qu'elle a au

jugement des hommes et de la satisfaction qu'ils en retirent, car ils ne chercheraient pas à consommer cette utilité si, pour ce prix, ils pouvaient en acquérir une autre qui leur procurât plus de satisfaction.

Il y a une utilité *médiate* et une *immédiate*. Cette dernière se rencontre dans tous les objets de consommation. L'utilité médiate est celle qui a une valeur, non par elle-même, mais par les objets qu'elle peut procurer, comme un contrat de rente, une somme d'argent, un bien-fonds.

VALEUR DES CHOSES. C'est ce qu'une chose vaut, c'est la quantité plus ou moins grande de toute autre chose qu'elle peut obtenir en s'offrant en échange (1).

Sa valeur exprimée en monnaie fait son prix. Il ne saurait, d'une manière suivie, baisser au dessous des frais de production, car personne ne voudrait créer un tel produit. Ce ne sont pourtant pas les frais de production qui en font la valeur, car, s'ils excédaient la dépense que veut faire le consommateur, on ne l'achèterait pas. Ce qui fait sa valeur, c'est le degré de l'utilité dont il est, c'est le prix que l'on consent à mettre à la satisfaction qu'il peut procurer.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Si l'on voulait donner une liste complète des ouvrages qui ont été publiés et qui se rattachent, de près ou de loin, à l'économie des sociétés, ce catalogue formerait un gros volume. Il faudrait y comprendre ce qui a été écrit, non seulement sur la politique spéculative, sur le droit naturel et positif, mais encore sur la population, le commerce, les arts industriels, les finances, les monnaies, etc. Le seul catalogue de ce qu'on a publié sur l'économie politique proprement dite serait déjà considérable, car il est peu de sujets sur lesquels il soit si facile de discourir sans études

(1) On sent que l'échange, ou la faculté de pouvoir être échangée, est nécessaire pour déterminer la valeur d'une chose. La valeur que le possesseur tout seul attacherait à sa chose serait arbitraire. Le prix courant seul constate une valeur réelle.

préalables. La société présente à chaque instant de nouveaux phénomènes, dont tout le monde se croit en droit de porter un jugement, sans s'apercevoir qu'il n'est pas un de ces phénomènes qui ne tienne à mille autres qu'on n'a pas suffisamment étudiés. Nul n'est pressé d'apprendre, chacun se croit en droit d'enseigner.

Il a donc fallu se restreindre, dans cette bibliographie, aux livres qui peuvent jeter quelque jour sur l'économie politique telle que l'on conçoit aujourd'hui cette science; encore a-t-on été obligé d'y admettre des écrits qui fourmillent d'erreurs, en faveur de quelques vérités qui s'y trouvent mêlées, ou seulement pour faire apprécier les sophismes dont on s'est autorisé et les tâtonnemens au milieu desquels on a porté cette science au point où elle est parvenue de nos jours.

On a cru devoir suivre l'ordre chronologique préférablement à l'ordre alphabétique, qui n'a rien d'instructif et ne fait pas connaître la marche générale des idées. Quand un auteur a publié des écrits à des époques diverses, on l'a placé à celle où ses écrits économiques ont plus particulièrement fixé l'attention.

Les seuls écrits de l'antiquité où l'on puisse trouver quelques notions d'économie politique ou nationale, sont ceux de *Xénophon*, dans ses Économiques; de *Platon*, dans le second livre de sa République; d'*Aristote*, dans les chap. 8 à 13 de son Traité de la République. Les écrivains romains ne présentent que quelques pensées éparses sur ce sujet. Nous sommes donc obligés de passer de suite aux modernes.

Botero (Giovanni): *Delle cause della grandezza della città;* Des causes de la grandeur de la cité. — *La ragione di stato;* La raison d'état. — *Relazioni universali;* Relations universelles.

Il fut secrétaire et devint l'ami de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. Après la mort de ce prélat, il fut chargé de diverses missions diplomatiques. Il rend compte dans ses ouvrages des pays qu'il a visités, et en tire des conséquences générales sur l'économie des sociétés. Sa *Raison d'état* fut traduite en français dès l'année 1599.

Sully, ministre de Henri IV, composa, dans la longue retraite qui suivit pour lui la mort de ce prince, ses *Économies royales et servitudes* (services) *loyales*, d'où l'abbé de Lécluse a tiré l'excellent ouvrage intitulé *Mémoires de Sully*.

Serra (Antonio) : *Breve trattato delle cause che possono far abondare li regni d'oro e d'argento dove non sono miniere;* Traité abrégé des causes qui peuvent faire abonder l'or et l'argent dans les pays qui n'ont point de mines.

Mun (Thomas) : *England's treasure by foreign trade;* Le trésor de l'Angleterre dans le commerce extérieur. 1664.

Il avait antérieurement composé plusieurs écrits en faveur du privilége de la Compagnie des Indes.

Savary : Le parfait négociant, avec des avis et conseils sur les plus importantes matières de commerce.

Il fut employé en 1673, par Colbert, à la rédaction du Code marchand. Ce sont ses deux fils qui publièrent en 1723 le Dictionnaire universel du commerce.

Child (Josiah) : *A new discourse on trade;* Nouveau discours sur le commerce. L'édition anglaise de 1670 est la meilleure. — Considérations sur le commerce et l'intérêt de l'argent, traduit en francais en 1742, par l'économiste Gournay.

Huet, évêque d'Avranches : Histoire du commerce et de la navigation des anciens.

Davanzati (Bernardo) : *Lezione delle monete;* Lecture sur les monnaies. — *Notizia de' Cambj;* Avis sur les changes.

Collet (Philibert) : Traité de l'usure. — Il soutient dans cet écrit que l'usure est plus légitime que la dîme, parce qu'elle est le prix d'un service rendu par un instrument, le capital.

Petty (William) : *Political anatomy of Ireland;* Anatomie politique de l'Irlande, 1672. — *Treatise of taxes and contributions;* Traité des impôts et contributions, 1679. — *Quantulumcunque;* Tant soit peu, 1682.

North (Dudley) : *Discourses on trade;* Discours sur le commerce, 1691. Cet ouvrage renferme, suivant M. M' Culloch, des principes que n'aurait pas désavoués Adam Smith.

Locke : *Considerations on the lowering of interest;* Considérations sur la baisse de l'intérêt, 1691. — *Further considerations on the value of money;* Nouvelles considérations sur la valeur de l'argent, 1695. Il n'est point inscrit ici comme auteur de l'Essai sur l'entendement humain.

Vauban (le maréchal de) : Projet d'une dîme royale, 1 vol. in-4°.

Ce n'était, de la part de cet excellent citoyen, qu'un expédient

pour que l'impôt atteignît les classes privilégiées. Voltaire soutient que cet ouvrage est de Boisguilbert; mais on a d'autres écrits de Vauban où l'on retrouve les mêmes principes et le même style.

Ricard (Samuel) : Traité général du commerce, 1705.

Davenant, Inspecteur général des importations et des exportations sous la reine Anne, a fait, de 1695 à 1711, divers écrits sur le commerce, qui ont joui de quelque estime en Angleterre.

Saint-Pierre (l'abbé de) : Projet de paix perpétuelle, 3 vol. in-12. — Mémoire sur les billets d'état. — Mémoire sur la taille proportionnelle. — Annales politiques de Louis XIV, publiées seulement en 1757; mais évidemment composées peu de temps après la mort de ce prince.

On sait que l'académie française eut la honte de l'expulser pour avoir blâmé, avec raison, l'administration de Louis XIV. La plupart de ses projets, qu'on appelait les *Rêves d'un homme de bien*, se sont réalisés depuis.

Law, Écossais, contrôleur des finances sous la régence du duc d'Orléans, avait composé en anglais divers écrits, et notamment des *Considérations sur le commerce et sur l'argent*. Tout fut traduit en français dès qu'il devint ministre. *Voir l'article* LAW, *page* 49 *de l'Encyclopédie progressive*.

Broggia (Carl' Antonio) : *Trattato de' tributi;* Traité des impôts. — *Trattato delle monete considerate specialmente ne' rapporti di legitima reduzione, di circolazione, et di deposito;* Traité des monnaies considérées particulièrement sous le rapport des réductions légales, de la circulation et des dépôts.

Melon : Essai politique sur le commerce, 1736. Grand apologiste du luxe. On a reproduit ses argumens depuis; mais il était excusable : Smith n'avait pas écrit.

Dutot : Réflexions politiques sur les finances et le commerce, 2 vol. in-12. C'est une réponse à l'ouvrage de Melon.

Paris-Duverney : Examen des réflexions politiques sur les finances, de M. Dutot, 2 vol. in-12, 1740.

Lui et son frère, Pâris de Montmartel, financiers très riches, sont au nombre des hommes qui ont su faire un bel usage de la fortune. Ils ont la gloire d'avoir contribué à celle de Voltaire en l'intéressant dans quelques unes de leurs opérations, et, en lui procurant une grande indépendance, ils l'ont mis à portée de faire passer dans ses écrits celle qui était dans son caractère.

USTARITZ (Geronimo) : Théorie et pratique du commerce et de la marine. L'original espagnol est de 1742. La traduction française dont il est ici question est de 1753, en 1 vol in-4°. L'ouvrage avait été traduit en anglais en 1751.

Ce livre est rempli de faits et de judicieuses observations ; mais entaché des préjugés de son époque sur les fonctions du numéraire. Les causes de la dépopulation et de la misère de l'Espagne y sont bien indiquées : c'est le despotisme royal et sacerdotal.

ULLOA (Bernardo) a écrit en espagnol vers le même temps sur les mêmes matières.

DECKER (Mathieu) : *Essay on the causes of the decline of foreign trade;* Essai sur les causes du déclin du commerce extérieur.

C'était un gros négociant, et il se déclare pour la liberté du commerce.

DEPARCIEUX : Essai sur les probabilités de la vie humaine.

MONTESQUIEU : Esprit des lois. Les livres 20, 21, 22, 23, traitent de l'économie des nations. M. Destutt-Tracy en a fait une excellente réfutation.

FERGUSON : Essai sur l'histoire de la société civile. — Institutions de philosophie morale. — Le chap. 2 de la 7e partie traite de l'économie publique.

ZANON : *Dei pregi dell' agricoltura;* Des produits agricoles. — *Dell' utilità delle arti e manifatture;* De l'utilité des arts et manufactures. — *Apologia della mercatura ;* Apologie du trafic ; plusieurs lettres et essais sur des sujets économiques.

HUME (David). La seconde partie de ses Essais roule sur des sujets économiques. Esprit éminemment philosophique, Hume est un des fondateurs de l'économie politique. Cette partie de ses écrits mérite d'être profondément étudiée.

USTARITZ (Geronimo) : Théorie et pratique du commerce et de la marine, 1 vol. in-4°.

NICKOLLS : Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne. Ouvrage pseudonyme, dont le véritable auteur paraît avoir été un employé très instruit des affaires étrangères.

HERBERT : Essai sur la police des grains, 1755. Beaucoup d'idées justes.

HARRIS : *Essay on money and coins ;* Essai sur les monnaies et les espèces, 1757.

Rousseau (J. J.) n'est placé ici que pour son article *Economie politique* dans la première Encyclopédie, et ce discours n'a guère que son titre de commun avec ce qu'on entend actuellement par la même dénomination. L'auteur ne traite que du droit politique, et considère l'économie sociale et la production seulement sous le rapport des ressources qu'elles présentent au fisc. C'est comme si, en étudiant la physiologie du corps humain, on n'y voyait qu'un appareil destiné à alimenter un ulcère.

Quesnay : plusieurs articles dans la première Encyclopédie, entre autres l'article *grains*. — Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique, 1758. — La Physiocratie, ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, 2 vol., 1767. C'est Dupont de Nemours qui a mis en ordre et publié ce dernier ouvrage.

Cet auteur peut être considéré comme ayant le premier traité scientifiquement l'économie politique, en ce qu'il a étudié le premier la physiologie du corps social considéré comme un corps vivant et obligé d'obéir aux lois qui dérivent de la nature des choses.

Solera (Maurizio) : *Saggio sopra i valori*; Essai sur les valeurs.

Mirabeau (le marquis de) : Théorie de l'impôt, 1760.—Élémens de la philosophie rurale, 3 vol. in-12—L'Ami des hommes, 7 vol. in-12, qui parurent successivement.

Galiani (l'abbé) : *Della moneta*; De la monnaie, 1750. — Dialogues sur le commerce des grains. — Ce dernier ouvrage écrit en français, était opposé au système des économistes, et Morellet y fit une réponse.

Anderson : *A chronological history of commerce*; Histoire chronologique du commerce.

Franklin (Benjamin) : La science du bonhomme Richard.— Plusieurs Essais qu'on trouve dans ses œuvres morales et politiques, notamment sur le luxe, la paresse et le travail; sur l'État de l'Amérique (anglaise), ou Tableau des vrais intérêts de ce vaste continent; Observations sur l'état d'Ohio; Réflexions sur l'augmentation des salaires. — Voyez aussi l'interrogatoire qu'il subit devant la chambre des communes en 1766.

Franklin, qui ne paraît pas avoir connu les écrits des économistes-politiques qui l'ont précédé, ne s'est trouvé démenti dans ses doctrines par aucun de ceux qui l'ont suivi, ce qu'il faut at-

tribuer à l'excellence de la méthode expérimentale appliquée aux sciences morales et politiques. Il étudiait la politique et l'économie sociale comme il faisait la physique.

Gournay (Vincent, seigneur de). Il donna une traduction française de Josiah Child, et se fit principalement connaître par de nombreux mémoires comme intendant du commerce. Il professait, mais avec des amendemens très judicieux, les principes des économistes du siècle passé. Turgot a écrit son éloge; mais le plus grand de tous les éloges est le nom de son panégyriste.

Beccaria (Cesare) : *Elementi di economia publica;* Élémens d'économie publique.—*Del disordine e dei remedj delle monete nello stato di Milano,* 1762; Du désordre et des remèdes des monnaies dans l'État de Milan.—*Tentativo analitico sui contrabbandi;* Tentative analytique sur la contrebande. Il n'est point inscrit ici comme auteur du Traité des délits et des peines.

Carli (Gian-Rinaldo) : *Dell' origine et del commercio della moneta;* De l'origine et du commerce des monnaies. — *Breve ragionamento sopra i bilanci economici delle nazioni;* Raisonnement abrégé sur les balances économiques des nations. —*Del libero commercio de' grani;* Du libre commerce des grains.

Delfico (Melchiore): *Dissertazione sulla libertà del commercio;* Dissertation sur la liberté du commerce.

Algarotti (Francesco) : *Saggio sopra il commercio;* Essai sur le commerce. —*Frammenti economici;* Fragmens économiques.

Messence : Recherches sur la population de diverses villes de France, 1766.

Steuart (James) : *An inquiry into the principles of political economy,* 1767; Recherches sur les principes de l'économie politique.

Mercier de la Riviere : L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, 2 vol in-12, 1767.

Baudeau (l'abbé) : Lettres d'un citoyen à un magistrat sur les impôts; 1768.—Il a rédigé pendant un temps les Éphémérides du citoyen, journal d'économie politique.

Ortes (Giammaria) : *Riflezioni sulla popolazione delle nazioni;* Réflexions sur la population des nations.—*Errori popolari intorno all' economia nationale;* Erreurs populaires au sujet de l'économie nationale.

Genovesi (Antonio) : *Ragionamenti sulle grande richezze,*

sull' agricoltura, sul commercio in generale, sulle manifatture, e sullo spirito della publica economia; Discours sur les grandes richesses, sur l'agriculture, sur le commerce en général, sur les manufactures et sur l'esprit de l'économie publique.

Verri (Pietro) : *Meditazioni sulla economia politica;* Méditations sur l'économie politique.—*Riflessioni sulle leggi vincolanti, principalmente nell commercio de' grani;* Réflexions sur les lois prohibitives, principalement dans le commerce des grains.—*Dialogo sulle monete;* Dialogue sur les monnaies.—*Degli elementi del commercio;* Des élémens du commerce.—*Considerazioni sul lusso;* Considérations sur le luxe.—Et plusieurs autres écrits économiques, mais d'un intérêt plus particulier pour Milan, sa patrie.

Condillac (l'abbé de): Le commerce et le gouvernement considérés l'un relativement à l'autre, ouvrage non terminé; il a été réimprimé en 1815.

Gherardo d'Arco (Giam-Batista) : *Dell' armonia politico-economica fra la città e il suo territorio;* De l'harmonie politico-économique entre la ville et son territoire.—*Sull' estrazione delle materie prime e delle manifatture;* Sur l'exportation des matières premières et des objets manufacturés.—*Dell' influenza del commercio sull' economia interna dei popoli e nella prosperità degli stati;* De l'influence du commerce sur l'économie intérieure des peuples et sur la prospérité des états.—*Dell' influenza del commercio sopra i talenti e i costumi;* De l'influence du commerce sur les talens et les usages.

Mengotti (Francesco) : *Del commercio dei Romani;* Du commerce des Romains.—*Il colbertismo;* Le colbertisme.

Dupont de Nemours : De l'exportation et de l'importation des grains, 1764.—Les éphémérides du citoyen, ouvrage périodique, qui parut de 1767 à 1775, fut commencé par l'abbé Baudeau et continué par Dupont de Nemours. Il renferme un grand nombre de faits relatifs à l'économie politique. Il est rédigé entièrement dans le sens de la secte de Quesnay.

Cet auteur, éminemment laborieux et instruit, a publié pendant soixante ans une foule de mémoires, d'articles, de rapports, d'essais, qui tous ont pour objet le bien public; mais qu'on trouve trop souvent imprégnés de l'esprit de secte. Il a rendu le plus grand service à la science en présidant à la publication des *Œu-*

vres de Turgot et en écrivant les mémoires sur sa vie, qui en composent le premier volume.

Palmieri (Giuseppe): *Riflessioni sulla publica felicità;* Réflexions sur la félicité publique. — *Della richezza nazionale;* De la richesse nationale.

Pinto: Traité de la circulation et du crédit, Amsterdam, 1771. C'était un juif portugais.

Bade (margrave de): Abrégé de l'économie politique, 1772.

Forbonnais: Élémens du commerce, 2 vol. in-12. Ouvrage qui suppose la réalité de la balance du commerce. Le même auteur a publié en outre un grand nombre de mémoires et d'essais écrits dans l'intérêt de l'administration.

Browne-Dignan: Essai sur les principes politiques de l'économie publique, in-12, Londres, 1776, en français.

Smith (Adam): *An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations,* 1776, 3 vol. in-8°; Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. Il y a trois traductions françaises de Smith: une de Blavet, une de Roucher, une de Garnier. Celle de Garnier est la plus estimée.

Senac de Meilhan: Considérations sur le luxe et la richesse.

Poivre, intendant de l'Ile-de-France. Les œuvres de cet excellent homme, publiées en 1 vol. in-8° par Dupont de Nemours, renferment des vues précieuses d'économie politique.

Turgot, ancien ministre des finances. Ses œuvres, publiées par Dupont de Nemours en 9 vol. in-8°, sont un des plus précieux dépôts que nous ayons des connaissances économiques positives.

Chastellux: De la félicité publique, 2 vol. in-8°.

Filangieri: *Delle legge politiche ed economiche;* Des lois politiques et économiques.

Necker, ancien ministre des finances: Sur la législation et le commerce des grains. —Eloge de Colbert. —De l'administration des finances de la France, 3 vol. in-8°, 1784. —Un grand nombre de brochures et de mémoires sur les finances. —On a une excellente notice sur sa vie et son administration, écrite par son petit-fils (M. de Stael), et qui contient des documens précieux sur les finances de l'époque.

Macpherson: *History of commerce;* Histoire du commerce.

Casaux (le marquis de): Considérations sur quelques parties

du mécanisme des sociétés, 1 vol. in-8°, imprimé en Angleterre en français en 1785.

DESMEUNIERS. Il a fait la dernière moitié du Dictionnaire d'économie politique de l'Encyclopédie méthodique de Panckoucke. Il y a suivi les principes d'Adam Smith, mais sans se les approprier. L'abbé Grivel, pur économiste de Quesnay, avait fait la première moitié du même ouvrage.

PRICE : Arithmétique politique. — C'est le premier qui ait proposé les caisses d'amortissement au moyen des intérêts composés.

YOUNG (Arthur) a fait une autre Arithmétique politique ; mais il est principalement connu par ses nombreux écrits sur l'agriculture et par un Voyage en France rempli de vues judicieuses et de données statistiques. C'est un disciple éclairé d'Adam Smith.

RABAUD DE SAINT-ÉTIENNE : Sur les jurandes et les maîtrises, 1789.

LAVOISIER : Résultats d'un ouvrage intitulé : De la richesse territoriale de la France, suivi d'un Essai d'arithmétique politique, par Lagrange. Brochure de 68 pages.

Cette brochure, où se trouvent des pensées et des recherches de deux hommes justement célèbres, est fort précieuse.

CONDORCET : Réponse à M. Necker sur la liberté du commerce des grains. — Réflexions sur l'esclavage des nègres (sous le nom de Schwartz). — Les notes des œuvres complètes de Voltaire, édit. de Kell. — Plusieurs articles de la Bibliothèque de l'homme public. — Esquisse des progrès de l'esprit humain, 1 vol. in-8°. Posthume.

ARNOULD : De la balance du commerce, 3 vol., 1794. — Système maritime et politique des européens pendant le 18e siècle.

Homme de l'administration. Sa balance du commerce offre quelques faits précieux, mais qu'il faut consulter avec défiance.

MONGEZ : Considérations générales sur les monnaies, 1794. — Cet ouvrage est suivi d'une Notice sur les monnaies françaises, par Dibarrart. L'un et l'autre peuvent être consultés avec fruit.

GARNIER (Germain, ou le marquis) : Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique, 1 vol. in-12, 1796. — Histoire des monnaies, 2 vol. in-8°, 1819. — Le Discours préliminaire et les Notes de sa traduction d'Adam Smith.

Il était de la secte de Quesnay, ou plutôt de Gournay, et ne s'est point corrigé, malgré la réfutation qu'en a faite Smith, mal-

gré la traduction de cet auteur qu'il a donnée. Les notes qu'il a jointes à Smith sont intéressantes. En 1822, il a publié une seconde édition de sa traduction, exactement pareille à la première, sauf les notes, qui forment deux volumes au lieu d'un.

HERRENSCHWAND : De l'économie politique moderne, ou Discours fondamental sur la population. —De l'économie politique et morale de l'espèce humaine, 2 vol. in-4°, 1796. — Discours sur le commerce extérieur des nations européennes.

ROEDERER : Journal d'économie publique, de morale et de politique, publié en 1796 et 1797. — Un grand nombre de bons articles dans plusieurs publications.

ROSE : *A brief examination into the increase of the revenue, commerce and manufacture of Great-Britain from,* 1792 *to* 1799; Court examen de l'augmentation du revenu, du commerce et des manufactures de la Grande-Bretagne, de 1792 à 1799.

Apologiste intéressé de l'administration de Pitt. Jérémie Bentham lui répondit par une apologie de l'économie.

BEEKE (Henry) : *Observations on the produce of the income-tax and its proportion to the whole income of Great-Britain,* 1799; Observations au sujet du produit de l'impôt sur les revenus, et de sa proportion avec le revenu total de la Grande-Bretagne.

BARING (Francis) : *Observations on the establishment of the bank of England and on the paper circulation of the country,* 1799; Observations sur la banque d'Angleterre et son papier-monnaie.

RAMEL, ministre des finances pendant la république française : Des finances de la république française en l'an IX. On y trouve les meilleurs renseignemens sur les assignats et les mandats.

GENTZ (Frédéric) : Prussien, à la solde du ministère britannique et ensuite de l'Autriche : Essai sur l'état actuel de l'administration, des finances, et de la richesse nationale de la Grande-Bretagne, 1800.

Cet auteur met beaucoup de diligence pour recueillir des renseignemens précieux; mais il ne montre jamais qu'un côté de la question.

CANARD : Principes d'économie politique, 1801. Titre ambitieux pour un discours médiocre couronné par une académie qui renfermait trop peu de juges compétens.

SCHLOTZER (Chrétien) : Principes élémentaires d'économie

politique à l'usage des établissemens d'instruction publique en Russie.

Larochefoucault-Liancourt (le duc de) : Note sur l'impôt territorial de l'Angleterre, 1801. — Note sur les chemins d'Angleterre. — Voyage aux États-Unis.

Toujours ami éclairé du bien public.

Bell (Benjamin) : De la disette, traduit en français par Prévot, 1804.

Say (Jean-Baptiste) : Traité d'économie politique, ou Simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses, 2 gros vol. in-8° (la première édition est de 1803, la quatrième de 1819, la cinquième est sous presse). — Catéchisme d'économie politique, 1 vol. in-12 (la troisième édition est de 1826). — Des canaux de navigation, broch., 1818. — Lettres à Malthus sur différens sujets d'économie politique, 1820.

Peuchet : Statistique générale et particulière de la France, 7 vol. in-8°, avec atlas, 1803. — Statistique élémentaire de la France, 1 vol., 1805.

Ferrier, employé dans les douanes : Essai sur les ports francs, 1803, broch. — Du gouvernement dans ses rapports avec le commerce, 1 vol. in-8°, 1805. — Ce dernier ouvrage a été reproduit, avec des changemens, en 1821.

Monthion (de) : Quelle influence ont les divers impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples, 1 vol. in-8°, 1808.

Lauderdale (lord) : Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique, 1 vol. in-8°, 1808. — *Considérations on the state of the currency*, 1813; Considérations sur l'état actuel du papier-monnaie.

Brougham (Henry) : *An inquiry into the colonial policy of the European powers*, 2 vol., 1808; Recherches sur le système des puissances d'Europe à l'égard de leurs colonies.

Soden (le comte de), *Die national œconomie*, 1809; l'Economie nationale.

Huskisson : *Question concerning the depreciation of our currency*, 1810; Question au sujet de la dépréciation de notre monnaie. L'auteur est actuellement à la tête de l'administration éclairée qui supprime graduellement, dans la Grande-Bretagne, les entraves opposées au commerce.

Humboldt : Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, 5 vol. in-8°. Beaucoup de documens précieux sur l'Amérique espagnole, qui ont acquis encore plus d'intérêt depuis l'affranchissement de ces contrées.

Kraus (Chrétien-Jacques) : *Staats wirthschaft;* Economie politique, 1808 à 1811.

Hufeland (Gottlieb) : *Neue grundlegung der staatswirthschaftskunst;* Nouvelle base de l'économie politique, 1807 à 1813.

Hamilton (Robert): *An inquiry concerning the rise and progress of the national debt*, 1 vol. in-8°; Recherches sur l'origine et les progrès de la dette nationale.

C'est le meilleur ouvrage que l'on possède sur la dette anglaise. Il est riche de faits et sûr de principes. Trois éditions nombreuses, la dernière de 1818. Il y en a une traduction française.

Buchanan, commentateur d'Adam Smith et fait pour l'apprécier.

Jacob (William) : *Considerations on british agriculture;* Considérations sur l'agriculture anglaise, 1814.

Destutt-Tracy : Commentaire sur l'Esprit des Lois (sur les livres 22 à 23, qui traitent de l'économie politique). — Élémens d'idéologie (le 4e volume, de la Volonté, prem. partie, est un petit traité d'économie politique, qu'on a réimprimé séparément).

Esprit net, questions bien posées.

Ganilh : Histoire du revenu public chez les peuples anciens. — Des systèmes d'économie politique, 2 vol. in-8°, 1809. — Théorie de l'économie politique, 2 vol. in-8°, 1815. — De la science des finances, 1 vol., 1824. — Dictionnaire d'économie politique, 1826.

Prinsep (Charles-Robert) : *Two letters on corn prices;* Deux lettres sur le prix des choses en blé. — *An essai on money*, 1818; Essai sur la monnaie. — C'est le traducteur anglais du Traité d'économie politique de J.-B. Say.

Malthus : *An essay on the principle of population*, 3 vol. in-8°; Essai sur le principe de population (la cinquième édition est de 1818. Il a été traduit en français par Prévot). — *An inquiry into the nature and progress of rent*, 1815; Recherches sur la nature et les progrès du profit que rendent les terres. — *Observations on the effects of corn laws;* Observations sur les effets des lois sur les grains. — *Principles of political economy*, 1 vol. in-8°, 1820;

Principes d'économie politique (ils ont été traduits en français en 2 vol.). — *The measure of value stated, etc.*; La mesure des valeurs établie, etc., 1823.

Torrens (R.) : *An essay on the external corn trade*, 1 vol., 1815; Essai sur le commerce extérieur des grains. — *An essay on the production of wealth*, 1 vol., 1820; Essai sur la production des richesses.

Hauterive (le comte d') : Élémens d'économie politique, 1 vol. in-8°, 1817. — Considérations sur la théorie de l'impôt, brochure, 1825.

Saint-Aubin : Beaucoup de brochures et d'articles sur l'économie politique et les finances, depuis 1789 jusqu'en 1820.

C'est le bouffon de l'économie politique, bouffon quelquefois très judicieux.

Purves (Georges) : *All classes productive of riches*, 1 vol. in-8°, 1817; Toutes les classes productives de richesses.

Marcet (madame) : *Conversations on political economy*, 1 vol.; Conversations sur l'économie politique. (Il y a une traduction française de cet ouvrage, par M. Prévot.)

C'est la seule femme qui ait écrit sur l'économie politique, et elle s'y est montrée supérieure à beaucoup d'hommes.

Gioja : *Nuevo prospetto delle scienze economiche*, 6 vol. in-4°; Description nouvelle des sciences économiques.

C'est un disciple d'Adam Smith et de J. B. Say; il a aussi ramassé, sans beaucoup de choix, ce qui a été dit par d'autres.

Ensor (George) : *An inquiry concerning the population of nations*, 1 vol. in-8°, 1818; Recherches sur la population des nations. — *The poor and their relief*, 1 vol. in-8°, 1823; Des pauvres et des secours.

Cet auteur et Godwin sont les antagonistes les plus capables de la doctrine de Malthus sur la population.

Say (Louis), de Nantes : Principales causes de la richesse des peuples et des particuliers, 1 vol. in-8°, 1818. — Considérations sur l'industrie et la législation, 1 vol. in-8°, 1822.

Gaudin (duc de Gaëte) : Notice historique sur les finances de France de 1800 à 1814, 1 vol., 1818. Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc de Gaëte, 1826. — Faits précieux; mais déplorable histoire du rétablissement du régime fiscal par Bonaparte.

Attwood (Thomas) : *Observations on currency, population and pauperism*, 1 vol. in-8°, 1818 ; Observations sur la monnaie, la population et la mendicité.

Chaptal, ex-ministre de l'intérieur : De l'industrie française, 2 vol. in-8°. 1819.

Dutens : Analyse des principes fondamentaux de l'économie politique, 1804. — Mémoire sur les travaux publics de l'Angleterre, 1 vol. in-4°. Les études faites par l'auteur, pour le premier de ces ouvrages, ont rendu le second très intéressant.

Saint-Chamans (vicomte de) : Système d'impôt fondé sur les principes de l'économie politique.

Ouvrage qui est de cent ans en arrière de l'état de la science.

Sismondi (de) : De la richesse commerciale, ou Principes d'économie politique, 1803. — Nouveaux principes d'économie politique, 2 vol. in-8°.

Bentham (Jérémie) : Défense de l'usure, in-12, 1778. — Théorie des peines et des récompenses, 2 vol. (le second traite presque toutes les questions économiques). — *Defence of economy against M. Burke and M. Rose;* Apologie de l'économie contre les principes de M. Burke et de M. Rose.

Camberleng, auteur des États-Unis, a fait une bonne brochure contre le système exclusif.

Tollenare (de) : Essai sur les entraves que le commerce éprouve en Europe, vol. in-8°, 1820. — De la réduction de l'intérêt de nos fonds publics, 1824.

Ressi (Adeodato), professeur à l'université de Pavie : *Economia della specie umana*, 1817 à 1820, 6 vol. in-8° ; Economie de l'espèce humaine.

James (Henry) : *Essays on money, exchange, and political economy;* Essais sur les monnaies, les changes et l'économie politique.

Mill (James) : *Elements of political economy;* Elémens d'économie politique, vol., 1821, une seconde édition en 1824. Il y a une traduction française de cet ouvrage excellent de principes, mais peut-être un peu trop abstrait.

Mushet (Robert) : *Inquiry into the effects of bank restriction;* Recherches sur les effets de la suspension des paiemens de la banque, 1810. — *A series of tables exhibiting the gain and loss of the fund holder;* Séries de tables montrant le gain et la perte

des rentiers (par la dépréciation et la réintégration du papier-monnaie), 1821.

Craig (John) : *Remarks on some fundamental doctrines in political economy;* Remarques sur quelques doctrines fondamentales en économie politique, in-8°, 1821. — *Elements of political economy;* Elémens d'économie politique, 3 vol. in-8°.

Lotz (J. F. E.) : *Revision der grundbegriffe der national œconomie;* Revue des principes fondamentaux de l'économie politique, 4 vol. — *Handbuch der staatswirthschaftslehre;* Manuel de l'économie politique, Erlang, 1822.

Place (Francis) : *Illustrations and proofs of the principle of population;* Exemples et preuves du principe de population, vol. in-8°, 1822.

C'est une confirmation des principes adoptés par tous les économistes sur la population. L'auteur est un des hommes les plus judicieux de l'Angleterre.

Sinclair (sir John) : *A code of political economy;* Code d'économie politique, broch. — Le même auteur s'est occupé avec beaucoup de zèle de recherches statistiques.

Lowe (Joseph) : *The present state of England;* État présent de l'Angleterre, in-8°, 1822. On trouve dans ce livre de précieuses recherches de statistique; mais, comme tous les ouvrages de ce genre, ils ne sont vrais qu'un instant, quand ils sont vrais.

Storch (Henry) : Cours d'économie politique, 2e édit., 4 vol. in-8°, Paris, 1823. L'auteur a composé aux trois quarts son cours de fragmens d'Adam Smith, de J.-B. Say, de Destutt-Tracy, et d'autres auteurs estimés. Du reste, il ne traite ni des entraves qu'on oppose à l'industrie, ni des colonies, ni de la population, ni des impôts, ni des emprunts publics, ni de plusieurs autres des plus grandes questions d'économie politique.

Hodgson (Adam): *A letter to J.-B. Say on the slave trade;* Lettre à J.-B. Say, sur le travail des esclaves, 1823.

Dubois-Aymé : Examen de quelques questions d'économie politique, vol. in-8°, 1823.

Tooke (Thomas) : *Thoughts and details on the high and low prices of the last thirty years;* Pensées et détails sur la hausse et la baisse des prix dans les trente dernières années, in-8°, 1823.

Ouvrage d'un négociant philosophe qui sait se garantir des abstractions auxquelles se livrent plusieurs économistes anglais.

De Welz (Joseph) : *La maggia del credito svelata*; La magie du crédit dévoilée, Naples, 2 vol. in-4°, 1824.

Bons principes, mais trop long.

Carrion-Nizas fils : Principes d'économie politique, in-12, 1824.

Thompson (William) : *An inquiry into the principles of the distribution of wealth*; Recherches sur les principes de la distribution des richesses, in-8°, 1824.

Ravenstone : *A few doubts as to the correctness of some opinions generally entertained on population and political economy*; Quelques doutes relativement à des opinions généralement répandues sur la population et l'économie politique.

Mac Culloch : l'article *Political economy* dans le supplément à l'*Encyclopedia britannica*.—*A discours on the risc, progress peculiar object, and importance of political economy*; Discours sur la naissance, les progrès, l'objet spécial et l'importance de l'économie politique, 1824 (cet ouvrage a été traduit en français par M. Prévot fils).—*Memoirs of François Quesnay*; Notice sur François Quesnay.

Porcinari : *Riflessioni sul Trattato di economia politica del signor J.-B. Say*; Réflexions sur le Traité d'économie politique de J.-B. Say, in-8°, 1824. C'est une longue diatribe contre l'auteur français.

Fazy (J.-J.) : L'Homme aux portions, in-12.—Sur l'effet des privilèges (surtout de la banque de France), des emprunts publics et des conversions sur le crédit de l'industrie en France, 1826.

Les dernières Encyclopédies anglaises contiennent plusieurs articles importans sur l'économie politique. Voici le titre des principales :

Encyclopedia britannica, éditeur George Cleig, et surtout son supplément publié par Napier.

The new Cyclopedia, par le docteur Rees, 76 demi-vol. in-4°.

The Edinburgh Encyclopedia, par le docteur Brewster; n'est pas achevée, mais se poursuit.

The English Encyclopedia, Londres, 1821, 10 vol. in-4°.

Mai 1826. J.-B. SAY.


U. C. BERKELEY LIBRARIES
C057073603

